



HISTOIRE DE PORNIC

& DU
CHATEAU
DE
BARBE
BLEUE





Demoiselles de Pornic



HISTOIRE DE PORNIC

LOIRE-ATLANTIQUE



Recherches Historiques sur Pornic

PAR

A. BOUYER, *Directeur d'Ecole Honoraire*

PORNIC MODERNE

PAR

PAUL PELTIER, CYPRIEN IMBERT

M^{ME} JEANNE BENOIST & ADRIEN BRACMARD

LA VAGUE - PORNIC



HISTOIRE DE PORNIC

PORNIC, La Reine de la Côte de Jade, avec son Port, ses Bateaux de Pêche, ses Yachts de Plaisance, ses Plages, ses Corniches, son Golf, ses Tennis, son Casino, est l'une des Stations Balnéaires les plus agréables de la Côte Atlantique.

De nombreux estivants sont curieux de l'évolution historique de notre ville et nous avons essayé de réunir dans ce volume ce qui pouvait les intéresser.

"LA VAGUE"

Il a été tiré de cet ouvrage
100 exemplaires numérotés
de 1 à 100
sur Cellunaf Alfa

HISTOIRE de PORNIC

PREMIERE PARTIE

Pornic avant l'histoire

Pornic possède des monuments mégalithiques, remontant à une époque bien antérieure à la période gauloise : à l'époque néolithique ou de la pierre polie. Ils étaient la nécropole des chefs d'alors.

A ce moment, la terre était peu peuplée ; les hommes qui l'habitaient devaient être en lutte avec les animaux féroces les environnant de toute parts et c'est sans nul doute pour protéger leurs morts qu'ils ont entassé ces pierres dont le lieu d'extraction reste ignoré.

On admire les mégalithes, classés comme monuments historiques, qui existent près le moulin de la Motte, près l'ancien chemin de Pornic à Ste-Marie, à la limite des deux communes (1). En ce lieu d'où la vue s'étend sur la baie de Bourgneuf et l'île de Noirmoutier, se voit le tumulus des Mousseaux comprenant deux galeries d'entrée ayant portes au levant pour desservir, à droite, deux chambres funéraires ; à gauche quatre chambres dont les pierres énormes, en grès dur, sont sommairement taillées. Soixante-dix peuvent être comptées. La plus grande, séparée en deux parties par l'effet d'une mine, a 3,6 m. de long, 2,4 m. de large et 0,4 m. d'épaisseur.

(1) Le tumulus des Mousseaux, dépendant de la commune de Ste-Marie, fut cédé à la ville de Pornic, grâce à M. Joseph Rousse, conseiller général.

Les fouilles faites en 1840 par M. Verger mirent à jour un grand nombre de poteries en parties brisées, des ossements, des dents d'animaux et une hache en silex ayant forme triangulaire.

La butte allongée sous le moulin à vent de La Motte, qui se prolonge d'ailleurs dans la ferme voisine, n'est qu'un deuxième tombeau recouvert comprenant cinq galeries, n'ayant pas, contrairement à la règle admise, l'ouverture à l'Est (1).



Pierres Druidiques

En 1875, M. le Baron de Wisme y pratiqua des fouilles. Dans la première galerie ou chambre, il découvrit :

- 1° Une jolie hache en silex gris, usée au tranchant.
- 2° Un grand couteau en silex noir d'une longueur de 0,15 m.

(1) Presque tous les monuments mégalithiques avaient leur ouverture à l'Est. Les squelettes découverts étaient tournés vers le couchant. (Note de M. Cauly, archéologue).

3° Deux autres couteaux plus petits en silex jaune de 12 et 13 centimètres.

4° Des grattoirs et des éclats de silex.

5° Des poteries brisées en terre grossière et un fragment d'une poterie fine en terre brune et luisante.

6° Une plaque, de forme ovale, en grès ferrugineux percée d'un trou et d'une longueur de 7 centimètres.

Dans la 3^e galerie furent découverts trois squelettes humains appartenant à un homme, à une femme et à un enfant, ayant chacun un pot de terre sur le crâne et un couteau de silex au côté.

Les crânes furent coiffés par un violateur des tombeaux, car selon l'usage, les vases remplis de nourriture, étaient déposés près des cadavres.

Dans la 5^e galerie furent trouvés :

- 1° Une petite coupe faite à la roue.
- 2° Une hache en diorite verdâtre.
- 3° Un vase arrondi au fond et à bords droits entouré d'une couronne de 18 perles. A l'intérieur se trouvait un très petit vase noir de même forme et sans ornementation.

Tous ces objets sont conservés au musée de Nantes.

GOURMALON qu'on écrivait autrefois *Gurmaëlon* ou *Gurmailhon* (Voir le cartulaire de l'abbaye bénédictine St-Sauveur de Redon) (1) possède des restes de dolmens ; c'était aussi une nécropole.

Près de l'ancienne ferme, dans la propriété « Marguerite », se voit un beau dolmen surnommé la *Lionne*.

Au pied de l'ancien moulin se trouvent deux rangées de pierres placées verticalement, restes d'une chambre de dolmen.

A la ferme de Haute-Folie, dans un terrain près le chemin de la Birochère, existaient il y a quelque trente ans, des mégalithes imposants comprenant plusieurs galeries. Quoique classés comme monuments historiques, ils ont été brisés pour la construction !

En 1869, M. de Vibraye y avait fait exécuter des fouilles, non sans succès.

(1) Cartulaire : Recueil contenant les titres de propriété d'une seigneurie ecclésiastique.

A la Joselière, il reste deux dolmens et plusieurs amas de pierres sèches qui furent de modestes sépultures. De la Pétardière à la Rogère on en rencontre trois.

En longeant la côte, devant le chalet « Le Manoir », on aperçoit à marée basse les tables en grès, polies par le flot, de celui qui se trouvait en cet endroit jadis, construit trop près de la mer.

Sur la hauteur de Pierres Levées d'où la vue embrasse un panorama splendide on voyait, il y a cinquante ans, une vingtaine de menhirs qui ont disparu. Il n'en reste que le souvenir se conservant dans le nom du lieu.

La région de Pornic est la plus riche du département de Loire-Atlantique en monuments mégalithiques.

Pornit — Pornid — Pornic

En 1312, l'abbé Guillaume signait : *Frater Guillelmus abbas portus nitidi (Pornit)*.

Vers 1600, les Recteurs écrivaient : Ville de *Pornit*.

En 1776, le registre paroissial porte la signature : *Fantou recteur de Pornid*. Les anciens disent encore : Je vais à Pornid.

Pornic serait, suivant l'opinion émise par M. Orioux, l'ancien *Portus-Sicor* des géographes.

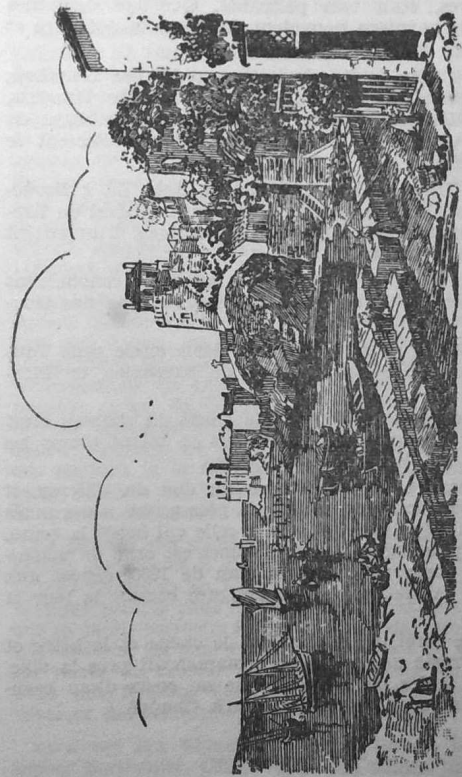
Pornic portait le nom de *ville* quoique payant les impôts féodaux et royaux. La ville avec ses ruelles tournantes et sa place principale fut entourée de fortifications hautes de 15 m. environ et cela sur une ligne de 700 m.

Ces fortifications commençaient au Marchix, se continuaient au nord par la rue de la Douve où se voyait une éminence de terre du haut de laquelle on pouvait observer les mouvements de l'ennemi (le Calvaire) et venaient aboutir à la Terrasse sous laquelle existaient des casemates.

A la base des fortifications étaient de larges et profondes douves où croupissait l'eau saumâtre.

Sur les deux petites places de la Grande Aire et du Platin se trouvaient les réservoirs d'eau.

La partie faisant face au port était défendue par un



La Brouine, devenue Lè Petit Nice

rocher abrupt ayant hauteur de 13 mètres et dans le flanc duquel trois escaliers ont été établis pour rendre faciles les communications entre la haute ville et la basse ville.

La forteresse quoique petite, puisqu'elle ne couvrait que trois hectares, était très puissante. Quelques centaines d'hommes de garnison pouvaient aisément la défendre et s'y loger avec leurs troupes.

En 1050, la ville de Pornic était possédée par Glavihan, prince de Bégon, qui de concert avec son fils Droalius, seigneur d'Herbauges, donna aux moines de l'abbaye de Redon un terrain situé dans la ville, probablement le lieu appelé Bourg aux Moines.

En 1438, Gilles de Laval, Baron de Retz, dit « *Barbe-Bleue* », Maréchal de France, Lieutenant général de Bretagne est possesseur du château. A sa mort, il appartint aux ducs de Bretagne.

Après la guerre de Cent ans, les seigneurs renoncèrent au séjour de Pornic et se firent remplacer par des Gouverneurs.

Les capitaines connus au quatorzième siècle sont Tanguy de Princé, Richier, Perrion, de Kersabiec, de Mortemar.

A l'époque de la Révolution, la garde du château était assurée par un concierge surveillant en même temps les prisonniers, d'ailleurs peu nombreux.

Du château, armé à l'époque du duc de Villeroy, il reste actuellement deux tours ; la plus grosse a des murs de 3 mètres d'épaisseur. Quand à celle qui borde la route, elle paraît plus légère et son sommet est orné de machicoulis bien conservés. Dans le plan de 1600, déposé aux archives de la mairie, elle est désignée comme la tour la plus élevée.

Une vaste forêt, où dominaient le chêne et le hêtre et dont il ne reste aucun vestige, commençait près la ville, longeait la vallée de Haute-Perche au cours d'eau beaucoup plus large et s'étendait jusqu'à Chauvé.

(Ogée. — *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*).

Pornic autrefois

Une vue générale de Pornic s'offrait à l'étranger y entrant par l'étroite chaussée des Moulins.

Un clocher élancé couvert d'ardoises ; des maisons, la plupart à un étage, pressées les unes contre les autres avec toits de chaume ; du château féodal à la place du Marchix, face au port, un rocher abrupt de 15 mètres de hauteur, défense naturelle ; de la rue Ste-Anne à l'entrée de la Chaussée d'énormes rochers dans lesquels des carrières avaient été ouvertes ; tout près, la grande forêt de Haute-Perche s'étendant jusqu'à Chauvé ; une chaussée étroite avec maison d'habitation et quatre moulins ; près le lieu devenu la gare, un vaste étang poissonneux ; enfin, sur le côté, longeant le port, un bois de chênes et de châtaigniers séculaires.

Les rues de l'ancien Pornic que ne visitait point le soleil étaient étroites, tortueuses comme celles des petites villes, fort mal pavées, les pierres du milieu formant tuile pour l'écoulement des eaux ; assombries par les auvents ou prolongations de toits très avancés servant à abriter le passant contre les intempéries des saisons ; par les immenses enseignes parlantes placées au-dessus des boutiques et grinçant au vent. Des sièges en pierre à la porte des maisons. A la belle saison, les vieux venaient s'y asseoir, appuyés sur le bâton et devisant du passé. L'air et la lumière désirables manquaient dans ces rues.

La plupart des maisons portant le millésime de la fondation, gravé dans le granit au-dessus de la porte d'entrée, étaient couvertes en chaume avec grandes et petites ouvertures placées sans symétrie. On remarquait aux fenêtres de petits carreaux enchâssés dans des lames de plomb. Les maisons les plus riches « les logis » se permettaient les verres de couleur. Aucune devanture aux boutiques, mais des fenêtres étroites prudemment grillées où se voyaient des échantillons de marchandises.

Le *Bourg aux Moines*, berceau de Pornic, présentait un aspect particulier. On y voyait les ruines imposantes de l'ancien monastère autour desquelles s'élevait un bois formé d'arbres séculaires où dominaient le chêne et le hêtre. Les maisons aux murs non crépis, à la teinte sombre donnée par la pluie et la mousse, couvertes en chau-

me, à portes basses encadrées de blanc et marquées de croix à la chaux, avares de fenêtres, ayant escalier extérieur en pierre conduisant à un grenier étaient posées le long du chemin au petit bonheur. Il y avait des fumiers épais devant les portes et la vue de tout était minable.

Le chemin principal, celui des Gâts (marais desséchés) était jonché de genêts et d'ajoncs servant de litière.

Les porcs et les volailles vaguaient au milieu des chemins, fouillant les tas d'immondices. « Grande étoit la pauvreté des habitants ».

Sur la place du Marchix, au haut du sentier devenu l'escalier Galipaud ou du Rocher, se trouvait un poteau garni d'un collier de fer où étaient attachés, durant une heure, les ivrognes, les blasphémateurs et les filles « demi-vertu » ayant causé scandale. On y voyait aussi une croix et une fontaine à l'entrée du Chemin des Loups.

Actuellement, les anciennes demeures sont rares. On peut toutefois citer la maison noble de la Touche, remarquable par son perron, sa porte d'entrée faite d'acajou massif et plantée de gros clous carrés, ses murs épais, ses fenêtres à petits carreaux, son toit à pente raide. Elle fut construite par un Vénitien de l'époque de la Renaissance, et donna asile à d'illustres personnages ; la maison Briand portant au sommet la date 1625 et la demeure Porcher — Grand'Rue — ayant un cintre de porte en anse de panier du XV^e siècle et des murs très épais.

Quand à l'intérieur, les chambres étaient basses, les cheminées larges et hautes, semblables à celles que l'on voit aujourd'hui dans nos campagnes, élevant au-dessus des toits et des pignons leur lourde masse ; les planchers soutenus par d'énormes poutres contre lesquelles la tête se heurtait parfois. Dans les maisons bourgeoises, des tourelles donnaient sur la cour et l'intérieur était occupé par un escalier conduisant au premier étage. Ces escaliers étaient mal disposés, étroits, escarpés et obscurs.

Beaucoup de chambres se trouvaient être garnies d'alcôves. Le carrelage n'existait que chez les riches « les bourgeois » ; la terre battue le remplaçait chez l'ouvrier ou le paysan.

Comme ameublement, une armoire à fiches de cuivre, un lit à quenouilles ayant rideaux épais à couleurs voyantes,

une commode à plusieurs tiroirs surmontée d'un vaisselier portant assiettes colorées. Aux murs, de vieilles images de saints, enluminées de vermillon et encadrées de noir. Au milieu de la chambre, une table massive avec des bancs et escabeaux grossiers, que dominait, suspendue aux solives, la planche à pain.

On mangeait dans des assiettes de faïence ; cuillers et fourchettes étaient d'étain. Le pot de vin portant une inscription : A votre santé ! Au bon vin ! Vive la joie ! etc... passait de main en main. La résine était l'éclairage ou la chandelle de suif dans les familles aisées ; c'était alors l'époque des mouchettes.

Histoire

1083. — Justin, fils d'Harcoid de Ste-Croix de Retz, donne à St-Serge et à St-Bach d'Angers tout ce qu'il possède à Chéméré. En retour, les moines lui promettent de chanter son anniversaire et d'y ajouter un psaume.

« Excité, dit Justin, par un si grand honneur de leur part, je leur ai de plus accordé la moitié de la dime de tous les revenus de ma ville de Pornic, c'est-à-dire tout ce que je prélève sur toutes les marchandises arrivant par bateaux et soumises aux droits de cette ville ».

1090. — Cette année, les moines de St-Florent-le-Vieux, propriétaires à Saint-Viaud, en contestation avec Nonnam, leur voisin, viennent avec leurs adversaires au château de Pornic pour y subir l'épreuve du feu (1) devant le seigneur Graffion, fils de Gueric, qui tenait sa cour ; mais ils observent que la messe ne se disant point au château, l'épreuve ne peut avoir lieu. Cette exception est admise et l'affaire renvoyée à trois jours après celui que le seigneur Nonnam leur assignerait. Graffion, seigneur de Pornic, était vassal de Garsire de Retz, seigneur de Machecoul.

1112. — Un tremblement de terre se fait sentir avec

(1) Pour subir l'épreuve du feu, on enveloppait la main de celui qui devait faire le serment d'une étoffe sur laquelle on mettait un sceau pour éviter toute supercherie.

PLAN DE PORNIC EN 1600

LEGENDE



- A Eglise
- B Château
- b Croix des Huguenots
- C Chapelle de Recouvrance
- D Chapelle St-André
- E Enclos de l'Hospice
- F Quartier du bourg aux Moines
- G Emplacement sur lequel la Halle a été construite
- H Emplacement sur lequel a été placé le Calvaire
- I Place du Marchix
- K Rade
- L Anciennes fortifications
- M Place de la Grand'Aire
- N Maison de la Touche
- O Rue du Château
- P Rue de l'Eglise
- Q Rue du Marchix
- R Escalier Galipaud
- S Escalier Fouquet
- T Escalier de Recouvrance
- U Rue des Sables
- V Rue de la Marine
- Z Grand'Rue
- 1 Rue du Calvaire
- 2 Rue de la Grand'Aire
- 3 Rue Saint-Gilles
- 4 Rue de la Touche, appelée maintenant rue de Verdun
- 5 Rue Tartifume
- 6 Rue de Saint-André
- 7 Rue de la Halle
- 8 Rue de la Brandelle
- 9 Rue Sainte-Anne

force dans toute la Bretagne.

1113. — Brice, archidiacre de Vannes, devient évêque de Nantes. Son premier soin est d'arranger un différent survenu entre les prêtres et les moines de St-Serge, depuis peu établis à Pornic par suite d'un échange fait par eux avec les moines de St-Sauveur de Redon. Aussitôt installés, ceux-ci s'empresment de reconstruire la chapelle St-André et ils s'attribuent les droits dévolus aux prêtres de la paroisse.

Sur la plainte des prêtres, Brice défend aux moines de rien entreprendre sur les fonctions curiales, de baptiser les enfants, de visiter et de communier les malades, de prétendre partager avec les prêtres les honoraires des funérailles, enfin, de sortir en procession sans la permission du Recteur, excepté le jour de St-André, patron de leur chapelle, et le jour de la dédicace de celle-ci.

L'évêque leur permet également de faire des legs testamentaires, mais à conditions qu'ils paieront à l'église de Nantes un bizan ou un marobotin d'or de cens annuel (Pièce d'or arabe valant 26 francs, admise en France au XI^e siècle).

1114. — Les moines bénissent leur chapelle avec de l'eau mêlée de vin de cendre (eau grégorienne) et que l'évêque seul bénit. L'archevêque de Tours, visitant le diocèse en l'absence de l'évêque Brice, leur avait donné cette eau avec permission de l'employer.

Hiver très froid. Pour exprimer combien il fut rigoureux, les chroniqueurs prétendent que la mer elle-même devint glacée.

1225. — Les Templiers furent autorisés par Garsire de Retz à bâtir une maison sur la chaussée des moulins de Pornic.

1304. — Dans le testament de Jean II, mort cette année, on trouve un nom bien connu à Pornic : A Eon Carou pour son service L.X.S. (1) qui fut à garder « les grands chevaux » (2).

1369. — De cette époque à 1381, le Château de Pornic

(1) 500 francs de notre monnaie.

(2) On appelait « grands chevaux » ceux dont on se servait dans les carrousels.

a pour capitaines Henri Tanguy de Prisay, Robert Richier et Jean Perrion.

1381. — Le 17 Août, Jeanne de Retz, surnommée la folle, donne à Jean IV, duc de Bretagne, les terres et châtellenies de Machecoul, Prigny et Pornic.

1383. — Gui de Laval succéda à Foulques de Laval, son père, dans la seigneurie de Retz. Il rendit de grands services à la France contre les Anglais et les Navarrais. Il fut mis en possession de la baronnie de Retz dans le château de Machecoul, par lettres du duc de Bretagne, Jean IV datées du 26 Février 1383. Ces lettres ordonnent à tous les vassaux et sujets de faire hommage et serment de fidélité. Elles étaient adressées aux habitants des paroisses de Bourgneuf, Princé, Prigny, Pornic, l'Isle de Bouin, St-Etienne de Mermort, la Bénatte et Machecoul.

1422. — Le vin gela dans les celliers, des glaçons pendaient aux voûtes des caves et les puits furent gelés pendant plus de trois semaines. Le froid était tel que personne ne pouvait travailler ; un très grand nombre d'oiseaux périrent ; des bandes de loups couraient les champs et le nombre des morts fut considérable. (d'après Ogée).

1426. — Le dénombrement constate 13 feux et comme exempts du fouage 6 mendiants, 6 femmes veuves, 7 sergents et un manoir noble, probablement la propriété de Jeanne Brochereul que l'on suppose être l'hôtel de Montplaisir, aujourd'hui l'hôpital. Le nombre des estagiers ou contribuables était de 39.

1437. — Jean V acquiert, avec plusieurs autres propriétés de Gilles de Retz, la terre de Pornic moyennant 3 850 livres. Yvon de Kersabiec, capitaine du château, est chargé de la garde de la ville.

1451. — Le prieur de Pornic fait défaut à l'Assemblée des Etats où il avait été député.

1457. — Arthur III crée à Pornic une foire le jour de St-Lienne, en Juin. C'est l'origine de celle du 15 de ce mois ; de plus, il permet la tenue d'un marché pourvu qu'à six lieues aux environs il n'en existe pas.

1459. — Le 7 Juin, René de Machecoul, sire de Retz, reçoit dans son château de Pornic les aveux des vassaux relevant de sa châtellenie.

1469. — Le baron de Retz donne 10 sols de rente aux moines de Buzay à prendre sur les moulins de la ville.

1474. — Le 3 Avril, on signale à Pornic, la présence de dix-huit vaisseaux hollandais.

1487. — Le 2 Juillet, Antoine de Créqui, évêque de Nantes, rend une ordonnance par laquelle chaque nuit, de onze heures à minuit, un veilleur « *Le Réveilleur* » parcourera les rues de la ville en agitant une eschellète et criant : « Dites vos patenostres à Dieu ! c'est pour l'âme des trépassés ! »

1555. — A cette époque remontent les registres de l'Etat Civil conservés dans les archives de Pornic et tenus par le Recteur. Plusieurs de ces registres ont subi l'action du feu. On y trouve divers renseignements curieux, consignés à la fin de chaque année par les Recteurs désireux de perpétuer le souvenir de certains faits.

En 1555, la population était alors de 650 et quelques individus.

1562. — Les calvinistes commencent à ouvrir des prêches publics sous la protection de l'édit de Janvier. Soutenus par les nobles les plus influents de la contrée, les huguenots se trouvent en assez grand nombre à Pornic où ils professent publiquement.

1572. — Après la St-Barthélémy, Louis de Bourbon, gouverneur de Bretagne, écrit à la ville de Nantes pour l'engager à imiter la capitale, mais le Maire et les échevins repoussent cette proposition. L'une des rues de Pornic porte le nom de Tartifume et ce nom, d'après Carou et Cheval, est celui de l'un des échevins de Nantes : Adam de Tartifume (1). Son nom a-t-il été donné par les protestants de Pornic à la rue, ou avait-il une propriété dans ce lieu ?

M. Léon Maître, l'éminent archiviste de Loire-Atlantique, dit que le nom de Tartifume n'est pas une enseigne quelconque ; il se rencontre ordinairement dans les faubourgs des places fortes comme pour rappeler aux pas-

(1) Le nom de Tartifume ne figure pas en 1572 parmi les échevins de Nantes. Aymé Adam, sieur de Tartifume, conseiller, auditeur du roi, ne fut élu échevin qu'en 1573.

sants que ce quartier était le seul où il fut permis de conserver du feu, même après l'heure du couvre-feu : *tard y fume*.

A cette époque les noms de personnages n'étaient pas donnés aux rues. Telles s'appelaient : Rue des Tisserands, Rue du Pot, du Fer d'Argent, de la Licorne, Dos d'Ane, etc

1581. — La baronnie de Retz fut érigée en duché-prairie en faveur d'Albert de Gondy par lettres patentes d'Henri III du mois de Novembre 1581, enregistrées au Parlement le 20 Mars de l'année suivante.

1600. — Un vieux plan de Pornic indique la position de la chapelle de Recouvrance, laquelle était entourée d'un cimetière. Sur ce plan, divisé en 24 sections, sont représentées les maisons principales avec le nom du propriétaire. Bien rares sont les communes de France possédant un plan d'une date aussi ancienne.

1609. — Le duc de Villeroy fait construire la halle ; les foires et marchés s'y tenaient. Sur la toiture s'élevait une tour pyramidale en pierre surmontée d'une croix. Une chambre, nommée le prétoire et élevée d'environ quatre mètres, était le lieu où les seigneurs de Retz rendaient la justice. Les juges siégeaient sur des bancs épais, en bois de chêne. Les officiers de justice étaient : le sénéchal, son lieutenant, le procureur fiscal, les avocats, les notaires et les greffiers.

1658. — L'hiver fut terrible. « Le vin glaçait dans les verres ; les vignes éclataient sous les effets de la gelée. L'an d'après, la neige couvrit la terre durant 60 jours. Les loups firent leur apparition dans les rues de la ville et aux environs grand carnage de moutons ».

1662. — Le roi Louis XIV rend un édit enjoignant aux villes de fonder des hôpitaux pour y recevoir les malades pauvres. Les paroisses de Pornic, Ste-Marie, St-Michel, Le Clion, Cheméré, se réunirent afin de construire un hôpital à frais commun. Ne pouvant réaliser la somme nécessaire, le projet fut abandonné.

1672. — La dîme, principal revenu du clergé n'existant pas à Pornic, la famille Guillet fonde une chapellenie dont les biens sont administrés par des marguilliers à la charge de présenter le titre au Recteur de la paroisse.

1675. — Au sujet des ordonnances rendues sur la

vente du tabac et l'impôt du timbre, une émeute éclata à Pornic et une femme de bourgeoisie, excitant la foule, ayant été arrêtée, l'évêque Gilles le Blanc de la Beaume, en tournée pastorale, fut enfermé dans la chapelle St-Yves près des Halles. Cette femme ayant été relâchée, l'évêque eut la liberté.

1679. — La chapelle St-André est interdite en raison de son mauvais état. Les moines l'avaient abandonnée à un simple prieur. On ne trouve plus de moines antérieurement à 1679. Ils étaient d'ailleurs peu aimés, ainsi qu'à Monnières et Bouée où existaient des succursales.

1680. — Un calvaire fut érigé sur le point central des anciennes fortifications. Le travail se fit à la corvée et le terrain exhaussé d'environ cinq mètres.

1682. — Par suite de la création du marquisat de la Guerche, la Châtellenie de Pornic ne comprend plus les paroisses de Vue et de Rouans.

1685. — L'Edit de Nantes venant d'être révoqué, l'évêque écrit au recteur demandant des renseignements sur les huguenots. En récompense de son zèle, M. Fouon reçoit du pape une cassette renfermant « un morceau du crâne de Ste-Chrédience ». Cette cassette de bois était liée par un cordon de soie couleur rouge et scellée du sceau papal. Une bulle attestait l'authenticité de l'envoi.

1693. — En cette année ont été placés les fonts baptismaux en marbre d'une grande valeur et fort beaux.

1700. — Une nouvelle chapelle est édifiée à Pornic, rue Tartifume, sous l'invocation de Ste-Anne. La bénédiction en est faite par le curé des Moutiers.

Décès du Recteur Georges Gauvain « député du Clergé pour le climat de Retz ». Les obsèques furent présidées par l'évêque de Nantes, Gilles de Beauveau, assisté d'un très nombreux clergé.

Il eut pour successeur le vicaire Poulain qui, avant sa nomination, faisait suivre sa signature des mots : *vicaire perpétuel de Pornic* (Registre paroissial).

1704. — (8 Septembre) : Bénédiction de la chapelle de Recouvrance refaite à neuf « ainsi qu'à une partie du cimetière accoudé au grand ». La cérémonie eut lieu en présence des notables de Pornic et des paroisses voisines. Elle fut présidée par le Recteur Poulain. « J'ai, dit-il, cé-

lébré la Sainte Messe à haute voix en action de grâces de voir le lieu pieux des Marins rétabli en son entier ».

Le premier dimanche de chaque mois avait lieu à Recouvrance une procession fort suivie dite du Rosaire.

1705. — (30 Décembre) : Terrible ouragan appelé vinaire. Dans la forêt de Haute-Perche et les bois entourant la ville, un très grand nombre d'arbres séculaires furent arrachés. 5 barques surprises par la tempête disparurent.

1709. — L'année 1709, dite du grand hiver, fut désastreuse ; le froid ayant commencé à sévir le 6 Janvier, à l'heure des vespres. Les vignes, assez nombreuses dans la contrée, gelèrent jusqu'à la racine, les blés gelèrent aussi, mais les laboureurs qui purent ensemençer à nouveau eurent une récolte.

Les loups de la forêt firent leur apparition dans les rues ; un grand nombre furent tués et exposés sur la place du Marchix.

1710. — (Février) : Le sénéchal fait défendre de s'assembler à la porte des veufs ou veuves qui passent en secondes noces le soir ou la nuit de leurs épousailles ; d'y traîner des chaînes, frapper sur des poêles et chaudrons ; d'y casser des pots et d'y faire des cris de charivaris sous peine de prison. La plupart des gens qui s'assemblent ainsi étaient gens de petite considération, filles demi-vertu ou mauvaise vie excitant fumées puantes faisant toutes choses vilaines et sales, jusque à tant qu'ils aient des mariés tirés certaine somme d'argent à dépenser au cabaret.

1711. — Le 25 Décembre, le Recteur Poulain fait l'ouverture de la cassette renfermant partie du crâne de Ste-Chrédience et expose la relique à la vénération des fidèles. Elle a disparu à l'époque de la Révolution.

1715. — En Janvier, terrible incendie dans le quartier du Bourg aux moines ; 10 maisons sont détruites. Une souscription publique permit de venir en aide aux sinistrés.

1721. — Des lettres patentes de Louis XV (voir pour détails archives de la Mairie), autorisent la création de l'hôpital, tentée en 1662.

Gabriel Paynot, avocat au Parlement, donne ses pro-

priétés du Marais et de Montplaisir (1) avec un capital de 16 000 livres. Louis XV se déclare le protecteur de cet hôpital et ordonne que ses armes soient attachées sur la porte d'entrée. En 1794, la maison renfermait 24 lits et ses revenus étaient de 3.488 livres.

1729. — La chapelle de l'hôpital est bénie par messire Aubin, curé du bourg des Moutiers, délégué de l'évêque de Nantes, Louis de la Vergne.

1732. — D'après le registre paroissial, onze personnes furent inhumées dans l'église. On enterrait aussi dans les chapelles de Recouvrance et de Ste-Anne moyennant « le droit de tombe ».

1736. — Le Recteur Grasset meurt le huit Juillet, à 49 ans ; il fut inhumé dans le cœur de l'église.

1740. — Hiver plus rigoureux qu'en 1709. Durant trois semaines, la neige couvrit la terre, les tempêtes furent très fréquentes ; à la nuit tombante les loups quittaient la forêt de Haute-Perche et pénétraient en ville ; un grand nombre furent tués.

1745. — Le 14 Septembre a été bénie une cloche destinée à la chapelle N.-D. de Recouvrance, du poids de 27 livres nommée *Marie de Recouvrance*, par écuyer Armand Henri Le Meunier des Graviers et demoiselle Catherine-Françoise Boulon de la Brizardière qui signent et autres. Le tout en vertu de la permission accordée le dix de ce mois au sieur Recteur par M. de Beauvoir, vicaire général. L'acte est signé : Charles-François Le Meunier des Graviers, Recteur ; Guihéneuc et Coëslar, vicaires (Registre paroissial).

1747. — (25 Juin) : Monseigneur Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, de Rambouillet, grand veneur de France, lieutenant général des armées de Sa Majesté, gouverneur de la province de Bretagne, amiral de France, vint à Pornic accompagné d'une nombreuse suite. Il monta en ville par Recouvrance, ayant à sa suite 6 chaises, 70 chevaux. Les milices gardes-côtes (2) formaient la haie de-

(1) Au lieu de l'hôpital existait un manoir ayant 4 tourelles appelé Mont-Plaisir.

(2) Les habitants des paroisses riveraines de la mer étaient soumis au guet de la mer, c'est-à-dire à monter la garde sur la côte toutes les fois que cette garde était commandée.

puis la chaussée jusqu'à la maison de la Touche. Le prince vint à l'église avec les gentilhommes de sa suite. Il fut reçu avec le dais par le Recteur qui, après l'avoir complimenté, le conduisit dans le sanctuaire vis-à-vis de l'autel St-Sébastien où le prince et sa suite entendirent la messe. L'amiral fut d'une grande générosité envers l'église. Après avoir inspecté la batterie de la Noé-Veillard et celle de St-Gildas, il partit pour Paimbœuf aux cris de : « Vive le Roy ! » laissant aux paroissiens, dit le Recteur, l'exemple d'une piété peu commune.

En vertu d'un legs de 6 000 francs fait à la communauté des Jésuites par M. Couëffé, ceux-ci doivent organiser une mission tous les cinq ans, mission qui fut réduite par M. de la Baste, vicaire général, à être faite de 10 ans en 10 ans.

1748. — (30 Juin) : Le dimanche 30^e jour de Juin, les R. P. Jésuites ouvrirent la mission. Il y avait 7 prêtres et un frère. L'ouverture eut lieu par une procession autour de la ville « comme à la feste de Dieu ». 4 000 personnes y assistèrent.

Le Saint-Sacrement fut porté par M. Bahon, recteur de Sainte-Marie, le dernier venu des *curés* des environs, à qui cet honneur fut déferé, parce qu'il n'avait encore pas paru à aucune cérémonie publique. Assistaient à la cérémonie : les curés de La Plaine, St-Père-en-Retz, Ste-Opportune, St-Viaud, le vicaire de St-Michel.

L'ancienne croix élevée sur le Calvaire étant pourrie, on la quète par la ville et du provenu on acheta du bois pour en faire une neuve qui fut bénie le jour et feste de Ste-Anne.

Les Jésuites avaient eu l'intention de convoquer les paroisses voisines, l'évêque Christophe Louis de Sauzay s'y opposa « à cause du bruit qui arrive ordinairement dans ces assemblées ».

Tout se passa dans le plus grand calme « au grand étonnement du Recteur de Pornic » qui relativement aux Jésuites déclara : « Je n'ai eu, en mon particulier lieu que de me louer de leurs bonnes manières ; ils ont tout fait de concert avec moy » (Charles Le Meunier des Graviers).

Un nouveau calvaire remplaça celui de 1680 — les masses de terre qui l'entouraient s'étant éboulées — fut

érigé et la croix planté au milieu d'une foule énorme et d'hommes armés.

1750. — Réparations aux moulins à eau et à vent par Julien Quirouard, arenteur.

Le 30 Avril eut lieu la sépulture de Barbe-Beiluaire, âgée de 101 ans moins 12 jours, ayant été baptisée le 12 Mars 1649. Elle était veuve du sieur Pierre Gyraud, capitaine de navire.

Les vignes de la Cure qui portaient les noms de vigne le Chapon à laquelle était annexé un grand étang fort poissonneux donnent 40 barriques de vin soit du roy (muscadet) ou du valet du roi (gros-plant).

Depuis 7 ans les marais salants ont donné une récolte presque nulle.

1751. — Dans la nuit du dimanche 14 Mars au lundi 15, il y eut un ouragan « comme mémoire d'homme on ne se souvient ». Les arbres furent renversés dans les jardins, bois et forêts, les toitures des maisons emportées. La violence de l'ouragan mit la consternation dans tous les esprits « on s'imaginait que la fin du monde commençait à se manifester ».

A l'ouragan s'ajouta un tremblement de terre. Le clocher penchait considérablement du côté de l'Est. Quoiqu'il fit clair de lune on n'osait sortir à cause de la quantité d'ardoises qui voltigeaient ; ceux qui voulurent sortir furent emportés loin par les vents. Les désastres causés s'élevèrent à 15 000 livres (Registre paroissial).

L'année fut extraordinairement pluvieuse et sans été ; l'automne abondant en pluies ; toutes les récoltes perdues. Les vendanges n'eurent pas lieu, faute de maturité. Grande fut la misère dans les campagnes.

Bénédiction de l'emplacement du Calvaire pour être le lieu des sépultures « jusqu'à ce que les corps soient consommés dans l'ancien cimetière ». La cérémonie, présidée par le Recteur, se fit avec le concours d'une foule énorme.

1751. — On a rétabli la halle menaçant ruine de toutes parts. Elle fut entièrement recouverte d'ardoises.

La naissance de Mgr le duc de Bourgogne a occasionné de grandes réjouissances en ville et surtout un grand nombre de mariages.

1752. — M. Bouyer, capitaine de navire, donne 10 000 livres à l'hôpital à condition que six messes de fondation aient lieu aux dates suivantes : 2 Février, 19 Mars, 24 Juin, 29 Juin, 1^{er} Novembre, 25 Décembre.

Des portes neuves sont mises au moulin de la Chaussée. Le fermier paie au propriétaire duc de Retz 700 livres de location.

Le Recteur écrit : « On a eu un arrêt rendu sur les conclusions de M. le procureur général du Parlement de cette province ordonnant à chaque particulier de paver chacun vis-à-vis son logis ».

1753. — Le 3^e jour d'Octobre, la visite a été faite en cette église par Mgr Pierre Mauclerc de la Musanchère, évêque de Nantes, accompagné de MM. les abbés de Regnon et Joly, ses grands vicaires.

1754. — Année très sèche ; les sources tarissent presque partout. Les foins furent rares. Grande quantité de sel ; la charge valait 15 livres.

Inhumation dans la chapelle Ste-Anne, d'Anne Tardif.

A été inhumé en l'église le corps de noble maître Etienne Chevalier, sieur de la Mossardière, avocat en Parlement, procureur fiscal du duché de Rais à Pornid.

1755. — On a six mois de cette année dans une continuelle incertitude de guerre ou de paix. Les Anglais nous ont pris 300 voiles sans déclaration de guerre et 10 000 hommes. De grands préparatifs de guerre ont lieu en France.

1756. — Par suite des ordres données par le lieutenant du duc d'Aiguillon, on construisit le corps de garde de la Noë-Veillard. Avec une poudrière, on y plaça 3 pièces de canon de 12 pour défendre la côte contre les anglais. Plus tard elles furent enlevées et remplacées par une pièce de 18. D'autres corps de garde furent élevés le long de la côte.

Par corvées, réparations des grands chemins des paroisses sous la conduite d'un piqueur et grand voyeur nommés par la province.

1757. — (5 Février) : A été inhumé au cimetière de Recouvrance le corps de vénérable et discret messire René Guinéneuc prêtre de chœur, 78 ans, originaire de Nivillac, diocèse de Nantes.

(28 Mai) : Le gouverneur de la Bretagne, le duc d'Aiguillon, arrive à Pornid accompagné d'ingénieurs. Il se transporta sur la terrasse du château où il passa en revue le bataillon nouveau formé de 10 compagnies de 50 hommes chacune. Ces 500 hommes étaient armés de fusils fournis par le Roy et avaient à leur tête M. de Charette-Briod, lieutenant-colonel, commandant la capitainerie de Pornid.

Le lendemain la mer étant trop grosse et les vents contraires pour aller au Pilier, il partit sur des chevaux fournis par la police, passa par Machecoul, Beauvoir, Noirmoutier, où il reçut asile chez les moines de la Blanche et de là se rendit au Croisic.

1758. — L'hôpital a eu un soleil qui a coûté 190 livres, somme recueillie dans une quête faite par M. Charles Le Meunier des Graviers, recteur de cette ville.

1759. — Le 16 Septembre eut lieu la bénédiction du cimetière de l'hôpital. Pornid possédait alors 2 cimetières : Recouvrance et le Calvaire. *A partir de 1775, les inhumations n'eurent plus lieu au Calvaire.* (Voir le registre paroissial).

1760. — Le 5 Janvier, 3 compagnies des grenadiers postiches du régiment d'Ailly viennent à Pornid avec 3 capitaines. Le capitaine commandant se nommait M. de Barneville. Ces messieurs mangeaient à la Cure à raison de 700 livres par an. Les compagnies allèrent ensuite en Basse-Bretagne : Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Crozon.

1762. — Le duc d'Aiguillon, gouverneur de la Bretagne visite la capitainerie générale et inspecte l'état des armements.

La capitainerie se composait d'un capitaine général, d'un état-major, aide-major et de 10 compagnie de chacune 50 hommes.

L'uniforme était habit gris de fer, parements, revers et collet noirs, veste et culotte ventre de biche, boutons jaunes et bonnet bordé d'or.

Le duc d'Aiguillon envoya chercher le procureur fiscal « pour aller trouver à la batterie et là il luy déclara qu'il fallait faire les chemins d'icy pinboëuf par les habitants des paroisses circonvoisines » et de là s'en alla à pinboëuf le long de la côte.

Un bataillon du régiment d'Eu vient loger à Pornid. Le registre paroissial signale que deux filles de « moyenne vertu » reçurent les verges sur la place du Marchix et qu'un soldat fut passé par les armes.

1763. — Par testament de Mlle Marie Bouhier, la porte de l'église donnant dans la grande rue est refaite ainsi que les marches. Précédemment, existait un perron « qui occasionnait la chute de beaucoup de monde ».

1764. — La cure récolte de 20 à 30 barriques de vin dans la vigne aux Moines, les Grandes Vignes, les Petites Vignes. Cette année, 40 barriques vendues 24 livres.

1766. — L'hiver commence au début de Janvier. La plupart des vignes gelèrent et furent 6 ans avant de donner une récolte satisfaisante.

1767. — Mauvaise récolte de vin ; le tonneau se vend de 2 à 300 livres. Il y eut beaucoup de froment vendu, 23 livres ; le seigle 15 le septier (mesure de Prigny : 1,59 hl.).

On a fait, cette année, plusieurs toises de pavés dans différents endroits de la ville.

Les marins prisonniers et esclaves au Maroc depuis 1764 sont arrivés dans ce pays les 12, 15 18 Août 1767, la paix ayant été faite avec le roy de Maroc.

1768. — Par une année très pluvieuse, « les gerbiers dans les métairies étoient comme des prés par la quantité de grain germé ».

Les grains sont battus sous la halle et se vendent 27 à 28 livres le septier, malgré une qualité laissant fort à désirer ; le seigle, de 18 à 19 et le blé noir 11 ; l'avoine est très chère.

Les vignes étaient en herbe comme les prés ; les eaux de la Loire ont 19 pieds de crue et submergent tous les environs.

Pour cause de désordre, le Sénéchal défend « aux bourgeois » de promener dans les rues de la ville, le matin de la vente de la Gui l'an neuf, le porc offert par eux au Recteur.

1770. — Récolte de grains abondante, mais d'un prix élevé. Le septier valait 36 livres, de sorte que le peuple a souffert. On a emprunté de l'argent au coffre de la paroisse pour faire des distributions aux pauvres, ordonnées par le Parlement.

1771. — Le marquis de Brie-Serrant ayant acquis le

duché de Retz en fit prendre possession par Messire Louis de Rotrou de la Grandière, chevalier de St-Jean de Jérusalem.

1781. — (2 Juillet) : A été bénie solennellement la chapelle de l'hôpital, sous l'invocation de N.-D. de Bon-Secours, par le Recteur de St-Hilaire-de-Chaléons. Assistèrent à la cérémonie : les Recteurs de Cheméré, Chauvé, St-Michel de Chef-Chef, Ste-Marie de Pornic, le vicaire du Clion, Poignaud, procureur fiscal.

1782. — Le carrelage de l'église ayant été refait, on trouva, répandue autour de la tête de Mlle Beaulon des Roussières, inhumé dans ce lieu, une grande quantité de pièces d'or de 24 livres.

La somme servit à acquitter les dépenses faites (2 000 livres) pour la restauration du chœur. Le tabernacle fut doré.

1783. — Le 10 Octobre, eut lieu le baptême de Jan Augustin-Honoré, nègre indien du Bengale, venu des Indes avec son maître (capitaine de navire pour l'Inde) esclave du sieur Honoré Le Ray qui l'amena en France.

L'hiver étant rigoureux, le pain cher, la misère se faisant sentir, le Recteur Galipaud, très populaire, très charitable, employa les ouvriers à l'exécution d'un escalier taillé dans le roc et faisant communiquer la place du Marchix avec le quartier des Sables. Jusqu'alors de petits sentiers dangereux réunissaient la ville haute et la ville basse. Sur un des côtés de l'escalier se trouvait un aqueduc à ciel ouvert portant les eaux de la place dans un profond ravin appelé le *Paradis aux Anes*, car il y croissait beaucoup de chardons.

De ses propres deniers, l'Abbé Galipaud paya les journées. Cet escalier de 67 marches, d'ailleurs reconstruit, porte son nom.

1784. — Le baiser de paix donné par une femme de la bourgeoisie à une fille de « moyenne vertu » décevant vêtue, provoqua scandale. Le Recteur décida qu'un endroit de l'église seraient réservés aux personnes « moyenne vertu ». Celles-ci refusant, le dimanche suivant, d'occuper les places désignées furent expulsées.

1774. — Le 9 Septembre, en l'Eglise de Chauvé, dans l'enfeu de la famille, a été inhumé le corps de vénérable et discret messire Charles-François Le Meunier des Graviers, Recteur de St-Gilles de Pornic, âgé de 76 ans. « Il

étoit très aimé, surtout des pauvres ».

1785. — Bail à ferme de la métairie de l'Angottière, dépendante de la cure de Pornic, concédée pour la somme de 180 livres.

1786. — Le marquis de Brie-Serrant qui avait succédé aux ducs de Villeroy, s'occupait d'un projet dont la réalisation aurait élevé Pornic au rang des principaux ports bretons. Ce projet consistait dans le creusement d'un canal navigable entre Pornic et Nantes par Buzay. On dut y renoncer par suite de difficultés financières. En outre, Nantes refusa son appui.

L'auteur du projet n'était autre que le Recteur Galipaud (1). Dans le registre paroissial 1787 (Archives municipales) on lit : M. le marquis de Brie-Serrant qui se veut donner très mal à propos pour l'inventeur du projet qu'il n'a connu que par ce que je lui en ai dit, a voulu aussi le faire exécuter.

1787. — M. de Vaugiraud, capitaine de vaisseau et Dorothe, ingénieur des ports, viennent à Pornic lever le plan de la rade, du port et du canal de Haute-Perche et faire les études relatives au projet Brie-Serrant.

Les Etats de Bretagne auxquels les études sont soumises (1788) décident qu'il n'y a pas lieu à délibérer.

En 1812, l'ingénieur de Prony démontra l'impossibilité de l'exécution du projet.

1789. — Pornic devient chef-lieu de canton — district de Paimbœuf 23 km — composé du Clion, Sainte-Marie, La Plaine, St-Michel-Chef-Chef. Arthon, dont on avait fait un canton fut réuni plus tard à Pornic.

L'hiver très rigoureux détruisit les nombreux bancs d'huîtres de la côte.

1790. — Agrandissement d'un quart du cimetière de Recouvrance.

Au lieu actuel de l'Ecole maternelle, un cimetière fut établi. Le 16 Février 1790, le vicaire général de Boissieu donne pleins pouvoirs au Recteur pour en faire la bénédiction. Près du lieu se trouvait la chapelle Sainte-Anne

A (1) Bulletin de la Société archéologique de Loire-Inférieure. Année 1913. *Un curé ingénieur* : l'abbé Galipaud, par le baron de Wismes.

édifiée en 1700. En 1795, estimée 480 livres, elle fut vendue comme bien national.

1803. — M. Hyacinthe Tardiveau, ex-curé constitutionnel de St-Similien de Nantes, remplace « le père Mouillard » décédé à 54 ans.

1807. — Napoléon 1^{er}, par décret du 9 mars, alloue à l'hospice, une somme de 20 990 fr. afin de l'indemniser des pertes subies durant la Révolution.

M. Jagorel, vicaire à St-Brevin, prend les fonctions de M. Tardiveau qui meurt dans un âge avancé. Il était né au Petit Fougeray, près Rennes.

1812. — Un convoi de 300 navires marchands était parti de Bordeaux pour Nantes. Poursuivi par une corvette anglaise, en vue de Noirmoutier, le convoi chercha refuge dans le port de Pornic. Sept péniches ennemies essayèrent d'y pénétrer dans le but de brûler les navires, mais elles en furent empêchées par le canon du fort de la Noë-Veillard. Les péniches, dont une fut coulée et d'autres endommagées, rallièrent la corvette qui disparut le lendemain après avoir attaqué les forts de l'Île de Noirmoutier.

1814. — 7 habitants de la ville, conduits par M. Dessalines, vont la nuit au village de Rémartin, en Ste-Marie, et abattent l'arbre de la liberté planté en 1794, en souvenir de la bravoure montrée par les habitants de ce hameau contre les royalistes.

1821. — Sur la réclamation des habitants et pour cause de salubrité, le cimetière de Recouvrance est supprimé.

1824. — M. Lebreton, négociant à Nantes et adjoint au Maire de cette ville, fait l'acquisition du château de Pornic, non mis au rang des biens nationaux par la Convention. Un sieur Chauvet, forgeron, dit « Misère » — il en était la personnification même — y avait élu domicile. Moyennant 200 francs, il consentit à quitter sa demeure.

1825. — La ville achète les Halles à MM. Bocandé et Raingard pour la somme de 1 250 francs.

1829. — La chapelle du château, placée dans l'enceinte, est démolie.

1828. — Le marché qui se tenait tous les dimanches matin dans la cour de l'hôpital, est transféré sur la place du Marchix.

1830. — A la nouvelle de l'abdication de Charles X, les habitants, sous la direction de trois braves qui ont combattu à Marengo, Saragosse, Iéna, se rassemblent sous les Halles, s'organisent en garde nationale et demandent des armes. M. Quirouard, capitaine de port, arbore le drapeau tricolore au-dessus de la porte principale de l'église. Dans un journal nantais de l'époque, on lit : M. Quirouard, capitaine de port, a monté d'un pied solide au bout d'une échelle de 50 pieds. Il a placé le drapeau tricolore qu'il arborait pour la troisième fois.

En dépit de ses 80 ans, si sa main tremblait, c'était d'émotion. Mais comme sa voix vibrait quand il s'écriait : « Vive la liberté ! Honneur aux Parisiens qui l'ont si bien défendue ! ».

1830. — (6 Décembre) : Des gardes nationaux se rendent à Paimbœuf où un repas leur est offert, ainsi qu'aux militaires de la garnison. Parmi les Pornicais était un vieillard qui, en 1793, s'était fait remarquer par sa bravoure : M. Fouquet, surnommé le général La Fayette. Il avait revêtu son vieil habit et ses « vieilles couleurs ». (Un des bienfaiteurs de l'hospice ; il donna son nom à l'escalier).

Le Conseil Municipal décide qu'une mairie sera construite sur la Terrasse avec façade vers le château. Le devis s'élevait à 2 400 francs. Ce projet ne comporta aucune suite.

En 1830 s'ouvrit l'établissement des bains du Château sous la direction du Dr Guilmin.

1831. — Une partie du rocher sur lequel est la Croix des Huguenots, inclinée vers le midi — la signification de cet emblème est ignorée — est détruite. Beaucoup d'ossements humains, parfaitement conservés, sont découverts. Peut-être des huguenots ; peut-être des prisonniers fusillés en 1793 ?

La tradition attribue cette croix à quelques protestants convertis à l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes.

La plage du Château est mise en location par la municipalité et pour la première fois sous le nom de « Sablière du Château ».

1832. — La duchesse de Berry, nièce de Louis XVIII, chercha asile à la maison de campagne de la Gressière, appartenant à Mme Veuve de Charette, parente du général vendéen. Durant son séjour en ce lieu, elle vint à

Pornic et passa deux nuits à l'Hôtel du *Sanglier* près la place de la Grande Aire. Elle reçut plusieurs personnalités royalistes.

Les quatre auberges de la ville : *la belle Pornicoise*, *le Chat qui pêche*, *le Mouton blanc*, *la bonne Galette*, étaient ouvertes à toute heure de nuit ; des scènes scandaleuses s'y produisaient. Elles furent fermées durant un mois.

Demande d'agrandissement de Pornic. Le port dépend de trois communes : Pornic, Le Clion, Ste-Marie.

1833. — La chapelle de Recouvrance qui, depuis la Révolution servait de magasin militaire (artillerie), est mise à la disposition du clergé.

1836. — La commune de Pornic est agrandie aux dépens du Clion et de Ste-Marie de 5 maisons, 4 moulins et 120 hectares, y compris la fontaine de Tourte. A Ste-Marie fut enlevée la portion du territoire s'étendant entre la plage du Château et la Noë-Veillard. Au Clion, la ferme de Gourmalon, ce qui porta la superficie totale de la commune à 150 hectares. (Ordonnance royale du 14 Septembre).

Une ordonnance épiscopale du 17 Janvier 1837 étendit à ce nouveau territoire la juridiction paroissiale de Pornic.

Le Conseil général du département adopte le projet de la route de Pornic à Machecoul passant par Bourgneuf sur un développement de 25 kilomètres. Les travaux furent évalués à 175 000 francs.

Vente par la commune de Ste-Marie d'un terrain appelé *la Croix-Moinard*, terrain devant servir de cimetière. Sa superficie de 971 mètres carrés fut acquise pour 160 fr.

Le 27 Mars, un ouragan terrible sévit sur la ville et les environs.

1837. — Les propriétaires riverains du canal de Haute-Perche, long de 15 km et servant au transport des blés, briques, tuiles, bois provenant des communes du Clion et d'Arthon revendiquent le droit de propriété privée et par suite se réservent la pêche, le canal étant très poissonneux en anguilles, mulots, carpes. Ils déclarent faire le curage à leurs frais, mais il leur est imposé par la loi du 14 Floreal an XI.

Le Conseil municipal demande que le canal soit déclaré *rivière navigable* afin qu'il tombe de plein droit dans le domaine public.

1838. — Ouverture du cimetière actuel au lieu dit

« La Croix-Moinard ». Les ossements de Recouvrance et de Ste-Anne y sont transportés en grande solennité et au milieu d'une foule considérable. L'évêque de Nantes, Mgr Louis d'Andigné, assisté d'un de ses vicaires généraux, présidait la cérémonie.

1839. — Le prix du froment sur le marché de Pornic est fixé en Janvier à 370 francs le tonneau de 15 hl.

1842. — Etablissement de la route départementale de Pornic à Nantes.

1845. — La première pierre de la chapelle de l'hospice fut bénie par Mgr de Hercé, évêque de Nantes, le 18 Avril au cours d'une tournée de confirmation. Cette chapelle fut livrée au culte au mois de mai 1846.

1848. — La proclamation du suffrage universel fut accueillie avec grand enthousiasme. Les demeures se pavoisèrent. Le nombre des électeurs censitaires s'élevait à 125.

M. Thomas, ancien maire, contribua dans une large mesure au progrès agricole du canton.

Environ un quart des terres cantonales se trouvaient incultes ; c'était la lande, la bruyère, de grands espaces couverts de genêts et d'ajoncs. Ces bandes étaient la richesse des pauvres gens qui y faisaient paître leurs troupeaux de moutons noirs, si petits que de loin le voyageur les prenait pour des bandes de corbeaux descendus dans la plaine.

M. Thomas acheta des superficies considérables à 40 fr. l'hectare et les fit défricher. Ces terrains se couvrirent d'abondantes récoltes et leur prix atteignit 7 à 800 francs l'hectare.

Les paysans, gagnés par l'exemple, défrichèrent à leur tour. En 1857, il existait encore dans le canton 442 hectares de landes.

1850. — (Octobre) : La vente du cimetière de Recouvrance ainsi que la chapelle, tombant en ruines, est décidée.

1853. — (5 Février) : Adresse du Conseil municipal à Napoléon III à l'occasion de son mariage :

Sire,

« Oui, la confiance que les Français ont en vous assure les sympathies à la noble épouse que vous avez choisie. Oui, cette fois encore vous avez été inspiré par la Pro-

vidence ».

L'évêque de Nantes décide la création d'un vicariat à Pornic.

1850. — La chapelle de Recouvrance délabrée et servant de magasin d'artillerie depuis 40 ans, fut mise en vente ainsi que le cimetière l'entourant et dont les ossements avaient été transportés à la *Croix-Moinard*.

Lors des travaux de démolition, aucun ouvrier ne voulant toucher à l'autel en granit, l'entrepreneur se chargea de cette besogne. A peine avait-il donné le premier coup de pioche qu'un formidable coup de tonnerre retentit ébranlant les maisons environnantes. Le ciel était serein, aucun nuage à l'horizon, on trouva le fait extraordinaire.

La pierre formant le dessus de l'autel, devant lequel tant de hardis marins (morutiers, maîtres de barque, marinières) se sont agenouillés, forme aujourd'hui la base du balcon de la maison sise sur la Terrasse, près l'ancienne poste ! Où était donc l'austère curé Dubreil ?

(Déclaration de plusieurs personnes âgées et en particulier de M. Pineau, 92 ans et M. Garnier, 83 ans).

Dans la chapelle, lors de l'enlèvement des ossements, une bière ouverte laissa voir le corps d'une jeune femme parfaitement conservé, la chevelure intacte et semblant dormir.

Qu'est devenue la lanterne des morts que l'on admirait dans le cimetière ?

1856. — Les rues reçoivent de nouveaux noms et les habitations des numéros. Ainsi disparaissent des noms rappelant tant de souvenirs.

Traversant la rue des Tisserand (actuellement rue de la Grande Aire) on entendait, jusqu'à la nuit, le bruit monotone des métiers accompagné de chants. Le dimanche matin, les tisserands joyeux, rasés de frais, sortaient de l'atelier ayant à la main droite le mètre et sur l'épaule gauche le rouleau de toile qu'ils allaient livrer à la ferme où, prévenue, la fermière avait préparé un bon repas. Ils rentraient le soir, heureux, ayant en poche le fruit de leur travail.

La rue des Chèvres, jonchée d'ajoncs et de genêts, où chaque soir le petit troupeau rentrant à l'étable, au tintement des clochettes, était suivi de la ménagère pauvrement vêtue, portant sur le dos un fagot de bois sec.

La rue de la Fontaine qui, trois fois par semaine, voyait s'arrêter sur la petite place, face à la Mairie actuelle, la diligence venue de Nantes. Les ménagères ayant cruches aux mains ou plutôt seaux de bois profitaient du moment pour venir au puits s'enquérir des nouvelles de la grande ville, puis ensuite causer des potins de la petite ville.

Dans le chemin des Loups, devenu la rue de Nantes et actuellement rue du Maréchal Foch, lors des hivers rigoureux, les loups de la grande forêt de Haute-Perche, toute proche, s'élançaient en bandes, à la tombée du jour vers la ville où en mugissant ils grattaient les portes des étables, essayant de ravir moutons et chèvres.

Et cette ruelle des Amours, devenue rue de la Potée, bien nommée qui, si elle pouvait parler, a reçu tant de confidences accompagnées de baisers.

1871. — Mme Veuve Bonamy fait donation à la commune d'un monument celtique près le moulin de la Motte composé de 2 grottes ou allées couvertes.

1876. — M. Carou, ancien magistrat, auteur d'une *Histoire de Pornic*, lègue sa bibliothèque à la ville.

1898. — M. Macé Emile, négociant en vins, lègue à la ville de Pornic les terrains et immeubles qui forment actuellement la place Emile Macé et une somme de dix mille francs pour aménager cette place.

1899. — Création de l'Abattoir municipal.

1908. — Approbation d'un projet de passerelle entre le Môle et Gourmalon. Le devis s'élevant à 18 400 francs.

1912. — Le principe de construction d'un Hôtel des Postes est adopté par le Conseil Municipal.

1934. — Etablissement du service d'eau et construction d'une criée au poisson.

Et depuis la guerre, avec la Municipalité Fernand de Mun :

Erection sur la Terrasse d'une statue de Notre-Dame de Recouvrance, Œuvre du sculpteur Amonsigny.

Transfert du Bureau de Poste rue de Lorraine, dans la Villa Herbetie aménagée.

Création du nouveau quartier de la Cité ; Elargissement de la rue du Château ; Agrandissement de la Plage de la Noëveillard ; Création de nouveaux Parkings automobiles ; Redressement du Chenal d'entrée au Port ; Création d'une jetée jusqu'à hauteur de la Malouine ; Agrandissement du Perré de la Plage du Château et création d'une descente pour bateaux de plaisance.

Eglise

L'Eglise de Pornic, considérée comme une fillette de celle de Sainte-Marie (1) fut bâtie par Glévihen, prince de Bégon, seigneur de Pornic, en 978.

Les habitants disposaient des chapelles Saint-André, Recouvrance, Sainte-Anne, mais aux fêtes principales de l'année, ils assistaient aux offices dans l'église de Sainte-Marie.

En 1370, Gilles de Retz reconstruisit l'église et la plaça sous l'invocation de Saint-Gilles (2).

Le nom de Saint-Gilles indique que la première fondation pieuse fut donnée aux Templiers, ordre hospitalier et militaire possédant des résidences dans la plupart des paroisses du pays de Retz. Cet ordre, dit M. Léon Maître, avait été appelé à Pornic pour y assister les voyageurs qui débarquaient dans ce port ou pour les défendre dans certains cas. Le chapelain de Saint-Gilles devait être établi non loin de l'église actuelle pour les besoins de la place forte.

Dans l'église se trouvaient plusieurs fragments de pierres tombales des Templiers, ornées de l'abacus du Temple (croix ancrée) et servant de pavage au sol.

Avant le chapelain de Saint-Gilles, un autre desservant de l'abbaye Saint-Serge d'Angers avait été appelé par le seigneur d'alors qui lui donna comme fief le terrain devenu le *Bourg aux moines*, au nord des fortifications et la chapelle fut érigée dans l'endroit appelé aujourd'hui rue Saint-André. Le nouvel établissement fonctionnait dès 1083. A cette date, sur l'autel de la chapelle, fut déposé l'acte de donation d'un pré situé près de Pornic, legs fait aux moines bénédictins de Redon. La chapelle exista

(1) Sainte-Marie comptait plus de 3 000 habitants à la Révolution.

(2) Ermite qui habita la Provence et donna son nom à la ville et forêt près Marseille. Quelques-uns placent sa vie au VI^e siècle, d'autres au VIII^e. On le représente souvent avec une biche, sur la tête de laquelle repose sa main blessée. La tradition raconte qu'une biche poursuivie par des chasseurs s'étant réfugiée dans sa grotte, une flèche, l'atteignit lui-même et manqua l'animal qui vint se coucher à ses pieds.

jusqu'au XVI^e siècle.

La place du desservant fut prise par un prêtre séculier dont les registres de baptêmes, mariages et sépultures commencent à 1554 (*Archives de la Mairie*).

L'église Saint-Gilles de Pornic devint donc paroissiale et complètement indépendante de la paroisse-mère.

Quand les revenus du prieur de Pornic qui ne dépassaient pas 200 livres devinrent insuffisants (le prieur jouissait de la moitié de la dime des droits de navigation de la Châtellenie et d'un droit de coutume à prélever sur les marchandises amenées par mer) (*Archives départementales H 026 et 211*), il traita avec le prêtre séculier et lui laissa le service des fondations. Celui-ci recueillit aussi les bénéfices attachés à la chapelle Sainte-Anne et Saint-Thomas, fondée contre l'enclos de Montplaisir ou de l'hôpital. Il y demeurait et jouissait des dons d'ailleurs nombreux — beurre, viande, produits de ferme — faits au pied de l'autel et vendus à la sortie de messe par les marguilliers.

Par une coutume bizarre, le prieur donnait à toute femme se rendant à l'église après ses couches un pain et un pot de vin (*Oger, Dictionnaire Historique de Bretagne*).

René Blezeau, prêtre de Pornic, qui payait ce droit par ordre de l'abbé séculier Guillaume Pinceau lui forma action le 22 mai 1608 pour être payé des avances faites à ce sujet.

La ville possédait une autre chapelle dédiée à Notre-Dame de Recouvrance et bâtie près de la Terrasse du château, à l'endroit où se trouve *Le Relais St-Gilles*. Elle avait 13 pieds de longueur et de largeur, « était d'une simplicité telle qu'elle ne pouvait donner lieu à aucune description ». Sa situation, près l'entrée du port, indique qu'elle était fréquentée des marins partant ou revenant de voyage. Ils y venaient en pèlerinage au retour de Terre-Neuve ou d'une traversée mouvementée ; ils y venaient accomplir un vœu et suivant leur expression « brûler un cierge à la bonne Mère ».

Autour de la chapelle se trouvait un cimetière ombreux et moussu (Le cimetière des pauvres), possédant une *lanterne des morts en granit* ; il exista jusqu'en 1790 (1).

(1) En 1740, se trouvait au lieu dit le Calvaire un cimetière beaucoup plus vaste. Les inhumations s'y firent jusqu'en 1775 (*Voir registre paroissial*).

En 1704, N.-D. de Recouvrance était en ruines ; M. Chevalier, procureur fiscal, la rétablit à neuf et fit inscrire sur la façade le millésime 1704.

« Souvenez-vous qui que vous soyez, Recteurs de Pornic, dit le Recteur Poulain dans ses notes, de veiller qu'elle ne tombe de nouveau en décadence. Les peines qu'on s'est données pour en venir à bout n'ont pas été petites.

L'ancienne église, construite en 1370, lambrissée et trop étroite, ne suffisait plus aux besoins de la population. Outre l'autel principal au-dessus duquel se lisait l'inscription : *Prends pitié de toi et compassion car ta vie n'est qu'un trépas*, elle renfermait ceux de St-Yves, St-Sébastien et du Rosaire. Dans le chœur se voyaient les statues de St-Clair et St-Roch.

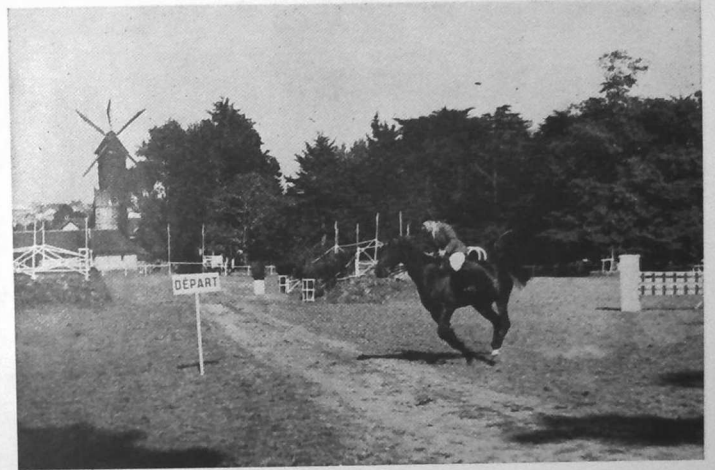
Le carrelage était formé en grande partie de pierres tombales aux inscriptions à demi effacées (1). Sur les vitraux, ainsi qu'au-dessus de la principale porte d'entrée on voyait gravées les armoiries du dernier seigneur de Pornic : le Marquis de Brie-Serrant.

La grande nef n'avait qu'une seule nef latérale et le clocher dont la flèche était longue, effilée, octogone, couverte d'ardoises se trouvait sur l'un des côtés de l'église. Il renfermait deux cloches. « Eglise rustique au clocher élancé » disait Jules Sandeau qui la visita lors de son séjour à Pornic en 1836.

A la porte principale se trouvait un canon ayant servi autrefois à la défense du château et donné par le duc de Villeroi. Deux ormeaux, plus que centenaires, ombrageaient la petite place.

L'église actuelle date de 1865 ; les travaux se terminèrent en 1869 par l'exécution du clocher. Le nouvel édifice est en style roman ; le vaisseau principal accosté de deux basses nef. M. l'abbé Dubreuil était alors le curé de la paroisse. Les bourgeois de la ville, soit en dons, soit en quêtes, lui accordèrent un large concours, ainsi que Mme Bodin des Plantes, châtelaine de la Mossardière qui fit un don de 9 000 francs.

(1) En 1735 : 12 personnes inhumées dans l'église. — 1740 : 15. — 1745 : 10. — 1750 : 8.



Le Concours Hippique et Les Régates



A LA MEMOIRE
DE M. L'ABBÉ FRANÇOIS DUBREUIL
CHANOINE HONORAIRE
NE A PORT-SAINT-PERE EN 1808
MORT EN 1895
CURE DE PORNIC DE 1846 A 1895
SES PAROISSIENS RECONNAISSANTS

La Noë-Veillard

La Noë-Veillard, principale plage, doit sa création au Maire Stanislas Bocandé.

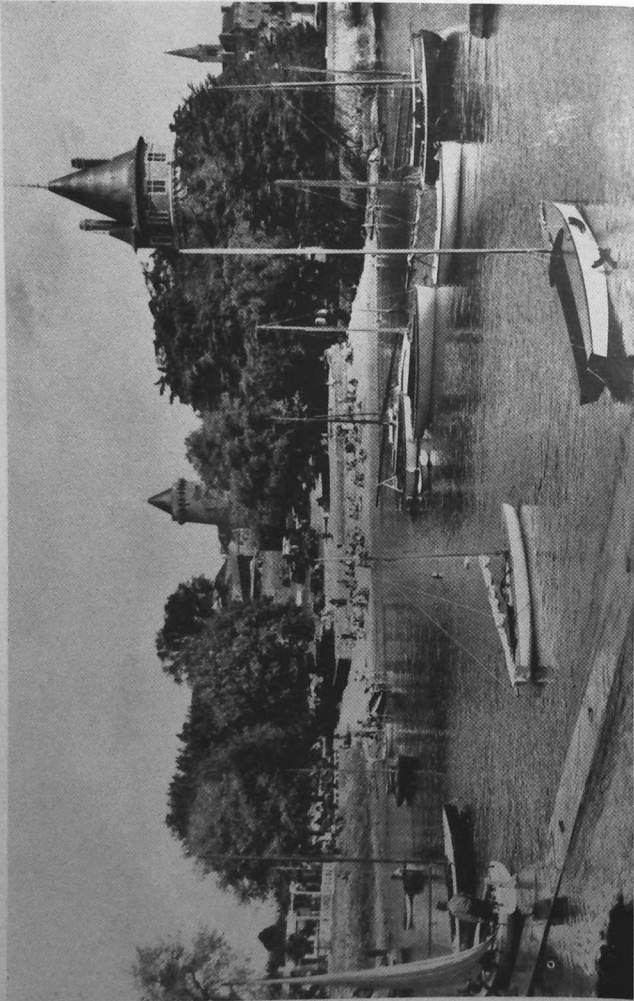
Avant 1854, de la ville à la Noë-Veillard, les terrains rocaillieux formaient landes où se mélaient la bruyère et l'ajonc ; çà et là, quelques bouquets de pins. En bordure de la côte se voyait un sentier battu, chemin de ronde des douaniers ; aucune construction, sauf le phare, édifié en 1845, allumé le 1^{er} Juillet 1846 et moins élevé qu'aujourd'hui. Avant qu'il fût construit, le moulin de la Motte, situé sur une éminence, servait de point de reconnaissance aux navires voguant dans la Baie de Bourgneuf.

Le Dr Bocandé fit enlever des rochers à la mine, construire des cabanes en bois, une maison avec vitrage destinée aux baigneurs et créer un jardin public où dominent les pins et chênes-verts. Le sentier sinueux longeant la côte fut élargi de cinq mètres et près des rochers un parapet fut établi planté d'arroches-haline ou écumes de mer.

Cette promenade, d'où la vue embrasse la Baie de Bourgneuf, les bourgs de La Bernerie, Bouin, l'île de Noirmoutier avec le Bois de la Chaise, l'îlot du Pilier, fait l'admiration des étrangers.

Le premier chalet construit fut le chalet *Herbette* dont le propriétaire, enfant du pays, est une des gloires de la petite cité.

LA PLAGE DU CHATEAU



Gourmalon

Gourmalon (Gurmaëlon-Gurmailhon) jadis ancienne garenne du château, réuni à Pornic en 1836, en est une annexe.

C'était une ferme construite près la mer, près la croix des Marins, sur l'emplacement du chalet *Marguerite* (1). Les terres que labouraient quatre bœufs et qui produisaient le blé, l'avoine, le seigle, la pomme de terre étaient peu fertiles ; sur les fossés, des ajoncs et épines ; çà et là, quelques chênes rabougris ayant grandi dans la peur du vent avec des attitudes de fuite. Un grand nombre de petits moutons noirs paissaient l'herbe courte et salée des landes poussant si maigrement autour des roches. Les lapins pullulaient ; d'où le nom donné à un endroit de la côte : l'Anse aux lapins. A la pointe se voyaient un corps de garde, une croix de granit ayant bravé bien des tempêtes et devant laquelle se signaient les marins.

D'après une légende, un trésor aurait été enfoui en ce lieu par des pirates que poursuivait un navire anglais.

En 1886, le propriétaire, M. Alfred Benoist, décida la vente de la ferme en divers lots, pour construction de chalets (1). Une route la coupant dans toute sa longueur (aujourd'hui le boulevard Thiers) ainsi que d'autres routes transversales devenues rues furent établies ; un chemin en corniche, suivant tous les contours de la pointe, élargi.

A la Source, un Casino, conçu d'après les plans de l'architecte Lenoir s'éleva ; çà et là, des chalets dont le nombre augmenta chaque année ; aujourd'hui, près les uns des autres, ils disparaissent dans les lambertianas, pins, chênes-verts, fusains.

Les moyens de communication rapide avec Pornic, centre de l'alimentation, font défaut. Aussi, en mai 1908, le Conseil municipal vota les fonds nécessaires à l'établissement d'une passerelle entre le Môle et Gourmalon.

(1) Le 6 Juin 1874 un incendie, éclatant durant la nuit, dévora les bâtiments de la ferme.

La Terrasse

La Terrasse était autrefois le lieu du Château où les soldats de la petite garnison faisaient l'exercice, se livraient à la parade. Elle fut abandonnée à la ville en 1825 par M. Lebreton, alors propriétaire du Château.

En 1821, M. Jean Benoist, maire, proposa aux habitants aisés d'y planter chacun un arbre, d'en prendre soin jusqu'à son complet développement. La proposition fut acceptée et la promenade ornée de trois rangs de beaux arbres (ormeaux) dont les branches couvrent aujourd'hui deux larges allées.

M. Bocandé, maire, fit exécuter l'escalier donnant accès à la promenade.

(1) A droite de l'entrée du port, sur le coteau, deux chalets étaient construits : Chalet Crucy (1846) ; villa del Monte (1865).

Le Môle

Le Môle, promenade sise à l'entrée du port et ombragée d'ormeaux, a été formé de pierres et de remblais provenant du délestage des navires fréquentant le port. Ce lieu portait autrefois le nom de *terrain des Sables*, et on y déposait des cendres et du bois.

Au centre, est la statue du contre-amiral Le Ray, due à l'initiative du Docteur Stanislas Bocandé, maire.

Ce monument, autorisé par décret impérial, fut élevé grâce à une souscription patriotique à laquelle ont pris part Paris, Nantes, les Préfectures maritimes, l'armée navale d'Orient, les communes de l'arrondissement de Paimbœuf. Le coût fut de 6 000 francs.

L'inauguration de la statue, œuvre d'Amédée Ménar, eut lieu le 12 Août 1855 (en présence d'une foule innombrable accourue de tous les points du département au bruit des fanfares de la musique militaire de Nantes, des décharges de l'artillerie et des vivats enthousiastes).

Dans le cortège, on remarquait avec le Maire, le Conseil municipal et les fonctionnaires de la ville :

Le général de division Forey, le sous-préfet Chandonné, le député Fleury, le conseiller général Aubinaud, l'adjoint Greslé représentant le Maire de Nantes, le directeur des Douanes Galot, Théodore Le Ray (fils de l'amiral), le lieutenant de gendarmerie à la tête d'une brigade à cheval et de plusieurs brigades à pied, 50 soldats des Douanes sous les ordres d'un capitaine.

Des discours furent prononcés par le Sous-Préfet, le Maire de Pornic et le général Forey (qui eut de chaleureuses paroles au sujet de la guerre d'Orient).

Un grand nombre de dames en crinoline et portant des ombrelles minuscules assistaient à l'inauguration. (Voir la revue de l'époque : l'Illustration).

Le contre-amiral Le Ray

Le contre-amiral Théodore-Constant Le Ray naquit à Brest, le 13 novembre 1795.

Tout jeune, il fut mousse sur un navire faisant partie de la flotte de Boulogne, puis entra au collège de Rennes d'où il sortit aspirant de marine, en 1812.

Reçu enseigne de vaisseau en 1817, il commanda l'*Infa-tigable* de la flotte des Antilles pendant une épidémie de fièvre jaune ayant décimé l'état-major et l'équipage du navire. En 1823, il devient lieutenant de vaisseau.

L'amiral de Rigny, commandant de l'escadre envoyée au secours de la Grèce, choisit Le Ray comme chef d'état-major. La croix de chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis, celle de commandeur de Ste-Anne de Russie, d'officier du Sauveur de Grèce furent la récompense des services rendus.

Nommé capitaine de frégate, Le Ray fut envoyé sur la frégate l'*Ariane* dans la mer du Nord afin de bloquer les ports belges et hollandais durant le siège d'Anvers.

En 1838, il fait partie de l'escadre commandée par l'amiral Baudin et envoyée au Mexique. A l'assaut de la Vera-Cruz, il se fait remarquer.

L'année 1848 vit Le Ray élevé au grade de contre-amiral.

Elu député en 1836, réélu en 1841 et 1842, il cessa de faire partie de la Chambre en 1846. Le 23 Avril 1849, atteint du choléra, il mourut à Paris.

Entre le Môle et le château existait une grève : la Brouine, près de laquelle se construisaient les navires de pêche et de commerce.

En 1819, elle fut vendue moyennant dix francs de rente annuelle.

Population à diverses époques

A l'époque de Louis XIV, Pornic est une ville de 4 à 500 communicants. Dans ce nombre, les enfants au-dessous de 12 ans ne sont pas comptés.

Les noms les plus répandus autrefois sont ceux de Bouyer, Baulon, Bonnamy, Coueffé, Denys, Doucet, Fourneau, Gaultier, Guillet, Moreau, Porcher, Pinceclou, Raimbaud, Tardif, Le Ray.

Les prénoms, ceux de Jean, François, Sébastien, Anne, Marie, Jeanne, Jacqueline. Un grand nombre de jeunes filles portaient ce dernier.

Les familles Baulon, Raimbaud, Simon ont fourni un grand nombre de capitaines au cabotage et au long-cours.

| | | | | | |
|------|-------|------------|------|-------|--------------|
| 1426 | | 198 habit. | 1846 | | 1 505 habit. |
| 1555 | | 650 — | 1857 | | 1 413 — |
| 1779 | | 1 200 — | 1866 | | 1 630 — |
| 1790 | | 952 — | 1881 | | 1 809 — |
| 1793 | | 948 — | 1889 | | 1 919 — |
| 1800 | | 806 — | 1893 | | 1 992 — |
| 1803 | | 700 — | 1905 | | 2 043 — |
| 1821 | | 1 040 — | 1915 | | 2 101 — |
| 1825 | | 966 — | 1924 | | 1 957 — |
| 1831 | | 1 106 — | 1938 | | 2 015 — |
| 1836 | | 1 228 — | 1950 | | 2 283 — |
| 1841 | | 1 315 — | 1959 | | 2 460 — |

Le Port

Le port se trouve entre deux coteaux rocheux. En 1720, celui de Gourmalon était couvert de chênes séculaires et de châtaigniers. D'après les sondages opérés en 1786, le fond est composé de sable vaseux. Beaucoup plus large autrefois, il a été réduit par les ensablements et reçoit seulement quelques grands navires apportant soit du charbon anglais, soit des bois du Nord. De petites embarcations, venant de Noirmoutier, déposent sur les quais des engrais marins, des pierres calcaires, du goémon et prennent en échange du bois de chauffage.

Avant que la vallée de Haute-Perche fut comblée par les vases, les navires remontaient jusqu'au village du Port (11 kilomètres de parcours) près duquel se trouvait le monastère Saint-Gildas de Haute-Perche fondé par les seigneurs de la Rigaudière et du Boisjolly en Chauvé ; ils y chargeaient la chaux, blés et vins du pays, bois provenant de la forêt de Princé.

A l'époque de Louis XIII, beaucoup de navires étrangers fréquentaient le port de Pornic ; ils y vendaient les produits du Nord et du Sud et emportaient en échange du sel, du vin des côtes voisins.

(*Mémoire instructif du ressort du duché de Raiz à Pornicq. — Bibliothèque municipale de Nantes, 483 des manuscrits.*)

Au début du XVIII^e siècle, on y a vu dans une seule marée plus de vingt-cinq navires quitter le port, les uns pour l'Amérique, les autres pour la pêche à Terre-Neuve (de ce nombre il y en avait de plus grands que l'on employait pour lors au commerce).

(*Archives Départementales. — Série S.*)

Une grève, formée de pierres et de sable, se trouvant au milieu du port et gênant la navigation, fut enlevée en 1826.

En 1835, il entra dans le port 1052 navires jaugeant 15 000 tonneaux.

En 1850, le port servait d'attache à 35 lougres et chass-marées de 10 à 40 tonneaux qui fréquentaient les ports du Poitou, de la Saintonge et de la Bretagne. Ils jaugeaient ensemble 458 tonneaux.

(*Dictionnaire de Bretagne par Ogée.*)

Les quais et le Môle ont été construits en 1845 sous l'Administration de M. Quirouard par M. Michel Gautier, entrepreneur.

En 1857, la chaussée dite des Moulins, élargie, fut livrée à la circulation. Le Conseil général vota une subvention de 30.000 francs pour les travaux de l'écluse.

La Malouine

En 1810, M. Edouard Thomas acheta un vaste enclos de terrain, situé à l'entrée du port, et auquel il donna le nom de *Malouine*, parce qu'il était originaire de Saint-Malo. Il y fit construire, sur la partie qui longe le chemin de Sainte-Marie, une modeste maison, qui existe encore.

Quelques années plus tard, il vendit sa propriété de la Malouine à M. Desbrosses-Dessalines, qui y ajouta quelques constructions assez originales, mais qui ne s'harmonisaient guère entre elles. Sa création la plus remarquable fut la plantation d'un bosquet sur un rocher aride, qui manquait tout à la fois d'eau et de terre végétale ; mais, à force de soins et de persévérance, M. Dessalines a réussi à y faire croître de beaux arbres et un grand nombre d'arbustes, qui forment plusieurs allées sombres et étroites, où l'on se promène en été à l'abri des rayons du soleil, et d'où la vue plonge sur la plage, le port, la Terrasse et le château.

M. Dessalines, dont les folles dépenses avaient épuisé les ressources, se vit contraint de vendre sa belle propriété de la Malouine. Il la divisa en deux lots d'inégale grandeur. Le plus petit fut acheté par Mme Veuve Fraud ; le plus grand, par M. Luminais. Celui-ci, qui joignait à beaucoup de goût une fortune considérable, fit construire, sur la partie de son terrain que baigne les eaux de la mer, une élégante maison à l'italienne ; et il convertit le surplus de l'enclos en un vaste jardin, parfaitement dessiné, qu'il a rempli d'une immense quantité de fleurs, d'arbustes et de grands arbres, dont l'ingénieuse distribution forme une foule de massifs et d'allées tortueuses, qui en varient, à chaque pas, les perspectives et les effets ; mais pour protéger toutes ces plantations contre les vents de mer, il lui a fallu les entourer de murs qui ont près de trente pieds d'élévation, ce qui donne extérieurement à

cette délicieuse habitation l'aspect d'une citadelle.

Pour en revenir à M. Dessalines, nous lisons dans l'ouvrage de M. Carou :

« M. Dessalines, issu d'une honorable famille d'Angers présentait un type d'un genre tout différent. Plein d'orgueil et de jactance, crédule comme un enfant et poltron à l'excès, il se croyait, ou du moins voulait qu'on le crût savant comme un membre de l'Institut, et plus brave que Bayard.

« Pour prouver qu'il connaissait à fond l'histoire naturelle, dont il ne possédait pas les notions les plus élémentaires, il avait entrepris de former un musée. Il y avait entassé, pêle-mêle, des animaux, des oiseaux, des poissons, des reptiles, des coquillages, dont il ne connaissait ni les noms, ni les espèces, ni les genres, ni les familles ; mais quand on lui demandait le nom d'un objet quelconque de son informe collection, il avait toujours en réserve une foule de mots techniques, qu'il avait retenus, et il en prenait un au hasard pour l'appliquer à l'objet désigné. Malheureusement, sa mémoire n'était pas toujours heureuse, et il lui arrivait souvent de donner à ce même objet quatre ou cinq noms différents ; ce qui embrouillait singulièrement la synonymie de ses nomenclatures.

« M. Dessalines ne se contenta pas d'avoir réuni, à grands frais, dans son musée, des échantillons des trois règnes de la nature ; il voulut l'enrichir, en outre, d'une galerie de tableaux. Mais comme il ne s'y connaissait pas mieux qu'en histoire naturelle, on lui vendait de vieilles croûtes enfumées pour les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres de l'art. C'était ordinairement chez les marchands de bric-à-brac qu'il faisait son choix ; mais il s'attachait, de préférence, aux portraits des personnages plus ou moins célèbres, parce qu'il s'en servait pour se constituer une généalogie de fantaisie, en les montrant avec orgueil comme des portraits de famille.

« M. Dessalines avait une autre monomanie, presque aussi ruineuse, et tout aussi ridicule. Cet homme, que la vue d'une épée nue aurait fait trembler de tous ses membres, voulait à toute force qu'on le crût brave. A l'entendre, il avait eu de nombreux duels, dans lesquels il avait eu le malheur de tuer la plupart de ses adversaires, et il s'était, en outre, fait remarquer, pendant la guerre civile, par de brillants faits d'armes, qui auraient dû

lui mériter cent fois la croix d'honneur ; et il s'étonnait à bon droit de ne l'avoir pas encore obtenue. Il la désirait avec d'autant plus d'ardeur, qu'elle est le signe, sinon toujours vrai, du moins apparent, de quelque action d'éclat ; et il y voyait, par conséquent, l'équivalent d'un certificat de bravoure. Il l'avait donc souvent, mais toujours inutilement sollicité ; car les nombreux traits de courage qu'il s'attribuait, n'avaient eu d'autres témoins que lui-même, et l'on refusait de le croire sur parole. Mais il ne se rebutait point ; et il renouvela encore sa demande à l'occasion d'un combat dont je parlerai bientôt, et dans lequel il n'avait brillé que par son absence. Muni d'un certificat que des amis, plus complaisants que scrupuleux, lui avaient délivré, et dans lequel ils attestaient que c'était à l'habileté de ses mesures et à sa rare intrépidité que le port et la ville de Pornic devaient d'avoir été préservés d'une destruction complète, il eut l'impudence d'adresser cette pièce au ministre de la guerre, et de lui demander la croix d'honneur, comme une juste récompense de son héroïsme et de la grandeur du service qu'il avait rendu. Mais le ministre, sans tenir compte des honorables signatures dont la pièce était revêtue, eut l'impolitesse de consulter les autorités locales ; et quand il apprit que notre héros s'était tenu prudemment caché pendant le combat, il ne put se décider à placer la croix des braves sur la poitrine d'un homme qui savait si bien ménager sa précieuse existence.

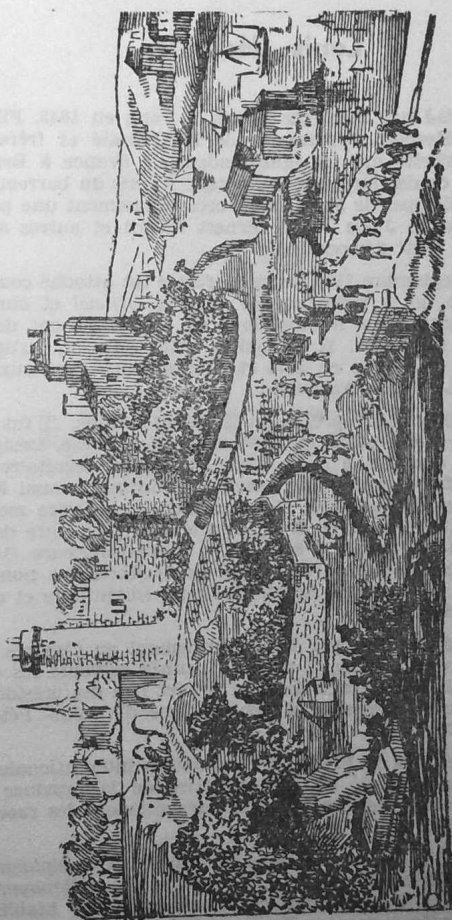
« M. Dessalines ne se tint pas pour battu. Forcé de renoncer à la décoration française, il se retourna vers les ordres étrangers. Il y avait justement alors à Paris un prétendu grand seigneur qui, moyennant finances, s'engageait à faire nommer chevaliers de l'ordre de Jérusalem, ceux qui avaient recours à sa haute et puissante protection. On pense bien que M. Dessalines ne négligea pas cette heureuse occasion d'entrer dans un ordre aussi illustre. Il adressa au grand personnage une longue supplique, dans laquelle il faisait valoir tous ses titres à l'honneur qu'il ambitionnait. Ses droits parurent incontestables ; mais son puissant protecteur ne s'engageait à les appuyer de son crédit, qu'à condition qu'il serait versé préalablement entre ses mains la somme de mille francs, pour l'indemniser de ses soins et de ses démarches.

C'était un marché d'or, auquel M. Dessalines s'empressa de souscrire. Il envoya la somme qu'on lui demandait, et

il reçut, en échange, un superbe diplôme en parchemin, revêtu de la signature et du sceau du grand maître de l'ordre, et auquel était annexée une croix magnifique en faux diamans.

« Le grand personnage, alléché par ce facile succès, ne voulut pas rester en si beau chemin : il proposa à M. Dessalines de l'associer à je ne sais plus quel autre ordre étranger, dont faisaient partie les plus grands princes de l'Europe. On ne pouvait pas refuser une offre aussi honorable ; mais il fallait encore payer le prix de ce nouveau service, et, quoiqu'il fût plus élevé, dit-on, que la première fois, M. Dessalines l'accepta sans marchander : car pouvait-il payer trop cher l'honneur d'appartenir à un ordre que se disputaient les plus grands princes de l'Europe ? Il s'empressa donc d'envoyer encore la somme demandée, et, de son côté, son puissant protecteur lui expédia, sans retard, un nouveau diplôme, avec une croix plus brillante encore que la première.

« On ne sait où se serait arrêté ce jeu, auquel le grand personnage paraissait prendre beaucoup de goût, et qui aurait fini par chamarrer M. Dessalines de plus de croix que n'en ont jamais porté les guerriers les plus illustres, si une ordonnance de Charles X n'était enfin venue y mettre un terme. Cette ordonnance défendait, sous peine d'amende et de prison, de porter aucune décoration étrangère, sans une autorisation formelle du Gouvernement. Or, c'était précisément la seule formalité qu'eût oublié de remplir le tout-puissant protecteur. L'infortuné M. Dessalines se vit donc forcé, à sa grande confusion, d'arracher de son habit d'uniforme, les deux croix qui y brillaient avec tant d'éclat, et qu'il avait si grassement payées. Mais, pour s'en consoler, il se fit peindre avec ce bel habit, orné de ses deux croix ; et comme ce cas n'était pas prévu par l'ordonnance, on laissa le portrait jouir d'un privilège que l'on refusait à l'original.



La Sabitière et la Plage du Château vers 1840

Louis Herbette

François-Louis Herbette naquit à Paris en 1843. Fils de Charles Herbette, professeur de l'Université et frère de Jules Herbette qui fut ambassadeur de France à Berlin, il fit ses études au lycée Condorcet. Inscrit au barreau de la Cour d'appel de Paris, il s'y créa rapidement une place aux côtés de Jules Favre, Ernest Picard et autres sommités du parti démocratique.

Au 4 Septembre 1870, Louis Herbette fut attaché comme secrétaire de la rédaction du *Journal Officiel* et chargé des rapports avec les membres du Gouvernement de la Défense Nationale. Il ne quitta cette fonction qu'après la chute de Thiers en 1874 et collabora aux journaux *Le Temps*, *L'opinion Nationale*.

Nommé en 1877 préfet du Tarn-et-Garonne, il fut révoqué la même année par le cabinet de Broglie. Désigné, après la dissolution de la Chambre comme secrétaire du *Comité des Gauches du Sénat*, il contribuait aussi à la lutte engagée contre le Gouvernement de l'Ordre moral. A la chute de celui-ci, il fut appelé à la préfecture de la Somme (1878), puis à celle de la Loire-Inférieure (1879-1882). Cette dernière année, Louis Herbette fut nommé directeur général de l'Administration pénitentiaire et conseiller d'Etat.

Délégué en 1885, par le Gouvernement au Congrès pénitentiaire de Rome, il prépara l'année suivante les travaux de la Conférence de Bern et fut l'un des présidents du Congrès international pénitentiaire de Saint-Petersbourg (1890).

Il représenta la France à l'Exposition internationale de Saint-Louis (1904), au tri-centenaire de la province de Québec et au premier Congrès international des races à Londres (1911).

On lui doit les publications suivantes : *Nos Diplomates et notre Diplomatie* (1874) ; *Bonapartisme et Bonapartistes* (1875) ; *Organisation des Services et des Etablissements pénitentiaires en France* (1885) ; *Observations sur l'exécution de la peine des travaux forcés* (1888) ; *Paris en 1870-71. Les vingt-cinq ans de la République*.

DEUXIEME PARTIE

LE CHATEAU



Le Château de Pornic

Pornic est une ville très ancienne fondée par Budik, neveu de Gradlon, roi de l'Armorique.

Le fils de ce dernier fit construire un Château pour protéger la ville et défendre l'entrée du Port.

La Ville et le Château furent détruits par les Normands en 843, le Château fut reconstruit par Alain en 938. Sa superficie était de 62 ares 27 centiares.

Les familles Harcoët, Laval, Garsin, Chabot, Chavigny, Gondy de Villeroy et Brie-Serrant se succédèrent au Château de Pornic.

La croix, dite des Huguenots, qui se trouve au pied de la grosse tour du Château, fut plantée le 26 Août 1686, pour célébrer le retour des Calvinistes de Pornic à la religion catholique. Ce fut M. Fouon, curé de Pornic, qui opéra leur conversion.

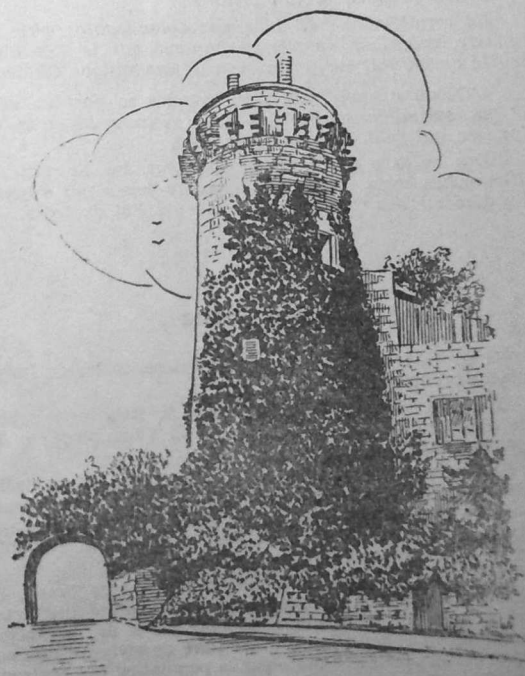
Après la mort du Marquis de Brie-Serrant, baron de Retz, le Château fut abandonné pendant 32 ans et nous lisons dans la "Notice de Pornic" de Mlle R. C. Legorgus :

Un forgeron nommé Chauvet et surnommé Misère l'occupait et lorsque M. Lebreton en fit l'acquisition en 1824, il eut à lutter contre l'entêtement du Père Misère qui lui répondit que le Château était sa propriété puisque possession vaut titre. M. Lebreton lui versa 200 francs pour le faire déménager, au figuré puisque le pauvre Misère ne possédait qu'une enclume et un marteau. Il fut enchanté de toucher 200 francs et M. Lebreton eut un Château à très bon compte. Il avait acheté pour 1200 francs une créance de 50 000 francs à MM. Laffite et Périer, banquiers et créanciers du dernier propriétaire mort insolvable.

M. Lebreton abandonna à la ville la promenade de la Terrasse et les Halles qui faisaient partie de la créance qu'il avait achetée.

Après sa mort, son beau-frère, M. Joubert, fabricant de toiles à Angers, en fit l'acquisition au mois d'Octobre 1886 et vint tous les ans y passer l'été avec sa famille.

La partie du Château faisant face à la mer fut alors reconstruite sous la direction du célèbre architecte Viollet-Leduc et lorsque, les nuits d'été, le Château est illuminé,



Une des tours du Château

c'est un véritable enchantement, comme l'affirme le Syndicat d'Initiative dans sa plaquette :

LES ILLUMINATIONS DU CHATEAU

Si Barbe-Bleue m'était conté...

Ce serait cette fois dans une éblouissante féerie de lumière, créée sur un site enchanteur que la Fée Electricité aurait fait surgir du vieux et magnifique Château.

L'Océan a voulu, lui aussi prendre sa part du rêve et un splendide miroir des eaux renvoie les jeux de lumière qui jaillissent de toute part.

Des milliers de Touristes viennent, les Samedis et Dimanches soirs, admirer ce nouveau joyau qui s'ajoute au diadème des Châteaux illuminés du Val de Loire.

Barbe-Bleue

Né en 1404, au Château de Champtocé, Gilles de Laval devint orphelin à l'âge de 11 ans.

Son père, Guy II de Laval, Baron de Retz, petit-neveu de Bertrand du Guesclin, mourut à Champtocé le 31 Octobre 1415.

Chasseur d'une rare audace, il avait payé de sa vie la témérité d'attendre de pied ferme un sanglier qu'il pensait tuer au couteau. La lame ayant glissée sur le dur pelage de la bête, Guy de Laval avait été éventré par le double boutoir de l'animal.

Confié à son Grand-Père maternel, Jean de Craon, le jeune Gilles de Retz, intelligent, eut le culte des Arts, des Sciences et des Lettres. Il apprend à lire et parler couramment le latin mais, laissé libre de vivre à sa guise, il est craint comme la peste par la population des environs de Champtocé.

Marié à 16 ans, le 30 Novembre 1420, avec Catherine de Thouars, sa cousine, il devient, de ce fait immensément riche.

Sur les conseils de Georges de La Trémoille, Charles VII appelle Gilles de Retz à Chinon. Celui-ci s'y rend en grand appareil accompagné de 200 chevaliers et de leurs équi-





LA COTE VERS SAINTE-MARIE

pages. Cette troupe, mise à la disposition de Jeanne d'Arc va faire merveilles.

C'est avec enthousiasme que Gilles se range sous la bannière de cette vierge de dix-huit ans. Sa fortune lui permet de suppléer au dénuement de Charles VII, surnommé *Le Roi de Bourges* et quand, le 17 Juillet 1429, celui-ci est sacré Roi de France dans la Cathédrale de Reims, aux côtés de Jeanne d'Arc, un homme de 25 ans occupe la place d'honneur : Gilles de Retz, Maréchal de France, compagnon d'armes de la Pucelle.

C'est lui qui l'a conduite lors de cette fulgurante campagne au cours de laquelle Orléans, Jargeau, Beaugency, Troyes, Châlons ont été délivrées. C'est lui qui l'a soutenue quand, à la bataille des Tournelles, Jeanne a été blessée par une flèche d'arbalète. C'est avec lui qu'elle a obtenue une foudroyante victoire à Patay.

Après l'heure du combat est venue l'heure du triomphe. Demain, Gilles de Retz sera nommé Maréchal de France.

A 26 ans, quand il regagne son Château de Tiffauges, après le sacre de Reims et la marche triomphale sur Beauvais, il est Maréchal de France, couvert d'honneurs et de récompenses et célèbre dans tout le royaume.

Assagi par l'influence de Jeanne d'Arc il est devenu normal et Catherine de Thouars lui donne une fille en 1429 qui fut baptisée Marie et qui, plus tard, épousa Prigent de Coëtivy, Amiral de France.

Mais bientôt ses anciens camarades de débauche le harponnent et la mort de son Grand-Père, en 1432, le libère de toute tutelle. Désormais seul maître de son destin, il voulut vivre sa vie.

Ses revenus, qui représenteraient à l'époque actuelle (1959) plus de 200 millions de francs, vont lui faire perdre la tête ! Le luxe de ses châteaux et de l'Hôtel de Suze, à Nantes, dépasse l'imagination. Le théâtre l'attire et, au cours d'un séjour à Orléans de 1434 à 1436, il fit jouer *Le Mystère du Siège d'Orléans* et y engloutit des sommes folles. Le spectacle était gratuit et de copieux festins étaient servis à tous les spectateurs.

Mais à ce régime, quand Gilles de Retz a gaspillé toutes ses richesses, il vend ses meubles et ses terres et enfin, a recours à la Magie et à l'Alchimie, espérant faire de l'or et de l'argent à volonté !!!

Cette folie le conduit à des crimes pour lesquels il fut

condamné le 25 Octobre 1440, à être brûlé vif à Nantes.

Son exécution fut un événement public, les pères et mères jeunèrent trois jours pour lui obtenir *la miséricorde divine* et fouettèrent leurs enfants en souvenir de cette grande expiation ; tous les ordres religieux de Nantes accompagnèrent processionnellement le criminel à la Prée de La Madeleine. Là, il fut attaché à un poteau, étranglé et livré aux flammes. Mais on ne laissa pas consumer son corps. Le duc Jean V ayant permis qu'on l'inhuma en *Terre Sainte*, quatre demoiselles vinrent ôter son cadavre du bûcher, l'ensevelirent de leurs mains et le firent porter aux Carmes ou, après des obsèques magnifiques, il fut solennellement inhumé (*Pitre Chevalier*).

La réhabilitation de Barbe-Bleue

Mais de nombreux historiens mettent en doute sa culpabilité.

Bien des choses leur paraissent troublantes dans ce procès : l'énergie farouche que l'évêque de Nantes déploie à poursuivre Gilles. Or, Jean de Malestroit était précisément celui à qui Gilles avait dû, pour des sommes dérisoires, et par ventes à réméré, céder partie de ses domaines. Ventes à réméré faites également avec le duc Jean V. Et l'un des éléments les plus troublants du procès est l'évidence de la conspiration que le duc avait montée contre le maréchal. Or, l'évêque et le duc sont proches parents et l'un est le chancelier et le principal conseiller de l'autre ; et l'abbé Brossard ne peut pas nier que sa haute situation et sa parenté lui donnaient le pouvoir d'agir avec efficacité sur l'esprit de Jean V.

Ils sont encore plus inquiets de la sincérité du procès. Certes, tous les historiens *accusateurs* ont tenu à démontrer que les pièces des deux — ecclésiastique et civile — étaient *aussi pures qu'authentiques*. Et pourtant, l'un deux n'est-il pas forcé de reconnaître : *aucun document particulier ne nous assure de l'authenticité de ces documents*, en ajoutant aussitôt : *véracité dont il est pourtant impossible de douter un seul instant !* Or, on doute fort de l'authenticité de certains témoignages et on s'étonne que les *accusateurs* n'aient pu parvenir à se mettre d'accord sur le nombre des victimes qu'ils imputaient à l'ancien compagnon de Jeanne d'Arc.

D'après les pièces du procès, Gilles de Retz était un monstre, ayant piétiné les lois de la morale et de l'église d'une façon atroce.

Cependant, condamné à être brûlé vif, on l'empêche de rôtir complètement.

« D'un coup de genou le bourreau renverse l'escabeau. Gilles de Laval, baron de Rays, maréchal de France, jéal suyvant de Jehanne la Pucelle, s'effondre la hart au cou. Deux ou trois fois le corps se balance avant de s'immobiliser au-dessus des flammes qui déjà crépitent, hautes et drues, dans une lourde fumée. A demi consumée, la corde lâche et le corps, lourdement, tombe au bûcher. Mais avant qu'il ait le temps de brûler, six damoiselles du « lignage de Gilles » et « de grand estat, vêtues de robes blanches, un voile sur leur visage », précédées par quatre carmes porteurs d'une châsse se précipitent vers le bûcher pour en retirer le corps du supplicé qui, après que les mains et la face déjà noircies en ont été lavées, est placé dans la châsse.

Puis, en procession derrière les religieux, balançant le jardeau précieux, elles vont, quittant la plaine de Biesse, conduire selon qu'il en a exprimé le désir, jusqu'à l'église des Carmes de Nantes pour son repos éternel, le très noble et puissant seigneur Gilles de Rays, mort en la trente-sixième année de son âge ».

Tous les pères et mères de la région jeunèrent pendant quatre jours et tous les enfants reçurent la jessée pour sauver son âme.

Cela fait tout de même rêver !!!

Moins d'un an après l'exécution de Gilles de Rays, sa veuve, Catherine de Thouars, retirée à Pouzauges, se remaria avec Jean II de Vendôme, vidame de Chartres.

Enfin, il est un point singulier : à en croire les historiens *accusateurs*, la famille de Rais accablée par les preuves de la culpabilité, n'aurait pas osé sauver le misérable. Or, une des clauses du contrat de mariage de Marie de Rais — la fille de Gilles — avec Prigent de Coëtiwy, amiral de France, chambellan de Charles VII et Gouverneur de La Rochelle, fut que le fiancé prendrait *le nom, les armes et le cri de Rais*, que le souvenir du maréchal, seize ans après son exécution, n'était pas si infamant pour l'aristocratie de l'époque.

Et, Charles VII n'adressait-il pas deux lettres patentes au duc de Bretagne et au Parlement de Touraine pour

réhabiliter la mémoire de son ancien Maréchal ? Prigent de Cœtiwy ne citait-il pas Jean V et ses officiers à comparaître devant le roi de France pour répondre *des actes d'injustice et violation des droits* commis au cours du procès ?...

Innocent ?... coupable ?... Ceux qui ont douté des crimes, comme ceux qui n'ont pas voulu d'une réhabilitation peuvent nous apporter leurs arguments, ils seront les bienvenus

Droits de la Seigneurie de Pornic d'après le dernier aveu rendu par le Sire de Retz

Le duc de Retz possède les anciens château et forteresse, châtellenie, ville et halles de Pornic, fiefs, rentes haute, moyenne et basse justice dont la juridiction s'étend aux dites ville et paroisses de Pornic, Sainte-Marie, La Plaine, Saint-Michel, Saint-Brevin, Corsept, Saint-Viaud, Chauvé, Vue, Rouans, Cheméré, Arthon, Le Clion (13).

Ce château est composé d'anciennes tours ceinturées de murailles, pont-levis, terrasse, maisons et douves, avec une grande place au devant sur laquelle il y a une grange bâtie et édifiée, un jardin enfermé de murailles (le jardin de Retz actuel) joignant ladite place vers soleil couchant, contenant dix journaux de terre ou environ, renfermé en partie de murailles, quelques portions de ladite pièce appelée parc plantés en vigne blanche et le reste en labour.

Le havre de la ville étant au-dessous et au pied du château et un étang et pêcherie prohibitive à icelui ; au bout du dit havre vers le soleil levant avec une grande chaussée entre deux sur laquelle il y a quatre moulins à eau, édifiés avec leurs moulins à eau en ardoises est un étang ; l'un iceux séparé des autres moulins appelé le moulin de la Muce, lesquels moulins ont droit de distroit sur les hommes estagiers (manants, habitants) et sujets au duché dans la banlieue, lesquels sont tenus d'y conduire leurs blés et grains à moudre et de donner la 16^e partie pour le droit de mout (mouture).

Les moulins avec leur barrage fermant le fond du port, l'étang remplissant le terrain occupé par la gare, ont dis-

paru pour faire place en 1856 à une route départementale et écluse à doubles portes.

Le seigneur a droit de foires et marchés d'après lequel il peut prendre les marchandises qui s'y vendent au plus bas prix qu'elles sont vendues, plus le minage (droit de donner la mesure) du grain au 48^e.

Le droit de coutume ou trépas qui se paie 20 deniers par cheval, 10 par bœuf ou vache et 5 par chaque autre animal ; 5 deniers par marchand vendant à l'aune dans lesdites foires et marchés et 5 sols par chaque étal à la halle.

Celui d'étanche à vin, un mois durant chaque année et dans le mois convenant au seigneur qui perçoit aussi le droit de billot (la licence d'aujourd'hui), fait marquer les vins par ses officiers et confisque celui vendu sans permission.

Il y a trois fours à bancs dans la ville sur lesquels le duc perçoit le droit appelé quart fraïn ou un sol par boisseau de pâte cuite.

Le droit de donner brieux de sauveté à tous les vaisseaux venant des pays étrangers à la province rapporte 10 sols par navire au-dessus de 20 tonneaux, 5 par navire de 10 à 20 et 3 sols 4 deniers par ceux au-dessous de 10 tonneaux ; faute de paiement, le navire et la cargaison sont confisqués. Chaque vaisseau chargé de vin paie en outre deux pots de ce liquide.

Le droit de lods et vente sur les navires vendus à Pornic est de 4 deniers pour le premier bordage et de 3 pour chacun des autres.

Le duc a le droit de bris et naufrage sur tout le territoire du duché ; celui de prendre sur les pêcheurs qui amènent de la morue dans le port (1) un morceau de ce poisson jusqu'au bout et échoite de l'oreille et un pouce au-dessous et du demeurant, la longueur d'un empan (2) et d'un empan au-dessous du varen du nombril ; il

(1) A la fin du moyen âge, on pêchait la morue en abondance sur les côtes bretonnes, Penmarch (Finistère) qui était l'égale de Nantes armait 700 navires.

(2) L'empan, environ deux décimètres, était l'espace compris entre le sommet du pouce et l'extrémité du petit doigt, la main étant ouverte.

prend aussi le premier, c'est à dire le plus bel esturgeon de chaque pêche.

Il exerce également le droit de cornage et de prise sur les moutons, oisons poulets, etc...

Il a tous les droits et prééminences d'un seigneur haut justicier, création d'offices, etc...

Il possède celui d'enfeu dans le chœur de l'église et de mettre tant au-dedans qu'au dehors listres et armoiries ; le Recteur lui doit des prières nominales au prosne des grandes messes.

Le seigneur s'assied dans le chœur sur un banc fermé et à queue, à droit à l'aspersion de l'eau bénite dans son banc, marche le premier aux processions, reçoit la présentation du pain béni avant tous les autres, exige l'ensemenement et le baiser de paix (1).

Le seigneur de la Pinsonnière doit au duc 45 sols de rente qu'il est tenu de lui apporter à la fête de Noël entre la messe de minuit et celle du point du jour, sur le pont du château de Pornic et ce à cause des terres nobles de la Voirie, de la Guerche et Bougon.

Claude de la Touche, sieur de la Musse (Muce) devait également une rente de 28 sols, payable dans les mêmes conditions.

Les vassaux de Chauvé étaient obligés d'apporter tous les ans, le jour de Noël, au seigneur de Pornic, dans une charrette attelée de deux bœufs, une bécasse et une flûte à cinq trous, sans compter celui par où l'on siffle. (L'aveu existait dans l'étude de M^e Carou, notaire à Pornic).

Comme charges, le seigneur avait à payer les officiers qui rendaient la justice, l'entretien des chemins, des ponts, la réparation aux prisons, auditaires, halles, fours et moulins.

Armes du Seigneur

Les ducs de Retz, à l'époque où la patrie bretonne était libre, avaient le droit de placer leur écusson d'or à la croix de sable au 4^e rang parmi les armes des neuf anciens barons de Bretagne.

(1) Le baiser de paix se donnait dans l'église primitive, à la fin de la messe, d'homme à homme, de femme à femme, et sur la joue gauche. Il était le symbole de l'union des cœurs.

Tableau des Terres Nobles relevant de la Châtellenie de Pornic

SAINTE-MARIE. — Le Porteau, le Bois-Macé, la Tocnay, l'Angle, la Rebertière, la Clartais, la Roulière, le Boismen.

LA PLAINE. — Le Bois-Roux, Vigneux, le Cens, la Faudoire, la Saulzaie, la Noë.

ARTHON. — La Sicaudais, la Buinière, la Praudière.

CORSEPT. — Le Plessis, la Guesne.

SAINT-VIAUD. — Les Bretesches, le Plessis-Grimaud, le Plessis-Marie, le Plessis-Mareil, l'Epinay, la Locherie, la Musse.

SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF. — Tharon, le Cens, le Bois-Macé.

CHEMERE. — Beauchesne.

CHAUVE. — Le Boisjolly, la Rigaudière, le Retor.

Les seigneurs de Retz qui ont successivement possédé la baronnie, puis le duché de Retz et la châtellenie de Pornic qui en dépendait sont :

La première famille des sires de Retz et de Machecoul aux XI et XII^e siècles.

Les Chabot XIII et XIV^e siècles.

Brie-Serrant au XVIII^e siècle.

Les Seigneurs de Pornic

978 — Glévihen.

986 — Gestin de Rais.

1008 — Harscoët de Rais fils.

1050 — Glavihan, prince de Bégon.

1083 — Gestin de Rais.

Les Laval-Montmorency XV^e siècle.

Prigent de Coëtiwy XV^e siècle.

Les Chauvigny, Tournemine, Sauvage et d'Annebaud, au XVI^e siècle.

Les de Gondy aux XVI et XVII^e siècles.

- 1093 — Garsin de Rais.
 1101 — Raoul de Machecoul.
 1105 — Harscoët.
 1112 — Bernard.
 1153 — Harscoët.
 1161 — Garsin.
 1220 — Harscoët son fils.
 1225 — Garsin son fils.
 1230 — Aimeri de Thouars.
 1237 — Raoul, fils de Garsin.
 1248 — Eutachie, sa fille, épouse Girard Chabot.
 1265 — Girard Chabot II son fils.
 1298 — Girard Chabot III.
 1336 — Girard Chabot IV petit-fils de Girard II et neveu
 du précédent.
 1344 — Girard Chabot, fils posthume.
 1371 — Jeanne Chabot, sœur de Girard III, épouse Jean
 de Machecoul de la Musse.
 Leur fille épouse un Craon.
 Jean de Craon, leur fils.
 1407 — Marie, sa fille, épouse Guy de Laval.
 1415 — Gilles de Laval, dit *Barbe-Bleue*.
 1440 — Marie de Raye épouse Prigent de Coëtvy.
 1459 — René de Machcoul.
 1474 — Jeanne de Retz, comtesse de Chavigny.
 1507. — André de Chavigny, son fils.
 1550 — Jean d'Annebaud épouse Catherine de Retz.
 1581 — Albert de Gondy épouse Catherine de Retz.
 1591 — Charles de Gondy, duc de Retz.
 François-Louis de Neuville, duc de Villeroy et de
 Retz.
 1771 — Marquis de Brie-Serrant, baron de Retz.

TROISIEME PARTIE

LA RÉVOLUTION



Pornic à la Révolution

Lors de la convocation royale des Etats généraux, 16 Mars 1789, Pornic, comme toute paroisse, aspirait à des réformes, désirait la suppression d'abus criants.

Dans leurs cahiers des doléances, les habitants expriment le vœu que les députés élus par leurs délégués soient capables de soutenir les droits de la province bretonne et du Tiers-état. Ils réclament le vote par tête et la représentation du tiers en nombre égal à celui des autres députés ; la réduction des biens d'église en employant un tiers à la création d'une caisse d'assistance.

Ils demandent l'admission de tous les Français aux emplois, le respect des propriétés « la propriété étant inviolable si ce n'est dans le cas de nécessité publique et reconnue », la justice simple et peu coûteuse, la répartition égale de l'impôt, la suppression des droits féodaux et celle de la levée des matelots garde-côtes et de canoniers de la marine, levée qui dépeuple les campagnes, à laquelle sont soumises les paroisses côtières du pays de Retz et qui est très impopulaire. « Dans plusieurs métairies, faute d'hommes, on est réduit à employer des filles pour conduire les bœufs ». (1)

Relativement aux intérêts locaux, ils signalent la nécessité de curer le port, d'activer le commerce en creusant le canal maritime de Nantes par l'étier de Haute-Perche.

(Archives de la Loire-Inférieure — Série C.)

(1) Une pétition des Recteurs de Frossay, St-Viaud, St-Père et Ste-Opportune-en-Retz, St-Brevin, Corsept déclare que certains se sont fait remplacer pour cette levée moyennant 300 et 400 livres. « Il est prouvé qu'il n'est pas revenu le quart de ces malheureuses victimes ».



La première Mairie de Pornic
Place du Platin, près la Ruelle des Amours

Formation de la Garde Nationale

Spontanément, les habitants de Pornic forment une garde nationale pour veiller à la sécurité de la ville. 50 fusils sont demandés et obtenus de la municipalité de Nantes.

Sur la proposition du procureur de la commune Paynot, il est décidé que les gardes nationaux déposeraient leurs fusils dans un local désigné et ne les retireraient qu'en présence des officiers.

Des habitants des communes voisines s'enrôlèrent dans la garde nationale qui compta 540 fusils.

Nomination du Maire

Le 9 Février 1790, une assemblée générale tenue sous les Halles par les électeurs nomme M. Joseph Boisselier, maire et officiers municipaux, Paynot, Boutet, Brossaud, Ollivier et Gautier. (1)

A peine installée, la municipalité envoie une adresse de félicitations à l'Assemblée nationale.

Prestation de Serment à la Constitution

Du dimanche 7 Mars 1790 environ une heure de l'après-midi.

Messieurs les officiers municipaux, le procureur de la commune, les notables et le greffier secrétaire se sont rendus chez M. le Maire. Ensuite, on s'est mis en marche pour se rendre à l'église paroissiale M. le Maire à la tête, précédé du secrétaire greffier, a été suivi de MM. les officiers municipaux, le procureur de la commune, les nota-

(1) L'usage du scrutin pour l'élection des magistrats municipaux fut introduit par un décret de l'Assemblée constituante du 8 Décembre 1789.

bles et les MM. de la justice en robe, et escorté de la compagnie de la garde nationale rangée sur deux lignes, tambour battant et drapeau déployé.

Le cortège étant entré dans l'église a assisté aux vespres et salut ; ensuite précédé de M. le Recteur, s'est rendu processionnellement en chantant le *Veni Creator* sur la place d'armes, dite la Terrasse.

M. le Maire, après avoir considéré avec satisfaction que non seulement tous les habitants de la ville, mais encore un grand nombre des paroisses circonvoisines s'étaient rendues à cette auguste cérémonie et que tous attendaient avec un silence religieux la prononciation du serment civique, leur a adressé le discours suivant :

« Citoyens, nous allons renouveler notre serment. Aucun Français ne peut se dispenser de le prêter en ce jour, Notre Roy nous en a donné l'exemple. Ce bon Roy, le père de ses sujets, veut bien nous y engager par les motifs les plus touchants. Il nous assure qu'il nous aimera davantage. Quel cœur serait assez froid pour lui refuser cette marque de soumission, de respect et d'amour ? »

Il a ensuite la main levée, prononcé d'une voix forte et intelligible le serment dont la formule suit :

« Je jure d'être fidèle à la Nation, à la loy et au Roy et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roy ».

BOISSELIER,

Maire.

L'Assemblée, la main droite levée, prononce les mots : Je le jure ! et de toutes parts on crie : « Vive le Roy ! Vive la Constitution ! ».

La scène est impressionnante.

Le Recteur Galipaud réclame le silence et pâle, d'une voix forte, prête le serment au milieu des acclamations qui l'accompagnent jusqu'à son retour à l'église.

Plantation d'un arbre de la liberté

1790 (14 mars) : La municipalité fit procéder, sur la place du Marchix, à la plantation d'un jeune et vigoureux

peuplier *arbre de la liberté* décoré de rubans et de fleurs.

L'arbre « éleva dans les airs sa cime orgueilleuse et libre » selon l'expression de l'époque. Les patriotes, hommes et femmes, dansèrent une ronde accompagnée de chants. Le Maire prononça un discours sur la liberté. Puis dans un repas civique on célébra ce jour mémorable.

Taxation de la Viande

1790 (17 Mai) : Le Conseil taxe la viande : 12 sols la livre de bœuf ; le veau, le mouton et le bœuf par tiers à 10 sols. Défense est faite aux marchands forains de vendre ailleurs qu'à la halle et au-dessus du prix fixé.

Refus de Monnaie

Une amende de 20 sols est infligée à ceux qui refuseront de recevoir les monnaies, prétextant que l'effigie en est effacée.

Repos du Dimanche

1790 (11 Septembre) : L'Administration cantonale défend la pêche des huîtres, des moules, etc..., les dimanches et fêtes durant la grand'messe et vespres sous peine de 10 francs d'amende et de prison en cas de récidive.

Nettoyage des Rues

1790 (20 Septembre) : La municipalité ordonne aux habitants de balayer devant leurs maisons, de remplir les excavations où séjournent les eaux de pluie ; exception est faite en faveur des rues du Bourg aux Moines et St-

André « parce que la Mairie ne veut pas priver les pauvres habitants de ce quartier de la faculté de bourrer ces rues pour faire les engrais dont ils ont besoin.

Arrêté de la Municipalité

1790 (27 Septembre) : Le Recteur est prié de ne plus faire mention du marquis de Brie-Serrant dans les prières nominales, de ne plus lui donner le baiser de paix, présenter le pain bénit comme au seigneur de la paroisse ; de lui enjoindre de faire enlever dans la quinzaine son banc et ses armoiries placées sur les vitraux de l'église et au-dessus de la principale porte d'entrée.

Fête de la Fédération

14 Juillet 1790

La fête fut annoncée la veille par plusieurs coups de canon, par le son des cloches et part tous les tambours de la garde nationale.

Toute les gardes nationales de la ville sous les armes au nombre de cent hommes se sont rendus environ les dix heures à la maison commune où le corps municipal et les notables étaient assemblés et après s'être mis en ordre de bataille, on s'est mis en marche pour se rendre à l'église paroissiale, tambour battant, drapeau déployé.

Arrivé à l'église, M. le Maire s'est placé dans le sanctuaire sur un fauteuil qui lui avait été préparé et les officiers municipaux et les notables à droite et à gauche sur des chaises dans l'ordre de leur nomination.

Le commencement de la cérémonie a été annoncé par une décharge des gardes nationales et après le *Veni Creator* et une grande messe solennellement chantée, M. le Maire a donné lecture d'une adresse des citoyens de Paris aux Français sur la confédération générale.

M. le procureur de la commune a ensuite prononcé un discours ; M. le Recteur Galipaud en a pareillement prononcé un plein de patriotisme et qui a été généralement applaudi.

A l'heure précise de midy, M. le Maire a prononcé le serment civique fédératif en ces termes et d'une voix haute :

« Nous Français, hommes libres, habitants de la ville de Pornic en Retz, brûlants du désir de nous unir personnellement au pacte auguste et solennel contracté à Paris ce jour et à cette heure par la nation entière et intimement convaincus que la base la plus solide de la force publique sont l'amitié, la concorde et l'union, jurons tous dans ce saint temple en présence du Dieu que nous adorons, d'être fidèles à la nation, à la loy et au Roy ; de maintenir au péril de notre vie la nouvelle Constitution du Royaume à laquelle nous vouons une fidélité inviolable, de protéger et faciliter autant qu'il sera en notre pouvoir, la circulation des subsistances, la perception des impôts, la liberté, la paix et la sûreté publique ; d'être inséparablement unis à tous les citoyens français que nous regardons maintenant comme ne composant qu'une même famille avec nous, de les aimer et de les secourir en cas de nécessité d'un bout du Royaume à l'autre ».

Tout le peuple a adhéré à ce serment avec le plus grand empressement, en levant la main et prononçant ces mots : « Je le jure ! ».

La cérémonie finie, on a chanté trois fois le *Salvum fac Regem* et ensuite le *Te Deum* à l'issue duquel les gardes nationales ont fait une seconde décharge.

On est ensuite sorti de l'église et on s'est rendu au milieu d'une foule immense d'habitants, M. le Recteur marchant à côté de M. le Maire, à un dîner (1) ordonné par la municipalité conjointement avec MM. de la garde nationale.

Chacun s'est mis à table sans distinctions de rangs ni de fortunes ; la gaieté et le patriotisme ont présidé à ce festin. On a porté plusieurs santés : celle de la Nation et de ses augustes représentants, celle du Roy et de son auguste famille, celle de tous les bons citoyens, etc...

Après le dîner, Messieurs le Maire, le capitaine et le lieutenant de la garde nationale, le Recteur et le portedrapeau ont été portés autour des tables au milieu de mille cris de joye et d'applaudissements ; ensuite on s'est rendu à l'endroit de la construction (la Brouine) où on a

(1) Ce dîner eut lieu sous la Halle décorée de drapeaux.

assisté à la bénédiction d'un navire qui a été nommé : *Le bon citoyen*.

Après cette cérémonie, on est venu mettre le feu à un bûcher dressé sur la place d'armes, d'après quoy on s'est livré aux danses et autres divertissements qui ont été terminés par un souper auquel tous les habitants ont encore assisté.

Le lendemain tous les pauvres de la ville, au nombre de plus de deux cents, assis aux mêmes tables qui avaient été préparées pour le jour précédent, ont été servis par M. le Maire, les officiers municipaux, les gardes nationales et le Recteur, le vin était fourni par ce dernier. Après le repas il y a encore eu des danses qui ont duré jusqu'à midy.

La plus grande gaieté a régné dans ces deux jours de feste qui se sont passés dans la plus grande union et concorde. M. le Recteur y a mis le plus grand patriotisme. Ce respectable pasteur non content d'avoir donné une barrique de vin aux pauvres a encore payé la journée à vingt soldats de la garde nationale les moins aisés.

Démission du Recteur Galipaud

L'abbé Galipaud, très populaire, exerçant une grande influence dans son milieu, parut tout d'abord favorable à la Constitution civile du clergé, puis il refusa le serment exigé par le décret du 29 Novembre 1790, en adressant à la municipalité la lettre qui suit :

Messieurs,

Plus je réfléchis sur le serment que l'Assemblée nationale exige des Ecclésiastiques en fonctions, moins je suis décidé à le prêter.

Je crois, Messieurs, qu'il serait plus qu'inutile que vous vinsiez en corps à l'église à l'effet de requérir un serment que je ne ferai pas. Cela pourrait occasionner de la rumeur que je vous prie d'éviter. J'attends cette grâce de l'amitié que vous m'avez toujours témoignée et de votre amour pour la paix et la tranquillité publique.

Ce n'est pas sans les plus cruels déchirements de cœur

et sans qu'il m'en coûte bien des regrets (que j'emporterai au tombeau) que je me résous à quitter une place dans laquelle je me plais, dans laquelle je voulais vivre et mourir et abandonner des paroissiens auxquels je suis si véritablement attaché ; desquels je reçois tous les jours de nouveaux témoignages d'un attachement réciproque ; il faut Messieurs, tout l'empire de la conscience pour décider à de si grands sacrifices et ce que je ne ferais pas pour tous les biens de la terre, je le fais uniquement dans la crainte d'offenser Dieu. J'espère que la pureté et la sainteté du motif sera mon apologie.

Jamais, non jamais, je n'oublierai mes chers paroissiens et si je ne puis leur rendre d'autres services, je prierai pour eux, pour leur bonheur, leur salut et celui de leur postérité. Puissent-ils toujours craindre plus le péché que tous les maux de la vie servant Dieu avec fidélité mériter le bonheur du ciel.

Je suis trop patriote, trop opposé à toute contre-révolution pour approuver le moindre mot capable de troubler la paix et le bonheur du Royaume.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Messieurs les officiers municipaux de Pornic, votre humble et très obéissant serviteur.

G. GALIPAUD.

(Archives départementales).

La démission du Recteur Galipaud jeta la consternation dans la paroisse. Son souvenir est resté vivace parmi les anciens qui répètent : « Il y eut autrefois, ici, un grand curé qui s'appelait Galipaud ».

Joseph Rousse, l'écrivain du Pays de Retz, dit que Galipaud avait été vicaire à St-Hilaire-de-Chaléons où en 1766 il baptisa Louis Guérin, principal lieutenant de Charette ; il fut ensuite nommé à St-Nicolas de Nantes. Comme Curé de Pornic « il donna des preuves de très haute intelligence ».

Le presbytère ne rapportait que 1 899 livres. Il obtint trois chapellenies valant 410 livres : Les Rigauds (La Plaine) ; La Roulière ou N.-D. de Pitié (St-Cyr) ; N.-D. de Bon-Secours (Machecoul). Total de ces revenus 2 309 livres 10 sous.

(Archives de Pornic. — Série D. n°1.)

L'Eglise fut fermée et la population prévenue que quiconque approuverait l'acte du Recteur serait poursuivi.

Quoique la frayeur tint les lèvres closes, à plusieurs reprises on trouva profondément gravée à la pointe sur le mur de la nef cette protestation : « La maison de Dieu ne restera pas ainsi toujours. Le Recteur ne nous quitte pas ».

Comment vécut le Recteur Galipaud après sa démission

Une belle figure

M. Galipaud ayant refusé le serment exigé par la Constitution fut condamné à la déportation (1). Il quitta le presbytère, sis près de l'église dans les derniers jours de Septembre 1791 et continua clandestinement l'exercice de son ministère. Un grand nombre de paroissiens lui offrirent asile. Il refusa, ne voulant compromettre personne et se retira dans un souterrain de la Motte. Un lit de paille et des couvertures, une table boiteuse sur laquelle se voyait un crucifix de cuivre, un petit banc, tel était l'ameublement. Une famille du village voisin lui faisait parvenir la nourriture.

Souvent, à la nuit tombante, Mme Veuve Claire Levasseur, l'une des femmes les plus considérées de Pornic, cultivée, vouée aux œuvres de charité, s'engageait dans le bois de sapins couvrant alors entièrement le coteau au sommet duquel se trouve le village des Mousseaux.

Arrivée en ce lieu, elle faisait entendre plusieurs fois de suite un sifflement semblable au chant de la perdrix. Un homme de 70 ans, grand, barbe hirsute, longs cheveux, figure amaigrie, portant blouse, chapeau à larges bords « ressemblant à ceux des paludiers du pays » sortait d'un souterrain formé par les pierres mégalithiques : c'était l'ancien Recteur de Pornic, le populaire M. Galipaud, que l'on venait chercher pour administrer un baptême, assister un mourant ou célébrer la messe dans une ferme des

(1) Son vicaire, l'abbé Fradet protesta publiquement contre la Constitution civile du Clergé, puis quitta Pornic de nuit avec l'intention de s'embarquer à St-Malo pour Jersey.

environs, de préférence à la Mossardière, lieu rattaché à la ville par un bois épais.

Deux fois par semaine, raconte Mme Veuve Levasseur, l'abbé Galipaud, accompagné de quelques partisans dévoués, quittait sa retraite vers minuit pour célébrer la messe à la Mossardière, dans la grande salle du manoir pouvant contenir 30 à 40 personnes.

Une table, recouverte d'une nappe, servait d'autel. Le Recteur y posait au centre son crucifix de cuivre, revêtait une soutane et un surplis.

Durant l'office, les chemins conduisant au village étaient gardés par des paysans armés, ainsi que les abords de la demeure. Si un bruit suspect parvenait à leurs oreilles, le cri de la chouette, signal convenu, se faisait entendre à quatre reprises. C'est alors que les lumières de la salle s'éteignaient jusqu'à ce que tout danger fût écarté.

La messe terminée, le Recteur adressait une courte allocution aux fidèles, allocution se résumant en ces mots : *Courage, espérance !*

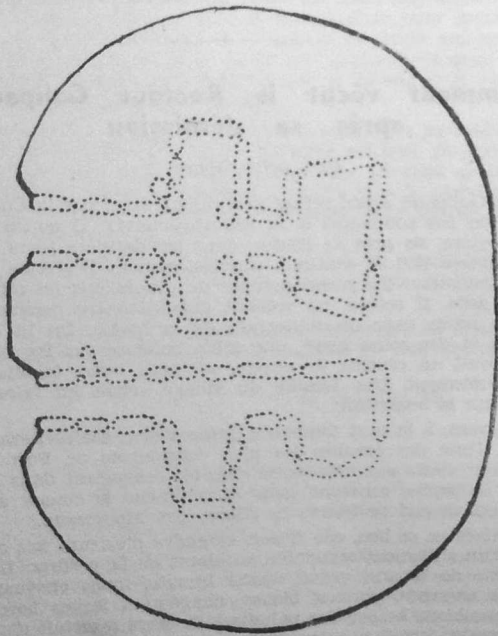
Après avoir entendu les confessions, il retournait à la Motte où allait dans les demeures où sa présence était réclamée.

Jamais le secret de ces réunions ne fut trahi.

Sa retraite découverte et à la veille d'être arrêté par Pierre Méau (1) qui bientôt allait devenir le délégué du Comité de Salut public, il accepta, sur les instances de la châtelaine de Pornic, Mme de Brie-Serrant, asile dans la tour sud du château, où une cellule fut aménagée au niveau des caves. Après l'arrestation de la marquise et de sa fille Anna, dirigées sur Nantes et écrouées à la prison du Bouffay, son évasion fut préparée par une personne dévouée et énergique : Marguerite Leray.

Avant de quitter Pornic, l'abbé Galipaud voulut revoir deux de ses amis intimes : un des notaires et le chirurgien Jacques Sauvaget. L'entrevue eut lieu de nuit, dans la demeure de ce dernier, Grand-Rue ; elle fut émouvante. Le Recteur ne pouvait se résoudre à quitter ses paroissiens.

(1) Pierre Méau, exemple frappant d'ingratitude, devait son instruction à Galipaud qui l'avait pris en affection. Ayant découvert la retraite de ce dernier, il se confia à sa fiancée Joséphine Simery. Celle-ci fit prévenir immédiatement le Recteur et la capture échoua.



Plan du Tumulus des Mousseaux où l'abbé Galipaud s'était réfugié. (Gravure extraite des Commentaires sur la Préhistoire de Pornic, par E. CAULY).

Le chirurgien lui déclara qu'à son âge il ne pouvait continuer à mener pareille vie et que son départ s'imposait pour éviter une arrestation qui ne saurait tarder. « Les souffrances ne sont rien, reprit-il, quand le devoir est accompli. Une arrestation ne m'effraie pas. A mon âge et une conscience que je crois pure, la vie est bien peu de chose ». Enfin, il céda et les détails du départ furent arrêtés.

L'heure de la séparation arrivée, Galipaud, d'une pâleur extrême, embrassa ses amis. « Ces baisers vont à mes paroissiens, dit-il. J'ai le pressentiment que je ne les reverrai pas ». Puis, se tournant vers Mme Levasseur qui assistait à l'entrevue, il lui serra longuement les mains, la remerciant du dévouement dont elle avait fait preuve à son égard. « Aucun merci, dit-elle, je suis chrétienne ». Mot profond. Les larmes roulaient sur tous les visages, sauf sur celui du Recteur.

Mme Levasseur dans *Notes sur la Révolution à Pornic*, a raconté cette entrevue. Un caractère, un grand caractère, allait disparaître. René Bazin a dit qu'ils ne se montraient le plus souvent que dans l'adversité.

Au jour fixé, endossant un costume de matelot et accompagné du commandant de la corvette *l'Alcyon* (1) mouillée à l'entrée du port, l'ancien Recteur de Pornic gagna le bâtiment lequel prit aussitôt la haute mer à destination de l'Espagne.

Arrivé sur le pont du navire, il éclata en sanglots et ne détacha point ses yeux de la ville tant qu'il put l'apercevoir.

L'abbé Galipaud vécut dans la ville basque de Saint-Sébastien et y mourut au début de l'année 1796 après avoir souffert de la nostalgie du pays. Dans l'exil, il répétait souvent : « J'aurais été si heureux de reposer au milieu de mes Pornicois ».

A ses funérailles présidées par l'abbé Eon, ex-curé de Guérande, assistaient environ cent prêtres proscrits. Touchante confraternité de Français exilés.

(1) La corvette avait pour mission de recueillir à son bord les prêtres bretons et vendéens dits réfractaires. Sur la terre espagnole, ils trouvèrent le meilleur accueil.



Demeure dans laquelle Galipaud fit ses adieux.

La Famille Brie-Serrant

La marquise de Brie-Serrant, née Yvonne de Roscoat, et sa fille Anna, accusées d'avoir donné asile à un prêtre réfractaire, furent arrêtées au château de Pornic. Dirigées sur Nantes en diligence, elles s'arrêtèrent le premier soir à l'*Hostellerie du Coq* au bourg des Moutiers, appelé les *Champs libres*. Là se passa un fait, malheureusement trop commun dans les guerres de Vendée, et qui ne peut être relaté. Elles furent des femmes.

A Nantes, elles comparurent à l'audience du Tribunal révolutionnaire (21 Décembre 1792) et furent condamnées à mort. Elles accueillirent avec calme la sentence qui devait être exécutée le lendemain sur la place du Bouffay, devant le vieux palais des ducs de Bretagne.

Marchant au lieu d'exécution, elles furent délivrées par des marins ayant à leur tête René Guiné, capitaine de l'*Alcyon* ; cachés dans une cave de la rôtisserie Dubois, puis embarquées dans une chaloupe qui rejoignit la corvette mouillée à l'embouchure de la Loire. Le navire fit ensuite voile vers les côtes d'Espagne.

Après la mort de la marquise survenue à St-Sébastien, sa fille se retira au couvent de la Visitation de Madrid. Quand à M. de Brie-Serrant, réfugié à Paris, il prit part à un complot organisé par plusieurs gentilhommes bretons pour enlever le roi Louis XVI lors de sa marche à l'échafaud.

Arrêté, il comparut devant le Tribunal révolutionnaire et le 25 Janvier 1793, Louis de Brie-Serrant, seigneur de Pornic et du Pays de Retz, capitaine de frégate dans la marine nationale, monta courageusement sur l'échafaud.

Mesures prises en vue d'une Insurrection

1791 (5 Mai) : L'Administration municipale, prévoyant des troubles graves et peut-être une insurrection lors de l'installation du prêtre constitutionnel, demanda au district 1 000 cartouches et 40 fusils expédiés aussitôt. Elle défendit les attroupements et arrêta qu'elle ouvrirait

toutes les lettres à l'arrivée du courrier de Nantes, afin de découvrir les machinations qui pourraient être tramées contre la sûreté publique.

Cette dernière mesure provoqua l'indignation de la population.

Surveillance des Etrangers

Plusieurs personnes suspectes étant venues s'embarquer dans le port pour l'île de Noirmoutier en payant avec largesse, ordre fut donné à tous les maîtres de bateaux sous peine d'arrestation de n'embarquer ou débarquer sur la Côte ou à Noirmoutier, aucun étranger sans prévenir immédiatement l'autorité qui prendra les mesures nécessaires.

Emeute à Pornic

1791 (27 Septembre) : Un grand navire était entré dans le port pour y prendre chargement de blé ; la population, craignant la disette, s'opposa à la livraison.

La municipalité, quoique disposant de la garde nationale, de gendarmes venus de Paimbœuf et d'un détachement du 84^e de ligne, s'alarma et rédigea une proclamation dans laquelle elle invitait le peuple à respecter la liberté du commerce. Les meneurs essayèrent de soulever les campagnes environnantes. Des bandes de paysans, armés de fusils, de fourches, de faux, de bâtons accoururent à Pornic et s'y livrèrent à des excès. D'importantes forces, envoyées de Nantes, en toute hâte, soumièrent les mutins.

Les chefs de la révolte furent déférés aux tribunaux et les soldats du 84^e ayant pactisé avec les meneurs déférés au Conseil de guerre. Les sentences rendues demeurèrent ignorées.

La Proclamation reste sans effet Ameutement général, même de la troupe

La proclamation ci-dessus faite par le corps municipal en présence des troupes de lignes, d'un petit nombre de gardes nationales, les autres ayant refusé de se rendre aux ordres de leur Commandant, bien que les esprits se soient apaisés, ils sont au contraire devenus ce semble plus furieux, tous ont manifesté l'intention la plus formelle de se porter aux plus grands excès... et termes de mépris suivaient chaque proclamation de la loi ; de nouveaux attroupements se sont formés encore plus considérables qu'auparavant. Le projet de couper les câbles du bâtiment qui devait recevoir le chargement de blé a été arrêté et il allait être mis à l'exécution lorsque le corps municipal a été forcé pour sauver le bâtiment et peut-être éviter de plus grands accidents encore de permettre au capitaine de partir indépendamment de toute son activité il n'a pu empêcher que le câble qui était à terre ait été coupé. Lorsque le bâtiment a été parti, la foule ayant à sa tête le nommé Bret, cy devant soldat au régiment d'Aquitaine, s'est porté sur le corps de garde de la Noë-Veillard dans l'intention de s'emparer d'un canon qui y est déposé pour sans doute s'enservir contre le bâtiment s'il avait mouillé à l'entrée du port, le dit Bret annonçant ainsi qu'on nous l'a rapporté avoir chez lui trois bouteilles remplies de poudre.

Le commandant de la troupe de ligne et celui de la garde nationale se sont comportés d'une manière à mériter tous les éloges. Mais, malheureusement, la majeure partie de la troupe de ligne, suivant les apparences, a épousé le parti du peuple et a annoncé formellement, ainsi qu'on nous l'a rapporté, qu'elle lui prêterait plutôt la main qu'aux bons patriotes. Nombre de gardes nationales ont refusé et les autres négligés de se rendre à la réquisition de leur capitaine ; il est même à remarquer que les nommés Le Prince, Garçon, Mathieu, Molé pour rendre leur parti plus fort ont été dans les campagnes voisines en solliciter les habitants de se réunir à eux et ont réussi à en amener au moins quarante. Il nous a même été rapporté qu'ils avaient voulu faire sonner le tocsin dans les paroisses voisines et qu'ils y étaient parvenus dans celle de Saint-Michel-Chef-Chef.

La Troupe régulière est renvoyée

Le corps municipal a l'honneur d'observer qu'il paraît instant de secourir de suite cette ville et d'en faire partir le plus tôt possible la troupe de ligne pour éviter les plus mauvais événements s'il est vrai ainsi qu'on le publie que le plus grand nombre continue d'exciter la populace en lui promettant de la secourir.

Nomination de M. Mouillard, curé

1791 (5 Octobre) : M. le Maire a représenté une lettre du sieur Mouillard, ancien moine, prêtre nommé à l'unanimité par les électeurs de ce district à leur assemblée du 18 Septembre dernier, à la cure de cette ville au lieu et place du sieur Galipaud, recteur actuel, faite à lui de n'avoir fait le serment prescrit par les décrets de l'Assemblée nationale.

M. Mouillard fut aussi chargé de l'Administration spirituelle de la paroisse de Roche-Pelletier (Ste-Marie avait pris ce nom en l'honneur du premier martyr de la liberté — langage du temps).

C'était un Bas-Breton, originaire des Côtes-du-Nord, qui avant sa nomination, errait de ferme en ferme ; au demeurant fort brave homme, très charitable, mais peu instruit (1).

(1) Lettre du curé Mouillard, mort en 1802, à M. Laforcade, grand vicaire de l'évêque Minée.

Citoyen, le porteur de la présente vous remettra une publication de bans pour un futur mariage qu'il doit contracter mais il vat à Nantes avec sa future pour obtenir le consentement de ses parents, comme je n'ai pas cru devoir les publier avant d'avoir reçu le consentement des sut dits parents, c'est pourquoy je vous supplie en vous présentant la publication du citoyen curé de Rezé d'ou est la future contractante de leur accorder la dispense des deux autres bans ; je vous les recommande, ils veulent se marier en face de l'église et qu'ils sont bons patriotes. J'espère cette grâce de vous et sui très fraternellement

M. R. MOUILLARD,
curé de Pornic.

On veut s'assurer si le chargement de blé est à destination de Bordeaux ou Jersey

1791 (19 Octobre) : Le procureur de la commune a dit : Messieurs, instruit par la voix publique que l'opinion générale dans cette ville est que le chargement de grains par le sieur Coueffé fils, demande à faire pour Bordeaux est au contraire destiné pour Jersey et Gernesey, il est de mon devoir de vous dénoncer ce propos pour vérifier s'il est vrai ou faux, afin dans le cas de fausseté de faire punir le premier auteur qui n'a eu d'autre intention que d'augmenter l'effervescence qui règne déjà que trop dans cette ville, ou s'il se trouve vrai punir également le chargeur qui aurait osé se rendre coupable d'un aussi grand crime.

M. Paynot, procureur, ayant donné sa démission, M. Boutet, maire, donne la sienne en ces termes :

1791 (25 Octobre) : Les soins assidus, les peines que je me suis données pour maintenir la paix et calmer l'insurrection qui trouble notre pays, n'ayant eu d'autres résultat que de me valoir les injures les plus mortifiantes, les menaces les plus effrayantes, je me vois à regret obligé d'abandonner la place à laquelle on m'avait fait l'honneur de me nommer, n'ayant surtout aucunes forces à requérir pour la sûreté publique et le maintient de la loy, l'anarchie étant à son comble.

Démission de M. Babain, capitaine de la garde nationale

1791 (25 Octobre) : Vu l'anarchie qui règne dans notre endroit et qu'il n'est aucun corps qui puisse résister à une insurrection telle qu'elle se continue parmy le peuple et les gardes nationales, à l'exception de quelques braves

gens. En conséquence, comme capitaine de la compagnie, je me démetts de la place que l'on a bien voulu m'honorer.

M. Mouillard, prêtre assermenté est injurié

1791 (29 Décembre) : M. le substitut du procureur de la commune a dit que le sieur Mouillard, prêtre curé de cette paroisse, lui avait porté le jour d'hier des plaintes contre le nommé Chupin, cordonnier de cette ville, que ce dernier était venu le trouver dans la sacristie luy dire qu'il n'était qu'un intrus et d'une fausse religion ; que s'il voulait l'entendre il luy ferait voir avec son livre qu'il en savait plus que luy, que s'il n'allait point à la messe, c'est que l'église n'était point catholique, mais excommuniée aujourd'huy par le pape ; qu'il luy a tenu ces propos en présence de jeunes gens qui étaient lors et venaient de service sa messe ; qu'obligé de sortir de la sacristie, plusieurs personnes par ce scandale furent obligées de s'en aller.

Qu'en outre, MM. Gaurrelle et Dosset étaient aussi venus faire les mêmes plaintes contre ledit Chupin en affirmant que ce dernier, à leur connaissance, allait de maison en maison, son livre à la main, se présenter chez la Veuve Pignon, etc... en leur soutenant que s'ils allaient à la messe qu'ils faisaient une mauvaise action.

En conséquence, la garde nationale a transféré l'accusé à la justice de paix pour être statué suivant l'exigence des cas.

M. Mouillard sollicita sa grâce et l'obtint, non sans difficultés.

Discrédit des Assignats

1792 (20 Janvier) : Insurrection des habitants de la campagne venus au marché, tenu sur la place du Marchix, contre ceux qui veulent les obliger de recevoir des assignats en paiement des marchandises.

Arrestation des Sœurs

1792 (Octobre) : Pierre Méau, délégué du Comité de Salut public, fait arrêter les sœurs Agathe, Joséphine et Angèle tenant l'école ds filles tout en assurant le service des malades de l'hospice pour refus de faire le serment prescrit par la loy et d'assister à la messe du curé constitutionnel Mouillard.

Transférées à Nantes et écrouées à la prison de l'Entrepôt, elles comparurent devant le Tribunal révolutionnaire et furent condamnées à mort. En entendant la sentence, elles s'embrassèrent, entonnèrent le *Magnificat* et allèrent d'un pas assuré à l'échafaud.

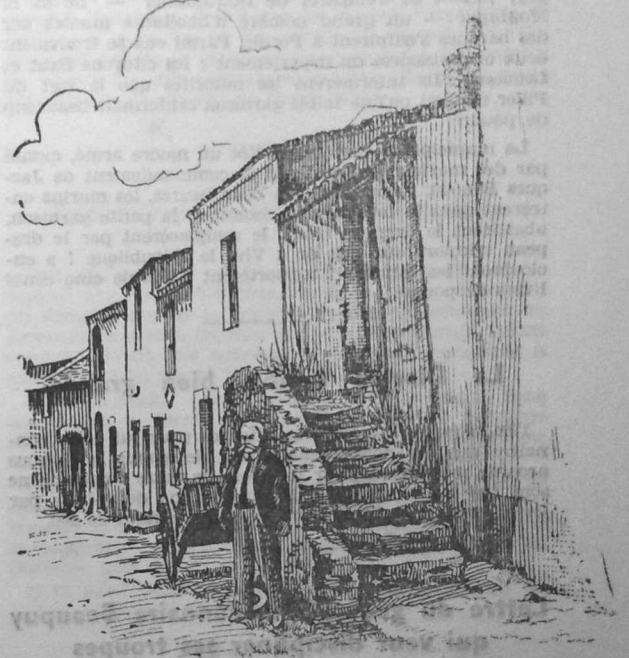
Le Monopole de vendre la Viande pendant le Carême appartient à l'Hospice

Le procureur de la commune a représenté que l'hôpital de cette ville au fins de lettres patentes du Roy avait le droit exclusif de vendre de la viande durant le caresme et que l'exercice de ce droit lui serait plus onéreux que lucratif, qu'il était donc indispensable d'affirmer ce droit et qu'en conséquence il avait fait faire une publication dimanche au prosne de la grand'messe par laquelle il avait averti les bouchers à se trouver pour faire valoir la dite ferme.

L'Assemblée a adjugé au sieur Sorin le droit exclusif de vendre de la viande pendant ce caresme seulement pour la somme de trente livres, au surplus, fait défenses aux autres bouchers de cette ville de vendre pendant le dit temps aucunes espèces de viande à peine de cinquante livres d'amendes dont moitié au profit du dénonciateur et l'autre moitié au profit de l'hôpital de cette ville.

Envoi d'Armes

1793 (Février) : Paimbœuf, district, sur demande de la garde nationale de Pornic, envoie 50 piques, 25 fusils et 4 pièces de campagne.



Une vieille rue du Bourg-aux-Moines

Attaque du Fort du Pilier

1793 (18 mars) : Les Vendéens, commandés par Tanguy, venant de s'emparer de Noirmoutier — *île de la Montagne* — un grand nombre d'habitants montés sur des barques s'enfuirent à Pornic. Parmi eux se trouvaient deux commissaires du département : les citoyens Sant et Lemauris. Ils informèrent les autorités que le fort du Pilier n'ayant qu'une faible garnison renfermait beaucoup de poudre.

La municipalité envoya aussitôt un navire armé, monté par des marins éprouvés sous le commandement de Jacques Benoist. Dans la nuit, à deux heures, les marins entrèrent dans le fort, firent prisonnière la petite garnison, abattirent le drapeau blanc, le remplacèrent par le drapeau tricolore aux cris de « Vive la République ! » enclouèrent les canons et rapportèrent à Pornic cinq cents livres de poudre.

La Disette semble bien grande

1794 (Février) : Ecrit au district pour lui faire connaître que les douze cents livres de grains qu'il nous accorde par décade pour le besoin de notre commune ne sont pas suffisants pour en donner une demy-livre par jour à ceux qui n'en ont pas, ce nombre étant de 400.

Lettre du général divisionnaire Beaupuy qui veut discipliner ses troupes

Instruit du désordre que commettaient les troupes soit dans leur passage, soit dans les cantonnements qu'elles occupaient, j'ai ordonné, citoyens administrateurs, dans toute l'étendue de ma division que nul bataillon, ni corps quelconque ne pourrait se mettre en marche ni partir d'un logement sans au préalable avoir reçu de la municipalité du lieu un billet de bien vivre.

Enlèvement des Objets du Culte

1794 (2 Avril) : La municipalité reçoit l'ordre d'envoyer à Paimbœuf et par mer les cloches, l'argenterie de l'église, le mobilier et les ornements sacerdotaux (1). Quelques habitants tentèrent de s'opposer à cet envoi ; ils furent déclarés suspects et comme tels mis sous la surveillance du Comité de Salut public.

Expédition contre les insurgés

1794 (22 Janvier) : La commune de Chauvé étant le repaire d'un bande royaliste, on fit marcher contre elle un détachement de la garde nationale. Ce détachement s'empara de quatre paysans qui, amenés à Pornic, furent traduits devant une commission militaire, condamnés à mort et fusillés sur la Terrasse.

1794 (28 Avril) : Deux compagnies de troupes de ligne cantonnées à Pornic et commandées par le capitaine Lefebvre allèrent à la recherche d'insurgés réfugiés dans les campagnes de Chauvé appelé Haxo les Landes (2).

Instruits de l'approche des Républicains, des Bleus, ils restèrent introuvables. Le Commandant du détachement incendia plusieurs villages, prit comme otages 20 femmes et un grand nombre d'enfants qui furent enfermés au Château, puis dirigés sur Paimbœuf.

Il fit aussi butin de nombreux bestiaux errant sur les marais de Vue (Ile Tortue).

(1) Le citoyen Viaud, procureur de la commune, avait proposé au Conseil municipal d'offrir à la Nation toute l'argenterie de l'église. A l'unanimité, cette proposition avait été votée.

(2) Chauvé s'appelait Haxo les Landes en mémoire d'un échec que le général de ce nom y infligea aux Royalistes.

Ce qui indique que la commune de Pornic n'était pas étendue

1794 (23 Mai) : La municipalité s'est occupé de former le tableau des terresensemencées dans l'arrondissement de cette commune et ce, en vertu des arrêtés du Comité de Salut public du 24 Floréal (Avril) dernier, savoir : 20 boisselées froment — 3 orge et pois — 1 pré — 20 vignes. Total 44 boisselées ou 6 hectares 28 ares.

La vigne était autrefois une des principales récoltes de la contrée. Dans les dons faits aux abbayes au XII^e siècle, cette culture tenait une place importante dans le pays.

Raoul de Cheméré céda aux Cisterciens, dit un vieux titre, ses droits de copropriété sur des vignes, des terres, des vassaux, et sur un pressoir, plus ses tonneaux et ses ustensiles de vendange.

Les moines de l'abbaye de Buzay conservèrent leurs vignes de Sainte-Marie de Porsnith, situées près la côte de la Noë-Veillard.

Dans un acte de 1405 leurs tenanciers s'engagent à entretenir à Sainte-Marie une maison avec une cuve, à loger les vendangeurs et à payer une rente de 36 sous à la seule condition d'avoir la râpe et le gros vin de la récolte.

Vers 1600, la cure de Pornic récoltait chaque année environ 25 barriques de vin, soit du roy ou du valet du roy.

Au début du XVIII^e siècle, les bénéfices provenant de la vigne étaient tels que de tous côtés on en planta.

Par arrêt du 5 juin 1731 (Louis XV) défense fut faite de planter de la vigne sans une permission expresse de Sa Majesté. Les délinquants étaient condamnés à une amende de 3 000 livres.

En 1756 un tonneau de vin — 4 barriques — valait 39 à 40 livres.

Arrestation d'une bande de Chouans dans Le Clion

1794 (2 Juin) : Une bande de chouans composée de 10 à 12 hommes, sous les ordres d'un sieur Gautier, dit Menton-Double, semait la terreur dans les communes de Chauvé et du Clion.

Le jour ils se retiraient dans les bois ou dans les champs de genêts à hauteur d'homme où ils restaient introuvables ; la nuit venue parcouraient les campagnes, pillant de préférence les patriotes et les tuant en cas de résistance ; leurs meurtres étaient nombreux.

Plusieurs expéditions dirigées contre eux avaient échoué.

Un patriote de la commune du Clion vint prévenir le Commandant d'armes de Pornic que Menton-Double et ses hommes devaient fêter Noël dans une ferme du village de la Porcherie.

Au soir, un détachement, sans bruit, se mit en marche par des chemins étroits et boueux. A l'arrivée les chants indiquèrent le lieu de réunion. Les soldats firent irruption dans la demeure ; les Brigands à une table fort bien servie n'eurent pas le temps de faire usage de leur fusil (1) ils furent ligotés ; au point du jour dirigés sur Pornic et écroqués au château. Le lendemain ils comparurent devant le Conseil de guerre qui les condamna à mort.

Chaussés de sabots, les vêtements en désordre, portant au côté droit du gilet un sacré-cœur surmonté d'une petite croix, ils furent conduits sur la place des Terrasses et fusillés.

Le Château est mis en état de défense

Le procureur de la commune a dit : « Les circonstances fâcheuses où nous nous trouvons nécessitent de prendre des précautions pour présenter un refuge dans le cas d'une attaque subite de la part des malveillants aux habitants de cette commune ». Il a requis que le château qui semble être l'endroit le plus propice à présenter ce lieu de sûreté fut réparé de suite.

La proclamation ayant été faite nous avons vu avec plaisir beaucoup de monde commencer les travaux.

(1) A la mairie de Sainte-Marie se trouve le fusil d'un Brigand, d'un sieur G... dont les descendants habitent Pornic.

Un navire ennemi dans la baie de Bourgneuf

1794 (24 Juin) : On a eu connaissance dans la baie d'une frégate, bâtiment ennemi, qui a été signalé par les forts. Depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi il lui a été tiré plusieurs coups de canon par le fort du Pilier.

Dans la soirée la frégate s'est approchée des côtes de Pornic ; le lendemain matin elle avait disparu.

Apparition des Anglais Ils menacent Pornic et attaquent l'île de la Montagne (Noirmoutiers)

6^e jour. Complément de l'an III

Sur les trois heures de l'après-midi sont mouillée dans la baie une corvette et trois ou quatre autres petits bâtiments que l'on a juré être Anglais et sur lesquelles les batteries de Noirmoutiers ont tiré, ainsi que le bâtiment qui y est en station. On a vu dans le même temps plusieurs barges passer auprès de ces bâtiments ennemis sans qu'ils aient tiré sur elles, et ces barges ont pris la route de Bouin et Beauvoir. On en a donné avis au général Canuel qui commande à Machecoul.

On a remarqué que les ennemis avaient sur la mer un plus grand nombre que hier de chaloupes et de canots armés qui ont donné la chasse à toutes les petites embarcations qu'ils ont aperçues et ont même pris une barge chargée de vivre pour la canonnière qui est en station près de Noirmoutiers dans laquelle était le second capitaine et sept ou huit autres personnes parmi lesquelles étaient quelques canonniers volontaires.

Environ les deux heures de l'après-midi sont venus mouiller devant Noirmoutiers outre la frégate et les deux côtes qui y étaient déjà depuis trois jours environ 60 bâtiments de différente force parmi lesquels sont neuf frégates.

La flotte anglaise est toujours mouillée entre Pornic et Noirmoutiers ; plusieurs coups de canon se sont fait entendre.

La nuit dernière, ainsi que ce jour, on entend le canon. Une canonnade presque continuelle s'est fait entendre la nuit dernière, tant de la part de la flotte ennemie que des forts de l'île.

(Archives de Pornic).

Départ de la Flotte anglaise

La flotte anglaise appareilla sur les cinq heures du soir. A six heures elle faisait voile pour sortir de la baie ; le vent était alors à l'ouest.

Nous n'avons eu aucune connaissance au jour de la flotte anglaise ; néanmoins, on a entendu une canonnade continuelle et violente venant de la partie de l'ouest de Noirmoutiers.

Dans la soirée on a entendu quelques coups de canon très éloignés. (La flotte attaquait probablement l'île d'Yeu).

Copie de la sommation faite au général Cambrey le 27 Septembre 1795 par le commodore de l'escadre anglaise mouillée en baie de Bourgneuf

Monsieur,

Une escadre britannique portant des troupes anglaises et françaises environne votre île. Nous ne venons point pour démembrer la France, mais pour la rendre à son légitime souverain et pour aider les Français fidèles à se soustraire à l'oppression et à trouver après tant de maux la vraie liberté et la paix. Son Altesse Monsieur, frère de

Sa Majesté très chrétienne, Louis XVIII, est à bord de notre flotte, sa présence vous est garante de la pureté des intentions du Roy, notre maître.

Entourés comme vous l'êtes de forces supérieures, vous avez encore à choisir de risquer une résistance indiscrète et coupable qui attirerait sur la troupe que vous commandez et sur les habitants du pays des maux dont vous seriez seul l'auteur ou de remettre votre isle au frère de votre roi et à ses alliés ; dans ce dernier cas, Sa Majesté britannique et Son Altesse royale Monsieur nous autorisent à vous promettre qu'ils prendront sous leur protection vous et votre garnison ainsi que tous les habitants et vous accorderont les faveurs qu'aura mérité votre soumission. Les officiers chargés de cette lettre sont autorisés à traiter sur tous les détails avec vous.

Il est nécessaire que vous fassiez connaître promptement votre résolution parce que l'arrivée de l'armée catholique et royale changera tellement les circonstances qu'il ne serait plus en notre pouvoir d'accorder les mêmes conditions à la garnison.

Nous avons l'honneur d'être, etc...

Signé : le chevalier Blarten, commodore
et milord Elis Doylas, major général.

Réponse à la sommation

Le 4^e jour du mois de Vendémiaire, à huit heures du soir, l'an IV de la République française une et indivisible

Nous, membres du Conseil de guerre légalement assemblés au quartier général de Noirmoutiers d'après la convocation qui nous a été adressée par ordre du général de brigade Cambray.

Le général nous a donné lecture de la sommation faite le même jour par le chevalier Blarten et Elis Doylas, major général de la flotte anglaise mouillée en baie de Bourgneuf de rendre l'isle de Noirmoutiers et de la mettre au pouvoir des armées combinées. Le général Cambray nous proposa de suite de vaincre ou de mourir au poste que la République nous a confié plutôt que de rendre l'isle et capituler.

Le serment fut spontanément presté par tous les Membres du Conseil de guerre soussignés.

Le général Cambray nous proposa de suite de nous rendre à la municipalité assemblée en Conseil général ; nous y fûmes et répétâmes le même serment qui fut reçu et répété par les dits membres de la municipalité et les habitants présents à la séance au cri de : « Vive la République ! » et au milieu des applaudissements.

Nous retournâmes chez le général Cambray qui répondit alors au Commodore par le parlementaire, le comte de Muray, qu'il était prêt à attendre l'attaque mais qu'il ne capitulerait jamais.

(Archives communales).

Dans les archives de Pornic, au sujet de la prise de Quiberon par les Bleus, se trouve copie de lettre des administrateurs du Morbihan à ceux du district de la Roche-Sauveur (Roche-Bernard).

On y lit : « Parmi les prisonniers se trouve Monseigneur l'évêque de Dol : de Hercé... et plusieurs autres prêtres ; ils se sont tous rendus sans résistance ; nous avons la satisfaction d'apprendre que cette victoire nous coûte au plus 30 hommes. Tout est à nous : 70 000 fusils, 20 pièces d'artillerie et de caissons, un très grand nombre de souliers, etc...

Attaque de Pornic par l'Armée vendéenne

23 Mars 1793

En 1793, Pornic fidèle à la République, refusa de se joindre au mouvement royaliste. Pour punir la ville et dans le but de s'emparer du port afin de pouvoir facilement recevoir des secours de l'Angleterre, un des lieutenants de Charette, le marquis de la Roche-St-André, parti de Bourgneuf, arriva au bourg du Clion, et là forma son armée en deux colonnes. L'une qui devait attaquer la Chaussée (beaucoup plus étroite qu'aujourd'hui), prit la route gauche du canal de Haute-Perche, l'autre suivit la route venant aboutir à la place du Marchix. Cette dernière colonne arriva la première. Il était environ trois heures et demie de l'après-midi lorsqu'elle parut sur la hauteur du Boismain.

Au moment où elle la descendait, le poste de 8 hommes, placé dans la vigne Ste-Anne, tira le canon. Sans perdre un instant, les Vendéens descendirent au pas de course le versant de la côte et s'avancèrent sur Pornic par un chemin creux bordé de haies élevées, qui les mettait à l'abri du canon du poste.

Les hommes qui le composaient se replièrent aussitôt avec leur pièce sur la place du Marchix où était établi le quartier général républicain. Le poste de la Chaussée imita cet exemple.

150 Pornicais réunis sur la place du Marchix, commandés par Babain, secondé par le lieutenant Reliquet, devaient défendre la ville contre 4 000 Vendéens.

Le marquis de la Roche St-André entassa l'une de ses colonnes dans la rue Tartifume et l'autre dans la rue de la Touche — rue de Verdun —. Ses troupes étaient décimées, il fit cerner la place et envoya de forts détachements dans les rues y aboutissant. Cette manœuvre eut un plein succès. Le commandant Babain opéra sa retraite par la rue de la Touche, s'ouvrant un passage à travers les Vendéens que ses hommes chargèrent à la baïonnette au cri de : « Vive la République ! » La ville fut ensuite pillée et sept vieillards massacrés sous les yeux de leurs femmes et de leurs enfants.

Les Vendéens vainqueurs s'enivrèrent de vin et d'eau-de-vie, sans placer aucune sentinelle.

A la nuit tombante, un patriote, Louis Levant, parvint à sortir de la ville et se porta au devant d'un détachement de 120 hommes qui, sous les ordres d'Abline, curé constitutionnel du Clion et capitaine de la garde nationale du lieu, revenant du bourg des Moutiers où il était allé le matin chercher 8 tonneaux de blé offerts par un patriote à la population pornicaise. Le détachement était pourvu d'une pièce de canon que traînaient deux bœufs.

La rencontre eut lieu non loin du village de la Joselière.

Levant tint à Abline le langage suivant : « La ville vient d'être prise par les Brigands. La plupart sont ivres. On les voit appuyés aux murs, les bras croisés, couchés dans les rues et jusque sur les tombes du cimetière de Recouvrance. Ils sont incapables de résistance ».

Peu après arriva Sébastien Loirat, fermier à la Millasière, près le bourg du Clion, qui confirma les faits.

Abline décida l'attaque. « Sauver la liberté ou mourir ! » dit-il à ses hommes.

A la faveur d'une nuit noire et sans bruit, ils arrivèrent sur la place du Marchix, chargèrent les Vendéens aux cris répétés de : « Vive la République ! Vive la Liberté ! ».

Abline, de sa voix tonnante et dans le but d'effrayer l'ennemi par le nombre, cria : « 1 200 hommes vers les Halles ! 1 500 au Calvaire ! ».

Au bruit de l'attaque, les chefs vendéens qui soupaient à l'hôtellerie du Sanglier, sortirent précipitamment, essayant vainement de rallier les paysans qui fuyaient. La Roche St-André combattit avec une poignée d'hommes ; son épée brisée à la main, il fut sauvé par un de ses officiers qui le prit en croupe et le ramena à Machecoul où Souchu voulait le livrer à un Conseil de guerre.

216 Vendéens furent tués et 250 faits prisonniers.

Les Vendéens tués furent chargés sur des charrettes et transportés à la plage du Château. Dans le sable une fosse profonde fut creusée par les prisonniers et on les y descendit.

Parmi eux se trouvait un jeune chef royaliste Flameng, originaire de St-Philbert de Grand Lieu qui, en vain, avait essayé de ramener ses troupes au combat. Au début de l'attaque, il avait couru vers le Calvaire prendre le drapeau blanc que les *Moutons noirs* (ainsi s'appelaient les gens de Machecoul) y avaient planté et il essayait de rallier les paysans qui fuyaient. Flameng, isolé au milieu des Républicains, gagna une maison de la Grande Rue, habitée par Hymène, boulanger, et le pria de lui donner asile.

« Je suis un chef vendéen ayant femme et enfants. Cachez-moi et je vous donnerai 100 louis d'or que j'ai dans ma ceinture ».

Le boulanger cacha Flameng dans son four mais le lendemain, agissant en lâche, le dénonça au commandant Coueffé, qui le fit amener sur la place du Marchix où était planté l'arbre de l'égalité.

« Quel est ton nom ? demanda Coueffé d'une voix impérative. — Flameng, chef vendéen. — Tiens ! voilà ta sentence ! » et en prononçant ces paroles, il lui brûla la cervelle (1).

(1) Les écrivains royalistes prétendent « qu'on enterra tout vif le jeune Flameng et qu'on le lapida ensuite ».

Au moment où furent enterrés les cadavres sur la plage de la Sablière, des prisonniers y furent fusillés.

En 1902, Mlle Daviaud, institutrice libre à Pornic, racontait qu'à l'âge de seize ans, au lendemain de la défaite des Vendéens, sa grand-mère était allée à la recherche de son père sur la côte, au-delà du bourg de Sainte-Marie. Comme elle revenait tout en pleurs par les Mousseaux, arrivée sur le coteau couronné de sapins et faisant face au Château, elle voit sur la plage des groupes d'hommes armés et on lui crie : « Citoyenne n'avance pas ou on t'arrête ! ». Elle obéit et assista à l'exécution des prisonniers, ayant chapelet à la main.

Pour récompenser leur bravoure, la Convention envoya aux pornicais un drapeau tricolore en soie, attaché à une hampe en bois d'ébène laquelle était surmontée d'une pique dorée. Sur l'une des faces on lisait les mots : *Garde nationale de Pornic* ; sur l'autre : *Bravoure récompensée*.

Ce drapeau, dont nos ancêtres étaient fiers, figura souvent dans les cérémonies publiques. Il disparut en 1814, M. Paynot, maire, en était le gardien.

Défenseurs de la Ville « massacrés par les Brigands » le 23 Mars 1793

Ollivier Viau, marchand tailleur et procureur de la commune, 55 ans.

Jean Bonamy, cy-devant notaire et officier municipal, 60 ans.

Julien Libau, forgeron et notable, 52 ans.

Jean Naud, 83 ans.

Jean Martin, marchand épicier, 33 ans.

Marc Poisson, cy-devant garde-chasse, 56 ans.

Joseph Tardiff, marchand voiturier, 51 ans.

Gilles Tardiff, charpentier de navire, 60 ans.

Jean Edelin, armurier, 35 ans.

Julien Sauvaget (fils du chirurgien), 26 ans, tombé en criant : « Vive la liberté ! ».

Obsèques des Victimes

Les obsèques des défenseurs de la ville, tués dans le combat du 23 mars furent imposantes.

Dès l'aube, les cloches sonnèrent le glas, par intervalles, jusqu'à dix heures. Sur la place du Marchix, lieu de formation du cortège, la foule débordait dans les rues avoisinantes et le chemin des Loups (actuellement rue du Maréchal-Foch).

Les autorités, les combattants en armes sous les ordres de Babain, la population entière prirent part aux funérailles. Les Pornicaises portaient l'élégante coiffe de deuil.

Lorsque les cercueils parurent, recouverts du drapeau tricolore et de couronnes de laurier, les combattants présentèrent les armes aux victimes de la liberté. Le maire Rocheteau, ceint de son écharpe, et les 5 officiers municipaux se portèrent à leur rencontre et les saluèrent en s'inclinant profondément. Un morne silence régna sur la foule et bientôt des sanglots éclatèrent de toutes parts.

A l'église, les curés constitutionnels Mouillard et Abline, officiaient.

La cérémonie terminée, le funèbre cortège, prenant la rue de la Fontaine, se dirigea vers le cimetière de Recouvrance où un discours fut prononcé par Abline le vainqueur de l'attaque de nuit, qui s'écria : « Nous n'avons pas combattu pour la gloire, la guerre civile n'en donne pas, mais bien pour une noble cause : la liberté ». Le maire, entouré des enfants des disparus, les embrassa, puis déclara que selon le vœu du Corps municipal, ils étaient adoptés par la ville. « Je le jure ! » dit-il en se tournant vers les assistants. — « Nous le jurons ! Nous le jurons ! » répétèrent ceux-ci la main levée.

La foule s'écoula ensuite lentement, en proie à la plus vive émotion.

27 Mars 1793

Les Vendéens voulurent revanche de leur défaite du 23. Le 27 Mars, une vigie placée dans le clocher annonça que les Vendéens s'avançaient en quatre colonnes d'environ

chacune 500 hommes. Ils étaient commandés par Charette.

Le commandant Babain concentra sa troupe sur la place du Marchix. N'ayant à sa disposition qu'une seule pièce de campagne, il la fit placer vis-à-vis l'escalier Fouquet et en confia la garde à Reliquet, son lieutenant.

Les deux premières colonnes pénétrèrent dans la ville ; l'une par la rue Tartifume, l'autre par la rue de la Touche. Le combat s'engagea et il fut terrible. Les décharges des patriotes faisaient de grands ravages dans les rangs des Vendéens. La colonne qui occupait la rue Tartifume reçut, à plusieurs reprises, l'ordre de déboucher, mais elle était tenue en échec par la pièce de canon près de laquelle se tenait Reliquet. Les rangs des Pornicais, bien inférieurs en nombre, s'éclaircissaient. Le Commandant, cédant aux instances de ses officiers, qui déclaraient la résistance inutile devant des forces trop supérieures, se décida à la retraite et ordonna à Reliquet d'enclouer sa pièce. Il se retira par la rue Saint-Gilles.

Arrivée au carrefour de la Grand'Aire, il vit le Calvaire couvert de Vendéens. Il revint sur ses pas, contourna l'église remonta la Grande-Rue jusqu'à la Halle également encombrée d'ennemis qui, stupéfaits, le regardèrent défilier.

La troupe sortit librement de Pornic, gagna la route de Saint-Michel et se dirigea sur Paimbœuf où elle arriva de nuit.

Les Vendéens se livrèrent au pillage ; l'hôpital ne fut pas épargné. Après avoir bu dans le cellier, ils l'incendièrent ainsi que le pressoir et pillèrent onze cents livres tournois.

Charette, monté sur son cheval blanc, et suivi de ses officiers, parcourait les rues en criant : « Pas de pillage ! Mettez le feu partout ! le feu partout ! Vengez vos frères ! ». (déclaration de la Grand-mère de Mlle Daviaud, institutrice).

L'incendie dévora entièrement 34 maisons ; un grand nombre furent endommagées (1).

(1) D'après les *Annales de Mercier*, un jeune canonnier volontaire de Paris, Henriquez, se distingua par un acte d'héroïsme dans les rangs des Bleus au siège de Pornic en 1793. Quel est cet acte ? Il serait consigné dans le *Bulletin des Lois*, année 1793.

Charette s'empressa d'adresser au Comité présidé par Souchu, la lettre qui suit :

Frères et amis,

Avec le concours de l'Etre suprême, nous avons pris Pornic dans une demi-heure. Les brigands de cet endroit s'étant réfugiés dans différentes maisons d'où ils pouvaient nous faire beaucoup de mal, je ne trouvai que le feu qui put faire sortir ces coquins de leurs cavernes. Vous me trouverez peut-être sévère dans mes expéditions, mais vous savez comme moi que la nécessité est un devoir.

La perte de l'ennemi est à peu près de 60 hommes. Vous recevrez, demain, un canon de 18 et un pierrier que nous avons pris à Pornic.

Nous sommes, frères et amis, dévoués pour la bonne cause jusqu'à la mort.

CHARETTE DE LA CONTRIE.

Autre version des attaques de la Ville de Pornic

Attaque du 23 Mars

Au nombre de 3 000, sous la conduite de la Roche St-André, ils se dirigèrent vers Bourgneuf où ils rallièrent la troupe de M. de la Cathelinère. Divisés en deux colonnes, ils arrivèrent en vue de Pornic sur les quatre heures du soir. La Cathelinère qui commandait la colonne de droite fut chargé de pénétrer de vive force dans la ville ; en même temps, La Roche St-André se mit à la tête de la colonne de gauche et s'établit sur la grande route, afin de protéger la retraite en cas d'insuccès.

La lutte devient acharnée ; les assiégés faiblissent ; la ville est emportée. Toutefois l'artillerie patriote tenait encore les paysans en épouvante ; les Républicains allaient peut-être en profiter pour reprendre l'offensive, mais La Roche St-André tomba sur eux avec la 2^e division, les repoussa et se rendit maître de Pornic.

Les vainqueurs parcoururent les rues de la ville aux cris répétés de : « Vive le Roy ! » puis ils allèrent planter le drapeau blanc au pied de la croix de la Mission (1). Le succès les ramena bientôt à leurs instincts désordonnés ; n'écoulant plus la voix de leurs chefs, ils pillèrent les maisons, se gorgèrent de vin et d'eau-de-vie et tombèrent tous dans un état d'ivresse complet.

Les 150 gardes-nationaux qui étaient sortis le matin de Pornic, ayant appris l'invasion de leur ville et le désordre des paysans reviennent alors au secours de leurs compatriotes sous la conduite d'Abline, prêtre marié et curé constitutionnel du Clion (2), pénètrent dans les rues à la faveur de la nuit et font un grand massacre de tous ces hommes ivres. 216 furent tués et 250 faits prisonniers.

27 Mars 1793

Le 27 Mars, Charette et de la Cathelinière conduisent leurs volontaires vers Pornic. Ils marchent sur quatre colonnes, drapeaux blancs déployés. Leur deux premières colonnes y pénètrent l'une par la rue Tartifume, l'autre par la rue de la Touche ; ces deux rues débouchent sur la place du Marchix où le commandant républicain Babain a réuni 200 gardes nationaux.

Les Royalistes essuient les décharges de la mousqueterie qui se succèdent avec une effrayante rapidité. Une pièce de canon, placée sur l'escalier Fouquet, couvre de mitraille la tête de la colonne qui débouche par la rue Tartifume et l'empêche de se déployer. Charette s'efforce vainement de l'entraîner. La colonne de la rue de la Touche souffre moins de la fusillade et du canon, mais elle montre moins d'élan et s'abrite pour combattre.

Afin de faire cesser la fusillade, qui part des maisons de la place, Charette ne voyant pas d'autre moyen que de mettre le feu à leurs toits de chaume, ordonne de les incendier. Leurs défenseurs, asphyxiés par la fumée, cherchent à s'évader, mais tombent, pour la plupart, sous les balles royalistes.

(1) Calvaire érigé en 1748.

(2) Abline était capitaine de la garde nationale du Clion. Plus tard, il se retira en Gironde et s'y maria.

Il y avait à peine une demi-heure que la lutte était commencée quand le commandant Babain masse le reste de ses soldats et tambour battant passe devant l'église et s'engage dans la rue Saint-Gilles pour gagner la route de Saint-Michel. Le feu des paysans cessant, il arrive au carrefour de la Grand-Aire et là, voyant le plateau du Calvaire couvert de la 3^e et 4^e colonne royaliste, il revient sur ses pas, contourne l'église, remonte la Grand'Rue jusqu'à la Halle, sous les regards étonnés des vainqueurs, atteint bientôt la barrière de Pornic, la route de Saint-Michel et se dirige par un long détour vers Saint-Père-en-Retz et Paimbœuf.

Au lieu de les poursuivre, les soldats de Charette se livrent autour de l'église et de la Halle à de regrettables désordres de pillage.

(Abbé Deniau. — Les guerres de Vendée).

Les Vendéens restèrent à Pornic un mois durant et n'abandonnèrent cette ville que le 26 Avril 1793 sur la nouvelle de la prise de Machecoul par le général Beysser. Les Pornicais, réfugiés à Paimbœuf, reprirent possession de leur ville.

Les pertes subies par l'incendie et le pillage, constatées par les experts, s'élevèrent à la somme de cinquante mille livres.

La Convention, à laquelle la municipalité fit appel, accorda un secours de douze mille livres et à condition que cette somme fut partagée avec les communes des Moutiers et du Clion. Plus tard, elle alloua une nouvelle indemnité de six mille livres et accordait en outre cinquante livres à chacune des veuves dont les maris avaient été tués dans les combats des 23 et 27 Mars.

Après que Charette eût abandonné Pornic, 200 hommes du bataillon de Lot-et-Garonne vinrent y tenir garnison.

Une séance historique au Corps municipal de Pornic le 8 Juin 1793

Le 8 Juin 1793, à sept heures du soir, le Corps municipal composé de sept membres se réunissait à la Mairie, sise place du Platin, pour juger un complot formé par sept

Pornicais, déclarés *suspects* et comme tels soumis à la surveillance de la municipalité.

Bien avant l'heure fixée, la salle des séances était pleine à craquer et la foule débordait sur la place, noire de monde. En cas d'incidents, le service d'ordre était assuré par les soldats du 84^e de ligne, régiment dont une fraction tenait garnison à Pornic depuis les événements vendéens.

Le Maire, Rocheteau, ouvrant la séance, déclare que si des manifestations se produisent elles seront réprimées et, au besoin, des arrestations opérées. Puis il donne la parole à l'officier municipal Ollivier, remplissant les fonctions d'accusateur public.

Celui-ci déclare qu'un complot a été ourdi par sept Pornicais de connivence avec les Brigands dans le but de leur faciliter, de nuit, la prise de la ville. Les papiers saisis sur une femme arrivée par barque de l'île de Noirmoutiers et dénoncée par le fermier de Gourmalon auquel elle avait demandé asile (1) ne laissent aucun doute à ce sujet.

Des lettres, trouvées au domicile des suspects et reçues indirectement, semblent confirmer les faits. L'accusateur public conclut en demandant leur arrestation, leur transfère à Nantes en attendant leur comparution devant le Tribunal révolutionnaire, ce qui, en langage clair, signifiait que le voyage de Pornic à Nantes devait se terminer place du Bouffay, au pied de la guillotine.

Le défenseur des suspects se lève, promène son regard sur la foule, tandis que de tous côtés retentissent les cris de : « Vive la République ! ».

C'était un citoyen qui partageait, avec Galipaud, la popularité de la ville, c'était l'*orgueil de la cité*, c'était Joseph Boisselier, premier maire élu de Pornic à 23 ans et dont la réputation d'éloquence dépassait, de loin, les limites du pays de Retz.

Julien, confident de Robespierre, envoyé en mission secrète dans l'Ouest et qui avait entendu Boisselier au club des Jacobins de Nantes, le qualifiait de *Mirabeau breton*. Baco, Maire de Nantes, et auxiliaire de Canclaux dans la

(1) Toute personne donnant asile à un étranger devait, sous peine d'arrestation, prévenir immédiatement la municipalité.

défense de la ville, s'écriait un jour : « Quel puissant orateur ! Quel talent ! ».

A peine le défenseur, notes en mains, prenait-il la parole qu'Ollivier, accusateur public, lui cria : « Prends garde à toi ! ». La riposte se fit véhémement et par porte et fenêtre ouvertes, s'entendait au-delà de la petite place.

« Crois-tu, lui dit Boisselier, crois-tu par des menaces réduire au silence la voix de la conscience d'un homme libre ! Tant qu'il me restera souffle de vie ma voix se fera entendre pour la défense de la justice et de la liberté ! J'en appelle à vous tous citoyens ; j'en appelle à ceux qui, ayant souri au soleil de la liberté, sont tombés les armes à la main pour la défense de la cité et je dis que jamais, non jamais, Pornic courbera la tête sous les menaces d'un dictateur. D'ailleurs, à toute époque, ils ont sombré dans le mépris public » (Archives).

Le défenseur parla près d'une heure, basant sa plaidoirie sur ce point : il y a des présomptions et non des preuves. Il s'éleva avec force contre l'arrêté municipal violant la liberté individuelle (ouverture de toutes lettres arrivant à Pornic) et rappela avec une émotion non dissimulée cette soirée du 23 Mars où sur le chemin de Bourgneuf, près du village de la Joselière, les gardes nationaux entouraient Abline angoissée et juraient de mourir avec lui pour la République.

Parmi eux se trouvaient cinq des suspects. Sa péroraison, dit un écrit de l'époque, fut un chef-d'œuvre d'éloquence et arracha des cris d'admiration à la foule.

Au milieu d'un silence religieux, le Corps municipal procéda au vote secret et par 4 voix contre 2 (l'accusateur public ne prenant pas part au vote) déclara qu'il n'y avait pas lieu d'arrêter les suspects, les preuves du complot n'étant pas suffisamment établies.

Le verdict fut accueilli aux cris de : Vive la République ! Vive la liberté ! Vive Boisselier ! Une jeune femme fendit la foule, s'avança vers Boisselier, lui serra les mains avec effusion, le remerciant, au nom des suspects, et l'embrassa. Quelle était cette femme ? C'était Anna Coueffé, fille de l'ex-Commandant de la garde nationale qui, quelques mois après, dans cette même enceinte, jetait sur la vie de l'orateur, un voile de tristesse (*Pièce officielle*).

Ainsi devenait vraie la parole de Galipaud : « Ne la fais pas monter dans ta barque, elle la conduira sur les rochers ».

Au sortir de la Mairie, Boisselier vit se renouveler la scène du 26 Février 1790, jour où il avait été élu Maire par les électeurs réunis sous les Halles. Des citoyens le placèrent sur leurs épaules et au chant de la *Carmagnole*, dont le refrain était repris en chœur par la foule, le conduisirent jusqu'à sa demeure, rue des Tisserands.

Quelques mois après, Galipaud, du fond de sa retraite de Saint-Sébastien (Espagne), lui envoya, par voie détournée, les lignes suivantes, à écriture fatiguée, lignes précieusement conservées dans une vieille famille pornicaise :

« J'apprends la grande nouvelle et grâce à ton beau talent j'éprouve la première joie dans l'exil. Sept vies humaines sauvées ! Que de joies dans les foyers, que de larmes séchées ! Sois béni, sois béni mon Joseph et reçois les baisers affectueux d'un vieillard qui bientôt va s'endormir en murmurant le nom de Pornid ». (1)

Fête célébrant l'Anniversaire de la Victoire du 23 Mars 1793

Le 23 Mars 1794, la Municipalité décida de célébrer l'anniversaire de la victoire remportée par 120 hommes sur 4 000.

Les officiers municipaux des Moustiers, de La Bernerie, du Clion furent convoqués ainsi que l'état-major du 5^e bataillon de la Sarthe qui venait d'arriver à Pornic pour y tenir garnison. Les tables du banquet furent dressées sous la Halle décorée de drapeaux tricolores. Avant d'y prendre part on se rendit, au chant de la *Marseillaise*, sur la place du Marchix.

Les membres du cortège défilèrent devant l'arbre de la liberté en s'inclinant profondément. Une ronde fut ensuite dansée et la *Carmagnole* chantée par le citoyen Boisselier, juge de paix.

Au banquet assistaient la plupart des défenseurs de la ville. Le Commandant Coueffé refit l'histoire du combat ; Paynot et Boisselier prononcèrent des discours applaudis.

(1) A partir de 1790, dans les actes officiels, ont écrit Pornic.

Le soir, trois prisonniers royalistes détenus au Château furent amenés dans la maison du citoyen Boisselier, rue des Tisserands, où la Commission militaire tenait ses séances et condamnés à mort, puis conduits sur la place du Marchix et fusillés devant la foule nombreuse au milieu de chants et de cris.

Fête de l'Etre suprême

La fête de l'Etre suprême fut célébrée à Pornic le 20 prairial (Juin) 1794.

Toute la ville était joyeuse ; les boutiques fermées, sauf celles ayant trait à l'alimentation. Des drapeaux flottaient à la porte ou aux fenêtres *du bon et du mauvais citoyen* ; car si le premier agissait par conviction, le second céda à la peur. Les femmes étaient coiffées du bonnet rouge et montraient leurs cocardes tricolores. La citoyenne, Rose Chamailard, ayant remplacé les sœurs à la direction de l'hospice, avait revêtu une robe tricolore.

La fête se déroula d'après le programme suivant publié et affiché par ordre de la municipalité.

ARTICLE PREMIER. — Tous les citoyens sont tenus de contribuer à la propreté des rues et places de cette ville pour décadéi prochain et, dès l'aurore, d'orner leurs maisons de drapeaux tricolores et de verdure.

ART. 2 — Défense de tirer un coup de fusil sous peine d'amende.

ART. 3 — A 7 heures du matin, les citoyens qui ont des armes, depuis 15 ans jusqu'à 50 ans, se réuniront sur la Terrasse sur deux rangs.

ART. 4 — Les mères, ayant à la main un bouquet de roses, accompagnées de leurs filles, porteront des corbeilles remplies de fleurs. Les pères et leurs fils, tenant à la main des branches de chêne, se réuniront sur deux rangs.

ART. 5 — Les autorités constituées, ayant à leur centre un char traîné par quatre bœufs couverts de festons et de guirlandes, sur lequel brillera un trophée composé d'instruments des métiers et des productions du pays se rendront au milieu de la place.

ART. 6 — Le Maire, portant un bouquet composé d'épis de blé, de fleurs et de fruits sera environné de quatre personnes de chaque âge de la vie : l'enfance ornée de violettes, l'adolescence de myrte, la virilité de chêne, la vieillesse de pampre, fera la clôture des autorités constituées.

ART. 7 — Tout le monde réuni, le Maire fera *sentir* par un discours les motifs qui ont déterminé cette fête solennelle et invitera le peuple à honorer l'auteur de la nature.

ART. 8 — Puis les tambours, en tête de chaque colonne, annonceront la marche.

ART. 9 — Les pères et leurs fils défilent deux à deux ; les mères et leurs filles également.

ART. 10 — La force armée défilera par quatre, les autorités au centre.

ART. 11 — On passera par les Halles et on se rendra à la place de la Liberté.

ART. 12 — Les pères et leurs fils se rangeront au haut de la place sur un quart de cercle à droite ; les mères et leurs filles sur un quart de cercle à gauche ; la force armée sur le reste du cercle, autour de l'estrade.

ART. 13 — Les autorités environneront l'estrade ; le Maire fera un discours et mettra le feu aux tableaux représentant l'Athéisme, l'Ambition, l'Egoïsme et la Discorde.

ART. 14 — Les pères et leurs fils chanteront une première strophe et jureront de ne plus poser les armes qu'après avoir anéanti les ennemis de la République ; les mères et leurs filles chanteront une deuxième strophe et jureront de n'épouser jamais que des hommes qui auront servi la Patrie.

ART. 15 — Une troisième et dernière strophe sera chantée par le peuple entier. C'est alors que l'Être suprême sera invoqué.

ART. 16 — Alors les filles jetteront vers le ciel les fleurs qu'elles auront apportées ; les mères soulèveront dans leurs bras leurs petits enfants et les présenteront en hommage à l'auteur de la nature ; les pères béniront leurs enfants au moment où ceux-ci jureront sur leurs armes de faire triompher partout l'égalité et la liberté ; et le cri chéri de Vive la République montera vers la Divinité.

ART. 17 — Les citoyens et citoyennes à qui l'Être suprême a accordé le talent de la voix sont invitées d'en faire usage en cette circonstance.

Fête de la Souveraineté du Peuple

An 6. — 15 germinal (Avril)

A midi, toute la population patriote réunie à la maison commune s'est rendue sur la place du Marchix où un autel de la Patrie avait été dressé sous l'arbre de la Liberté ; cet autel était entouré de verdure, surmonté du drapeau tricolore et le livre de la Constitution y était déposé.

Quatre jeunes gens, choisis par les vieillards, ouvraient la marche portant quatre écriteaux où étaient écrits, en gros caractères, les quatre paragraphes de la Constitution (art. 5) ; ensuite six jeunes filles portant des corbeilles de fleurs puis douze vieillards vénérables choisis dans le canton, ayant tous à la main une baguette blanche ; l'Administration municipale et les fonctionnaires publics fermaient la marche.

Arrivés à l'autel de la Patrie, les quatre jeunes gens ont placé les écriteaux aux deux côtés de cet autel. Les vieillards se sont rangés en demi-cercle et la cérémonie a commencé par des hymnes et chants patriotiques. Les vieillards se sont avancés au milieu de l'enceinte et ont formé un faisceau de leurs baguettes qu'ils ont liées avec un ruban tricolore ; les jeunes filles ont jeté des fleurs et l'un des vieillards a prononcé, à haute voix, la phrase indiquée par l'art. 9 de l'arrêté du Directoire.

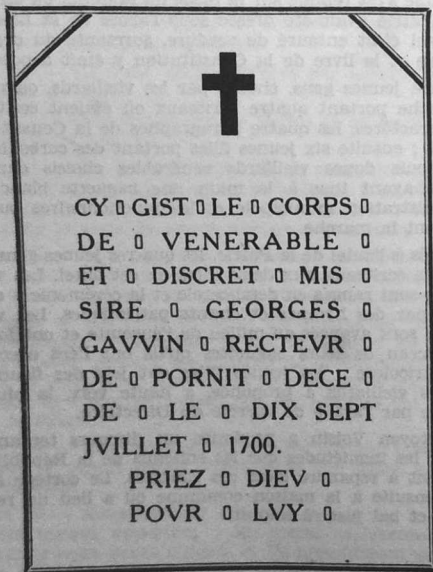
Le citoyen Voisin a prononcé un discours tentant à dissiper les inquiétudes que les ennemis de la République cherchent à répandre dans ces contrées. Le cortège s'est rendu ensuite à la maison commune où a lieu un repas civique et bal jusqu'à minuit.

112

**Pierre tombale du recteur Gauvin
député du clergé pour le climat de Retz**

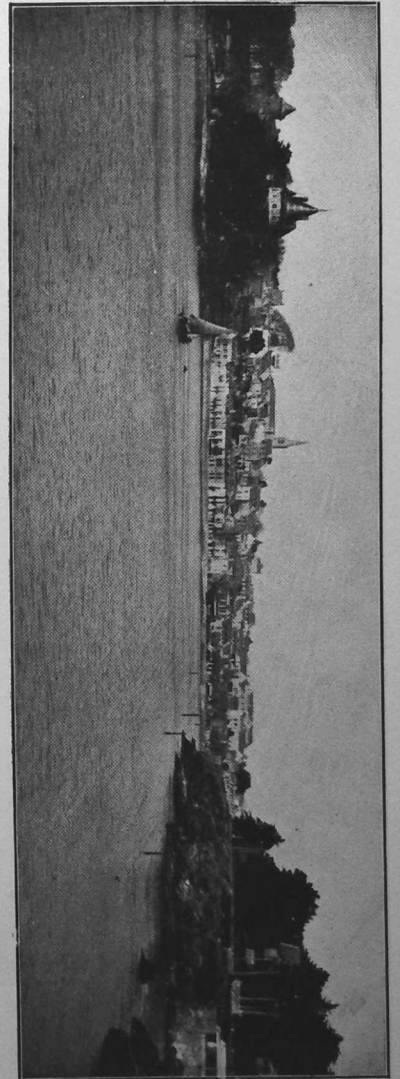
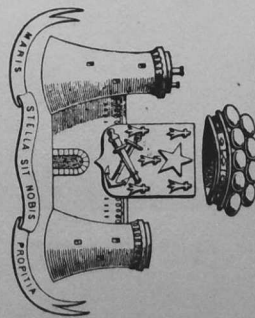
« Il fut inhumé au milieu du sanctuaire et en face du
St-Sacrement de l'église de Pornit ». (*Registre paroissial*)

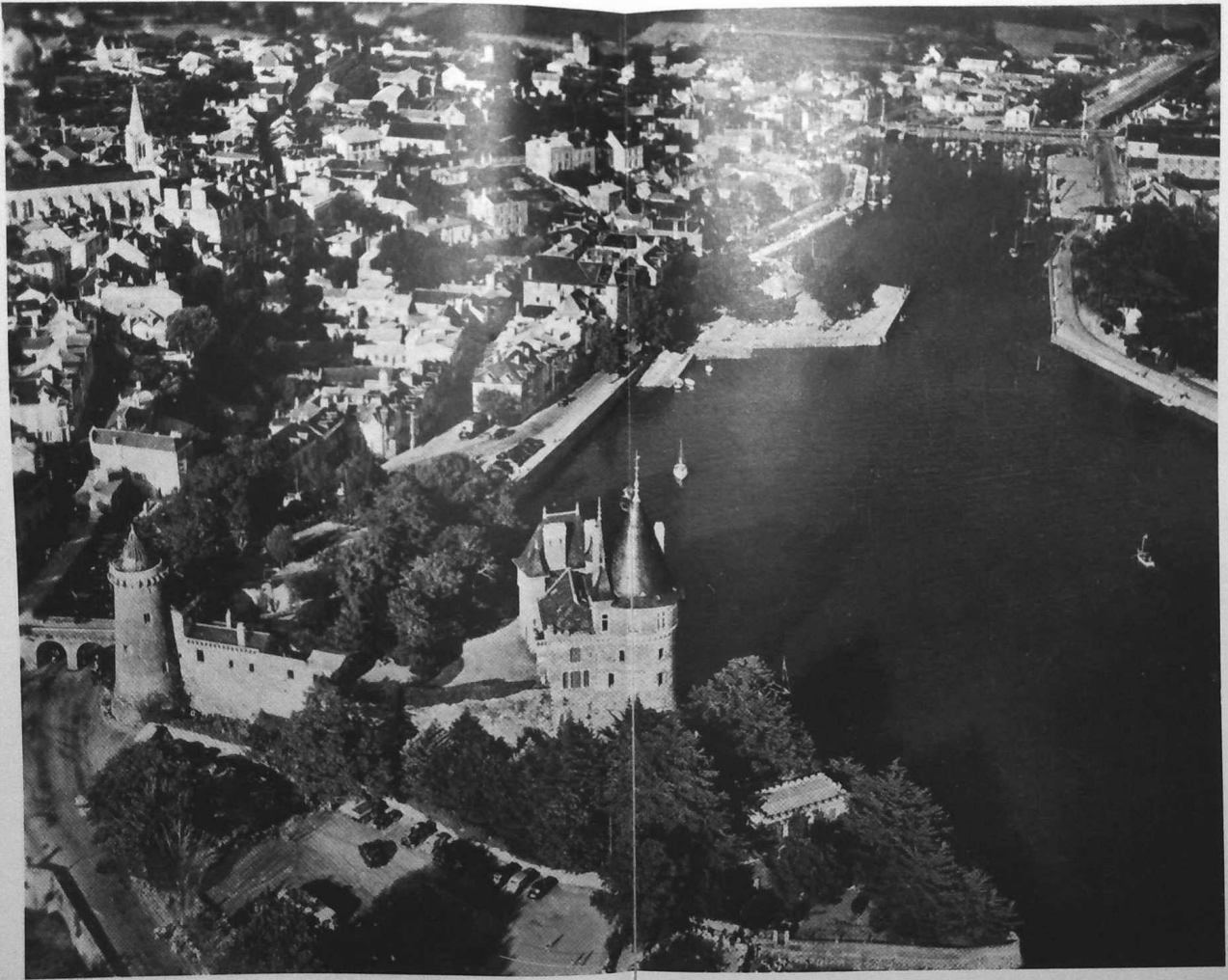
1700



L'ENTRÉE DU PORT

Anciennes Armes de Pornic

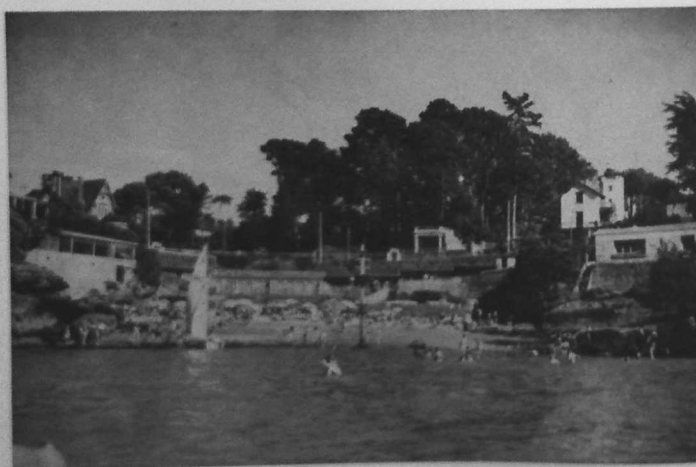




LE PORT & LE CHATEAU



Le Casino et le Camping de Gourmalon



La Plage de l'Anse aux Lapins

QUATRIEME PARTIE

**COUTUMES
PORNICAISES**



Coutumes Pornicaises

Nos anciens s'invitaient fréquemment à manger les uns chez les autres et sans beaucoup de frais : deux plats suffisaient. Le poisson et les coquillages, principalement les huîtres en abondance sur les rochers, formaient la base de l'alimentation. On ne mangeait de viande fraîche qu'aux grandes fêtes, mais un porc était tué à la Noël ; c'est alors que la saignée *du gorin* émoussillait la demeure endormie et le salé tiré morceau par morceau du grand saloir de grès était le régal du dimanche. Vins fins, pâtisseries, café étaient choses ignorées. Le sucre ne se trouvait que chez l'apothicaire à titre de remède. Grâce à leur sobriété, Pornicais et Pornicaises atteignaient un âge avancé ; nombreux étaient les octogénaires (*Voir les registres paroissiaux*).

Leurs plaisirs, peu variés, étaient simples. Durant l'été, le dimanche, ils faisaient une promenade à la campagne, souvent vers les bois touffus de St-Martin, appelés encore *bois des Merles* (1) ou sur la côte ; jouaient aux quilles, aux cartes, au loto jusqu'à l'heure du souper.

Les jeunes gens et jeunes filles allaient boire le lait, manger les caillebotes dans les fermes avoisinant la ville : Gourmalon, les Mousseaux, le Sandier ou danser au bois Viraine, lieu où se trouve la propriété Calypso. Ce bois était ombragé d'une fontaine hantée au crépuscule, dit la tradition, par des vieillards et des femmes vêtus de blanc.

(1) Dans ces bois existe une fontaine près de laquelle habita St-Martin de Vertou, fontaine creusée dans le roc et réputée pour la guérison de la fièvre. On y vient en pèlerinage avant le lever du soleil. Il y a environ deux cents ans, l'été étant très sec, les récoltes compromises, le clergé de Ste-Marie y vint en procession. Le Recteur prit la croix et, devant les fidèles agenouillés, en plongea le pied dans la fontaine. Au retour « une pluie torrentielle se mit à tomber jusqu'au lendemain ». A dater de ce jour, St-Martin fut réputé dans la contrée comme lieu de pèlerinage.

Les marins se réunissaient à l'estaminet *la belle Pornicoise* sis en face les Halles et là, sur d'épaisses tables de chêne, buvaient *le rouge le roy*, le valet du roy. Dans le quartier du Bourg aux Moines, dans la rue des Chèvres, se trouvait la taverne *le Chat qui pêche* recevant joyeuse compagnie, fort mêlée. C'était là le rendez-vous des rôdeurs qu'il ne faisait pas bon rencontrer après le couvre-feu.

Dans la soirée, un grand nombre d'habitants se rendaient sur la Terrasse et là, classes confondues, le pauvre y coudoyant le riche, dansaient des rondes accompagnées de chants jusqu'à une heure avancée. Toutefois, une partie des danseuses réintérait assez tôt le domicile paternel, n'oubliant pas la recommandation faite au départ : « Mes Mâtines, si vous n'êtes pas arrivées de bonne heure, le bâton marchera ».

Parfois le Recteur M. Jagorel (c'était vers 1808) remplaçant le joueur fatigué quittait le jeu de cartes et faisait danser les Pornicaises au son du violon, La danse était la distraction préférée des anciens.

L'hiver on s'assemblait tantôt dans une maison, tantôt dans une autre pour y faire la veillée. En face de l'âtre enflammé, les gens oubliaient volontiers les rigueurs du temps. Le jeu de cartes d'aluettes, jeu d'origine espagnole, était en honneur. Les femmes filaient et chantaient. Si quelque fille laissait tomber son fuseau et qu'un garçon pût le ramasser avant elle, il avait le droit de l'embrasser à plusieurs reprises.

On s'intéressait aux légendes que racontaient les anciens. Souvent la maîtresse de maison régala l'assemblée de crêpes épaisses, de châtaignes et les pots de rouge circulaient. Elle servait aussi la migée ou soupe à la pie composée de pain grillé coupé en petits morceaux sur lesquels était versé du vin chaud sucré. C'était un mélange nourrissant, rafraîchissant, parfumé, très apprécié chez le bourgeois, l'ouvrier et le paysan.

De Noël au début du Carême, nombreux étaient les bals. Commencés à la chute du jour, ils se terminaient à trois heures du matin. Des chandelles de suif éclairaient la salle ; sur des bancs étaient assises les mères des danseuses causant entre elles.

Dans le *misérable quartier du Bourg aux Moines*, les bals avaient lieu dans une chambre basse du cabaret le

chat qui pêche. Des chandelles de résine, collées contre la muraille, éclairaient les couples. Ils étaient très fréquentés des marins, principalement des morutiers. Chaque bal coûtait deux liards, ancienne monnaie de cuivre valant le quart d'un sou.

Les Pornicaises — Leur Coiffure

Chez les Pornicaises on remarquait la finesse des traits, l'aisance des manières, l'élégance du costume réputé dans le pays de Retz.

Dans le dictionnaire des communes de Girault de St-Fargeau, édité en 1829 on lit : « Les femmes de Pornic étaient en général grandes, fort jolies, brunes, bien faites et d'un beau sang.

Jules Sandeau, l'auteur de *Marianne*, assistant en 1836 à la messe « dans l'église rustique au clocher élané » y vit des Pornicoises qui n'étaient pas trop mal.

Michelet, faisant saison dans la petite cité, reconnaissait qu'elles n'avaient rien à envier aux femmes de Fouesnant. Ce sont de jolies filles, dit-il, charmantes sous leurs bonnets pointus.

Georges Sand, villégiaturant à Pornic, écrivait à une amie de l'Indre : « Les Pornicaises, brunes pour la plupart, sont fort jolies. Elles ont un air de distinction inconnu dans nos campagnes du Berry ».

La coiffure des Pornicaises, tombés aujourd'hui en désuétude, était originale. Elle consistait dans une haute pyramide de dentelles légèrement arrondie à son extrémité et soutenue par un carton que recouvrait un papier bleu. Les cheveux étaient relevés en chignon derrière la tête et tombaient capricieusement en boucles sur chaque joue.

Les jours de fêtes, les dames de la bourgeoisie portaient le Coiffie, qui était moins haut mais très seyant lui aussi.

M^{me} Pinclous, connue dans mon enfance, portait seule cette coiffure examinée avec vive curiosité par l'étranger.

Anciens Usages — Mariages

Les mariages étaient précédés des fiançailles « des accordailles » selon le terme de l'époque.

Au repas donné à cette occasion, le père du jeune homme présentait à la future « les promesses » : un livre de messe, un chapelet, des bagues : l'Alliance et la Foi, bague portée par toutes les femmes du peuple et dont le chaton représentait deux mains unies ; enfin, une somme d'argent selon la situation de fortune, somme appelée *la Couronne*.

Le jeune homme prenait alors un verre de vin, en absorbait la moitié, puis tendait le verre à sa fiancée qui l'imitait ; ils s'embrassaient ensuite aux applaudissements des convives.

Les invitations à la noce étaient faites par quatre hommes « les prieurs » parents de chacun des futurs conjoints. Endimanchés, ils portaient au côté gauche du gilet un bouquet de fleurs artificielles retenues par de larges rubans bleus et rouges. Entrant dans les demeures, ils embrassaient tour à tour chacune des personnes présentes et sur un ton solennel, ponctuant chaque partie de phrase d'un baiser sonore, faisaient l'invitation suivante : « Je viens de la part de mon père et de ma mère vous inviter aux noces de mon frère (ou sœur) qui sont en huit jours. Je vous prie d'y assister, vous nous ferez grand honneur et plaisir ». Les prieurs devaient manger et boire dans chaque maison, sous peine de « moucher les garçailles » des futurs époux.

Quelques jours avant le mariage, les amies de la future épouse venaient lui aider à confectionner la lingerie. C'étaient « les Couteries » qui, la journée terminée, étaient l'occasion de danses.

Il était d'usage que le lit nuptial fût béni par le Recteur et en présence des parents avant que les nouveaux mariés ne couchassent ensemble. Alors on donnait au prêtre « les plats de noces », c'est-à-dire son dîner en argent ou en nature. En 1782, le Recteur Galipaud supprima cet usage.

Le plus grand honneur réservé à la mariée était d'être conduite à la messe par le bourgeois, c'est-à-dire le propriétaire qui offrait un fort joli cadeau.

Lorsque les mariés revenaient de l'église, au son du violon, des jeunes gens et jeunes filles se tenaient à l'entrée de la demeure, présentaient à l'épouse un gâteau et un pot de chambre enrubanné contenant du vin chaud. Elle buvait la première au milieu du rire général ; le mari l'imitait ainsi que quelques invités. Des coups de fusils étaient ensuite tirés pour saluer l'arrivée des époux.

La mariée recevait à la maison les félicitations et les embrassements des membres des deux familles, puis les cadeaux des invités consistant principalement en ustensiles de cuisine.

Le repas du midi terminé, un groupe de jeunes filles entourait la table de la mariée et chantait en chœur :

La Chanson de Sylvie

*La jeune Sylvie, un beau matin, sortant de son hameau
Toute réjouie gardant son troupeau
Le long du rivage croyant y trouver son berger
Mais l'amant volage s'était engagé.
La pauvre fillette ne s'essayait plus par son chant
De sur la jougère ses agneaux gardant
Enfin elle s'y lasse de jiler son beau fil de lin
Dans ces beaux ombrages nos tendres amours
Ah ! dis-moi je t'en prie, dis-moi des nouvelles de mon
[serviteur.*

*Hélas ! quelles nouvelles Sylvie désires-tu de moi
De ton infidèle qui est bien loin de toi ?
Oh ! il a pris les armes, il est au service du Roi
Apaïse tes larmes et console-toi.*

*Prends donc la volée, dit-elle au rossignol charmant
La journée se passe, l'amant ne vient point.
Rossignol d'un bois, toi qui entends tous les jours
Va droit à l'armée y trouver mon amant
Porte-lui, je t'en prie, dans ton bec ce bel anneau d'or
Dis-lui, que Sylvie est presque à la mort.
L'oiseau prend son vol d'un air aimable et badin
Aussitôt s'en va droit sur le Rhin.
Il voit notre armée campée dans un pays flamand
Fort bien arrangée, rien n'est plus charmant.
L'oiseau se repose sur la tente de son amant
Il lui dit : « Sors de ta tente promptement pour venir
Ta beauté charmante t'envoie le bonsoir ». [me voir
L'amant se dispose, touché d'un amoureux transport
Aussitôt se lamente voyant l'anneau d'or.*

*C'est bien le gage que ma Sylvie avatt de moi
Dans ces pâturages, elle me le renvoie.
Rossignol d'un bois, toi qu'entend tous les jours
Tu lui diras : « La belle, prends ton gage et tes amours
Ton amant fidèle t'aime bien toujours.
Ton amant est en Flandre
Engagé dans un beau régiment
Il te sera fidèle, un jour il fera ton bonheur
Attendez la belle ou cherchez ailleurs.*

Sur le coup de minuit, la soupe à l'oignon, servie dans un récipient ayant usage autre que celui de la cuisine, assaisonnée des plus étranges condiments, était portée en grande pompe aux nouveaux mariés.

Pour se faire ouvrir la porte, fermée à clé, les jeunes gens et les jeunes filles chantaient :

*Monsieur le marié,
Débarre votre porte
La soupe à l'oignon
Nous vous l'apportons,
Si vous ne voulez la débarrer
Nous allons vous l'enfoncer.*

Quand après la noce, les époux quittaient le pays pour habiter un autre lieu, les jeunes gens les obligeaient à payer une sorte de tribut : la pelote.

Noces réchauffées

Si les veuves se remariaient — noces réchauffées — on avait coutume de les régaler d'un charivari. Les veufs aussi supportaient parfois cette contrariété.

Les mariés n'étaient charivariés qu'à bon escient. Tantôt c'était une union disproportionnée ayant le lucre pour mobile, tantôt « une jeunesse n'ayant pas mérité les honneurs, ayant accroché sa roche aux épines ou sauté les fossés » qui arborait couronne et fleurs d'oranger.

A la nuit la corne retentissait au milieu du silence du soir ; c'était l'appel aux armes. On se groupait et les uns portant casseroles, poêles, chaudrons ; les autres clairons et tambours se dirigeaient en silence vers le toit conjugal à charivariser.

Aussitôt la chandelle éteinte, le bruit — et quel bruit ! — commençait. Pierres, bâtons, résonnaient dans la porte et les contrevents ; les injures et les cris retentissaient de tous côtés. Si pour répondre aux insultes, les mariés ouvraient une fenêtre, c'était alors du délire.

Pour terminer, un feu de joie était allumé à la porte des nouveaux époux. (Voir : *Histoire, année 1710*).

Décès

Lorsqu'une personne mourait, le glas sonnait à l'Angelus du soir et le crieur des trépassés, agitant deux clochettes, allait dans tous les carrefours de la ville annoncer à haute voix la mort et l'heure de l'enterrement du défunt.

Le corps, enveloppé dans un linceul, était exposé sur un lit, le visage recouvert d'un voile. Les glaces de la chambre ou des chambres se trouvaient voilées, la pendule arrêtée. A la veillée funèbre participaient seulement les parents et amis intimes du défunt.

Lors de la mise en bière, tous déposaient sur le corps une branchette de romarin bénite, embrassaient le mort et, aux funérailles, suivaient le cortège à une certaine distance en pleurant bruyamment.

A la sortie du cimetière, une quête était faite et le produit destiné à des messes pour le repos de l'âme du défunt. Cette coutume existe encore dans quelques communes du département.

Les gens riches — nobles hommes — ou les personnes aisées, moyennant une somme élevée : le droit de tombe, droit accordé par l'évêque Pierre du Chaffault au synode de 1481 réuni à Nantes, se faisaient enterrer dans l'église paroissiale ou dans les chapelles de Recouvrance - Sainte-Anne. Le carrelage de l'ancienne église était en grande partie formé de pierres tombales aux inscriptions effacées.

A dater de Juin 1757, défense est faite au Recteur par l'évêque Louis de Sauzay, d'enterrer dans l'église « qui n'étoit qu'un cimetière ».

Dans le chœur se trouvaient les tombeaux des Recteurs.

Les Bourgeois

Les bourgeois qualifiés dans les actes de l'état civil « nobles hommes » avaient droit aux titres de sieur et de dame. Ils étaient l'élite de la société nantaise, les gens instruits de l'époque faisant leurs études soit à Nantes, soit à Rennes.

Honneur : telle était leur devise.

Ils avaient un chef élu pour quatre ans et portant uniforme : le capitaine de la bourgeoisie.

Beaucoup étaient titulaires d'offices de seigneurie : notaires, procureurs, sénéchaux, et faisaient suivre leur nom d'un nom de terre possédée par eux. Dans les actes de l'état civil on lit : Jean Baullon, sieur de Clartais, Thomas Bonamy, sieur de la Morandière, etc...

Avant la Révolution, leur nombre s'élevait à 30 environ. Les bourgeois vivaient des revenus de leurs fermes et de leurs maisons.

Leurs demeures « les logis » toutes à un étage surmonté d'un grenier, ayant belle ouverture sur la façade, avaient sur la cour une ou deux tourelles à l'intérieure desquelles un escalier soit en pierre, soit en bois, conduisait à l'étage. Dans les chambres, se voyaient de grandes cheminées avec sculptures, ainsi que des meubles riches.

Ils faisaient venir l'ébéniste chez eux. Celui-ci travaillait à domicile, exécutait un travail soigné ; de là ces beaux vieux coffres à panneaux sculptés, ces jolis vaisseaux, ces armoires « à gâteaux » qu'on trouve çà et là. Très souvent l'artiste signait son travail et le datait.

Les bourgeois menaient une vie simple, se fréquentaient, s'invitaient à souper durant l'hiver. Les jeunes gens et jeunes filles s'unissaient entre eux.

Ils visitaient souvent leurs fermiers qui les appelaient : *notre bourgeois*. Quand ceux-ci venaient à la ville, il était d'usage qu'ils rendissent visite à leur maître lequel les retenait à dîner à la cuisine.

Les bourgeois compatissaient à toutes les misères. Chaque vendredi matin les pauvres de la ville, en groupes, ne venaient pas en vain à leur porte solliciter une aumône ; les malades nécessiteux recevaient leur visite accompagnée de dons ; à Noël, ils donnaient une ou deux bûches, un morceau de lard, des friandises pour les enfants. Lorsque

des morutiers périssaient en mer, les bourgeois adoptaient les orphelins et veillaient sur leur jeunesse avec un soin paternel. C'est dire qu'ils étaient aimés et jouissaient d'une grande considération.

Dans les cérémonies publiques ils occupaient le premier rang et à l'église, avaient place dans le chœur. Lors d'une visite épiscopale, les bourgeois, précédés de leur capitaine, se rendaient en corps à l'entrée de la ville pour y recevoir l'évêque, lui faisaient escorte jusqu'à l'église et assistaient au repas donné en son honneur par le Recteur.

Principaux Bourgeois vers 1760

Jean Baillon, sieur de la Clartais, avocat à la Cour.
 Thomas Bonamy, sieur de la Morandière.
 Pierre Baillon, sieur des Roussières.
 Etienne Chevalier, procureur fiscal.
 Gilles Chevalier, sieur de Grandville.
 Pierre Naud, procureur aux juridictions du Bois-Joly et autres lieux.
 Jean Poignand, sénéchal de la Guerche.
 Julien Rucher, sieur de la Bazalais.
 Charles Solier, sieur du Verger, maître chirurgien.
 Félix de Quatreuille.
 Jules Quirouard, sieur de la Mossardière.

Quête du Gui l'an neuf

C'était l'usage des Druides, au premier jour de l'an, d'aller dans les forêts cueillir le gui de chêne et, quand ils l'avaient trouvé, de courir tout joyeux à travers les campagnes, criant de toutes leurs forces : au gui l'an neuf ! La quête qui porte ce nom n'a pas une autre origine.

A l'approche du nouvel an, la fabrique faisait quêter les marguilliers.

Armés d'un bâton orné de verdure — généralement le laurier ou le houx — et de rubans bleus et blancs, ils allaient de maison en maison sollicitant des dons soit en argent, soit en nature.

A un jour fixé et annoncé au prône de la messe, les dons en nature étaient vendus à la porte de l'église, en présence du Recteur, et atteignaient toujours un prix élevé. Lorsque dans leurs tournées, les marguilliers essayaient un refus, ils s'alignaient et chantaient en chœur :

*Si vous ne voulez rien donner
 Donnez-nous la chambrière
 Nous la mènerons au pailler
 Et lui ferons bonne chère,
 Nau, nau pour le bon Dieu !*

Le premier Mai

Dans la nuit du 30 Avril au 1^{er} Mai avait lieu le renouveau. Les jeunes gens allaient de maison en maison quêter les œufs et chantaient devant les demeures :

*Bonsoir la Compagnie, les gens de la maison
 Nous venons cette nuit chanter par vos maisons
 Une chanson nouvelle du joli mois de mai
 Qui fait sourire les belles pendant toute l'année
 A l'arrivée du joli mois de mai.*

*Voici le mois de mai rempli de violettes
 Les filles et les garçons sont tous pleins d'amourettes
 Ils vont par deux à travers les sentiers
 A l'arrivée du joli mois de mai.*

*Le maître de céans descendez dans la cave
 La bouteille dans la main, le verre dessus la table
 Et nous boirons un coup de muscadet
 A l'arrivée du joli mois de mai.*

*Entre vous laboureurs qui avez de la volaille
 Mettez la main au nid, n'apportez pas la paille
 Apportez-nous des œufs ou de l'argent
 Nous nous en irons toujours le cœur content*

S'ils recevaient œufs ou argent, ils terminaient :

*En vous remerciant le maître et la maîtresse
 Retournez vous coucher, dormez bien à votre aise
 Faites de beaux rêves jusqu'à demain matin
 A l'arrivée du joli mois de mai !*

Mais si l'accueil ne paraissait pas favorable :

*Si vous ne voulez rien nous donner, donnez-nous la
La fille de la maison, c'est là notre demande [servante
Nous l'emmènerons toute la nuit avec nous
Nous la ramènerons au petit point du jour.*

Et si l'accueil était franchement mauvais :

*Si vous voulez rien nous donner
Ne nous faites pas attendre
Car j'ai grand froid aux pieds
Les camarades aux jambes
Nous vous souhaitons d'avoir le derrière glé
A l'arrivée du joli mois de mai.*

Avec les œufs recueillis ils fabriquaient des gâteaux, puis organisaient un repas dans lequel régnait la plus franche gaieté. Les gâteaux, en grande partie, étaient destinés aux jeunes filles des demeures où accueil favorable avait été fait « aux quêteurs ».

Dans cette nuit du renouveau, d'autres jeunes gens attachaient une couronne de fleurs à la porte des maisons habitées par les filles qu'ils aimaient ou auxquelles ils étaient fiancés.

Les Pornicaises, fleurs au corsage, se donnant le bras en chantant :

*Que fais-tu là bergère sans souci
Sur la verte fougère, que fais-tu ici ?
— Retirez-vous berger, berger retirez-vous
Le chien qui me garde n'est pas trop doux, etc...*

allaient, dès l'aurore, boire le lait chaud à la ferme de Gourmalon, manger les caillebotes préparées à leur intention par la maîtresse de maison. Avant le départ, dans la cour de la ferme, elle dansaient rondes avec les paysans, heureux de leur visite.

Feux de la Saint-Jean

Autrefois, on allumait des feux de joie sur les hauteurs, principalement à la St-Jean et à Noël. On faisait romer (résonner) une grande poêle de cuivre avec des brins de jonc appuyés sur les bords du bassin. Il en résultait un bruit étrange se répercutant au loin, à la bruyante joie des assistants.

Les danses, principalement fréquentées par les jeunes filles recherchant mariage, avaient lieu dans la soirée et duraient deux jours. Filles, garçons, femmes, jusqu'aux gens d'âge, se donnant la main, commençaient autour du feu une immense ronde en chantant de vieux airs populaires.

Le clergé, non sans difficultés, fit cesser ces usages.

De nombreuses superstitions étaient attachées aux feux de la St-Jean.

On était convaincu qu'un tison arraché au brasier et conservé sous le lit préservait de la foudre et de l'incendie.

Le célibataire qui prenait une petite branche et la déposait au chevet de son lit trouvait roulés autour le lendemain les cheveux de celle qu'il devait épouser.

Une jeune fille trouvait à coup sûr un mari dans l'année si elle dansait autour de neuf feux différents.

Œufs de Pâques

De toutes les coutumes pascales, la plus populaire était celle ayant trait aux œufs de Pâques, appelés *teinturiers* à cause de leur mise en couleur.

Autrefois, les œufs étaient interdits durant le Carême entier. Aussi le jour de Pâques, au matin, s'empressait-on d'en aller faire bénir une provision pour en manger en famille, en déposer sur l'autel St-Yves et en distribuer aux amis et voisins.

C'était la fête de la jeunesse. Le samedi après-midi, tandis que les cloches sonnaient à toute volée, des jeunes filles munies de corbeilles ornées de rubans bleus et blancs, se répandaient dans les divers quartiers de la ville, sauf dans celui du Bourg aux Moines, trop misérable, et allant de porte en porte, le sourire aux lèvres, qu'étaient les œufs.

La plus grande partie de la collecte était destinée à l'hôpital et aux indigents.

La Quasimodo

Au temps jadis, les ustensiles de cuisine étaient en vulgaire terre vernissée. Tout le Carême ils servaient à cuire les aliments. Quand sous la flamme ardente, marmites et casseroles arrivaient à se fendre, on les gardait précieusement pour procéder à leur publique destruction quand Pâques rendrait à tous la permission de manger gras, car quiconque mangeait du lard en carême encourait la peine de l'amende, du pilori et de la prison.

Le jour de la Quasimodo, les Vêpres dites, jeunes gens et jeunes filles se réunissaient sur la place du Marchix. De chaque ménage on apportait les vases en partie brisés. Un vaste cercle se formait et de mains en mains on se lançait plats et marmites qui devaient adroitement être saisis au vol. Malheur à celui qui laissait choir et se briser à terre pot ou écuelle. Il était saisi par les jambes et les épaules et on lui donnait la bascule en frappant trois fois la partie postérieure sur le pavé. C'était, dans la foule amusée, des rires sans fin. Des danses terminaient la soirée.

La Fête des Vendanges

En 1760, au registre paroissial, on lit : « A l'époque où les raisins commencent à murir, un piquet de 20 grenadiers veillait jour et nuit pour écarter les maraudeurs, mais inutilement. Ceux-ci se cachaient dans les vignes, ventre à terre, pendant que le piquet, passant par les grands chemins, faisait ample provision de raisins. Les vignes, au lieu d'être protégées, furent très endommagées ».

Au matin du 2^e dimanche de septembre, les propriétaires vigneron, fidèles à une tradition séculaire, offrent les prémices de leur récolte au saint qui les protège. Et c'est le jour du « Biou » comme il est dit aux vieilles chroniques du pays.

Vers 1810, furent institués, pour veiller à la sécurité du vignoble, des garde-fruits dont les fonctions commençaient fin août et se terminaient à la mi-octobre. Cette corvée était imposée aux jeunes gens mariés dans l'année.

Ils se choisissaient un chef parmi eux, lequel prenait le titre de *maître des gardes* et, pour son installation, payait cet honneur, fort apprécié, par un repas auquel étaient invités ses subordonnés.

Le premier acte de son pouvoir était de faire confectionner le *Biou* composé d'un gros moule en forme d'œuf complètement recouvert de raisins noirs et blancs.

Au jour fixé, le cortège se forme sous les Halles. En tête un groupe de violoneux, puis le *Biou* suspendu entre deux brancards et porté par des garde-fruits, des jeunes filles ayant à la main corbeilles enrubannées remplies de raisins ; le capitaine de la bourgeoisie, en grand uniforme ; près de lui, le maître des gardes, enfin la foule.

Le cortège prend la rue des Quatre-Œufs, celle de la Fontaine, et se dirige vers l'église pendant que les cloches, traduisant l'allégresse générale, sonnent à toute volée au risque d'ébranler le vieux clocher d'ardoises.

Le *Biou* parvient à l'église où le Recteur attend et donne la bénédiction liturgique. Le capitaine de la bourgeoisie s'avance, salue le Recteur de l'épée et reçoit en échange le baiser de paix, honneur fort apprécié. Les jeunes filles, rangées sur les marches de l'église, entonnent le chant des vendanges. La croix s'incline et le Recteur prenant trois grappes de roy, valet du roy, Bordeaux, les attache à l'extrémité de la partie transversale de la croix. Le cortège pénètre dans l'église, le *Biou* est hissé jusqu'à mi-hauteur de la voûte et y restera tant que les raisins conserveront leurs grains. L'office solennel qui suit est le centre d'une fête durant jusqu'au lendemain soir. L'après-midi, les danses du pays ont lieu sur la place du Marchix et sous les Halles. Dans les cabarets de la ville : *La Belle Pornicoise*, près des Halles ; *Le Chat qui pêche*, rue des Chèvres ; *Au retour des Morutiers*, rue des Tisserands, cabarets qui n'avaient pas toujours été des lieux de moralité jusqu'en Octobre 1815 ils furent fermés trois mois durant, on boit le vin nouveau offert par les bourgeois. Les chants populaires : *La chanson de Sylvie*, *Les trois jolies filles de Lyon*, *Le morutier et sa promise*, se font entendre. Le cabaretier au seuil de sa porte, pot d'une main, tasse de l'autre, offre gratuitement le vin aux passants. Telle était la fête des vendanges.

La Toussaint, fête de la douleur

La population pornicaise a, de tout temps, précieusement conservé le souvenir des disparus. Aussi le jour de la Toussaint, le petit cimetière de Recouvrance, celui du peuple (les gens riches et aisés étaient enterrés dans les racines de cyprès, par toute une végétation envahissante et où se voyaient sur le mur principal de petites croix rappelant chacune le nom *d'un péri en mer* était-il fort visité. Les vivants y venaient apporter leurs fleurs et leurs pleurs aussi.

La veille, *les femmes de chagrin* accompagnées de leurs enfants, allaient à la pointe de Gurmaëlon fleurir la croix des Marins et jeter à la mer, en sanglotant, quelques gerbes de fleurs que les vagues emportaient vers le large, vers le refuge inconnu des fils et des époux qui n'étaient pas revenus.

Si, dans une famille, un membre était décédé durant l'année, aux deux repas de la journée, à la place qu'il occupait autrefois, on plaçait une petite croix de bois noir rappelant son souvenir et devant elle des portions auxquelles personne ne touchait et qui, le lendemain, étaient données aux pauvres. Cette coutume appelée *proella* existe encore dans l'île de Ouessant.

Le repas du soir terminé, la famille se réunissait autour de l'âtre et là, dans un silence religieux, écoutait les anciens parler des disparus.

De neuf heures à minuit, on priait dans l'église dont les autels ruisselaient de lumière, chaque maison, même la plus pauvre, offrant *le cierge des morts*.

De temps à autre, le glas funèbre sonnait d'abord par les jeunes gens, puis par les hommes d'âges mûrs, par les vieillards et enfin par les prêtres répétait la plainte des cœurs meurtris.

Noël

Durant les siècles lointains, la fête de Noël était célébrée le jour de l'Épiphanie. Ce fut le pape Jules I^{er} qui, en 376, ordonna qu'elle aurait lieu désormais le 25 Décembre.

Noël était, dans toutes les familles, l'objet de réjouissances. La veille au matin, les pauvres, principalement ceux du Bourg aux Moines, se présentaient chez les bourgeois sollicitant l'aumône d'une bûche et d'un morceau de lard. Satisfaction leur était donnée.

Au soir, les enfants, munis de flambeaux, parcouraient les rues en criant : « Noël ! Noël ! » Sur le pas des portes et au passage, les femmes leur distribuaient, en souriant, galettes, noix et friandises.

Par ordonnance seigneuriale de 1742, défense était faite aux cabaretiers, charcutiers, de recevoir chez eux des personnes dans la nuit de Noël, après huit heures, sous peine de 200 livres d'amende.

Dans le foyer de chaque demeure, une grosse bûche devant entretenir le feu toute la nuit, enguirlandée de laurier ou de houx, était bénite par le chef de famille, puis par tous les membres qui, réunis autour de l'âtre, entonnaient un vieux Noël, pendant que le plus petit des enfants, à genoux, priait Dieu « pour que la bûche donnât des bombons ».

A l'appel des cloches, dans une demi-obscurité, les gens en groupes, se hâtaient pour la messe de minuit vers l'église bourdonnante où la bise glacée cinglait les vitraux.

Au retour de la messe, très suivie, avait lieu un repas copieux arrosé du meilleur rouge du cellier ou de roy.

Dans les fermes, les animaux étaient réveillés et leur crèche remplie de foin.

Vieux Noëls du pays de Retz

*O nuist, heureuse nuist de Jésus inspirée,
Qui redore le ciel d'angélique clarté,
T'avons-nous aujourd'hui tant de fois désirée
Pour être ainsi gelante à sa Nativité.*

*Les Anges sont venus pendant ceste nuitée
Aux pasteurs qui gardoient leurs brebis et aigneaux ;
Ceste Nativité leur ont manifestée,
Chantant, apparaissant comme de clairs flambeaux.*

*En disant ainsi : Laissez ceste prairie,
Et vous en allez voir le Sauveur qui est né,
En Béthlèm sans doute et Joseph et Marie
Se trouvèrent aussi comme il est ordonné.*

*Les Pasteurs ébahis d'ouïr cette nouvelle
Ont laissé par les champs leurs brebis pasturer,
Et s'en sont allés voir la Nativité belle
Comme l'ange l'avoit dit et sans point demeurer.*

*Ils ont trouvé l'Enfant dans l'étable rompue,
Entre l'asne et le bœuf couché très pauvrement,
Un chacun d'eux alors ayant la teste nue
L'a révééré selon son pauvre entendement*

*Marie le voyant endurer tant de peine,
Pleuroit, ne le pouvant traiter comme Seigneur,
Et les deux animaux poussant de leur haleine
En l'échauffant lui ont même porté bonheur.*

*Un peu après survint trois Rois de terre étrange,
Du côté d'Orient venus pour l'adorer,
Chacun d'eux pour lui rendre hommage et louange,
S'est jetée à genoux pour mieux le révéerer.*

*L'un lui donna de l'or et l'autre de la myrrhe
Le tiers lui présenta un plein vase d'encens ;
Chacun l'a reconnu pour son Dieu et son Sire,
Puis s'en sont retournés ayant fait leurs présens.*

*Etant divinement avertis la nuitée,
De ne pas retourner à Hérode parler,
Leur chemin ont repris par une autre contrée,
Rendant louange à Dieu de voir tout bien aller.*

*Le ciel est noir, la terre est blanche,
Cloches, carillonnez gaiement !
Jésus est né ; la Vierge penche
Sur lui son visage charmant.*

*Pas de courtines festonnées
Pour préserver l'enfant du froid
Rien que des toiles d'araignées
Qui pendent des poutres du toit.*

*Il tremble sur la paille fraîche
Ce cher petit Enfant Jésus
Et pour l'échauffer dans sa crèche
L'âne et le bœuf soufflent dessus.*

*La neige au chaume pend ses franges
Mais sur le toit s'ouvre le Ciel.
Et, tout en blanc, le chœur des anges
Chante aux bergers : « Noël ! Noël ! »*

Bénédition des Navires partant pour Terre-Neuve

Au début de mars, les morutiers quittaient Pornid pour les mers brumeuses de Terre-Neuve.

Les navires qui, depuis quelques mois, sommeillaient à l'abri du château féodal, à la Brouine, se réveillent et montrent une activité fébrile : le départ approche.

La pensée d'une vie plus dure n'arrête pas les pêcheurs. Ils savent quelles angoisses leur sont réservées et que sans doute tous ne reviendront pas. Ils savent ce qu'ils vont endurer, mais ils partent tout de même, obéissant à la voix de la mer qui ordonne, qui promet ; là-bas est le gagne-pain.

Le départ est précédé de la fête de la bénédiction des navires, fête qui a lieu un dimanche.

Au son des deux cloches de la ville et de celle de Marie de Recouvrance qui, ce jour-là, faisait effort pour rendre son son moins grêle, la procession partait de la chapelle N.-D. de Recouvrance (1) trop petite pour contenir la foule s'y pressant et se dirigeait lentement vers le port.

Après la croix paroissiale, venaient les capitaines des bateaux en partance portant un cierge et entourés de leurs équipages ; les *maîtres de barques pornicoises* et leurs mariniers ; les femmes des morutiers tristes et résignées, jetant de temps à autre un regard sur les petits les accompagnant ; puis les *femmes de chagrin*, c'est-à-dire les veuves de ceux qui eurent pour tombeau l'Océan des brumes et des tempêtes ; les *femmes de chagrin* à la démarche trainante, aux yeux rougis, le voile noir négligemment jeté sur la coiffe et retombant sur l'épaule gauche jusqu'à mi-corps ; suivaient leurs orphelins en deuil, orphelins adoptés par les bourgeois selon la tradition et se donnant la main en signe de solidarité ; un nombreux clergé précédant le dais, porté par quatre anciens capitaines morutiers et entouré des six plus âgés bourgeois de la paroisse, appuyés sur le bâton, la tête inclinée vers la terre dans laquelle ils allaient bientôt en-

(1) La chapelle et la statue de Notre-Dame de Recouvrance sont représentées sur le vitrail central du chœur de l'église.

trer ; venaient ensuite tous les bourgeois précédés de leur capitaine en uniforme ; enfin, les fidèles tant de la ville que des paroisses voisines.

A l'entrée du port, près la Brouine, un reposoir formé d'engins marins : avirons, filets, ancres, etc... était élevé. Le Recteur y déposait l'ostensoir, glorifiait N.-D. de Recouvrance puis montait sur chaque bateau pour en faire la bénédiction au milieu des chants de la foule. L'équipage se tenait agenouillé près du gouvernail et, au passage, le capitaine présentait au Recteur la Madone du navire que celui-ci baisait.



D'Anciens Bourgeois

La bénédiction terminée, tous les marins entonnaient en chœur le cantique *Madame de Recouvrance* produisant toujours forte impression.

*Marie de Recouvrance, nous sommes tes enfants
Etends sur nous ton bras si puissant
En quittant la terre où vécurent les aïeux
Nous te confions femmes, enfants et les vieux, etc...*

La procession reprenait ensuite le chemin de la chapelle où avaient lieu, au milieu des pleurs, des sanglots, les adieux émouvants du Recteur. En 1776, celui-ci s'écriait — voir ses notes — : « Femmes, cessez vos cris, vos lamentations ; pourquoi chercher à affaiblir le courage de pareils hommes ! »

Les capitaines s'avançaient ensuite vers l'autel pour recevoir le baiser de paix, honneur dont ils se montraient très fiers.

Puis le clergé, suivi des marins seuls, se rendait au cimetière entourant la chapelle. Devant le mur couvert d'inscriptions rappelant le nom *des périls en mer*, une absoute était donnée. Sur les visages hâlés des marins coulaient des larmes.

La cérémonie terminée, les morutiers et leurs familles se rendaient dans les deux cabarets de la ville : *Au chat qui pêche*, quartier du Bourg aux Moines ou à *La belle Pornicoise*, près des Halles. A l'occasion du départ, le vin était offert par les bourgeois. On buvait *dans les tasses des grands jours*. Nombreux étaient les pots de rouge (1) et de roy — muscadet — apportés sur les lourdes tables de chêne. Quand au valet du roi — gros plant — il était ignoré ce jour-là.

Mis en gaieté, les morutiers faisaient entendre la chanson de Sylvie si populaire aussi bien chez les bourgeois que chez l'artisan. A *la belle Pornicoise*, la cabaretière Jacqueline Rousseau, montant sur un escabeau, leur donnait réplique en chantant *les trois filles de Lyon*.

*Dans la ville de Lyon, il y avait trois jolies filles
Par un valet le roi les envoya chercher, etc...*

Etrange figure qui, à l'automne de la vie, se vit infliger l'humiliation d'assister aux offices dans ce coin de l'église vers lequel les bourgeoises « jetoient un regard de mépris ».

(1) Les premiers plants apportés par les marins, provenaient des environs de Bordeaux.

Dans l'après-midi, les marins se rendaient sur la place du Marchix où avaient lieu les danses du pays.

Au poteau, élevé à l'endroit de la bascule, était attachée, cercle de fer au cou « une demi-vertu » femme ou fille, ayant causé scandale et qui, se cachant le visage avec les mains, recevait les quolibets de la foule.

Le lendemain, à la marée, toute la ville massée à la pointe de Gurmaëlon, assistait au départ. Les navires sortaient à la file, les équipages entonnant le vieux cantique : *A Madame de Recouvrance*, et saluant du pavillon (1) l'antique croix des Marins, salut auquel le Recteur répondait par un large geste de bénédiction. D'instant en instant, le canon de la Noë-Veillard se faisait entendre. Suivaient les bateaux de pêche accompagnant leurs camarades à quelques milles en mer. Lorsque les morutiers avaient disparu à l'horizon, la foule, triste et silencieuse, reprenait le chemin de la ville, chacun se posant intérieurement la question : Reviendront-ils ?

En Septembre, les femmes des morutiers, les yeux rougis, se rendaient à la pointe de Gurmaëlon scrutant fiévreusement l'horizon, malheureusement assez borné, pour tenter d'y découvrir enfin le bateau tant espéré, objet de leurs plus tendres désirs.

Après une vaine attente, plusieurs familles revêtaient des vêtements de deuil et la cloche de la vieille église prenait part à la douleur de la population consternée.

L'année 1780, fut un désastre. Quand le 17 Septembre, le *St-Louis*, capitaine Raimbaud, parut au large pavillon en berne, tous les cœurs se remplirent d'angoisse. La fatale nouvelle fut bientôt connue. Cinq navires, montés par trente-six marins, avaient disparu au cours d'une violente tempête. Les rues retentirent de sanglots ; la ville entière prit le deuil et le seigneur de Pornid, marquis de Brie-Serrant, baron de Retz, « ému de tant de misères » abolit par ordonnance du 5 Novembre 1780, le droit féodal relatif à la pêche de la morue, droit ainsi conçu :

Le duc a droit de prendre sur les pêcheurs qui amènent de la morue dans le port, un morceau de ce poisson jusqu'au bout et échoite de l'oreille et un pouce au-dessous et du demeurant, la longueur d'un empan (deux décimètres)

(1) Les navires de commerce et de pêche arboraient le pavillon bleu ayant croix blanche au centre.

et d'un autre empan au-dessous du varen du nombril ; il prend aussi le premier, c'est-à-dire le plus bel esturgeon de chaque pêche.

(Extraits des droits de la seigneurie de Pornid, d'après le dernier aveu rendu par le sire de Retz).

En 1745, la fête du départ des morutiers, présidée par l'évêque de Nantes, Mgr Louis de Sauzay, revêtit un éclat particulier. Le soir, les capitaines soupèrent à la Cure. Le jeune évêque se fit raconter leurs voyages, leur vie pénible et en les quittant « se déclara heureux d'avoir pris contact avec de si hardis marins ».

Vers 1795 les marins pornicois abandonnèrent la pêche à la morue devenue peu rémunératrice.

Vœu dans la tempête

Quand un navire se dirigeant vers le port était surpris par une violente tempête, les marins promettaient un vœu à Notre-Dame de Recouvrance s'ils échappaient au péril.

Arrivés au port, pieds nus, tête nue, vêtus tels qu'ils étaient durant la traversée, un cierge à la main, le capitaine ouvrant la marche, le mousse la fermant, ils se dirigeaient en priant et suivis des personnes rencontrées sur le passage vers la chapelle de la *bonne Mère* y faisaient leur entrée au son grêle de la cloche et déposaient au pied de la Vierge leur cierge allumé.

Le Recteur les y attendait et prononçait une allocution émouvante.

Bénédiction de la mer

Chaque année, le premier dimanche de Mai, avait lieu la bénédiction de la mer. Cette cérémonie était rehaussée par la présence d'un nombreux clergé.

Après les Vespres, une longue procession se dirigeait vers le port ; les bateaux de pêche joliment pavoisés en faisaient deux fois le tour et au chant des cantiques s'avançaient en pleine mer. Le navire sur lequel le clergé avait pris place marchait en tête.

A une certaine distance de la côte, le Recteur, récitant les oraisons liturgiques, plongeait par trois fois la croix paroissiale dans les flots et bénissait la mer. A ce moment, le canon de la batterie de la Noë-Veillard se mêlait à la fête.

Au retour, à l'entrée du port, les pavillons étaient mis en berne et une absoute donnée pour « les péris en mer » pendant que les cloches sonnaient le glas.

Etrange coutume marine

Lorsque la tempête sévissait sur les côtes et que des navires étaient attendu au port, les femmes de marins allaient à la pointe de Gurmaëlon demander aux oiseaux le retour de leurs époux ou de leurs fiancés.

Cheveux aux vents, mais parées avec recherche, ornées d'un bouquet de fleurs selon saison, elle sondaient l'horizon, cherchant la voile, puis tendaient les bras au ciel en s'écriant :

Goëlans, goëlans !

Rendez-nous nos maris et nos amants !

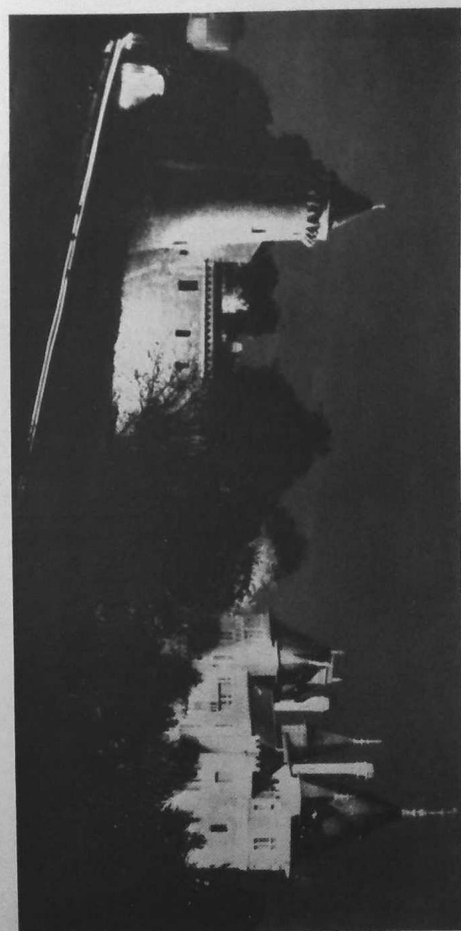
Cet usage existait également au Croisic.

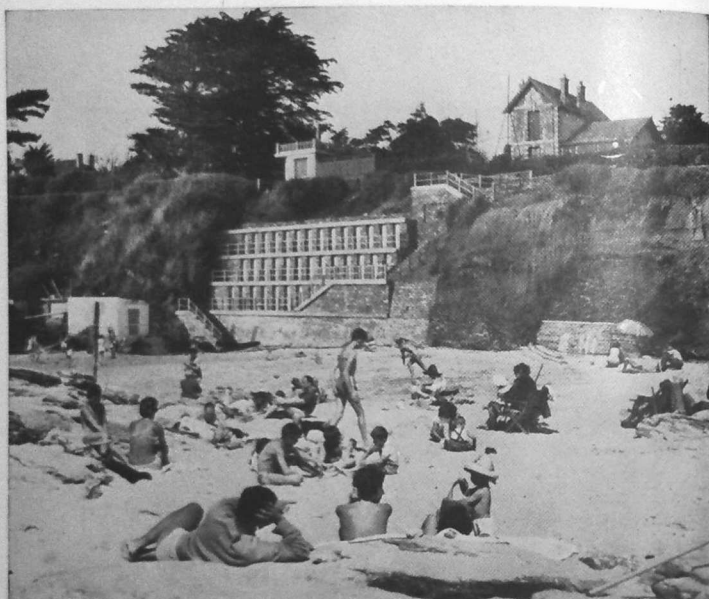
Crieur des Trépassés

Par ordonnance épiscopale de l'évêque de Nantes, An toine de Créqui (2 Juillet 1487), un veilleur quelconque, *Le Réveilleur*, généralement le fossoyeur, parcourait les rues étroites de la petite ville vers minuit. Il agitait une sonnette ou eschellète et d'un ton lugubre, criait : « Dites vos patenostres à Dieu ! c'est pour l'âme des trépassés ! » ou encore : « Réveillez-vous gens qui dormez, priez Dieu pour les trépassés, 50 jours d'indulgence ! »

Souvent le veilleur détroussait les passants attardés.

LE CHATEAU. UN SOIR D'ÉTÉ





La Plage de la Birochère



Retour de
Pêche au
Val St-Martin



Les Photographies qui illustrent cet ouvrage viennent des Maisons Artaud et Chapeau, Nantes — Combier, Maçon — Photo aérienne R. Delvert.

Studios Hubert et Loukianoff, Pornic.

Foires

Les foires de Pornic étaient au nombre de quatre : 15 Juin, 2 Septembre, 15 Octobre et 1^{er} Décembre.

La foire du 2 Septembre, dite de la St-Gilles, était la plus importante. Elle se tenait autrefois sur la place du Marchix, puis sur la Terrasse. Les porcs étaient sur le terrain des Sables, devenu le Môle.

En 1838, on y comptait 300 bœufs, 200 à 250 vaches, 300 porcs, 150 à 200 chevaux et une centaine d'ânes « monture habituelle des femmes du pays ». (Archives communales).

Cette foire était très fréquentée des gens du canton et des habitants de l'île de Noirmoutiers. Les Noirmoutrins et Noirmoutrines arrivaient la veille par bateaux ayant bouquets aux mâts et chantaient à leur entrée dans le port ; les Pornicais, massés sur le Môle, applaudissaient.

Descendus à terre, les iliens, panier au bras et par groupes bruyants, visitaient la ville puis recevaient une large hospitalité soit chez des amis, soit chez des commerçants avec lesquels ils étaient en relations d'affaires.

Le soir, ils se rendaient sur la Terrasse et là, sous les yeux de la foule amusée, exécutaient les danses de leur pays, lesquelles se prolongeaient jusqu'à l'aube. De temps à autres les Noirmoutrins, vêtus d'un pantalon d'étoffe grossière, d'une petite blouse de toile bleue, coiffés du chapeau maraichin, projetaient en l'air leurs cavalières portant jupes courtes à couleur voyantes, caraco, mouchoir blanc sur la tête ; ils les recevaient dans leurs bras robustes et déposaient sur chaque joue un baiser sonore.

Ils aimaient à chanter :

*Mon père a fait bâtir maison
Sur le bord de l'île
Mon père a fait bâtir maison
Sur le bord de l'eau.*

*Par quatre-vingts jolis maçons
Sur le bord de l'île
Par quatre-vingts jolis maçons
Sur le bord de l'eau, etc...*

Ou encore :

*Aux quatre coins de la carrée du lit
Réjouissons-nous ensemble...*

Les Noirmoutrins apportaient de grosses huîtres vendues au bateau, des oignons, des pommes de terre et une grande quantité de poisson sec dont étaient friands les habitants de la campagne.

Le lendemain ils repartaient à la marée après avoir embarqué des porcs, des ânes, des fagots de bois de chêne et de genêt (1).

Pornic réservait toujours excellent accueil aux habitants de l'île.

La foire du 15 Juin créée en 1457 par Arthur III, duc de Bretagne, avait lieu le jour de St-Lienne. A l'origine, elle se tenait sur la place de l'église ; les chants religieux se mêlaient avec les bruits du terrain de foire.

En 1820, elle portait le nom de *foire de la gagerie*. Après la messe se formait, sur la place, une double file de domestiques : l'une d'hommes, l'autre de femmes. Les fermiers qui avaient à se pourvoir passaient et choisissaient. Les domestiques ne disaient pas un mot, ne faisaient pas une avance ; ils se contentaient de tenir à la main une branche de coudrier pour indiquer qu'ils étaient libres.

Engagés, ils allaient le soir même goûter la soupe de la ferme où ils devaient servir ; l'engagement n'était définitif qu'après cette épreuve et scrupuleusement respecté.

De cette gagerie, il s'élève une impression de collaboration plutôt que de servitude à laquelle on peut attribuer le grand calme de la vie de campagne.

Les hommes recevaient une somme de dix francs ; les femmes cinq francs ; c'était ce que l'on appelait le *denier*.

Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Pornic nouveau s'embellit et devient station balnéaire

Durant les années qui suivirent la guerre civile, les habitants de Pornic reconstruisaient leurs demeures. Outre les 32 maisons brûlées par les soldats de Charette, beau-

(1) Les dépôts de bois se trouvaient sur l'emplacement de la gare et sur un vaste terrain longeant à droite la rue de la Source jusqu'à la maison Rangé.

coup avaient été endommagées ; il fallut les livrer à la pioche des démolisseurs.

Les nouvelles maisons furent bâties avec plus d'art ; on apporta de la symétrie dans la distribution des ouvertures, la toiture de chaume fut remplacée par l'ardoise et la tuile ; la petite cité s'embellit. Le quartier des Sables, qui jusqu'alors ne comprenait qu'un petit nombre de demeures, prit un rapide développement et forma la *ville basse*. Le chemin des Loups (1) boueux l'hiver, fut élargi et prolongé jusqu'à la chaussée des Moulins. Il devint la rue de Nantes.

Vers 1820, les étrangers fréquentent Pornic, non comme baigneurs, mais *buveurs d'eau* attirés par la source ferrugineuse de Malmy, source sortant du pied d'un rocher très escarpé et aussi par la beauté des sites environnants, aussi bien de la côte que de la campagne.

« L'eau de Malmy — disent les docteur Fouré et Sallion — présente les mêmes principes que les eaux ferrugineuses de Bussang et Contrexéville et tient le milieu entre les deux sources célèbres par la proportion d'oxyde de fer qu'elle contient et il faut ajouter à cette cause puissante d'action thérapeutique les traces sensibles d'arsenic qu'on y a trouvées. Par ce mélange on se rend compte des bons résultats de son emploi contre les fièvres intermittentes rebelles ».

Les petites plages du Jardin et de l'anse aux Lapins, suivant délibération du Conseil municipal, étaient réservées aux femmes « les hommes devant en respecter l'approche ».

Celle de Malmy recevait la visite *des buveurs d'eau* ; on l'appelait encore l'anse de l'archevêque, car l'archevêque de Tours, Mgr de Monblau, y vint chaque année depuis 1816 jusqu'à sa mort.

En 1831, la plage du Château ou de la Sablière était très fréquentée des baigneurs au nombre de 350 à 400. Parmi eux un grand nombre de personnalités. (*Archives communales*).

(1) Pour y accéder, le piéton venant de la chaussée longeait le port, puis s'engageait dans le sentier (près la maison Coursin) venant aboutir au chemin, à faible distance de l'escalier Ste-Anne. De ce lieu à l'Hôtel Continental existaient des carrières formées de roches énormes.

Ils se rendaient à Pornic par Paimbœuf ou Bourgneuf. Dans le premier cas, ils descendaient la Loire jusqu'à cette ville par le bateau à vapeur correspondant avec une diligence attelée de quatre chevaux.

Jules Sandeau décrit ainsi le voyage qu'il fit en 1836 « au pays où l'on ne fait que rêver » :

« Je pris la voiture qui me conduisit à Pornic à travers un pays dont la solitude m'enchantait de bonheur. Les chênes, les genêts, les joncs fleuris penchaient leurs têtes sur le bord de la saulée. Les petits ruisseaux, les vertes prairies, je ne sais quelle bonne senteur de bruyères, tout cela me rappelait mon cher pays natal ».

« Je vécus à Pornic en vrai loup, à l'abri de l'église rustique au clocher élané ».

Pornic était alors une ville très fréquentée pour ses bains, offrant beaucoup de ressources sous le rapport des subsistances : viande, volaille, légumes, poisson et autres produits de la mer qu'on s'y procurait facilement et à bon compte.

Pornic, le Trouville breton (Emile Souvestre), prit une réelle importance comme plage mondaine de premier ordre à dater de 1876, lors de la construction du chemin de fer livré à l'exploitation le 5 Août 1875 dont le rapide est à une heure de Nantes et à six heures et demie de Paris.

Les étrangers vinrent y répandre la gaieté et l'aisance.

Les officiers de justice à Pornic

Sous les Halles se trouvait une chambre élevée de quatre mètres, appelée le prétoire. Là se rendait la justice ; les juges siégeant sur des bancs de chêne. Après les audiences du seigneur de Retz venaient celles des seigneurs de Teillac, de la Muce, du Plessis-Grimaud et autres.

Autour du siège de justice on voyait le sénéchal, son lieutenant, le procureur fiscal, les avocats, les notaires et les greffiers.

L'été, les officiers de justice vivaient à la campagne dans de simples demeures entourées de bois : les manoirs. Ils se livraient au plaisir de la pêche dans les vastes étangs de la contrée, faisaient de longues promenades, étaient familiers avec les paysans. La mauvaise saison venue, ils cherchaient refuge dans les logis de la ville.

CINQUIEME PARTIE

L'OCCUPATION ALLEMANDE



La Poche...

Juin 1940... L'armistice... Les troupes Allemandes entrent à Pornic le 20 Juin et le cauchemar va durer cinq longues années.

Nos troupes battent en retraite et Pornic essaie de leur procurer des moyens de transports rapides pour arriver à passer avant que les Allemands n'aient coupé, à Bourgneuf, la route du Sud qui leur assure encore un espoir de liberté.

Les troupes anglaises tentent, par Saint-Nazaire, de rentrer dans leur pays et c'est la catastrophe du *Lancastria* qui, à peine sorti de la rade, reçoit une bombe aérienne. Celle-ci tombant à l'intérieur d'une des cheminées, éclate dans la cale et fait sauter le navire, jetant à l'eau 4 000 hommes qui, ne pouvant nager dans un lac de mazout, périssent pour la plupart. La mer les rejetera en partie sur nos côtes et un cimetière anglais a été aménagé à côté de celui de la population pornicaise.

Dans un ultime appel aux peuples Anglais et Français, pour sauver leur indépendance, Winston Churchill, le vieil homme d'Etat anglais, ne mâche pas ses mots :

« *Je n'ai à vous offrir que du sang et des larmes* ».

Mais déjà, au loin, ce qui n'était encore qu'une lueur galvanisait toutes les énergies... *La Liberté !*

Et des éclairs surgissent dans la nuit, l'appel de de Gaulle :

« *La France a perdu une bataille, elle n'a pas perdue la guerre ! ! !* »

ranime les espoirs.

L'échappée du cuirassé *Jean-Bart* qui, avec ses ouvriers, ses ingénieurs, son équipage, sous la conduite de l'Amiral Ronarch, prend la route de Casablanca sous une grêle de bombes, alors qu'il n'est pas terminé, fut un tour de force.

A 3 h. du matin, dans la nuit du 18 au 19 Juin, halé par 3 remorqueurs, avec 20 cm. d'eau sous la quille et

à peine 5 m. de chaque côté, le *Jean-Bart*, rejoignit le chenal de la Loire après avoir quitté sa cale.

A ce moment, 3 avions allemands l'attaquèrent sans résultat et, escorté des torpilleurs *Hardi*, *Epée* et *Mameluck*, il rejoignait Casablanca le 22 Juin.

Cependant l'occupant décrète le couvre-feu de 10 h. du soir à 6 h. du matin, la réquisition des hommes valides pour creuser des tranchées, la construction des blockhaus pour le Mur de l'Atlantique, une chaîne de bouée ferme la rade aux attaques des sous-marins, la réquisition de tous les postes de radio, des fusils et des revolvers.

Pourtant, la bonne humeur française ne perd pas ses droits et un cimentier, M. Martineau, ayant coupé un fil téléphonique allemand, tous les Pornicais furent réquisitionnés pour garder, la nuit, les lignes électriques. Ce fut la grande rigolade, et les femmes ne furent pas les dernières à envoyer leurs maris, affublés des costumes les plus hétéroclites, monter de véritables spectacles de cirque aux postes de gardes qui leur étaient assignés.

Le travail de tranchée imposé aux requis se traduisait par une consommation de rouget et de muscadet qui mettaient les gardiens allemands dans l'impossibilité de rejoindre leurs formations en fin de journée.

Les réquisitions de bateaux de pêche pour les grandes manœuvres de débarquement en Angleterre permirent à nos pêcheurs d'assister à des scènes du plus haut comique.

Le 27 Mars 1942, le torpilleur anglais *Campbeltown*, accompagné de 18 petits navires, arrive en rade de St-Nazaire et, à 1 h. 34 du matin, fonçant à toute vitesse sur la porte de la forme-entrée, il la démolissait et la rendait inutilisable. Un commando anglais était débarqué et détruisait tout ce qui aurait pu être utilisé pour sauver le cuirassé allemand *Bismark* aux prises avec la flotte anglaise et dont St-Nazaire était le seul refuge.

Le lendemain à midi, alors que l'Amirauté occupante était à bord, le *Campbeltown* sautait avec ses huit milles livres de tolite et anéantissait l'Etat-Major ennemi.

Le Commando anglais avait accompli un magnifique fait d'armes dont les conséquences furent catastrophiques pour les Allemands.

Cependant, une mauvaise nouvelle attriste les Pornicais. M. Joseph Girard, maire de Pornic depuis 1929 et

dont la foi dans la victoire n'avait jamais été ébranlée, qui avait consacré toute son énergie à défendre la population Pornicaise contre les exigences de l'occupant, mourut le 13 Juillet 1943. Toutes les autorités civiles du Pays de Retz, sous la conduite de M. Lecornu, sous-préfet de Saint-Nazaire et une grande partie de la population, accompagnaient M. Girard à sa dernière demeure.

Avec les premiers revers allemands en Russie, le caractère de l'occupant s'aggravait.

On réquisitionne les jeunes pour aller travailler en Allemagne ; à Nantes, on fusille des otages.

Le feldkommandant Karl Hotz, soupçonné par la Gestapo de francophilie est abattu le 21 Octobre 1941, à Nantes.

C'est un prétexte pour accuser les Français de l'assassinat et 50 otages, parmi lesquels, André Le Moal, 17 ans ; Guy Moquet, 17 ans ; Emile David, 19 ans ; Jean-Pierre Glou, 19 ans ; Michel Dabat, 20 ans ; Jean Platiau, 20 ans ; René Carrel, 20 ans ; Léon Jost, Président des Anciens Combattants ; Alexandre Fourny, Auguste Blouin, Joseph Blot etc... furent fusillés sur l'ordre du Général Von Stuelpnagel.

Le 20 Novembre 1943, l'imprimeur Adrien Bracmard, est arrêté et ses machines réquisitionnées par la *Propagand'Staffel*. Il est relâché le 15 Février 1944, et le dimanche 11 Juin suivant, sa femme Marcelle Bracmard, se promenant avec lui, recevait une balle allemande qui lui brisait le femur.

M. Gâtineau, pêchant en mer avec M. Francis Rousseau, reçoit une balle qui lui fracasse la mâchoire.

.....
Mais la fortune des armes change, la Résistance s'organise et, dans toute la France monte, vengeur, le *Chant des Résistants* :

*Ami entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines
Ami entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne
Ohé partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes.*

*Ici, chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe,
Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place,
Demain du sang noir séchera au grand soleil sur les routes,
Chantez compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute...*

Enfin, Staligrad marque le commencement de la défaite allemande. Puis c'est le débarquement en Normandie, la libération de Paris et l'envahissement de l'Allemagne.

A ce moment, un fou le Hauptmann Meyer et le sergent P-zcka, faisaient la pluie et le beau temps à Pornic (la pluie pour les habitants et le beau temps pour eux).

4 Août 1944 — On annonce que les Allemands ont quitté Nantes le soir de ce jour. — Chez Maneyrol, des Pornicais laissent éclater leur joie. — Fureur de Meyer.

Dimanche matin. — Réunion du Conseil Municipal pour recommander le calme.

Nuit du 5 au 6 — Des transports de troupes allemandes sont coulés entre l'Île d'Yeu et Fromentine.

7 Août — Les escaliers qui mènent de la ville haute à la ville basse sont bouchés par des rouleaux de fils de fer barbelés. Le pont sur le canal est fermé aux deux extrémités par des palissades ; reste un passage pour les piétons.

10 Août — Des cheminots allemands venant de Bretagne défilent lamentablement (tel le passage des pauvres Polonais en 40). — Ils vont à la Roche.

15 Août — Passage des Todt (peaux blanches et peaux brunes), ils traînent brouettes et colis. Ils se rendent aux Moutiers où ils doivent trouver des transports.

16 Août — Coupure complète du courant électrique. Plus de service d'eau, de lumière, de chauffage cuisine. On ouvre les anciennes fontaines. Prise des bicyclettes. — Déchargement, sur les quais, d'une quantité de sacs de munitions venant, dit-on, de Noirmoutier.

Dans les jours suivants, des troupes allemandes venues de St-Nazaire traversent Pornic. — Des Russes s'installent dans le pays. — Réquisition serrée des bicyclettes, charrettes, bâches.

L'un des épisodes les plus dramatiques est la tragédie du samedi 26 Août 1944, dont le récit a paru dans *La Guerre en Bretagne*, de M. A. Perraud-Charmantier.

Maurice Pollono, adjudant d'aviation, était rentré à Pornic en 1943. Tous ses efforts tendirent immédiatement à l'organisation d'un *Groupe de Résistance*.

L'occasion d'entrer en possession d'un lot important d'armes se présenta à lui, en Août 1944, sous les apparences de trois Polonais, dont un officier, qui, impatients de désertier, cherchent à se procurer des effets civils. Le 23 Août 1944, les voilà dans l'atelier de serrurerie de M. Broussard, fredonnant *La Marseillaise*. Ils ont déjà remis à celui-ci plusieurs chargeurs Mauser. Maurice Pollono et son ami M. Loison examinent ensemble la proposition, d'accord avec M. Broussard : la sincérité des Polonais paraît évidente. L'affaire semble belle aux Français : mitraillettes, grenades, fusils Mauser et F.M., petit fourgon de liaison avec remorque. Tout un matériel ! Marché conclu :

« Vous nous livrez tout ceci, nous vous cachons immédiatement, nous vous donnons des vêtements civils et vous garantissons la liberté. A demain soir 22 heures, ici même, pour votre reddition ».

Pendant ce temps, un Polonais a démonté un Mauser et en explique le fonctionnement aux Français...

Seulement, le Hauptmann Meyer, commandant le territoire des communes de Pornic, Ste-Marie, Le Clion — un Boche cent pour cent, ainsi qu'on va le voir — a vent de la tractation.

Le lendemain, Jeudi 24, à 14 heures, M. Maurice Pollono est chez lui, rue du Maréchal-Foch, juste en face de l'Hospice, à finir de déjeuner ; il s'apprête à partir au garage de son père, qui se trouve même rue, un peu plus bas. On frappe à la porte. Il ouvre le judas : « Des chleus ! », souffle-t-il, et il referme vivement. Raflant au passage une grenade qui traîne sur son secrétaire, il se voit interpellé par un Allemand, qui force sa fenêtre mal fermée. Sans perdre une seconde, il s'enfuit par derrière, par son jardin, dans la rue de la Marine, car il connaît les Fritz : une fois entre leurs mains, il n'en sortira plus : son frère Gilbert, arrêté ainsi à Pornic en 1942 et emmené à la prison de Saint-Nazaire, n'a plus reparu et a miséré dans les geôles nazies, pour finir la guerre au camp de Bochum dans la Rhur !

Maurice Pollono veut savoir ce qui se passe : il fait le tour et se retrouve rue du Maréchal-Foch, à 30 mètres de chez lui : une grosse torpédo camouflée est arrêtée. Trois civils regardent dans sa chambre par la fenêtre forcée. Il s'approche et leur demande : « Qu'est-ce qui se passe ? » On lui répond en allemand ! Puis se retour-

nant vers la torpédo : « Loison ! Broussard ! — murmure-t-il — eux, dans la voiture ! » Leurs regards se croisent.

Pendant ce temps, les Allemands, qui avaient pénétré chez lui, questionnaient sa femme : « Où est votre mari ? — « Il est parti travailler chez son père, tout près d'ici ». Avisant son fils aîné, le petit Yvon, ils disent : « Le petit va nous conduire ». Ils l'encadrent et sortent de la maison au moment précis où Maurice Pollono, ayant inspecté la torpédo, entend par derrière lui les Allemands sortir de sa maison. Il marche 20 mètres devant eux ; *le petit gars ne bronche pas* : il vient de sauver la vie de son papa, il a 7 ans !

Pollono se dit : « Ils me poursuivent ». M. Cousinard, libraire, est sur le pas de sa boutique : « Avez-vous une sortie par derrière ? » — « Non, mais hâtez-vous ! ils m'ont l'air de vous courir après ». Effectivement, la chasse commence. Pollono, à toute vitesse, traverse cours et maisonnettes, saute un mur, défonce une porte, tombe dans une chambre où dort un bébé : il est heureusement chez un patriote, M. D... ; il reste caché pendant une heure dans le grenier de la criée, revêt un déguisement. Son père peut le rejoindre et lui dit : « Il faut que tu partes tout de suite, tiens voilà de l'argent. Pars par le quai, je te rejoins avec ton vélo à côté du cimetière », puis il fait le guet, car des sentinelles sont tout près, à garder les issues de la maison de son fils ! Sa course, en effet, ne l'a pas mené loin. Il est toujours à quelques mètres de chez lui.

Le soir, le sergent Pascka se présente chez M. Pollono père : « Où est votre fils Mauritz ? » — « Je n'en sais rien du tout », répond-il. Or, au cours de la journée, MM. Broussard et Loison ont été interrogés par le capitaine Meyer : il les a laissés en liberté provisoire, entendant procéder le lendemain à 11 heures à une confrontation générale, leur déclarant : « L'affaire est terminée pour vous. A demain, ramenez Pollono, vous signerez le rapport et tout sera fini ». Les deux Français connaissant eux aussi, le Boche et ses procédés usuels se hâtent tout naturellement de prendre la fuite avec leurs familles : le soir, les trois amis se trouvent dans la retraite de Maurice Pollono, chez Robert Grollier et Gaston Rieupet, MM. Loison et Broussard disent alors : « M. Denis le chef de la Résistance, nous l'a bien recommandé ; il faut partir, nous et nos famille ». Cependant, les deux patriotes hési-

tent : ils ont donné leur parole à l'Hauptmann ! Finalement, ils suivent l'ordre donné. Le lendemain, Vendredi 25, ils partent par le Migron rejoindre leurs femmes.

Maurice Pollono envoie aussitôt un agent prévenir sa femme et son père de partir, eux aussi, sur le champ. Ceux-ci n'ont pu être touchés à temps !

A 13 heures, la famille de M. Pollono père est à table : Meyer, accompagné du sergent Pascka, fait irruption : « Où est votre fils Mauritz ? » — « Mais, je l'ignore absolument », fait le malheureux père. Les Boches s'en vont. Ouf ! Quelle alerte ! Quel regret aussi de ne pas avoir pris le large !

Une demi-heure après, Pascka et quatre hommes en armes font à nouveau irruption : « Arrêtons vos deux autres fils » ! Ils s'emparent du jeune Marcel et comme Michel n'est pas là : « Venez vous aussi », dit le sergent à M. Pollono, « votre fils Michel viendra et vous libérera, et si votre fils Maurice n'est pas là demain matin avant 5 heures, vos deux fils seront fusillés sur le Môle ». Le pauvre homme proteste ; les Boches l'emmenent avec son fils ; deux heures après, Michel se constitue prisonnier. M. Pollono est libéré.

Pas pour longtemps ! Il va trouver le Maire, M. Fernand de Mun et le met au courant de la situation.

Dans la soirée, M. Pollono père reçoit une nouvelle visite de Pascka : « Mauritz ? » — « Mais, je me tue à vous dire que je le cherche avec vous, d'ailleurs, je ne sais pas du tout où il est » — « Ya, ya, vos deux fils seront fusillés ». M. Pollono se met au lit, en plein cauchemar.

Trois heures du matin ! On frappe violemment à la porte. M. Pollono ouvre la fenêtre : un coup de revolver y est tiré, qui le fait reculer ; le lieutenant Saïb, le sergent Pascka et deux hommes s'élancent, revolver au poing : « Mauritz, hier gaché ici », et les voilà à perquisitionner de fond en comble. Pascka, déçu, s'écrie : « Où hapite fotre fils, fenez afec les glés ». M. Pollono ne les a pas. — « Venez ».

Et les voilà tous arrivés devant la maison de Maurice Pollono. A coups de grenades la porte cède ; un éclat blesse le lieutenant Saïd à la main. Un coup de feu claque : « C'est votre fils Mauritz qui a tiré » gu... Saïb, en montrant à M. Pollono le derrière de sa culotte à la hauteur du genou, traversé de haut en bas. — « Mais non, voyons, — répartit M. Pollono avec calme, — c'est vous

qui venez de vous blesser involontairement d'un coup de revolver, puisque c'est le *derrière* de votre pantalon, qui est brûlé, et que votre mollet est atteint ; si on avait tiré devant, c'est le devant de la jambe qui aurait été touché ! — « Pas correct, pas correct », hurle le Boche, en lui mettant sous le nez son revolver.

Et voilà un officier allemand de blessé ! Celui-ci vomit contre le malheureux père : « Heraus, heraus, chien de Français ! Heraus ! Kapout, tous kapout ! » Et, avec ses sbires, il met le feu à la maison, après l'avoir pillée, saccagée...

Il est 3 heures, des cris : « Au feu » retentissent aux alentours de la rue du Maréchal-Foch : « La maison Pollono brûle », crie-t-on. Malgré l'interdiction de sortir avant l'heure de police, les gens courent au sinistre et se mettent à coopérer de façon admirable avec les pompiers. Peu après, le sergent Pascka, très excité, qui commande un détachement de boches, vociférants, ordonne à la population de rentrer chez soi ; il interdit tout sauvetage et fait arrêter la pompe : la maison Pollono doit être détruite de fond en comble. M. de Mun demeure seul avec les pompiers et quelques gendarmes, en vue de préserver les maisons voisines.

La troupe allemande fait face à l'incendie, armée de fusils-mitrailleurs. La foule s'est dispersée en silence. L'aube naît sur les décombres de la maison...

M. Pollono a compris que les Boches vont agir de même pour sa maison ; il voudrait au moins sauver le contenu de son coffre-fort : 500 000 fr. Il se dirige vers son immeuble, mais une patrouille l'entoure.

Le sergent Pascka, de plus en plus aviné, interpelle M. de Mun et lui déclare : « Pollono, Pollono le père, pour l'interrogatoire de Mme Pollono, la femme du terroriste ! »

M. Pollono supplie M. de Mun : « Vous ne nous abandonnez pas, Monsieur le Maire ! ». Suivi du Boche, qui gu... ses menaces et manipule de façon inquiétante sa mitraillette, ils se mettent en quête de Mme Pollono jeune, qui s'est réfugiée chez la famille Cizeau, place de la Mairie.

M. Pollono appelle : « Yvonne, Yvonne ». Aucune réponse. Mme Cizeau apparaît à la porte toute tremblante : « Mme Pollono est là, elle vient de tomber dans le jardin, elle arrive ».

A coups de crosse dans les reins, les Allemands les emmènent prisonniers dans les locaux de la Kommandantur. Là, Pascka jouant au juge d'instruction leur fait subir un interrogatoire dépourvu de sens commun, les confrontant avec deux Polonais qu'ils n'ont jamais vus de leur vie.

M. Pollono père et Mme Pollono sont enfermés dans un compartiment où les téléphonistes se montrèrent corrects à leurs égard. Ce n'est qu'à 14 heures qu'on vient chercher Mme Pollono pour la conduire dans une des salles du phare.

Or, dès 8 heures, Meyer avait appelé le Maire de Pornic : « Deux soldats ont été tués au cours de la nuit, un officier blessé ! Des représailles immédiates s'imposent ! »

Et il lui remet la note ci-après :

« A partir d'aujourd'hui, samedi 26 Août, à midi, toute circulation est absolument interdite dans les rues et sur tout le territoire de la commune de Pornic et sur la partie de la Birochère - Joli Séjour.

Quiconque contreviendrait à ces règlements risquerait d'être fusillé.

« Les fenêtres et persiennes devront être hermétiquement closes.

« Les portes donnant accès sur les rues ne devront pas être fermées à clef, l'accès des maisons devra rester libre jour et nuit.

« Les personnes ayant un cas de force majeure pour se rendre à la Mairie, pourront le faire en plaçant les deux mains sur la tête.

« La Commune de Pornic, la Birochère comprise, désigneront à l'Armée vingt otages.

« A partir de 13 heures, la population, femmes et enfants, sera rassemblée sur la place, quai Leray, pour la vérification des papiers.

« Chaque Français, qui désignera un membre de la bande terroriste, délivrera un des otages. Si ces terroristes ne sont pas désignés, le feu sera mis aux quatre coins de la ville. Ces mesures sont prises en raison des attentats commis cette nuit sur un officier et des soldats de l'Armée allemande ».

Hauptmann MEYER.

Le Conseil municipal se réunit sur le champ ; sans hésitation, s'inscrivent en tête de liste des otages : M. le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux, M. le Maire du Clion, M. le Curé de Pornic. Meyer complète la liste.

Les Otages : M. de Mun, maire ; M. le Curé ; M. Leroux adjoint ; M. Ch. Marie ; MM. Bracmard, Cousinard, Denis, Jeanneau, Lambla, Le Thiec, Montagne, Neveu, Riegert, Sauzier.

Les consignes sont entrées en vigueur... Un silence de plomb, aggravé du poids d'une chaleur torride, tombe en chape sur la petite ville.

Et à 13 heures, la population tout entière se met en route et se dirige vers le lieu de rassemblement, quai Leray : hommes, d'un côté, femmes de l'autre. Canon, mitrailleuses sont braqués sur eux.

Trois explosions énormes retentissent : c'est la maison de M. Pollono père qui saute ! Mais les bandits ont, au préalable, fait sauter la porte du coffre-fort. Demain, Meyer, qui a dit à M. de Mun : « Un officier allemand n'est pas un voleur ; tout le contenu du coffre-fort a brûlé », fera des largesses folles par toute la ville*. De plus, les Boches ne se contentent pas de cela : ils démenagent tous les meubles sur la rue ; c'est l'occasion pour eux d'un nouveau feu de joie.

Le garage Pollono est pillé, saccagé, les véhicules mis hors d'usage, la maison des parents de Mme Pollono est dévastée.

Sur le quai, Meyer apparaît, suivi de son état-major : « Appel », ordonne-t'il. C'est l'appel des otages. Puis, il leur déclare : « Chaque terroriste, qui se constituera prisonnier, libérera des otages et la famille Pollono ».

Les otages sont conduits à Ker Wisy pour être gardés militairement. Cependant, M. de Mun discute avec Meyer et propose : « Je me porte personnellement responsable avec M. Fleury, maire du Clion, ici présent, de l'engagement d'honneur que prendront les otages de se présenter à toute réquisition, si vous les libérez sur parole ».

* 4000 frs de pourboires aux employés du garage Gasse, 1000 frs au bottier, qui lui avait réparé ses bottes ; à un bijoutier, il achète pour 46000 frs de montres et de bijoux. Il est juste de noter que ces braves gens ont restitué à M. Pollono, en tout ou partie, cet argent qui leur brûla les doigts, quand il surent la vérité.

Meyer accepte. M. de Mun obtient aussi que M. le Vicaire soit autorisé à porter le secours de son ministère à M. Pollono et à ses deux fils au blockaus où ils sont enfermés, à la Noëveillard.

M. Pollono père avait demandé qu'il fut réuni à ses deux fils, dans le même compartiment : cette grâce lui fut accordée, et c'est ainsi qu'il eût la joie de les retrouver au blockaus de la *Maison Arnaud*. Triste cellule à 5 mètres sous terre, avec plusieurs centimètres d'eau aux pieds. Peu après, on les transfère dans le compartiment où étaient les 3 Polonais, fusillés à l'heure qu'il est. Les Allemands de garde, bons diables ceux-là, leur permettent de laisser entr'ouverte la porte blindée ; de bons Pornicais apportent aux prisonniers maintes friandises. C'est là que, vers midi, M. le Vicaire vint les reconforter : il les confessa et revint les faire communier.

M. le Maire avait aussi obtenu que le lendemain, dimanche, la population pût sortir entre 8 heures et midi pour se ravitailler et assister à la Messe.

Enfin, le délai de retour de Maurice Pollono, fixé à ce jour, à midi, est prorogé jusqu'à 18 heures.

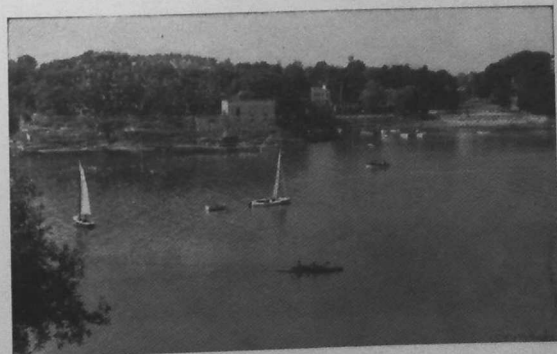
Ce jour-là à 15 heures, le colonel Kaessberg, commandant du secteur Pornic, Paimbœuf, St-Brevin, accompagné du capitaine Meyer, vient trouver le Maire. Celui-ci au cours de la conversation, lui représente que les sanctions appliquées à la population, pour les faits dont sont incriminés Maurice Pollono et ses camarades, dépassent la mesure. « La levée des sanctions s'impose » conclut fermement M. de Mun. — « Le capitaine Meyer vous communiquera ce soir, à 18 heures, ma décision », déclare Kaessberg.

Pendant ce temps, où était Maurice Pollono ? Que faisait-il ? Parti le samedi après-midi à la Montagne pour rendre compte au capitaine Fred Pernet : celui-ci lui donna l'ordre formel : « Ne vous rendez pas ».

A Vue, il rencontre ses fidèles amis, Gaston Rieupet et Robert Grollier, qui lui annoncent sa ruine, l'arrestation de son père, de sa femme, de ses frères, la blessure du lieutenant Sald. Ses agents et amis le tiennent au courant de tous les événements. Et, pendant ce temps, le drame intérieur se poursuit dans son âme : « Il faut pourtant me rendre !... Et mon chef m'ordonne de rester ! Que faire ! »



La Plage des Sablons



La
Malouine



Le Golf et les Tennis



Dans la soirée, le voici à Chauvé, chez M. le Curé. Le débat cornélien se poursuit dans son cœur de Français et de fils, d'époux, de père. Que faire ? Où est le devoir ? Torturant dilemme !

Un ami vient le prévenir : « Ta femme est au pont du Clion, viens la voir. — Non, fait-il, si j'y vais, je suis perdu ». Effectivement, Meyer, qui *dans sa bonté* avait bien voulu surseoir à l'exécution, avait délivré un sauf-conduit à Mme Pollono, pour lui permettre de rejoindre son mari « un terrorist », et de le décider à se livrer. C'est dans ces conditions qu'elle eut, pendant la nuit, de 2 à 4 heures, une entrevue pathétique avec son mari.

Or, dans la même nuit, Pollono avait eu un entretien avec le lieutenant de gendarmerie Bouhard, qui, à Paimbœuf, assure l'administration de la Poche Sud, par délégation de M. Benedetti, sous-préfet de Saint-Nazaire.

Pollono, retourne avec lui, sous toutes ses faces, l'atroce problème. En définitive, il lui remet une lettre que le lieutenant portera lui-même aux autorités allemandes, au cas où l'affaire ne s'arrangerait pas. Selon cette lettre, Maurice Pollono déclarait au lieutenant Bouhard qu'il se rendrait si vraiment les otages devaient être fusillés, et lui demandait de rendre compte lui-même, le lendemain — Dimanche — au capitaine Meyer de sa décision et de l'assurer de sa parole d'officier qu'il serait à sa disposition le surlendemain Lundi.

Maurice Pollono exécute ce qui vient d'être convenu ; il passe une partie de la journée du dimanche dans un bois près de la ferme de la Bresse, dont le fermier vient le ravitailler.

Le lendemain Bouhard vient à Pornic, de 23 h. à 1 h. du matin, conférer avec M. de Mun et ils décident d'attendre Dimanche, à 18 h., pour faire une nouvelle démarche et remettre, si c'était nécessaire, la lettre à Meyer.

Or, à cette heure précise : coup de théâtre...

A Pornic, à 18 heures, au Jardinnet, Meyer déclare à M. de Mun : « Les sanctions sont levées. Les Pollono seront libérés à 20 heures, à 22 heures mon unité quittera Pornic ».

Seulement, auparavant, il avait déchaîné une meute de Russes sur Maurice Pollono et ses amis. Robert Grolhier fut assassiné par eux. Gaston Rieupet et Pollono n'échappèrent que par miracle aux coups de feu. Le mé-

me sinistre individu ne craignit pas de déclarer au lieutenant Bouhard et à M. de Mun : « Heureusement pour lui que Maurice Pollono ne s'est pas présenté, nous l'aurions fusillé ! » Il faut aussi noter qu'aucun Allemand n'avait été tué et que l'officier blessé était le lieutenant Saïd.

Ainsi prirent fin les affres des Pornicais, menacés pendant plusieurs jours d'un destin semblable à celui d'Oradour-sur-Glane.

A noter l'admirable conduite de Madame Benet de Montcarville, de Préfailles, qui, malgré son grand âge, partit à pied à Pornic pour prendre la place d'un des otages.

Comment le drame de Pornic a-t-il pu se résoudre de façon aussi rapide ?

En voici l'une des causes :

Aux environs du 21 Août, des troupes russes évaluées à 3 bataillons et un escadron, arrivant de Bretagne, s'étaient installées dans la région de St-Brevin, St-Michel-Chef-Chef, St-Père-en-Retz, Chauvé et aux abords immédiats de Pornic.

L'escadron, commandé par le major Potiereyka, ancien colonel de l'armée russe, était cantonné près de Pornic.

M. Loukianoff, photographe à Pornic, ancien capitaine russe blanc, ne tarda pas à entrer en relation avec ses compatriotes et acquiesça la certitude de la possibilité de les faire changer de camp. Il y mit toute son activité et, le matin du 26 Août, il mit le major Potiereyka au courant de la situation.

A 15 heures, un lieutenant russe, à la tête d'une escorte, vint enquêter sur place et, voyant la population menacée, prévint son chef qui vint aussitôt.

Donnant comme raison qu'il devait prendre le commandement de Pornic, sous quelques jours, il signifia au Hauptmann Meyer de relâcher immédiatement les otages, ne voulant avoir aucune difficulté avec la population.

Il intervint ensuite auprès du colonel Kaessberg, commandant en chef la région, qui enjoignit à Meyer de remettre en liberté la famille Pollono et de rapporter toutes les mesures prises contre la population de Pornic.

M. Loukianoff avait fait du beau travail !

Le soir même, dans la nuit, Meyer et son âme damnée, Edmund Paska, (dit fil de Fer), quittaient Pornic.

20 Décembre. C'est l'époque où Von Rünstedt lance son formidable coup de boutoir dans les Ardennes contre Patton, vers Namur : Il compte bien être à Paris, au Nouvel An !

Les Boches de la Poche-Sud de Pornic ont formé un rêve identique : passer les Fêtes de Noël à Nantes ! Pendant trois jours du 22 au 24, ils lancent une attaque assez puissante, la plus forte de toute la guerre sur ce front, sur Chauvé. La Sicaudais, la cote 40.

Les Français sont, dès l'abord surpris. Entre la Sicaudais et la Feuillardais, les avant-postes du 7^e Bataillon, menacés d'encerclement, peuvent se replier et se ressaisir, aux fermes de la Bussière et de la Perrière. Le 8^e Cuirassiers, sous le commandement du lieutenant-colonel de Beaumont tient bon à Chauvé. Le bataillon Sommet et les Bataillons Vendéens, appelés en renforts, colmatent les secteurs les plus menacés.

Le commandant Thomas a dès la première heure, improvisé la défense ; l'extraordinaire groupe motorisé du capitaine Besnier et celui du lieutenant Mazarguil sont partout sur la brèche, aux points les plus sensibles*.

Le matin de l'attaque allemande, tous les Commandants de Bataillons étaient convoqués à 8 h. 30 au P.C. du Colonel Claude, par le Colonel Chaumel. L'attaque commença par un intense bombardement sur l'ensemble du front.

Ils font merveille ces petits gars, qui n'ont jamais vu le feu, qui n'ont, pour la plupart, jamais manié une arme, mais 50 d'entre eux sont blessés 30 tués. L'ennemi n'a progressé que d'un kilomètre sur un front de cinq.

Le premier jour de l'attaque, la troisième section de la compagnie du sous-lieutenant Pollono, montée sur une auto-mitrailleuse du 1^{er} G.M.R. du capitaine Besnier, cantonné à Arthon, en compagnie du sergent-chef Hardy, pousse, à 8 heures 30, une reconnaissance jusqu'à la Sicaudais. Les Allemands n'y sont pas encore arrivés ; il

* Ce secteur — sous-secteur à Ste-Pazanne — est placé sous les ordres du colonel Claude, venu du Maquis de la Vienne (et dont le P.C. est au château du Moulin Henri). Le lieutenant Mazarguil a été décoré à Nantes par le Général de Gaulle.

revient dans la ligne au Poirier et retourne une fois encore, dans l'auto-mitrailleuse, en mitraillant ici et là. Il revient au Poirier, et, animé de sa folle bravoure il décide de repartir.

Peu après, une chenillette anglaise portant 7 hommes, sous son commandement, sort des avant-postes pour mettre en batterie deux mitrailleuses, aux abords Ouest du passage à niveau de la route de la Sicaudais : là, elle est sur le champ, prise sous le feu d'un canon anti-char de 50, tirant du coin du mur du cimetière.

Dès que les Allemands se sont démasqués, à 50 mètres, le sous-lieutenant Pollono saute à terre, et le conducteur Maurice tente de revenir en arrière après avoir eu le temps de faire faire demi-tour à la chenillette : à ce moment précis le véhicule, dont le moteur se met à bouter, est atteint par un obus en plein dans son arrière. Le conducteur est tué sur son siège. Quand à Pollono, une balle tirée d'un fusil-mitrailleur camouflé de l'autre côté de la route l'atteint en plein front et deux autres au bras gauche : il tombe la face contre terre.

Tués également à l'intérieur de la chenillette, les deux servants : caporal-chef Le Guiffant et le volontaire Le Vœux. Deux hommes blessés purent rejoindre. Seul le soldat Herrault sortit indemne de la tragique équipée. Les Boches interdirent aux habitants de venir relever les corps... Ce n'est que le lendemain qu'ils leur permirent d'accomplir cette pieuse mission.

Au lieu même du drame s'élève un beau monument commémoratif, œuvre de M. Louis Ferrant. Il fut inauguré le Dimanche 20 Juin 1946, en présence de 15 000 personnes, sous la présidence de Mgr Villepelet, Evêque de Nantes et de M. Phalempin, Préfet de la Loire-Inférieure.

L'attaque allemande a été repoussée et tout le groupe du G.M.R. du Capitaine Besnier est à féliciter, ainsi que M. Alain, garagiste civil d'Arthon qui a travaillé jour et nuit à la réparation des véhicules endommagés.

Début de Septembre — Evacuation de chalets en Gourmalon. — Les chalets sautent.

Des troupes allemandes remplacent les Russes qui partent.

Le Maire prend diverses mesures : organisation d'un service de secouristes (C.R.). Installation de l'Hôpital pour recevoir les blessés. Abattage d'arbres pour chauffer la population. Réunion mensuelle des maires de la

Poche Sud à St-Père-en-Retz, pour le ravitaillement en viande, pain.

25 Septembre — Publication pour la première évacuation : les habitants désireux de quitter la ville peuvent le faire, toutes les voies leur seront ouvertes de l'est à l'ouest. Ceux qui n'ont pas de lieu de refuge devront s'adresser à la Mairie. Les fonctionnaires, médecins et pharmaciens resteront sur place. Les gens qui partiront ne reviendront pas.

Evacuation le lendemain matin (800 partants).

Aspect désertique de Pornic.

Coups de canon tirés fréquemment. Jour et nuit, du côté des assiégants comme du côté des assiégés.

Le pont du Clion saute. On se bat à la Rogère : fermes prises, perdues, reprises.

Evacuation complète de la Birochère dont les habitants sont logés à Pornic. L'adjoint au Maire du Clion accompagne ses administrés.

Des Pornicais s'enfuient par bateaux à Beauvoir.

Dans les premiers jours d'Octobre 1944, le Capitaine Besnier et le Lieutenant Juton, partis de St-Philbert de Grand-Lieu, en side-car, ont poussé une reconnaissance jusqu'au Service d'Eau de Pornic où ils ont été reçus par des rafales de mitraillettes à courte distance (une balle dans le talon de la botte du Lieutenant). Pendant que l'un d'eux répondait avec sa mitrailleuse, l'autre arrivait à remettre en route le side-car en panne.

Le 8 Octobre, un de leurs hommes, ex-soldat des brigades internationales, et surnommé le *dynamitéro*, s'est aventuré jusque devant le poste des Allemands près du cimetière. Il a jeté une grenade défensive (modèle citron) à travers les carreaux du mess des officiers. La grenade a éclatée sur la table, sans tuer personne. L'homme s'est retiré les mains dans les poches et a traversé la ville sans être inquiété.

8 Octobre — Une bombe (petite) est jetée dans le but de détruire le poste allemand situé au service d'eau. Elle manque son but, mais fait des dégâts au cimetière et environs.

Semaine suivante — Un train en gare de St-Nazaire mis à la disposition des évacués volontaires. Peu en profitent. Après cela, 300 enfants restaient à Pornic. On rouvre les classes et les écoliers y vont par petits groupes et à des heures différentes.

- Novembre — Pénurie d'éclairage. Plus de pétrole. Plus d'essence. Plus de bougies. Grande rareté d'allumettes. Luminaires de fortune (graisse de veau et pomme de terre).
- 22 Novembre — Une affiche à la mairie invite les gens à partir. On prévoit l'évacuation générale.
- 23 Novembre — Accident mortel dans un blockhaus de la Noëveillard : en jouant avec des munitions, un enfant est tué et son frère blessé (main arrachée et les yeux crevés).
- 1^{er} Décembre — Ouverture de la Goutte de Lait. Distribution journalière pour les petits enfants, jeunes mères, malades et vieillards. Mme Benoist en accepte la direction. Les jeunes filles de la Croix-Rouge en assurent le ravitaillement.
- 26 Décembre — Des avions américains bombardent St-Père-en-Retz, visant le Q. G. allemand. Deux morts français.
- 1^{er} Janvier 1945 — Neige, verglas. Défense aux habitants de Pornic d'aller en Gourmalon sans laisser-passer.
- 28 Janvier — Voiture de la Croix-Rouge apporte quelques denrées : allumettes. Messages à remplir. A cause de la pénurie de papier et d'allumettes, on voit à l'aube, des enfants allant de porte en porte avec des terrassons pleins de cendre quêter de la braise chez leurs voisins.
- 15 Février — 16 heures : Pornic touché par les tirs. Un tué et plusieurs blessés.
- Fin Février — Ouverture dans l'Ecole maternelle d'un restaurant communautaire.
- Début Printemps — Evacuation par St-Nazaire.
- Courant Avril — Evacuation par la Birochère. Chacun ne peut emporter plus de 2 000 francs. Le poste clandestin de Quénot soutient le moral de la population.
- 16 Avril — Passage de la voiture de la Croix-Rouge. — Réponses aux messages. — Distribution de quelques denrées de première nécessité et nouveaux messages à remplir. — Passage des bombardiers américains retour de Royan. Les renseignements concernant l'attaque de Pornic se précisent.
- 7 Mai — La nouvelle court que l'Allemagne a capitulé.

- 8 Mai — A 18 heures, les couleurs sont hissées sur la Mairie puis l'immense drapeau tricolore est monté sur le château d'eau pour qu'on le voit jusqu'à Chauvé. A 20 heures : *La Marseillaise* est chantée 3 fois dans l'église.
- La population est réunie Place du Marchix, où un mât a été monté au sommet duquel flotte le drapeau tricolore. Un vieux patriote, M. Cormerais, chante à plusieurs reprises *La Marseillaise* et le *Chant du départ*, dont les refrains sont repris en chœur par la foule. A la Mairie, le Maire célèbre la Victoire et la Libération.
- 10 Mai — Ascension — Les Allemands désarmés, sont parqués à la Chalopinière et au Boismain.
- 11 Mai — Les premiers F.F.I. du 1^{er} Hussard font leur entrée à Pornic.
- Arrivée à midi, sur le Marchix, du général Guilleaud et de ses officiers qui sont reçus par le Maire. — Vin d'honneur au Casino.
- 13 Mai — Dimanche — *Te Deum* sur la Terrasse.
- 14 Mai — Réception Place de la Mairie du Préfet de la Résistance : Alexandre Vincent, par le Maire et le Conseil municipal.
- Denis et Huguenard délivrés.
- Le 1^{er} Hussard séjourne à Pornic et loge chez l'habitant.
- Distribution d'allumettes, sucre, café, pain blanc.
- 15 Mai — Cérémonie, jardin Arnaud, sur la tombe des Polonais.
- 30 Mai — A la Mairie : Comité de la libération ; maintient le Maire et les deux conseillers municipaux nommés par Vichy.
- 31 Mai — Fermeture de la Goutte de Lait.

.....

Appelé à la direction des affaires municipales en tant que Chef de la Résistance de la région de Pornic, M. Denis fit son possible pour mener à bien l'œuvre de reconstruction qui primait toutes les autres.

Il était assisté de MM. Ch. Leroux, Lucien Huguenard, Joseph Girard, Eudes, Docteur Jacquier, Charles Marie, Michel Richard, Constant Taquet, Gilbert Tessier, Docteur Duperrier, Roberteau, Landais, Choblet et Junghans.

Le 6 Octobre 1945, M. de Mun fut nommé Maire, avec, comme Adjoint : MM. Leroux et Richard, et comme Conseillers : Mme Jeanne Benoist ; MM. Courot, Denis, Foucaud, Gachet, Girard, Huguenard, Jacquier, Marie, Moriceau, Taquet et Tessier.

De nouvelles élections, qui eurent lieu le 19 Octobre 1947, donnèrent à Pornic le Conseil Municipal suivant :

MM. de Mun Fernand, Maire ; Leroux Charles 1^{er} adjoint ; Courot Jean, 2^e adjoint ; conseillers : Mme Benoist Jeanne ; MM. Foucaud Jean, Gachet Jean, Jacquier Léon, Moriceau Pierre, Taquet Constant, Baconnais Yves, Billet Henri, Camaret Alexandre, Chené Fernand, Cizeau Camille, Margat Pierre, Patillon Stanislas, Trouillard Michel.

Et enfin, les élections du 28 Avril et du 3 Mai 1953 répartirent comme suit les charges Municipales :

Maire : M. Fernand de Mun
Adjoint : MM. Courot et Leroux
Finances : MM. Leroux, Courot, Gachet, Chéné
Travaux publics : MM. Leroux, Rocherieux, Denis, Eude
Adjudications : MM. Courot, Billet, Langlet, Rocherieux
Aménagement et constructions : MM. Leroux, Courot, Girard, Langlet, Eude
Embellissement : MM. Cizeau, Gachet, Baconnais
Installation portuaires : MM. Pontoizeau, Denis, Pollono
Fêtes : MM. Billet, Girard
Hygiène : MM. Dr Margat, Gachet, Pollono
Hospice : Mme Benoist, M. Gachet
Bureau de bienfaisance : Mme Benoist, MM. Leroux, Baconnais, Eude
Éducation physique et sportive : MM. Courot, Dr Margat, Cizeau, Baconnais
Discipline employés municipaux : MM. Rocherieux, Eude
Agriculture : M. Rocherieux
Listes électorales : MM. Chéné, Denis
Criée municipale : M. Pontoizeau

Histoire Romane du
CASINO DU MOLE
 par CYRANO

SIXIEME PARTIE

Dornic Moderne



Histoire Romancée du CASINO DU MOLE

par CYRANO

Autant que je puisse me rappeler, c'est un nommé Lointier qui, en 1896, fit construire le Casino qui fut transformé dans l'état actuel en 1908, par le Directeur Buisson. Quand je dis actuel je me trompe, car ce fut le directeur Maire, de joyeuse mémoire, qui fit construire la chambre du deuxième étage, sur ce qui n'était autrefois qu'une terrasse couverte et le magasin des décors.

Lointier, comme presque tous ses successeurs, voyait grand. Il commanda royalement, mais lorsqu'il s'agit de régler la note, il se *défila*, laissant en carafe les entrepreneurs de maçonnerie, charpente, serrurerie, peinture, etc.

Puis ce fut la direction Ricolleau, 1898, 1899, 1900. Rien à signaler, sinon du mauvais théâtre et une mauvaise gestion.

Puis commença l'époque du faste avec le directeur Fille 1901 à 1904. La salle de spectacle fut décorée et on y posa les tentures murales qui existent encore. Pendant ces années on y donna du vrai théâtre, avec de bons artistes et c'est pendant cette période que l'on connut Léon Bernard, actuellement un des premiers sujets du Théâtre Français, les Vilfrid, les Tramont, Bauer, Priolet, etc...

Le défaut de cette troupe de jeunes était de voir trop grand, étant donné le cadre réduit de la petite scène. Pensez qu'on y donna des pièces à grand spectacle comme *Griselidis* et... tenez-vous... *Cyrano de Bergerac*, pas moins !... Ah ! c'était le bon temps, 18 artistes, tous jeunes, tous enthousiastes, presque tous disparus depuis.

L'on se rappelle encore à Pornic de la déconfiture du directeur Fille, qui se *cassa les reins* en prenant la direction des théâtres de Nantes. Ce fut une retentissante faillite mais, heureusement, aucun commerçant Pornicais ne *triqua*.

1905 — Directeur Paul Lan, bonne troupe, bon théâtre de comédie et d'opérette, voir d'opéra comique, la femme du Directeur étant Mme Marie Boyer, du Théâtre de l'Opéra-Comique. En ces dernières années les directeurs du Casino exploitaient en même temps le Casino de Gourmalon où ils donnaient des spectacles en matinée dans une salle en bois donnant sur la mer, cependant que les petits chevaux fonctionnaient de 10 à 15 centimes la partie. Hein ! les jeunes, vous vous rendez compte ?

M. Paul Lan joignit les deux bouts, mais jura que l'on ne l'y reprendra plus.

A cette époque, le Casino appartenait aux créanciers de la faillite Fille, la Ville eut pu l'obtenir pour une *poignée de sous*, elle ne le fit pas et cela fut regrettable à tous points de vue.

En 1906, l'exploitation en fut faite par Roger de Schaken, joyeux compagnon, qui tenait à Nantes le Music-Hall Elysée Grasin, actuellement Katorza. Cela ne pouvait intéresser le public des Plages Pornicaises, les spectacles ne se renouvelant que chaque semaine, étaient peu suivis et la saison se termina par un mois de comédie avec, comme administrateur, notre ami Paul Peltier.

1907. — Le Casino fut acheté par un nommé Buisson, requin au petit pied, financier de petite envergure, qui devait sa fortune à la fréquentation des Casinos, où il achetait à vil prix des bijoux aux décaqués du Baccara ou des Petits Chevaux, c'est lui qui fit construire le Casino dans son état actuel, sauf les chambres du deuxième étage et la salle de théâtre. En cette saison on joua du drame, de la comédie et de l'opérette. Rien à dire.

1908 — Pendant l'hiver et le Printemps on a reconstruit le Casino qui va être exploité par Charles Vilfrid, et comment !

Charles Vilfrid a toujours eu la folie des grandeurs ; c'est peut-être une qualité pour quelqu'un qui a de la fortune mais un grave défaut pour qui n'en possède pas.

Rendons-lui cette justice : Il fit grand et beau. Et quels artistes il produisit !

En 1908, les décors (comme ceux actuels), étaient dans un état lamentable. Vilfrid en fit équiper de nouveaux dont la peinture fut confiée au peintre Guillot, décorateur des Théâtres de Nantes. Il en reste encore : le *Salon Louis XV*, le fond du *Chemineau*, le rustique. Des accessoires nombreux et coquets qui tous, ou à peu près, dispa-

rièrent au fur et à mesure que de nouveaux directeurs passèrent.

J'ai dit que les artistes étaient remarquables. J'en cite quelques-uns de mémoire : Jeanne Dulac, la célèbre créatrice de *Blanchette*, de Brioux, Mme Savoy, Jeanne Danjou, etc. Bourny, actuellement régisseur général à la *Comédie-Française*, Jean Courrier, de l'*Odéon*, Savoy, Tramont, etc...

La Troupe se composait de 16 personnes, ce qui permit de monter des œuvres de premier ordre :

L'Arlésienne avec chœurs et orchestre ; *Blanchette* avec la créatrice ; *La Robe rouge*, *Maternité* et des comédies que jouaient dans le moment les Grandes Scènes Parisiennes.

L'Orchestre aussi était remarquable avec, comme pianiste Bastin, actuellement chef au *Théâtre de la Monnaie*, de Bruxelles.

Evidemment ce fut très beau, mais les recettes ne pouvaient compenser les frais d'une telle troupe et ce fut la débacle en fin de saison. Je n'insiste pas les vieux Pornicais, eux, s'en souviennent.

En 1909, le propriétaire du Casino ne trouvant pas de locataire y plaça un gérant du nom de Vives, excellent limonadier, mais nul en matière théâtrale. On joua de l'Opérette et de la Comédie, surtout de l'Opérette, vous vous rendez compte ?

Il y eut cependant quelques bons artistes — saison nulle. On joignit les deux bouts et ce fut tout.

En 1910, saison Darius, brave homme qui, avec ses deux fils, se figurait que tout allait être rose. Opérette encore, gardez les mêmes et on recommence. Mais Darius partit en jurant que l'on ne l'y reprendrait plus.

1911... Personne encore pour prendre la Direction. Vives revient, même programme. L'Opérette, jouée dans des conditions trop modestes ne fait pas recette, les petits chevaux tournent au ralenti et plus jamais on ne revit M. Vives.

1912... Stupéfaction... Vilfrid revient ! Il a payé ses dettes à Pornic. Bien entendu encore excellente troupe, dont quelques-uns des artistes de 1908 reviennent. Toujours du bon théâtre, mais toujours déficit.

Départ rapide en fin de saison !

Mais Vilfrid a de la ténacité et revient en 1913.

Pour ne pas être embêté par ses fournisseurs, la Direction est mise au nom d'un artiste que nous connaissons tous.

Les beaux spectacles se succèdent, mais hélas ! pas de recettes compensatrices et c'est encore la fuite éperdue devant les demandes légitimes des créanciers.

Nous reverrons Vilfrid à Pornic, dans une autre exploitation plus grande et plus vaste, mais dont le résultat sera toujours le même !

1914... C'est M. Jean Solor, un instituteur illuminé, qui lui, croit que l'exploitation fructueuse du Casino du Môle sera chose possible.

Bonne petite troupe dissoute après quinze jours de présence par la déclaration de guerre et le pauvre Jean Solor est tué vingt jours après.

La guerre... Le Casino est fermé.

C'est en 1920 que M. Boissonnade achète à Buisson le pauvre Casino.

Assez bonne exploitation avec des moyens réduits, on ne joue pas, le Directeur fort honnête homme s'en tire, mais... loue son établissement à Maire, de joyeuse mémoire.

Là, nous entrons dans l'ère de la rigolade !!!

Il n'y a jamais eu qu'une personne qui ait trouvé son compte dans l'exploitation du Casino du Môle : c'est le propriétaire de l'immeuble, car si la maison s'est toujours améliorée en confort, ça a toujours été sur le dos des fournisseurs.

En 25 ans, je n'ai connu qu'un directeur qui ait été satisfait ou qui voulait le paraître et à qui je répondais :

— Alors, pourquoi voulez-vous vous en débarrasser ?

Mais prenons cette exploitation depuis 1921. Chacun se rappelle les *Joyusetés* de 1921 et 1922.

Monsieur Maire ayant beaucoup d'appétit fit faire de grand travaux, fit construire des chambres sur l'ancienne terrasse ; la cave fut bien garnie, la table était bonne, la vie était belle, quoi !

Monsieur Maire était un *petit futé* qui, se croyant plus malin que les autres, se figurait qu'il était aussi facile d'exploiter un Casino que de vendre des marrons sur le Môle. Mais, bien entendu, il n'avait pas le sou, tous les fournisseurs en furent de leur poche.

La première année, en 1921, il confia la direction artistique à l'inénarrable Gastarty, un pince-sans-rire dont la troupe, inlassable, jouait le samedi et le dimanche à Pornic, le mardi à Préfailles, le jeudi à Saint-Brevin. Composée de Mmes Wikzemska, Marie Javenn, Lafont-Saint-Gall et de MM. Rissani, Carpentier et Chartus, elle fut impayable, jouant sans orchestre *Manon*, *La Traviata*, *La Tosca*. Jamais l'Opéra ne fut aussi comique, mais la soirée qui eut le plus de succès fut *Faust*, joué à la lueur de bougies sur la scène du Casino de Préfailles. Ses Tombolas volantes à l'apéritif-concert du dimanche faisaient salle comble et parfois de véritables artistes comme Jean Deiss venaient y apporter leur collaboration. On voyait alors Gastarty mettre à l'enchère des tableaux valant bien 25 sous et dont, avec son système de tombola, il tirait 150 fr. ! Cette année-là, le Cinéma était exploité par M. Nicolay et le 25 septembre, pour la clôture, il fit salle comble avec *La Glu*. Les fournisseurs, éblouis, firent crédit et M. Maire arriva, pour la première fois, à rester ouvert tout l'hiver !!!

En 1922, ce fut alors la grande rigolade !

Un impressario, ébloui des comptes-rendus fantaisistes de la saison précédente, voulut la rééditer. Hélas ! ce fut un four noir. Toute la Troupe : Mme Gali-Silva, entourée de Orsa, Carpentier, Pogel, Fornié, etc... n'arriva pas à déridier les spectateurs.

Faust interprété par le Guignol Lyonnais est du moins une fantaisie, mais par cette troupe de chanteurs et de chanteuses, c'était grotesque.

La brouille ne tarda pas à se produire entre les deux directeurs : une haine au couteau s'en suivit et alors voici le résultat :

Pendant que les chanteurs s'époumonaient sur la scène, l'orchestre faisait rage dans la salle de café. Vous vous rendez compte de la joie des auditeurs d'Opéra ?

Marcel Dupré fit matelasser avec de la paille les ouvertures communiquant avec le café, mais rien n'y fit et l'infamie musicale du café eut raison de la mauvaise musique de la salle de théâtre.

De plus, la guerre régnait entre les artistes. C'était des fâcherie continuelles, évanouissements de chanteuses ; l'une d'elle, *l'Etoile*, se plaignit un jour qu'on lui avait volé 45.000 fr. (!!!) de bijoux. Sans blague ! Je vous dis que c'était la grande rigolade ! Une autre fois, c'est un lot de costumes qui disparut : il fut retrouvé chez le locuteur d'un cabot qui, lui, était parti dans la nuit.

Naturellement, cette saison 1922 se termina en scandale. M. Maire s'évanouit dans l'espace et plus jamais on ne le revit sous le beau ciel de Pornic. Seuls, les entrepreneurs et les fournisseurs en conservent encore l'amer souvenir.

Il faut avouer que les Pornicais, je parle des fournisseurs en tous genres, ont une dose de naïveté et de candeur incroyable. Après avoir été maintes et maintes fois écorchés vifs, cela ne les a pas empêchés de remettre ça dès que l'occasion s'en est présentée. Elle s'est encore présentée, comme vous le verrez par la suite et les braves Pornicais ont encore marché comme un seul homme.

1923... La Revue de Pornic de cet hiver-là : *Les Pornicais sont toujours gais...* obtint un succès fou. La saison seule arrêta les représentations et pour la dernière, qui eut lieu le 10 Juin, on refusa des places. Cette revue de Paul Peltier avait un orchestre de huit exécutants. La musique fut arrangée et orchestrée par A. Dréol, les décors peints par C. David. Et la troupe fut inégalable. La comère, Thérèse Auffret, eut un brio étourdissant et Fredy, son compère, fut parfait d'entrain. Francis Nilcar fit trépanner la salle de fou-rire pendant les trois scènes qu'il représenta. Guillaud, Henri Moreau, Pitard, Douet, Couronné furent d'excellents interprètes et la partie orchestrale, due au talent de Dréol, fut d'une exécution parfaite grâce au concours de Mlle Heurtin et de MM. Morel, Chef de musique, Marcel Douet, professeur de violon, Pacaud, Bourrin et Maurice Bracmard.

La passerelle de Gourmalon était alors à l'ordre du jour. Elle fut chantée par l'auteur et Francis Nilcar, costumés en marins pêcheurs, sur l'air de :

Quand les Lilas refleuriront

Quand les lilas refleuriront
En janvier ou bien en décembre
Quand l'ex-Kaiser se fera pendre
Que les p'tits poulets téteront
Quand l'escargot aura des ailes
L'litre de rouget vaudra 4 sous
Alors peut-être aurons-nous
Aurons-nous notre passerelle

Quand les canards auront des dents
Que les mouches porteront la hotte
Le bigorneau la redingote
Quand l'gaz sera chez l'habitant

Quand on n'pêchera plus d'civelles
Ou bien la semaine des quatre jeudis
Alors peut-être, mes amis,
Qu'nous aurons notre passerelle.

La Direction, cette année-là, fut prise par MM. Houssin, Deloche et Ollivier. Trop, beaucoup trop de Directeurs ; naturellement mécontente et disparition de MM. Deloche et Ollivier. Chut ! Paix à leurs cendres.

La troupe artistique, avec Berthe Derévin, Julienne Augarde, Mireille Rozet, Irène de Chays ; MM. Henry Blanchard, Maurron et Noury, était accompagnée par l'orchestre Rothenheiser. Ce fut... passable.

1924... M. Houssin reste seul mais il n'a qu'un but, qu'une idée fixe : Fuir. Et il passe la main à M. et Mme Pernin qui s'en seraient peut-être tirés à leur honneur quand survint le décès de M. Pernin.

En 1926, ce fut l'année de Férandy. Cette fois, le Casino du Môle fit un départ splendide : Transformation de fond en comble, vedette automobile, etc... Hélas ! comme toujours, ce furent les fonds qui manquèrent le plus et le locataire la sentit passer.

La revue de Pornic : *Que d'eau... que d'eau*, fit salle comble et le jeudi 12 juillet, la Municipalité était invitée à inaugurer le Casino du Môle complètement transformé par son nouveau directeur, Férandy. Le 1^{er} étage était réservé au Baccara, la corbeille du Théâtre à la Boule et les séances de Music-Hall dans la salle de café.

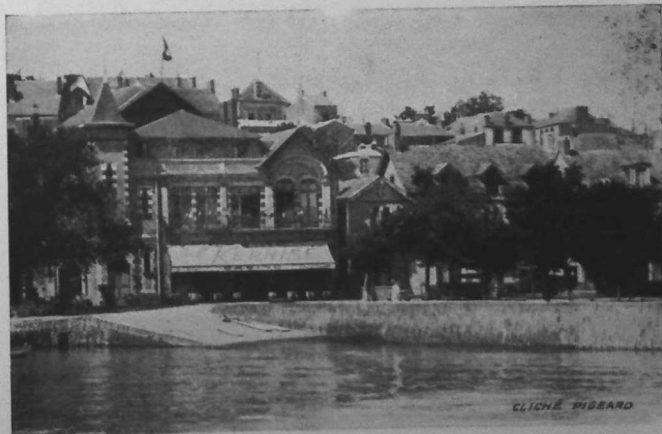
A ce moment, le Casino appartenait toujours à Mme Boissonnade mais la partie commerciale avait été achetée par M. Touchard qui avait pris pour Directeur M. Férandy et celui-ci, restant dans la coulisse, se faisait remplacer comme Directeur Officiel par M. Sicre.

Non seulement tout l'intérieur fut transformé : la salle de café ne faisant qu'une salle avec la salle de théâtre, mais une jolie vedette automobile : *Le Dauphin*, était mise à la disposition des clients du Casino.

Le capitaine du *Dauphin II*, M. Laudrin, avait eu l'heureuse idée de prendre comme pilote notre sympathique Charles Arnaud et les excursionnistes qui utilisèrent la vedette garderont longtemps un joyeux souvenir de l'équipage qui joignait une bonne humeur inaltérable à une véritable science du métier de marin.

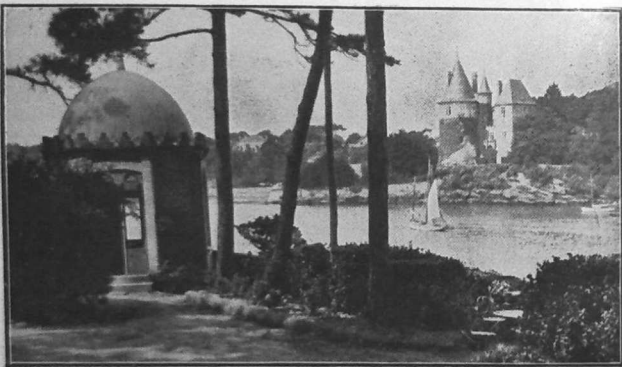


Les Pierres Druidiques — Le Casino

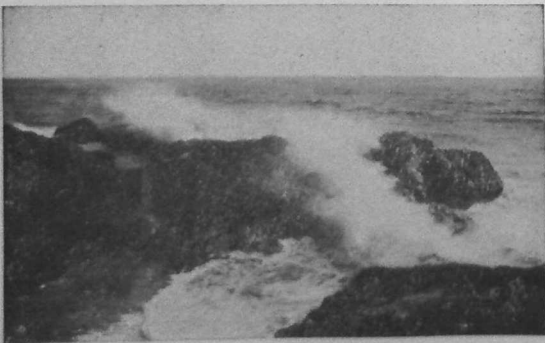




Course de Canoës



La Rade



Les Cheminées

L'orchestre, dirigé par Odette Lalau, avait un violoniste de talent, Mario Guerri, qui fut secondé par des artistes de passage comme les guitaristes hawaïens, Carlos et Carméla Aloha, le chanteur Antonio Orengo, etc...

Le regretté artiste peintre Gustave Rouaud fut chargé des peintures de la salle de théâtre et la saison fut un gros succès.

Les Mardis, Jeudi, Samedi et Dimanche des Galas faisaient salle comble, au grand profit de la Boule installée dans la corbeille et dont les deux tables de jeux ne suffisaient pas certains soirs, par suite de l'affluence des joueurs. C'est ainsi que les *Fêtes Vénitiennes...* *Sous la Roseate, Rambla del Flore...* virent une orgie de jolis costumes, de lumière et de décors. Mlle Férandy et M. Férandy fils tenaient les premiers rôles. Puis ce fut le gala des trois sœurs *Tarkanoff*, les soirées *Hawaïennes* et à la fin de la saison les recettes des jeux atteignaient le joli total de 100 000 fr. (soit 20 millions des francs légers de 1959), dont 30 000 fr. (6 millions) pour le Baccara !!!

Hélas ! si les jeux avaient donné d'aussi beaux résultats, les frais généraux avaient dû atteindre des chiffres astronomiques car le locataire du Casino voyait le déficit de la saison se chiffrer par plusieurs centaines de mille francs et ce fut le... nettoyage par le vide. Férandy, Sicre, Laudrin et tutti quanti furent balayés et remplacés par.. Herson.

Cette fois, ce fut catastrophique et les commerçants Pornicais, ayant couru le risque de ne pas toucher un sou de ce qui leur était dû, firent un joyeux banquet le jour où ils obtinrent... 70% de leurs créances.

1928... La Mi-Carême, cette année-là avait connu un succès sans précédent et le premier prix de char : *Le Passage du Goa*, fut d'autant plus acclamé qu'un de ses personnages, porteur d'un outil ressemblant d'une façon frappante à la ligne Brunel faillit être l'objet d'un procès-verbal.

1929... Ere de prospérité. A l'approche des élections municipales, les commerçants de Pornic qui ont vu remplacer l'ancien pont de l'Ecluse, trop étroit, par un autre pont plus large et mieux construit ; le petit Nice par une magnifique place, réclament l'eau, le gaz, etc...

Et la critique va son train.

La Corniche de la Noëvellard n'y échappe pas et un jeune humoriste dédie les vers suivants à la Municipalité d'alors :

DOLEANCES D'UN ESCARGOT DE LA CORNICHE

Escargot gris de la Corniche,
Je ne sais plus où me loger ;
Souvent je dois déménager,
Bientôt je n'aurai plus de niche !

Jadis, surplombant le flot vert
Courait, près du chemin, la haie
D'écume, couleur jade et craie,
Où je trouvais gîte et couvert.

C'était un décor magnifique
De voir les feux des soirs mourants
Luire dans les rameaux mouvants ;
Hélas ! souvenir nostalgique,

Ces arbustes au clair feuillage
Meurent tout le long du sentier,
Et notre digne cantonnier,
Abandonnant son balayage,

Tend à leur place un barbelé !
C'est une défense très sûre,
Mais disons que cette clôture
Dénote un goût échevelé !

Je vois souvent de belles filles,
Quittant le bras de l'amoureux,
Franchir l'obstacle dangereux,
Et se mettre en sang les chevilles ;

J'entends les nounous, les marmots,
Pester contre nos bons édiles
Qu'ils traitent tous de vieux fossiles,
Quand ils déchirent leurs maillots !

Le chemin serpentant, qui mène
Des Soupîrs à la Noëveillard,
Est certes loin d'être un billard ;
Et, dans ma course quotidienne,

Quand je me rends au guilledou
Pour y chercher franche ripaille,
Chez MM. Herbet et Fenaille,
Je m'écorche à quelque caillou.

J'ai connu ce chemin très lisse,
Les baigneuses aux pieds divins
Y folâtraient sans escarpins
Et maintenant c'est un supplice

D'y trouver des silex pointus ;
Les promeneuses en bottines
Qui trébuchent dans les ravines
Poussent des cris de chiens battus !

O Maire, Conseillers aimables,
Devant nos plaintes lamentables
Ayez enfin le geste chic :
Pour plaire aux nounous plantureuses,
A leurs marmots, aux amoureuses,
Rendez sa parure à Pornic ;

Reprenez toute la Corriche,
L'escargot gris aura sa niche,
Les baigneurs un beau boulevard ;
Qu'alors, ô Maire, on perpétue
Votre image en une statue
Dans le jardin de Noëveillard !

Les Chemins de Fer de l'Etat lancent une affiche, œuvre du peintre A. Galland, représentant l'entrée du port de Pornic avec le Château. Elle obtint un succès fou et en moins de six mois l'édition est épuisée.

Au Casino du Môle, la balance des comptes 1928 avait fait disparaître Férandy et Cie. Ce fut Herson qui fit son apparition.

Quand je dis Herson, c'est une façon de parler. Herson n'était lui aussi qu'un homme de paille qui cachait des simili-banquiers de Tours tenant à Nantes un cercle — qu'ils disaient — en réalité un tripot. Ah dame ! on fit bien les choses. Deux orchestres, s'il vous plaît ! Au préalable, les représentations faites par Férandy ayant cessé de plaire, on refit les peintures, on remplaça les portes là où elles avaient été enlevées, mais croyez-vous qu'on y remit les anciennes ? Point, on en fit faire des neuves et l'on vendit les autres 100 francs avec un lot de décors de fonds de théâtre qui disparurent comme par enchantement. Volatilisés également les dessus de table en marbre du café et autre chose aussi que je n'ose vous dire. Les cham-

bres furent luxueusement meublées (car on faisait Hôtel et Restaurant). Il y eut un maître d'hôtel, M. Petit, qui restera célèbre dans les annales du Casino. Pour débiter, Herson eut une idée géniale. Il organisa une soirée cinématographique et lança des invitations en masse. C'était charmant, la fine fleur pornicaise s'y rencontrait. Oui, mais voilà, il y eut une paille ! La soirée était gratuite, bien sûre, mais on faisait payer aux invités dix francs le bock et les autres consommations en proportion. Si vous aviez vu la... tête de ceux-ci ! Mais passons. Par ce geste maladroit, Herson mit la population pornicaise contre lui et c'est une gaffe certaine pour un directeur de casino. Les scandales succédèrent aux scandales. Un jour, la caissière fut volée de 100 francs, l'on sut par qui, moi personnellement, mais... *Ne touchez pas à la reine !*

Si bien qu'en fin de saison, un journal nantais : *Le Phare de la Loire* publiait un article sensationnel : *Le Mystère du Casino du Môle*.

Cet article parut après un rendez-vous donné le 11 septembre aux employés et aux fournisseurs du Casino, au cours duquel on leur annonça que le Directeur des Jeux était parti sans laisser d'adresse on ne pouvait les payer.

L'un des commanditaires, M. Arnould, envoyait, peu après, la rectification suivante :

J'avais donné la direction à un monsieur que j'avais financé pour la bonne marche du Casino du Môle à Pornic ; par suite de la mauvaise direction et des agissements délictueux commis par ce directeur, des bruits fâcheux ont couru et sont exagérés. Le caissier n'est nullement parti avec la caisse, toutes les recettes ainsi que les capitaux fournis par moi ayant été engloutis par la direction.

Le directeur des jeux n'a jamais pris la fuite, la fermeture ayant eu lieu en présence de M. le Commissaire spécial et le directeur des jeux qui était présent. Les cachets rouges ont été apposés, d'accord avec mon avocat, pour une signature donnée par le Directeur qui n'était nullement qualifié. Le fisc, les impôts, la Ville de Pornic ont été réglés ; restent certains employés qui profitent de la situation pour demander ce qui ne leur est pas dû : question qui sera tranchée par les tribunaux compétents. Le directeur ayant emporté la comptabilité et n'ayant pas voulu la remettre au caissier, ce dernier a immédiatement porté plainte au Parquet de Nantes, comme moi d'ailleurs, sur les agissements du directeur.

Nous prendrons des arrangements avec les fournisseurs aussitôt que la personne que nous avons envoyée nous aura donné la situation exacte, et ce, de façon à ce que personne ne soit lésé.

ARNOULD.

Le Directeur Herson rectifiait à son tour :

Messieurs,

Comme suite à un article inséré dans un de vos derniers numéros et relatif au Casino du Môle de Pornic, je tiens à vous signaler qu'il y avait deux directeurs :

1° Celui des jeux, au nom duquel était établie la licence

2° Moi-même, chargé par contrat en bonne et due forme, de l'hôtel du restaurant et de la brasserie.

Votre article, qui relate le départ de l'un d'eux, ne spécifie pas lequel.

Je vous signale que j'ai quitté Pornic sans me cacher, après fermeture du Casino, sur ordre de mes supérieurs ; qu'aucun fonds ne m'était confié, car chaque soir les caisses de mes services étaient remises à M. Courbet, caissier principal du Casino.

HERSON.

Après des alternatives diverses les commerçants pornicais se virent proposer un règlement de 70% de leurs créances. Ils s'en contentèrent, mais cette fois le locataire du Casino, dégoûté le ferma purement et simplement et pendant deux saisons, le Casino n'ouvrit pas.

C'est alors que M. Alfred Gaudin entra en scène.

Il venait de Saint-Nazaire. Il avait créé et dirigé le Cinéma des U.M.B.L. à Trignac, en 1919 ; l'*Eden*, à Saint-Nazaire en 1921 ; le Cinéma de l'U.M.P. à Penhoet, en 1923 le *Cameo* en 1930, le deuxième cinéma parlant de la Loire-Inférieure. Enfin un directeur de spectacle, mais pas un tenancier de Casino ; il avait, avant de prendre l'affaire, étudié les causes d'échec de ses prédécesseurs : des frais généraux pas en rapport avec l'affaire. Aidé d'un jeune homme il nettoie et débarrasse (depuis deux ans, sauf le café et la salle de spectacle tout était fermé.) Il faut deux mois à Gaudin pour y voir clair. Il fait le peintre et la façade reprend un petit air guilleret, il met un pik-up et la jeunesse pornicaise danse le dimanche. Entre temps, il a demandé les jeux : on lui refuse. Motif :

la demande n'a pas été faite avant le 1^{er} janvier de l'année précédente. Pas de jeux, pas d'orchestre ; le pik-up marche pendant la saison balnéaire 1932. Quelques troupes de passage, quelques séances de cinéma, un ping pong. Au 14 Juillet, au 15 Août et à la Saint-Gilles il se fend d'un orchestre : *Dubu Rondeau*. Bal au premier très réussi. Des Pornicais ont compris qu'il faut que le Casino soit ouvert, c'est l'intérêt de la station et s'il en est quelques uns qui disent : la gestion Gaudin est f..., d'autres lui donnent un sérieux coup de main, ils y viennent, amènent leurs amis, la saison se termine et le Casino reste ouvert. L'hiver 1933 les Sociétés locales trouvent une salle propre, une scène idem, mais il y a la sacrée Cabine de Ciné (et la scène est vraiment trop petite). La revue de Peltier et Gaudin, qui a fait un acte, se déroule dans un plein air exigü. La saison 1933 arrive. A Pâques, Gaudin a l'autorisation des jeux ; il les ouvre le samedi de Pâques et fonctionne pendant huit jours, ce qui ne s'était jamais vu à Pornic (les jeux à Pâques), fait 1.300 francs de bénéfice. Le roi n'est pas son cousin — il devra déchanter par la suite, car si lui ne pouvait obtenir les jeux en les demandant au mois de mai, un hôtel les obtenait en huit jours au mois de juin pour son Café Glacier. Il ne faut pas dire Casino, cet établissement n'ayant pas de salle de spectacle, enfin le Môle a les jeux et un orchestre au cours de la saison. — Le Drazal vient jouer *Lido*. — Mlle Paris et sa Compagnie — La Fête Espagnole (très réussie), etc..., etc... La saison se termine, le demi Meuse est toujours à 40 sous même avec l'orchestre et Gaudin a encore joint les deux bouts.

Les Pornicais l'ont naturalisé, on lui fait crédit chez les fournisseurs, après les vicissitudes par lesquelles ils ont passé avec les précédents directeurs, c'est un signe des temps. Aussi au début de l'hiver, en reconnaissance de la promesse faite par les présidents de Sociétés locales au cours d'un petit repas de faire de nombreuses fêtes au cours de l'hiver 33-34 — la Cabine de Cinéma saute et la scène est rétablie spacieuse comme au temps où la troupe de ce brave Vilfrid y jouait l'Opéra-Comique. Il y eut des concerts très réussis, il y eut surtout le Bal Redoute du Comité des Fêtes, le *Great Event* de la saison. Enfin, l'hiver est passé et Alfred-Marie-Julien est toujours solide au poste, prêt à attaquer sa troisième saison. Il a engagé un Orchestre Parisien de quatre musiciens, il fera du Cinéma, des Concerts, du Théâtre, enfin ce que doit faire un Casino (même petit comme ce vieux Casino du

Môle) pour distraire le baigneur et le retenir dans notre si coquette station balnéaire.

Là se termine cette histoire romancée, car comme les peuple heureux n'en ont pas, le Casino n'en aura plus.

CYRANO.

Printemps 1934.

Et de fait, l'histoire du Casino du Môle paraît être passée dans l'oubli jusqu'au jour où on apprend que notre brave Alfred est obligé de quitter le Casino ; motif : son divorce commercial avec sa propriétaire qui est pourtant une femme charmante, mais ne recherchons pas les causes, constatons simplement les faits.

Dès lors, les Pornicais envisagent encore une nouvelle fermeture du Casino, ce ne sera pas la première évidemment, mais tous ceux qui aiment Pornic le regrettent avant même que l'événement se réalise.

Mais il ne se réalisera pas, la plupart des habitants ou amis de Pornic s'en réjouissent.

C'est ainsi qu'un phénomène rare, comme il s'en trouve quelquefois aux moments difficiles, se présente ; il se dit candidat à la succession du Môle, à première vue, on doit se demander s'il s'agit d'un illuminé, d'un simple d'esprit ou locataire sans logis.

Il vient un matin de Janvier 1938, avec un froid rare à Pornic, il visite inspecte, s'informe, il ne connaît Pornic que de nom et pour y être passé aux cours d'une randonnée en auto.

Il repart sans conclure vers Paris d'où il était venu, le temps passe, le délai de demander les jeux est passé, les jours allongent et toujours rien.

Mais voici qu'au début de Mars, notre citoyen revient à Pornic en vue de s'y faire naturaliser. Le pauvre, il n'est qu'au commencement de sa peine, d'abord Alfred qui ne veut plus rester, ne veut plus quitter non plus, Alfred n'est pourtant pas normand, et la réouverture est déjà annoncée pour la Pentecôte, enfin, heureusement, tout s'arrange, Alfred gagne définitivement sa nouvelle résidence et abandonne le Môle, sans espoir de retour.

Et le calvaire du nouveau directeur continue, aucun entrepreneur ne veut exécuter de travaux, et bien sûr, aucun marchand ne veut vendre, et chose curieuse, ces

gens ne veulent ni travailler, ni vendre, alors que personne ne leur a demandé le moindre crédit ? mais ils sont excusables car beaucoup connaissent le passé du Môle.

Enfin, tout s'arrange, M. Imbert, pour le nommer n'est pas en peine pour de telles défiances, il vient des Sables-d'Olonne où il a fait exécuter pour 4 ou 5 millions de travaux (millions de 23-24-25), il demande aux entrepreneurs Pornicais une réponse urgente, faute de quoi, d'autres feront les travaux et le Casino sera ouvert à la Pentecôte, renseignements pris, tous les entrepreneurs Pornicais sollicités se mettent courageusement à l'ouvrage et effectivement, la réouverture, après transformations d'importance, dont la principale a été le nivellement de la salle de théâtre par la suppression de la corbeille, des loges de côté et de la galerie du 1^{er} étage, se fait en grande pompe le samedi, veille de la Pentecôte et c'est plus qu'un succès, c'est un triomphe. Notre Directeur qui est Auvergnat ou de la lisière, conclut que la partie est gagnée, et de fait, le Casino obtint les jeux qui ouvrirent le 14 Juillet.

L'année suivante, malgré les menaces de guerre, il préparait sa saison qui débutait très bien lorsque la guerre menaça à nouveau et éclata fin Août 1939.

Une nouvelle histoire commença, ce fut d'abord l'Inspection Académique de Paris qui se transporta au Môle puis le Comité Belge, puis le Comité du Nord, puis la Kommandantur, la prison Allemande, le dépôt d'armes suivirent et on continua ainsi toute la guerre avec des alternances diverses jusqu'au jour où enfin Pornic fut libéré quelques jours après la délivrance de Royan-La Rochelle, 48 heures après ce devait être le tour de Pornic avec 200 avions américains à la disposition du commandement, on voit d'ici ce qui serait resté du Casino.

Et aussitôt les FFI y installèrent le Foyer du Soldat. Ce fut une période d'extrême gaité, les fêtes et les soirées organisées par l'Armée de la libération s'y succédèrent avec un entrain qui ne s'y était vu depuis bien des années et, petit à petit, tout rentra à nouveau dans l'ordre banal d'une exploitation quelconque avec à nouveau les jeux, orchestre, théâtre.

Puis nouvelle et dernière aventure jusqu'au moment où ces lignes ont été imprimées.

Un beau matin de 1950, on voit les camions dans le Casino, des matériaux, des gravois, des échelles, etc.,

tout le Casino paraissait avoir été l'objet d'un raz de marée.

Il n'en était rien. Notre compatriote, c'est ainsi qu'il faut le considérer puisqu'il a renoncé aux nationalités successives qu'il a adoptées : demi-Auvergnat d'abord, Parisien ensuite avant d'être devenu Vendéen, s'était mis dans l'idée que le Casino était démodé, il voulait en faire quelque chose de plus moderne.

Les habitants se demandaient si un vent de folie n'avait pas soufflé au point d'avoir laissé un grain chez notre concitoyen ?

Comme en 1938, il avait dit : « *Je rouvrirai pour la saison* » et ce fut fait le 8 juillet 1950, le Casino, transformé une ième fois fit sa réouverture avec un orchestre de choix, des attractions, du théâtre, rien ne manqua pour que la Saison 50 fut ce que la Direction avait désiré.

La salle des jeux modernisée elle aussi reçut un nombre de visiteurs en quête de chance inaccoutumée, ils eurent probablement tous de la chance puisqu'ils continuèrent à jouer jusqu'au mois d'Octobre sans que la direction s'en émut outre mesure.

Cet établissement qui a vu défiler entre ses murs tout Pornic, les plus vieux et les plus jeunes, les gais et les moroses, les satisfaits et les grincheux, les habitants et estivants de toute la Côte de Jade, de Saint-Brevin, Tharon, Préfaïlles, La Bernerie, Les Moutiers, tous y sont venus sans oublier bien entendu, à tout seigneur tout honneur, les Nantais, les Angevins Poitevins, Parisiens, Lyonnais, Anglais, Coloniaux, etc., etc.,

Il fait partie intégrante de la vie pornicaise, sa réputation s'étend à toute la Côte de Jade et aux villes environnantes y compris Paris, Lyon, etc.

Le Casino du Môle disparaissant, Pornic ne serait plus qu'une petite station comme tant d'autres qui vivent sans pouvoir espérer un développement digne de retenir l'attention.

Mais le Môle ne disparaîtra pas, il se trouvera toujours un rêveur ou un réaliste qui, non seulement persistera mais continuera de développer l'établissement qui s'impose dans toute station digne de ce nom.

Et là se terminera notre histoire sur le Casino du Môle, nous n'avons eu, en l'écrivant, aucune intention de critique ou de flatterie, nous avons seulement voulu noter l'évolution d'un établissement connu de tous et que chacun aura plaisir à voir se renouveler.

Pendant quelques années, le *Casino du Môle* connut une belle période. Il eut même son journal : *Le Carillon des Plages de la Côte de Jade*.

En 1952, sous la gérance d'un Directeur plein d'initiatives, M. Gaston Colin, l'*Orchestre Verrecchia* fit des apéritifs-concerts avec salle comble. Le Casino resta ouvert tout l'hiver. Et en 1953, l'*Orchestre nègre Mamy* obtint lui aussi un franc succès. *La Boule*, chaque saison, donnait une recette évoluant autour de 4 millions.

Mais l'état de santé de M. Imbert ne lui permettait plus d'assurer une aussi lourde charge, et, en 1955, il céda à la Ville de Pornic :

- Le Casino du Môle ;
- Le Grand Hôtel de la Plage et du Golf ;
- Les Cabines de Bains et
- Le Casino de la Noëveillard.

La ville prenait cette énorme charge pour éviter que le *Grand Hôtel de la Plage et du Golf* ne subisse le sort de la plupart des établissements similaires de nos Plages de France : Vente en appartements ou transformation en colonie de vacances.

Le sort du *Golf* et des *Tennis* étant lié en partie à celui de l'*Hôtel*, l'hésitation n'était pas possible ; et pour une cinquantaine de millions la ville devint propriétaire de l'ensemble : 2 Casinos, Hôtel, Cabines de Bains, mais... il fallait remettre le tout en état !!!

Ce fut une cascade de millions !!!

La direction du *Grand Hôtel* fut confiée à M. et Mme Blanchard, dont les parents tiennent un des plus grands Hôtels de Royan.

Pour les Casinos du Môle et de la Noëveillard, la ville signa un bail de dix ans avec M. Rouvillain, ancien directeur du Casino de Dieppe.

Mais là, dès la première année des frictions se produisirent qui atteignirent une telle ampleur qu'en Septembre 1959, et en plein accord entre les 2 parties, le bail était annulé et la Ville reprenait ses Casinos.

A l'heure où nous mettons sous presse, l'heureux mortel qui en assurera la charge n'est pas encore désigné, mais les charges sont séparées et les deux Casinos deviennent indépendants l'un de l'autre.

Auront-ils plus de succès ?
L'avenir nous l'apprendra.

Le Syndicat d'Initiative

Le Syndicat d'Initiative de Pornic fut fondé le 20 Janvier 1908.

Le premier bureau était ainsi composé :

Président : M. Duclère ; *Trésorier* : Paul Gautier ; *Secrétaire* : M. Pigeard. — MM. Blais, Frangeul, Leclerc, Pinscloux, Audrain, Du Mouza, Antoine Gautier, Grangeau, Alfred Grimaud, Hodé, Poisson, Michel Trouillard et Rabaud.

1.500 Guides et 3.000 Affiches dont la maquette fut dessinée par Boursier moyennant 150 frs. et dont le prix de vente était de 5 frs. furent le premier pas publicitaire du Syndicat d'Initiative Pornicais.

Le Service d'Eau est mis à l'étude et en bonne voie d'aboutir rapidement ! (Il commença à fonctionner un quart de siècle plus tard.) — 25 francs sont votés pour la Mi-Carême.

6 Janvier 1911. — En caisse 554,90 frs. — 300 frs. sont alloués à M. Antoine Gautier qui se propose, avec cette somme de construire une Corniche à Gourmalon.

30 frs. sont alloués au Conseil Municipal pour goudronner les rues de Pornic !!!

Une pétition est lancée pour obtenir une passerelle entre le Môle et Gourmalon et qu'un petit barrage mobile soit établi pour retenir dans le Port une certaine quantité d'eau et empêcher ainsi le dégagement de gaz pestilentiels.

En vue de la disparition des *Bains Chauds du Château* par suite d'une décision de M. de Bourqueney, le Essi demande leur reconstruction à l'*Anse des Hommes*, près de *La Malouine*, au bas de l'*Allée des Soupters*.

Réunion du 30 Juin 1913. — En caisse 212 frs.

On vote des primes pour la foire du 24 Décembre qui aura lieu sur la Terrasse. Les Commissaires seront : MM. Roberteau, Malidain, Mady, Pagot et Lecoq.

Réunion du 8 Janvier 1914. — *Président* : Dr Merson ; *Vice-Président* : Antoine Gautier ; *Trésorier* : Pigeard ; *Secrétaire* : Héry ; *Membres* : MM. V. Fortineau, J. Cizeau, Coursin, Grasset, Roberteau, Malidain, Louvière, Mady et Masson.

Le Essi ayant convoqué les habitants de Pornic pour la nomination d'un Comité des Fêtes de la Mi-Carême, n'a pu trouver un seul Pornicais ayant l'esprit de sacrifice suffisamment développé pour prendre cette charge !!!

11 Juillet 1919. — 5 ans d'interruption.

Difficultés avec M. Delmas, propriétaire de l'Usine Electrique. Nomination d'une commission composée de MM. Laraison père, Heitz, Dr Jacquier, Bracmard, Prété et Deniaud. Ces trois derniers ayant pris leur rôle au sérieux obtinrent pour tout résultat la suppression du courant en ce qui les concernait, du lever au coucher du soleil !

5 Mars 1920. — Organisation d'une Fête de la Mi-Carême fixée au 14 Mars. Bal de nuit à l'*Ecu de France*. — Entrée : 2 frs. par couple.

Les résultats financiers ayant été de beaucoup supérieurs aux prévisions, M. Colin propose une participation de 800 frs. à l'érection d'un Monument aux Morts pour la Patrie — Incidents concernant *La Gondole* par suite d'une erreur d'inscription.

3 Mai 1922. — Le Bureau est ainsi composé : *Président* : Dr Merson ; *Vice-Président* : Antoine Gautier *Trésorier* : Georges Thoor ; *Secrétaire* : Adrien Bracmard *Secrétaire-Adjoint* : Emile Bourrin — MM. Colin, Vilfrid, Heitz, Roberteau, Thibaud, Loirat, Pigéard, Malherbe, Toucanne et Rappin.

22 Mars 1923. — Nomination d'un Comité d'organisation des Foires de Pornic : MM. Chauvet, Bretagne, Cizeau, Douet, Guimaron, Laurent, Mady, Morice, Pitard, Pouvreau, Roberteau et Toucanne.

18 Novembre 1927. — Le Essi dépose une plainte contre un nommé Warden pour escroquerie et abus de confiance. Celui-ci avait promis des Guides qui n'ont jamais parus.

16 Juillet 1929. — 16 présents sur 183 convocations personnelles envoyées !

7 Juillet 1930. — 10.000 Guides de Pornic de 16 pages sont commandés à l'Imprimerie *La Vague* pour 170 frs. le mille.

Le bureau de Renseignements est confié à Mlle Marie Dollue, chez M. Veisen, électricien, Rue Maréchal Foch.

Les Pornicaises à Nice

A la suite des Fêtes de Granville les 5, 6, et 7 juillet 1930 où des Pornicaises étaient présentes en costumes, le Comité des Fêtes de Nice avait proposé au Syndicat d'Initiatives de Pornic de participer aux Fêtes des Provinces Françaises qui devaient se dérouler à Nice en Avril 1931.

Mlle Madeleine Guillou fut élue Reine et Mlles Paulette Bouché et Charlotte Bouyer, Demoiselles d'honneur avec, pour les accompagner, Mlles Augusta Bouyer, Denise Bracmard, Odette Cartier, Marguerite Doucet, Marie-Thérèse Gisnau, Geneviève Mainguet, Odette Maneyrol, Jeanne Paty, Paulette Raimbeaud, Marie-Josèphe Richard, Louisa Sendral, Marie Sicot, Suzanne Thoor, Marthe Trigodet. Et pendant trois mois ces jeunes filles étudièrent les Chants et les Danses qui seraient présentés sur la Côte d'Azur :

C'est la belle Françoise, marche
Cécilia, ronde
Bonjour Tante Péline, polka vendéenne
J'aime la Galette, scottish vendéenne
Tout en haut d'une épine blanche, quadrille pornicais
Garçon, p'tit Paturiau, ballade du Pays de Retz
Quand j'étais chez mon Père, chanson pornicaise
Le promis de Nanette, chanson en patois

furent retenus.

Après une répétition générale qui eut un succès fou, ce fut le grand départ.

Nice... La Côte d'azur...

Toutes les Provinces Françaises avaient tenu à figurer aux Fêtes de Pâques données en leur honneur sur la Côte d'Azur.

Ce fut un spectacle magnifique lorsque, devant 150.000 personnes venues de tous les pays du monde, commença la Marche Triomphale où l'on vit passer, tel un film féérique, les costumes si divers de notre beau pays de France. L'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, l'Auvergne, les Alpes, les Pyrénées et notre jolie Bretagne avaient envoyé leurs plus charmantes jeunes filles, parées des jolies costumes locaux, apporter à Nice le salut du printemps.

Et pendant quatre jours ce ne furent que fêtes, défilés, galas, où tous les costumes de France mêlaient leurs couleurs vives, leurs formes pittoresques présentées par de jolis minois heureux des magnifiques décors dans lesquels évoluaient leurs vingt ans.

Ce sera pour toutes un souvenir inoubliable et le Comité des Fêtes des Provinces Françaises de Nice ne pouvait avoir de plus belle récompense que l'éclatant succès obtenu.

Depuis des mois que nos Pornicaises se préparaient pour les Fêtes de Nice, elles se croyaient *fin prêtes* lorsqu'une épidémie de grippe et de rougeole vint désorganiser leur groupe et priver quelques-unes du charmant voyage si longtemps attendu.

Le Jeudi 2 Avril, au matin, le confortable auto-car de l'ami Chevalier emportait vers Nantes les rescapées.

La première étape Pornic-Nantes avait glissé dans les chants et les rires L'installation dans le train des bagages (combien lourds et combien nombreux) n'était pas terminée que notre rapide avait déjà passé Ancenis, brûlant les stations et filant vers Angers, Saumur, St-Pierre-des-Corps et Tours

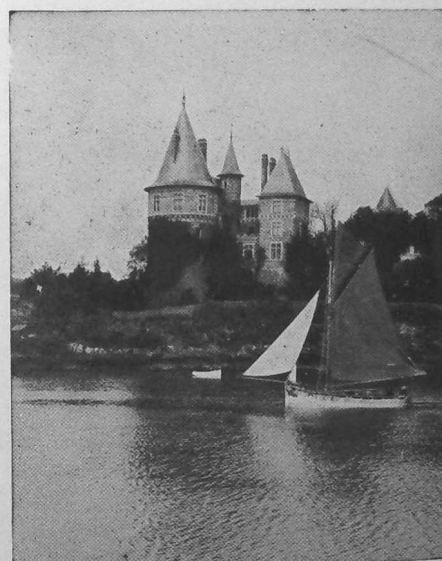
La Loire déroulait son ruban sans fin, à l'abri des côtes de verdure, mais déjà l'attrait des paysages nouveaux avait fait place chez nos Pornicaises à un appétit attisé par le réveil matinal et lors de notre premier arrêt, vers 8h. en gare d'Angers, les compartiments étaient transformés en salle à manger.

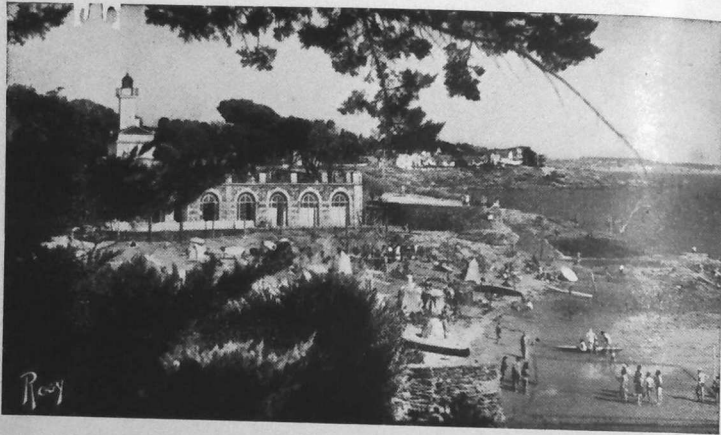
Après Tours, adieu la Loire, ce sont les bords du Cher qui défilent sous nos yeux.

Un arrêt d'une heure à Vierzon permet un déjeuner substantiel et le dessert, arrosé de quelques gouttes de Calvados, met les cœurs en fête au point que les accents de la *Belle Françoise* et de *Cécilia* viennent égayer la partie du wagon que nous nous sommes réservée.

Jusqu'à Saincaize, les heures s'envolaient sans accrocs, mais la perspective de changements de trains multiples : Vierzon, Saincaize, Saint-Germain-des-Fossés, Lyon, commença à gâter le décor. L'arrivée du *Bordeaux-Milan* avant l'heure prévue et l'abandon des consommations au buffet de St-Germain-des-Fossés sans avoir le plaisir de les déguster, ne fit qu'aggraver la situation.

Le Château et le Port





La Noëveillard et le Club House



Mais le départ de Lyon à 23 h. 30 ramena le calme dans les esprits et à minuit tout le monde ronflait, dans des positions où seuls des corps de 20 ans peuvent se hasarder sans risquer entorse, torticolis ou autres agréments toujours à la disposition des personnes ayant atteint l'âge de raison.

Quand l'aube fit son apparition, nous cotoyons l'étang de Berre et l'aérodrome de Marignane, mais déjà tout disparaît dans les tunnels de l'Estaque et c'est Marseille qui surgit avec ses îles, son Château d'If et sa splendide gare Saint-Charles.

Une heure d'arrêt ! Les plus curieuses s'échappent pour entrevoir la Cannebière, le port, et regagnent le train qui cette fois, nous fera admirer les bords de la Méditerranée à la Ciotat, Bandol, Toulon, St-Raphaël, La Napoule, Cannes, Juan-les-Pins et enfin : Nice.

Les colis sont à peine sur le quai de la gare qu'une délégation de la Commission des Fêtes se présente accompagnée du Docteur Le Duigou, l'aimable président de la Société *L'Armor* de Nice, qui remet à la Reine de Pornic une magnifique gerbe de fleurs.

Pauvre petite Reine, la fatigue du voyage, l'émotion lui tournent un peu la tête et M. Thuillier, le souriant commissaire général qui vient en 5 minutes de conquérir les sympathies de nos Pornicaises, en profite pour nous l'enlever afin de la conduire en automobile à l'hôtel.

Première prise de contact avec notre commissaire. M. André Coorevits ! Ça va !!! Peut-être est-ce l'effet du soleil, mais ils ont tous des bobines sympathiques nos Commissaires !

A la sortie de la gare, une surprise agréable : des Pornicais résidant à Nice, M. et Mme Bouché, dont la nièce est notre demoiselle d'honneur, Mme Delestre, sont là et se mettent gentiment à notre disposition.

En route pour l'hôtel où déjà malles et valises sont arrivées.

L'hôtel de Florence, 3 rue Paul Déroulède, où nous allons séjourner, paraît un petit Eden silencieux, muni de tout le confort désirable et si apprécié qu'il porte déjà l'étiquette impitoyable : *Hôtel complet*. Des Dieux prévoyants avaient songé à nos Pornicaises et de confortables chambres leur étaient réservées.

Mais si tout était prévu pour les Pornicaises, rien ne l'était pour celui qui servait de trésorier, comptable, vague-

mestre, commissionnaire, etc... à ces demoiselles et il fallut l'intervention du dévoué commissaire pour arriver à le loger... dans la salle de bains.

Une heure après, les fatigues du voyage sont oubliées, un peu de poudre sur les joues et déjà nos jeunes filles admirent la promenade des Anglais et le splendide décor de la Baie des Anges.

PENDANT LES FETES

Samedi matin, du soleil à pleines fenêtres.

Les premières habillées font quelques pas dans l'avenue de la Victoire, où elles suscitent un vif mouvement de curiosité.

Au déjeuner, qui nous est servi Restaurant Favory, 19 rue Lépante, les têtes inhabituées à l'échafaudage des coiffes font mal et de jolis yeux se transforment en fontaines Wallace, mais l'après-midi il n'en paraîtra plus et quand les ovations admiratives s'élèveront de l'immense salle des Fêtes du Casino de la Jetée-Promenade à l'entrée en scène de nos Pornicaises, tout sera oublié pour ne songer qu'au succès remporté.

Le soir, elles s'en donnèrent à cœur joie au magnifique dancing de la Jetée-Promenade pendant que les autres groupes défilaient à leur tour en scène. Elles applaudirent frénétiquement les Bretons de Breiz-Izel présentés par M. Duigou et M. Baufrière, directeur de *la Bretagne à Paris*, lorsqu'au son du biniou et de la bombarde ils dansèrent l'immortelle Gavotte Bretonne.

Une charmante surprise leur avait d'ailleurs été réservée à la fin du dîner par l'arrivée de coupes de gâteaux offertes par un aimable anonyme.

Les femmes, mêmes jeunes, sont trop curieuses pour qu'une personne qui leur fait des cadeaux puisse longtemps garder l'anonymat et bientôt notre généreux donateur, encadré de deux Pornicaises parties à sa recherche faisait son entrée parmi nous. C'était M. Millet, originaire de La Bernerie, établi à Nice depuis quelques années qui n'avait pu résister à l'envie de faire plaisir à ses *payses*. Nous eûmes l'agrément de le retrouver parmi nous les jours suivants, dès que ses occupations lui laissaient un moment de liberté.

Le dimanche matin, c'était vacances. Aussi, après la messe célébrée en leur honneur par l'évêque de Nice, nos jeunes filles s'égayèrent, telle une volée de moineaux, sur

les promenades, les avenues, recevant partout le même tribut d'admiration pour l'élégance de leurs costumes et l'originalité de leurs coiffes.

A 2 heures, ce fut le Grand défilé parmi une foule innombrable et des ovations monstres. Voici l'ordre du cortège :

1. Les Guides de Luchon
2. Fanfare La Renaissance
3. Groupes Niçois
4. Les Massotois (Ariège)
5. Groupe de Gerde (Hautes-Pyrénées)
6. Fanfare Luchonnaise Municipale
7. Groupe de Luchonnaise
8. Groupe de Bethmale (Ariège)
9. Chanteurs du Comminges (St-Gaudens)
10. Harmonie de Tournus
11. Groupe du costume Tournugeois (Bourgogne)
12. Les Maîtres Sonneurs Bourbonnais (Montluçon)
13. GROUPE DE PORNICAISES
14. Harmonie de la Ligue Française de Merlebach
15. Groupe de Lorraines [(Moselle)]
16. Alsaciens de Strasbourg
17. Les Gônes de Lyon
18. Groupes de Lyonnaises
19. Groupe d'Auvergne
20. Musique l'Avenir d'Eprenay
21. Groupe de Champagne
22. Groupe de Vichy
23. Groupe de Bretagne
24. Société Philharmonique
25. Les Savoyards
26. Les Accordéonistes de Brive-la-Gaillarde
27. Les Bas-Alpins de Sisteron
28. La Cécilia
29. Les Sablaises
30. Noce Saintongeaise de 1830
31. Les Arlésiennes
32. Harmonie la Baie des Anges

Un vin d'honneur clôture l'après-midi.

Le lundi, après un pèlerinage au Monument aux Morts de la Guerre et une répétition à l'Opéra, les Pornicaises figurèrent avec le même succès à la matinée donnée dans le Hall du Paillon où nous eûmes le plaisir de rencontrer Mme et M. Tony Guinet, les Directeurs Artistiques du Casino de Préailles qui obtinrent de nos jeunes filles la

promesse de participer au Bal des Anciens Costumes qu'ils donneront dans leur charmant Casino de notre Côte de Jade vers le 20 Août 1931.

Le soir, à l'Opéra, Grand Gala en présence de Gaston Gérard, sous-secrétaire d'Etat au Tourisme.

Là encore, les ovations et les applaudissements accueillirent nos Pornicaises et ce fut pour tous une belle soirée, terminée par une apothéose des Reines et des Groupes aux accents de *La Marseillaise*.

Cette nuit là nos petites Pornicaises durent se contenter de leur succès en guise de sommeil car, rentrées à 1 heure du matin il fallut recommencer les coiffures à 2 h. 30 pour partir à 6 heures en auto-car à Monaco.

Et ce fut, au lever du soleil, le décor féérique du plus beau coin de la Côte d'Azur.

Le port de Nice, avec le Yacht *Ailée*, la rade de Villefranche avec le *Queen-Elisabeth*, Beaulieu et les derniers contreforts des Alpes noyés dans la verdure et les fleurs.

Ce n'était qu'un lever de rideau et l'arrivée devant le Casino de Monte-Carlo, parmi les parterres de fleurs et les palmiers innombrables, fut un véritable enchantement.

La visite des salles de jeux de Monte-Carlo, où tout était gracieusement à la disposition des groupes (cartes postales timbrées, rafraichissement), la promenade sur l'esplanade, le défilé dans les rues de Monaco parmi les ovations d'une foule enthousiaste, la réception du Prince Louis sur la place du Palais et enfin un déjeuner aux mets fins et savoureux arrosés des meilleurs vins de France eurent comme conséquence une farandole monstre orchestrée par les Sisteronnais, dans laquelle les divines Sablaises furent inégalables.

Puis ce fut le départ pour Menton après des remerciements chaleureux à notre Commissaire de Monaco, M. Imbert, président de *La Carabine*, qui se dépensa sans compter pour satisfaire les moindre désirs de nos Pornicaises, et au directeur du *Central Hôtel*, à la Condamine, dont la cuisine et les vins furent au-dessus de tout éloge.

L'après midi, à Menton, fut une réédition des précédentes: Défilé, réception par le Ministre, danses et chants en scène, mais le soir... tous les groupes étaient *flappés*; aussi lorsqu'il fut question de remettre ça après dîner, ce furent des protestations générales et la plupart, fourbus, vannés (ça leur apprendra à danser la farndole en gare de Monaco) reprirent le train pour Nice.

Cependant, parmi les Pornicaises, l'idée d'ajouter un nouveau triomphe aux précédents, redonnait des forces et pour mieux montrer qu'elle était encore en forme — malgré ses succès auprès de tous les attachés d'ambassade qui se l'étaient disputée pour danser au Casino de Menton, l'une d'elle, Vévette, retirait ses chaussures, montait sur la table, et nous faisait une exhibition de danses sur la pointe des pieds que n'aurait pas reniée le corps de ballet de l'Opéra et, convaincu, notre commissaire, M. André Coorevits acceptait la nouvelle présentation.

A 11 heures, *Cécilia* et *Le Promis de Nanette* soulevaient à nouveau les ovations au Casino Municipal de Menton.

A 1 heure du matin, les Pornicaises reprenaient en autocars la route de Nice, décidées, cette fois, à prendre un repos bien gagné, mais...

Souvent, femme varie

...et l'attrait du grand gala préparé au *Rulh* en leur honneur, additionné de coupes de Champagne offertes par l'aimable Commissaire général adjoint au Comité des Fêtes des Provinces de Nice, M. Pellat-Finet finit par chasser tout esprit de sommeil et ce ne fut qu'à 3 heures du matin que nos jeunes filles rejoignirent l'Hôtel de Florence. Elles se réveillèrent le lendemain aux approches de midi.

La dernière journée se clôtura, après une après-midi d'excursions, par un dîner sous la présidence de M. André Coorevits, dont la verve étincelante se déploya sans limites.

L'arrivée, au dessert, de M. Millet désireux d'accompagner ses payses jusqu'à la gare, mit encore plus de gaieté dans la salle et à 23 h. 50... Adieu Nice.

Le retour, en wagon réservé, fut un voyage sans histoire... tout le monde dormait. Et ce fut le ronflement des hélices du *Graff-Zeppelin* partant excursionner en Egypte qui servit de réveil-matin.

Nulle complication. Une seule étape de trois heures à Lyon qui permit d'avoir un aperçu d'une des plus jolies villes de France et à 6 h. 30 l'auto-car Pornicais débarquait notre groupe aux accents de la *Marche Lorraine* empruntée aux jeunes filles de notre vieille province.

Et le lendemain, la fatigue oubliée, n'ayant plus que le souvenir des ovations dans de splendides décors, nos Pornicaises se demandaient :

« A quand le prochain voyage ? »
Que c'est beau d'être jeunes !!!

11 Juin 1932. — *Les Vignes du Seigneur* sont filmées en partie sur nos Plages.

Trois Pornicaises : M^lles Denise Bracmard, Louisa Sendral et Marthe Trigodet sont déléguées aux Fêtes de Vannes. M^lle Simon les accompagnera.

M. Cabas, qui a commencé à récolter des réclames pour un Guide problématique est prié de rembourser l'argent sous menace de poursuites.

12 Mai 1935. — La commande de 10.000 dépliant de luxe en héliogravure est décidée pour le prix de 2.350 francs soit un peu plus de 23 centimes pièce.

Le Diorama de Pornic a coûté 1.900 fr.

11 Août 1936. — Un second Diorama de Pornic est acheté pour figurer à l'Exposition Internationale 1937.

Puis... C'est encore la guerre.

Le cauchemar fini, en 1950, la situation du Syndicat était la suivante :

Président d'Honneur : M. de Mun, *Maire de Pornic*

Président : Gachet, Rue Maréchal-Foch

Vice-Présidents : G. Thoor, place du Marchix et

C. Taquet, Rue du Château

Secrétaire : A. Bracmard, Place des Halles

Trésorier : C. Cizeau, Place de la Mairie

Trésorier-Adjoint : J. Girard, Rue de Paimbœuf

Membres de la Commission : Cousinard, Denis, Gasse, Gaudin, Grondard, Gros, Huguenard, Imbert, Margat, Paillusseau, Planchot, Quénot, Rousseau, Rouxel, Savin, Vergnaud.

Avec l'aide de la Municipalité, le S. I. a pu installer son Bureau sur le Môle

Et le résultat :

Chaque année, plus de trois mille demandes d'achats ou locations de villas ou prix d'hôtels auxquelles répond le Essi qui, en saison reçoit de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. toutes les demandes de renseignements, protestations, de nos estivants, dans son coquet bureau du Môle.

Le budget annuel dépasse 300.000 fr. et les cotisations, de 5 fr. sont passées à 500 fr.



PORNIC

SAISON 1959 d'Avril à Octobre

PAS DE TAXE DE SÉJOUR

PRIX DE PENSION Service compris

Prix spéciaux en dehors de la saison

| | |
|---|----------|
| <i>Hôtel de la Plage et du Golf**</i> | Tél. 13 |
| 2.000 à 3.600 fr. | |
| <i>Family-Hôtel**</i> , Gourmalon | Tél. 132 |
| 1.800 à 3.600 fr. | |
| <i>Hôtel Ourida**</i> , Rue de Verdun..... | Tél. 83 |
| 1.800 à 3.400 fr. | |
| <i>Hôtel Continental*</i> , Quai de l'Ecluse... | Tél. 16 |
| 2.000 à 2.700 fr. | |
| <i>Hôtel de l'Écu de France*</i> , Quai Leray. | Tél. 51 |
| Sans pens., Chambres, Serv. à la carte | |
| <i>Relais Saint-Gilles*</i> , Rue du Château. | Tél. 225 |
| <i>Hôtel "Beau-Soleil"*</i> , Pl. du Petit-Nice | Tél. 248 |
| 1.800 à 2.700 fr. | |

Hôtels de 1.500 à 2.500 fr.

Hôtel du Ralliement, Quai de l'Ecluse. Tél. 123

Pension Delphine, Gourmalon..... Tél. 114

Hôtels de 1.500 à 1.800 fr.

Pension Saint-Paul, Rue du Casino....

Hôtel de la Gare, Place de la Gare.... Tél. 24

Beau Rivage, Plage de la Birochère (Le Clion)

Café-Hôtel du Port, vue Port, face Chât. Tél. 198

Pension "Les Korrigans", Pl. Halles - R. Voisin

Hôtels de 1.400 à 1.800 fr.

Hôtel des Passagers, R. de Verdun..... Tél. 102

Pension Denise, Rue Mondésir.....

Rest. avec Pension "La Rosée", R. de la Source

Café-Rest. de la Victoire, R. Terrasse... Tél. 60

Café-Restaur. Pornicais, R. Clémenceau

1.300 à 1.500 fr.

Chambres — Repas sur commande

Hôtel de la Marine, Quai Leray..... Tél. 267

Hôtel de la Source, Plage Gourmalon... Tél. 107

(Repas seulement)

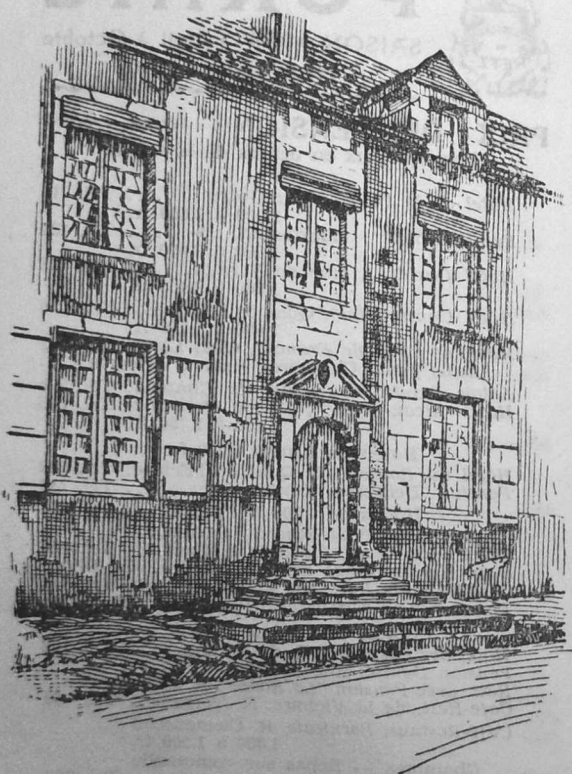
Café-Brasserie de la Plage du Château

SAINTE-MARIE-SUR-MER

Hôtel Dory, 1.500 à 2.000 fr. Tél. 4

Maison de Repos "A l'Immaculée"... Tél. 3

1.500 à 1.800 fr.



Maison de la Touche, rue de Verdun. — Dans cette demeure en 1861, Michelet écrivit son livre : « La Mer ».

Liste des Commerçants adhérents au Syndicat d'Initiative

Président d'Honneur : M. DE MUN, Maire de Pornic.
Président : GACHET, Rue Maréchal-Foch, Tél. 12
Secrétaire : A. BRACMARD, Place des Halles, Tél. 45
Trésorier : C. CIZEAU, Place de la Mairie, Tél. 1.45
Trésorier-Adjoint : J. GIRARD, Rue de Paimbœuf

Membres de la Commission : DENIS, GASSE, GRONDARD, GROS,
 MARGAT, PAILLUSSEAU, QUENOT, ROUXEL, SAVIN.

CHIRURGIENS-DENTISTES, Brodu, Rue de Verdun, Tél. 82
 Remy-Zéphir, Rue Foch. Tél. 65
 MÉDECINS, Bernard, 15 Rue de Verdun, Tél. 22
 Landais, Quai Leray. Tél. 180
 Margat, Rue des Sables Tél. 192

DOCTEUR-VÉTÉRIINAIRE, Hannequin, Rue de Verdun, Tél. 185
 PHARMACIENS, Brodu-Augereau, Rue de l'Eglise. Tél. 82
 Courtin, Place de l'Eglise. Tél. 37
 Gachet, Rue Maréchal-Foch. Tél. 12
 Pigeon, Place de la Gare. Tél. 20

NOTAIRE, Courrot, Rue Maréchal-Foch. Tél. 10
 Leroux, Rue de Verdun, Tél. 7
 HUISSIER, A. Douillard, Rue du Calvaire. Tél. 36

BANQUES

Comptoir National d'Escompte, Place du Marchix
 Crédit Industriel de l'Ouest, Quai Leray. Tél. 81

TAXIS

Gasse, Gd Garage du Môle, Taxi-Ambulance Quai Leray. Tél. 8
 Lecointre, Garage Simca (Taxi-Ambul.), Quai Gourmalon. T. 32
 Maret, Rue de la Source, (ancienne maison Constantin) Tél. 32
 Rouleau, Rue de la Terrasse. Tél. 70

AGENCE DE LOCATIONS

AGENCE MOREAU, Vente d'Immeubles, 6, Rue des Sables. Tél. 2
 AGENCE PORNICAISE "LA CIGALE", (Achats — Ventes — Locations),
 Escalier de la Terrasse Tél. 30
 AGENCE QUÉNOT, (Location — Ventes), Rue de la Source, Tél. 106
 AGENCE DE LA COTE DE JADE, Savariau, Rue de la Terrasse. T. 273
 AGENCE TRÉBULLE, Quai de l'Ecluse, Tél. 40

CASINOS

CASINO DU MOLE, Jeux-Boule et Baccara, Place du Môle. Tél. 131
CASINO DE LA NOEVEILLARD, Jeux-Boule et Baccara. Tél. 13

SERVICE MARITIME REGULIER PORNIC-NOIRMOUTIER
EXCURSIONS EN MER

R. Hougard, Gourmalon. Tél. 61

CINEMA

SAINT-GILLES, Rue de Verdun, Tél. 143

HOTELS

FAMILY-HOTEL, Gourmalon. Tél. 132
GRAND HOTEL DE LA PLAGE ET DU GOLF, La Noëveillard. Tél. 13
HOSTELLERIE OURIDA, Richard, Rue de Verdun, Tél. 83
HOTEL BEAU-SOLEIL, Place du Petit Nice, Tél. 248
HOTEL DE L'ECU DE FRANCE, Riegert, Place du Môle. Tél. 51
HOTEL DE LA SOURCE, A. Gaudin, Gourmalon. Tél. 107
HOTEL CONTINENTAL, Grondard, Quai de l'Ecluse. Tél. 16
HOTEL DES PASSAGERS, Coutanceau, Rue de Verdun. Tél. 102
HOTEL DE LA GARE, Housset, Place de la Gare. Tél. 24
HOTEL DU MOLE, Tél. 131
HOTEL DU RELAIS ST-GILLES, Robineau, Rue du Château, Tél. 225
HOTEL DU RALLIEMENT, Simoneau, Quai de l'Ecluse, Tél. 123
CAFÉ-HOTEL DE LA MARINE, Prampart, Quai Leray. Tél. 267
CAFÉ-HOTEL DU PORT, Cartaud, face le Port. Tél. 198
CAFÉ-HOTEL DE LA VICTOIRE, Rouleau, Rue de la Terrasse. Tél. 60

PENSIONS DE FAMILLE & CAFES-RESTAURANTS

BEAU RIVAGE (Café-Restaur., Salon de Thé), Plage de la Birochère
LE PORNICAIS, Café-Restaurant, Rue Clémenceau
PENSION « DENISE », Rue Mondésir
PENSION « LES KORRIGANS », Place des Halles et Rue Voisin
PENSION « SAINT-PAUL », Rue du Casino
RESTAURANT avec pension, "la Rosée" BEQUET, Rue de la Source
VILLA DELPHINE, Lux, Rue de la Source. Tél. 114

CAFES

« AU RENDEZ-VOUS DES PÊCHEURS », Fromentin, Quai Leray
CAFÉ DU COMMERCE, Brodu, Place du Marchix. Tél. 63
CAFÉ DE L'ENTR'ACTE, Constantin, Rue de Verdun. Tél. 157
CAFÉ-EPICERIE Guilbaud, Route de Nantes. Tél. 133
CAFÉ-TABAC DU MARCHIX, Langlet, Place du Marchix, Tél. 31

CAFÉ BENOIT, Rue de la République, Gourmalon, Tél. 113
CAFÉ DES SPORTS, Mouchet, Place du Marchix. Tél. 15
CAFÉ NAUTIQUE, Raimond, Quai de l'Ecluse
CAFÉ TESSIER, Place des Halles
CAFÉ DE LA PLAGE DU CHATEAU, Terrasse sur la plage

CREPERIES

CRÈPERIE DE GOURMALON, Mangez des Crêpes dans une Crêperie
Dégustation, ses Spécialités : Soupe de Poisson - Moules à l'armoricaine.
CRÈPERIE DU CHATEAU, Confiserie, Pâtisserie, Glaces

ALIMENTATION

BOUCHERIE Bluteau, (Bœuf et Cheval), place des Halles. Tél. 70
Lainé Henri, Place du Marchix, Tél. 69
Paillusseau, Rue Maréchal-Foch, Tél. 35
Richeux, Courtigon, Tél. 89
Richeux fils, Rue de la Source, Gourmalon
BOUCHERIE CHEVALINE Pabois, R. Verdun. T. 266
ROTISSERIE - VOLAILLES Caillaud, Place de la Gare. Tél. 108
CHARCUTERIE, Leray, Rue Georges Clémenceau. Tél. 68
Michaud, Rue de Verdun. Tél. 158
Trébuchet, Quai Leray. Tél. 110
BOULANGERIE-PÂTISSERIE, Baudry, Rue Tartifume
Maugeais, Rue G.-Clémenceau
BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE, Aubin, R. de Verdun. T. 174
Barbureau, R. des Sables, T. 160
Delainay, Quai Leray. T. 74
PÂTISSERIE-ALIMENTATION FINE, Arnaud Jean, Rue de la Source
ALIMENTATION GÉNÉRALE, Bequet, Rue de la Source
Doyen, Rue de la Source
Mme Pigré, Rue de la Source
ALIMENTATION ST-ANDRÉ, Vins-Liqueurs, C. Evain, Rue St-André
AUX FINS GOURMETS, J. Dupré, Primeurs, Vins, rue de la
Source, Tél. 106
AUX FRUITS D'OR, Rue de la Source
"AUX SPÉCIALITÉS", Vins-Liqueurs, M. Chauvet, Pl. du Marchix
EPICERIE « St-Gilles », Couronné, Rue Maréchal-Foch
EPICERIE NORMALE, Prod. Potin, J. Girard, R. de Verdun, T. 191
DOC DE FRANCE, Quai de l'Ecluse, (Livraison à domicile)
LÉGUMES ET FRUITS, Besnard, Rue Maréchal Foch. Tél. 152
Pacaud Guy, Place de l'Eglise. Tél. 71
BIÈRES, EAUX GAZEUSES, Orioux, Entrep. "Meuse", R. Canal, T. 41
BIÈRE CHAMPIGNEULES, Dépôt E.V.O. Coudrin, Tél. 101
CAVE BORDELAISE, Caillou, Rue de l'Eglise
POISSONNERIE, Guetteny, marin, Rue de la Marine
POISSONS-PRIMEURS, Baconnais, Quai Leray. Tél. 50

POISSONNERIE-MAREYEUR, *Darnezin*, Rue des Sables, Tél. 49
Pacaud Victor, R. du Canal, Tél. 48 et 57
Roussel J., Quai Leray, Tél. 149
Saveyroux, Rue du Canal, Tél. 223
 GLACIÈRES PORNICAISES, Entrepôt frigorifique, Location et vente
 de Glacières. Dépôt "Frigé-Crème", Rue du Canal. Tél. 21
 CONSERVERIE, *Paul Paulet*, Le Clion-sur-Mer. Tél. 75

CONFISERIE-PATISSERIE

"Le Flamant Rose" *Moriceau*, Rue du Maréchal-Foch
Saludo, Rue Saint-Gilles
 PATIS.-CONFIS.-GLACES, *Fleuriot*, Quai de l'Ecluse. Tél. 146
 Succursale Place du Môle
Pennetier, Quai de l'Ecluse

SALONS DE THE

BAR-PATISSERIE-GLACES « *Chantecler* », Place du Môle. Tél. 150

TRANSPORTS

TRANSPORTS POLLONO, Rue Maréchal-Foch. Tél. 53

BATIMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT, *Cizeau*, SABTP Successeur
 Rue de la Source. Tél. 115
Monica, Rue du Casino, Gourmalon, Tél. 164
Versary, Rue de la Douve. Tél. 56
 BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, *H. Vallée*, R. de la Source, Tél. 166
 ENTR. DE MAÇONNERIE ET MONUM. FUNÉRAIRES, *Favretto*, R. Rousse
 CHARPENTE-MENUISERIE, *Chauvin*, Rue de Verdun
 -ESCALIERS, *Corbineau*, R. des Gâts. T. 194
 EBÉNISTERIE (Meubles tous genres), Literie et Tissu ameublement
 Canapés, *Angibaud*, Rue des Halles
 MENUISERIE-EBÉNISTERIE, *Moriceau*, Rue Saint-Gilles
 MEUBLES-LITERIE (occasions-achat-vente), *Savariau*, R. Terrasse
 MENUISERIE-SOMMIERS, *G. Ferré*, Rue du Val St-Martin
 HAILAUST & GUTZEIT, Bois, Place de la Gare, Tél. 4
 COUVERTURE-PLOMBERIE SANITAIRE, *Patillon*, Rue Foch. Tél. 118
 ZINGUERIE-PLOMBERIE-COUVERTURE, *Caillon*, Rue de l'Eglise
 PLOMBERIE-CHAUFFAGE SANITAIRE, *Raynaud*, Rue de Verdun. T. 136
 PLOMBERIE, *Raulic*, Rue des Gâts
 SERRURERIE ART ET BATIM., *Broussard*, R. de La Bernerie Tél. 1.81
 SERRURERIE-FORGE, *Joubert*, Rue Tartifume
 PLATRIER, *Chateau*, Tourte
 CHAUFFAGE CENTRAL — SANITAIRE — INSTALLATION FRIGORIFIQUE
Gaborit, 12 Rue de l'Eglise

ELECTRICITE

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE & INSTALLATION, T.S.F. disques (dépannage
 à domicile), Télévision, *Ets Bruno*, Quai Leray Tél. 17
 ELECTRO-MÉNAGER, ELECTRICITE GENERALE, *Depond*, R. Foch, T. 125
 ELECTRICITÉ-T.S.F., *Mariaud*, Rue Maréchal Foch. Tél. 62
 ELECTRICITÉ GÉNÉRALE, Radio, Disques, Télévision, *Simon*, Rue de
 la Source, (face au Cinéma)

PEINTURE

PEINTURE ET DROGUERIE, *M. Colin*, Route de Nantes
Yvernoiseau, Rue des Sables
 PEINTURE-PAPIERS PEINTS-VITRERIE, *Rabreau*, R. des Halles. T. 186
 PEINTURE-DÉCORATION, *Paul Turpeau et ses fils*, Plage du
 Château, Tél. 151

HABILLEMENT

BAZAR A 100 FRANCS, Rue de la Source
 CHAUSSURES-CORDONNERIE, *Roulleau*, Rue G.-Clémenceau
 CHAUSSURES, *Villeneuve*, Place des Halles et Rue G.-Clémenceau
 CORDONNERIE, *Despers*, Rue de la Source
 TEXTILE-AMEUBLEMENT-LITERIE, (Location de literie), *Parasolerie*,
Meubles de Jardins, Sorel-Fourdraine, Rue de la Source, T. 44
 DRAPERIE-NOUVEAUTÉS-TISSUS-MERCERIE, *Mme Hocquet*,
 Place de la Mairie, Tél. 172
 CONFECTION-NOUVEAUTÉ, *Paillard*, Rue de l'Eglise
 TISSUS-NOUVEAUTÉS, « *Au Bon Marché* », Place du Marchix
 PARASOLERIE-BONNETERIE, *Gaborit*, Rue de l'Eglise
 ARTICLES DE PLAGE, FRIVOLITÉS, *Marjolaine*, Quai Leray
 ARTICLES DE PLAGE, MAILLOTS DE BAINS, "Carré d'As", R. de l'Eglise
 SPÉCIALITÉS LAINES ET ARTICLES D'ENFANTS, *Femina*, R. de la Source
 FOURRURES, *Georges Gros*, Rue République, Gourmalon. Tél. 167
 NOUVEAUTÉ-SOUVENIRS-CONFISERIE, *Cellerier*, Rue de la Source
 TAILLEUR, (Hommes et Femmes), *Guillon*, Rue M.-Foch
 BLANCHISSERIE AUTOMATIQUE - REPASSAGE "Les Mouettes", Escalier
 de la Terrasse, Tél. 30
 BLANCHISSERIE, *Pineau*, Route de Nantes

IMPRIMERIES-PAPETERIES

IMPRIMERIE « *La Vague* », Place des Halles. Tél. 45
 IMPRIMERIE NOUVELLE, *Cros-Belingard*, Rue des Sables. Tél. 126
 LIBRAIRIE-PAPETERIE-JOURNAUX, *Bartin*, Rue Foch. Tél. 129
 PAPETERIE-LIBRAIRIE « *La Vague* », Place des Halles, Tél. 45
 "VENT D'OUEST", Librairie-Papeterie-Maroquinerie-Souvenir,
G. Robert, Place du Môle

PHOTOGRAPHIE

CINÉ-PHOTOS AMATEURS, *Loukianoff*, Place de l'Eglise
Hubert, Rue du Château

HORLOGERIE

HORLOGERIE-BIJOUTERIE, *Savin*, Rue Foch
 HORLOGERIE-BIJOUTERIE, *C. Cizeau*, Place de la Mairie, Tél. 145
 OPTICIEN-LUNETIER DIPLOMÉ, *C. Cizeau*, Place de la Mairie, Tél. 145

AUTO-ECOLE

J. Constantin, (tous permis), l'Entr'acte, R. de Verdun, Tél. 157

GOLF-MINIATURE

Robineau, Rue du Casino, Gourmalon
Villeneuve, Route de la Noëveillard

GARAGES

GRAND GARAGE DU MOLE, *Ch. Gasse*, Agence Citroën-Vélosolex-Vespa, Quai Leray, Tél. 8
 GARAGE PORNICAIS, *Simca*, Lambretta, *D. Lecointre*, Quai de Gourmalon, Tél. 32
 AGENCE PEUGEOT, *Gaudin*, Rue Maréchal-Foch, Tél. 26
 AGENCE RENAULT, Rue de la Marine, Tél. 141
 GARAGE DE LA GARE, *Guittény*, atelier agréé Renault, Location de Voitures sans chauffeur, Les Sapins, Tél. 117
 CYCLES ET MOTOS, (Locations), *Richeux*, Rue des Sables

COIFFURE

COIFFEUR-PARFUMEUR, *Buteau*, rue Maréchal-Foch, Tél. 121
Forestier, R. Clémenceau-Pl. Eglise T. 90
Roulléau, Rue de la Source
Neveu, Rue de l'Eglise
Trouillard, Rue de l'Eglise

ARTICLES DE MENAGE

QUINCAILLERIE-DROGUERIE-GAZ BUTANE, AMEUBLEMENT-LITERIE, "Nouvelles Galeries", Rue du Maréchal Foch, Tél. 42
 QUINCAILLERIE *Bonnet*, Dép. Région. *Butagaz-Propagaz et Camp-Gaz*, Concessionnaire *Arthur-Martin*, R. Clémenceau, Tél. 137
 QUINCAILLERIE-CHAUFFAGE-ARTICLES DE MÉNAGE, *Ordronneau*, Rue des Sables, Tél. 254
 TOUS LES ARTICLES DE MÉNAGE, *Ets Bruno*, Quai Leray, Tél. 17
 COUTELLERIE-ARMURERIE, *Garos*, Rues Tartifume et de l'Eglise
 BAZAR-ARTICLES SOUVENIRS, *Moimeau*, Bazar du Port, Place Môle
 FAÏENCE BRETONNE-SOUVENIRS-PARFUMERIE, *Echappé*, Qu. de l'Ecluse
 BAZAR-SOUVENIRS « Le Petit Nice », *Langlet*, Quai Leray
 LA DROGUERIE PORNICAISE, *Gillet*, Rue Maréchal-Foch
 MATÉRIEAUX-CHARBON-GAZ BUTANE-ENGRAIS, *Cosset et Sauvage*, route de La Plaine, Tél. 104
 BOIS-CHARBONS-TRANSPORTS, *NAPHTAGAZ*, *Crosnier-Pineau*, Rue St-André, Tél. 142
 BOIS-CHARBONS-MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION, *Gutmaron*, Rue du Canal, Tél. 43

DIVERS

HORTICULTEUR, *Bernier Donatien*, Magasin Rue Foch
 TABAC-BIMBELOTERIE, *Lut*, Rue de la Source
 TABAC DU PORT, Quai Leray, (Bimbeloterie, Souvenirs, Librairie)
 MANUFACTURE BRETONNE DE FAÏENCE ARTISTIQUE DE PORNIC, Tél. 173
 Cie ASSURANCES GÉNÉRALES DE PARIS, *Vigneron*, Rue du Chabut, Tél. 165
 CHANTIER NAVAL, Neuf et Répar., *Chartaud*, Rue du Canal, T. 179
 MARÉCHAL-FERRAND (Forge Marine), *Billet*, Place du Marchix
 ENT. VIDANGE-AUTO, *Evain*, "La Pornicaise", Pl. Mairie, Tél. 163
 SABLE ET FUMIER, *Maussion*, "L'Hygiène", Pl. de l'Eglise, Tél. 39
 Cie DES EAUX ET DE L'OZONE, Rue Foch, Tél. 140
 CLUB DE LA NOEVEILLARD, *Cavalin*, Ed. Physique - Jeux - Vol-Ball

SAINTE-MARIE-SUR-MER

HOTEL DORY, Tél. 4
 MAISON DE REPOS, "L'Immaculée", Ouvert toute l'année, Tél. 3
 PROFESSEUR D'EDUCATION PHYSIQUE DIPLOMÉ, *Marlet Roland*, Plage des Grandes Vallées, "Club des Mouettes", Leçons particulières ou collectives — Natations, Jeux, Volley-Ball
 AGENCE LANDEREAU, Ventes et Locations, Place de l'Eglise
 DÉPOT DE PAIN ET DE PATISSERIE, *Delaunay*
 BOUCHERIE-CHARCUTERIE *Priou*, Place de l'Eglise, Tél. 2
 ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT, *Versary*, les Gdes Vallées T. 27
 AGENCE GAILLARD, Place de l'Eglise, Tél. 17
 CAMPING, Le Bon Air

LA BIROCHERE

MENUISERIE-EBÉNISTERIE-CHARPENTE-CONSTR. CANOTS, *Pacault*, T. 250
 CAFÉ-EPICERIE, *Giraud*, La Joselière
 ALIMENTATION GÉNÉRALE, *Pujol*
 CAFÉ DES SPORTS, *Pujol*, La Birochère, Le Clion
 AUBERGE-ALIMENTATION GÉNÉRALE, La Birochère, Tél. 168
 ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, *G. Trouillard*, La Birochère, Tél. 155
 Boucherie Clonnaise, Volailles, Charcuterie, *Guilleux*, Tél. 193
 Alimentation Générale, Café de la Vendée, *Chatellier*
 Bazar, Articles de ménage et de plage, Mercerie-Bonneterie, Parfumerie, *Mme Loirat*

Le Comité des Fêtes

L'union des Mutilés et Réformés de Pornic avait organisé une Fête des Fleurs, les Dimanche et Lundi de la Pentecôte 1922.

Ce fut un gros succès dont voici le palmarès :

VOITURES ET AUTOS FLEURIES. — 1^{er} prix, *Les Merveilleuses*, 300 fr. ; 2^e, *Les Papillons*, 250 fr. ; 3^e, *Gôûter enfantin*, 200 fr. ; 4^e, *Sous la Tonnelle*, 150 fr. ; 5^e, *En récréation*, 100 fr. ; 6^e, *La Chasse aux Papillons*, 75 fr.

BICYCLETTES FLEURIES. — 1^{er} prix, n° 11, 75 fr. ; 2^e, n° 7, 50 fr. ; 3^e, n° 2, 25 fr. ; 4^e, n° 6, 20 fr.

INDIVIDUELS. — Prix unique, 40 fr.

ENFANTS. — Prix unique, 30 fr.

En 1923, le Bureau du Comité des Fêtes fut ainsi constitué :

Merson, *Président* ; Pacaud, *Vice-Président* ; Faugaret, *Secrétaire* ; Guérin, *Secrétaire-Adjoint* ; Roberteau, *Treasorier*.

Il organisa la Mi-Carême sur les bases suivantes :

Prix des Chars : 350, 250, 150 et 25 fr.

Voitures : 200, 150, 75 et 50 fr.

Individuels : 50, 40, 30, 20, 3 prix de 10 fr. et 5 de 5 fr.

Tombola : 6.000 billets à 1 fr.

Achat du Bœuf : 1.500 fr. — Bicyclette : 400 fr. — Machine à coudre : 300 fr. et Service de Vaisselle.

Les Musiciens du Bal, au Casino du Môle, touchèrent 40 fr. pour la nuit, ce furent MM. Bénard, Pacaud, Renaud et Braud.

Musique de Pornic : 350 fr. ; Musique de Saint-Brevin : 250 fr. — *La Victorieuse*, de Nantes, gratuitement.

Souscription : 1.550 fr.

M. Ollivier, directeur du Casino du Môle, loue la salle 100 fr. au Comité des Fêtes.

On garantit 500 fr. à la Cie du Morbihan pour avoir un train spécial Paimbœuf-Pornic.

En 1925, la Mi-Carême, donnait les résultats financiers suivants :

Recettes : 11.500 fr. ; Dépenses : 10.950 fr.

Reste en caisse : 2.330 fr. — Total en caisse : 2.938 fr. Banquet à l'Hôtel de l'Ecu de France.

Mais en 1929, le Bureau qui avait trouvé un Secrétaire inégalable en la personne de Jean Vernet, démissionnait.

En janvier 1930, M. Giron, directeur du *Continental*, prend l'initiative d'une réunion pour la formation d'un Comité des Fêtes et demande la réélection de l'ancien Bureau.

Malgré leurs protestations, le Docteur Merson et Jean Vernet démissionnaires sont remis de force dans leurs anciennes fonctions.

1^{er} Août 1930 Le bénéfice de la Mi-Carême permet d'organiser une Fête de la Saint-Gilles.

9 décembre 1932 — La caisse a un déficit de 181 fr. Une discussion s'engage pour savoir si le Comité des Fêtes doit s'occuper exclusivement de la Mi-Carême ou doit intervenir dans l'organisation des autres fêtes quand l'état de ses finances le lui permet.

24 Octobre 1936 — Le Comité des Fêtes démissionne à nouveau et publie la lettre suivante :

Pour permettre à votre Bureau d'organiser les Fêtes Estivales de la Saison 1936, et en particulier celle de la Saint-Gilles, une liste de souscription a été mise en circulation en Août, pour couvrir les frais des différentes réjouissances prévues et ce, par suite de l'encaisse disponible.

Le montant de cette souscription s'est élevé à la somme de 196 fr. dont une bonne partie a été versée par des non-commerçants ou négociants.

D'autre part, nous vous avons convoqués pour le Samedi 24 Octobre afin de vous rendre compte des résultats de l'exercice 1936.

Bien que près de 130 convocations aient été distribuées à domicile, 12 personnes ont répondu à notre appel .. Seules des réunions où des intérêts particuliers sont en jeu ont l'avantage de réunir un public plus nombreux.

Les commerçants de Pornic, à l'inverse de ce qui a lieu dans d'autres stations balnéaires semblent de plus en plus se désintéresser des Fêtes Estivales qui ont pour but, quoiqu'en pensent certains, de distraire le baigneur, lui faire terminer sa saison estivale avec des réjouissances dont il conservera un bon souvenir qui l'incitera à revenir à Pornic.

Votre Bureau a mis à votre disposition toute son activité, sa volonté de faire toujours mieux. — Il a remis sur pied la Fête de la Saint-Gilles délaissée depuis la guerre — établi des concours de natation, de périssoires, etc... et nous n'avons guère été encouragés dans nos efforts.

Nous avons pensé qu'après une longue gestion de vos intérêts, il était préférable que nous nous retirions et que nous laissions à un Bureau plus jeune et aux idées plus nouvelles le soin d'organiser et de diriger les fêtes de Pornic.

Convaincus d'avoir rempli fidèlement la mission que vous aviez bien voulu nous confier pendant plusieurs années, nous vous remettons notre démission de membres du Bureau du Comité des Fêtes de Pornic en laissant le soin à l'initiative privée de convoquer une réunion pour l'élection d'un nouveau Bureau.

Dr. Merson, Président ; J. Courrot, Vice-Président ; J. Vernet, Secrétaire ; A. Junghans, Trésorier ; E. Gautier, Trésorier-adjoint.

A la suite de cette lettre, les réunions se succèdent sans apporter d'amélioration.

Enfin, le 14 Décembre 1936, une solution intervient et l'ancien bureau reprend son travail après lecture d'une lettre du Président Merson :

Messieurs,

Si le bureau démissionnaire vous a convoqué à nouveau ce soir, c'est qu'il ne veut pas, devant la carence des jeunes qui avaient été désignés par un vote pour prendre leur succession, être accusé d'avoir fait volontairement tomber la fête de la Mi-Carême 1937.

Qu'il me soit seulement permis de faire remarquer qu'il est profondément regrettable que dans une ville comme Pornic, on n'ait pu trouver 5 personnes capables de prendre la direction d'un Comité des Fêtes, et cela en soulignant que ceux qui depuis de longues années, ont bien voulu accepter cette lourde charge, sont ceux à qui les fêtes ne rapportent rien, sinon des soucis, de la fatigue et des critiques. Ah ! oui les critiques parlons-en un peu. Critiques de bistrot surtout, où, devant la traditionnelle chopine de rouget, on se plaît à démolir tout ce que les autres ont pu faire et où, le plus souvent, ce sont ceux qui gueulent le plus qui en font le moins. Pourquoi ne pas

avoir la franchise et l'honnêteté d'apporter ces critiques en Assemblée Générale pour pouvoir les discuter tous ensemble.

A la suite de notre démission, il a été dit dans un café, cela je l'ai su mais cela a dû être dit dans bien d'autres, sous la même forme ou sous une forme analogue, qu'on saurait bien se passer de nous et faire aussi bien sinon mieux, et que nous n'étions pas indispensables. Je regrette que cette prédiction ne soit pas réalisée, car cela nous épargnerait la peine de reprendre, cette année encore, le collier.

Votre vote de l'autre jour, du reste, a bien montré que nous avions cessé de plaire et que vous souhaitiez de voir inoculer une nouvelle jeunesse au Comité des Fêtes.

Voyant que la mi-décembre arrive et que rien n'a été fait pour préparer la Mi-Carême du 7 Mars 1937, et pour ne pas être accusés plus tard de l'échec possible dans ces conditions de la principale fête de Pornic, car c'est certainement sur nous que cela retomberait, et en l'absence de bonnes volontés, nous sommes prêts à reprendre la tâche là où nous l'avions laissé. Mais cela, à une condition essentielle : nous vous demandons de nous adjoindre des jeunes qui travailleront auprès de nous cette année pour se mettre au courant, et qui l'année prochaine ne pourront plus arguer de leur incompétence pour se défilier devant la besogne à entreprendre.

C'est à cette seule condition, Messieurs, que nous repré-
nons provisoirement notre place, décidés à tout mettre en œuvre, avec l'aide, la bonne volonté et les sacrifices nécessaires de tous, pour faire de la Mi-Carême 1937 une fête digne des précédentes et digne de Pornic.

L.-O. MERSON.

Un nouveau Bureau est élu : Président, Dr Jacquier ; Vice-Président, G. Thoor ; Secrétaire, Gachet ; Trésorier, Taquet.

Et les années se succèdent sans incidents autres que le décès de Jean Vernet, animateur infatigable du Comité des Fêtes dont il fut secrétaire de 1925 à 1937.

Son ardeur et sa bonne humeur lui avaient valu l'estime de tous et il fut unanimement regretté.

En 1946, le Bureau fut ainsi composé : Président : A. Cizeau ; Vice-Président, Ch. Gasse ; Trésorier, Albert Trouillard ; Secrétaire, Michel Guitteny.

On décide d'élire des Reines et en 1946, Mlle Marie Bély est élue Reine de Pornic avec, comme Demoiselles d'Honneur : Annick Pacaud et Claude Orsonneau.

En 1947 : Juliette Epoudry avec Emilia Ersault et Jacqueline Constantin.

En 1948 : Annick Salaün avec Janine Averty et Colette Crochet.

En 1949 : Yvette Ollier avec Paulette Rouleau et Monique Rosa.

En 1950 : Jossette Colin avec Jeannette Lucas et Mlle Mercier.

En 1951 : Yvette Cartaud avec Claude Cartaud et Paulette Grias.

En 1952 : Nicole Colin avec Madeleine Francheteau et Marinette Derouet.

En 1953 : Janine Bernier avec Annick Bichon et Raymonde Fuertès.

En 1954 : Pierrette André avec Monique Salaün et Jacqueline Bichon.

En 1955 : Monique Pineau avec Gisèle Rouleau et Lucette Métivier.

En 1956, Yvette Labrunie avec Françoise Bonamy et Lilliane Bodin.

En 1957 : Suzanne Cadoret avec Michèle Robineau et Paulette Gariou.

En 1958 : Marthe Jaulin avec Renée Le Lons et Lydia Barbieri.

En 1959 : Danièle Monier avec Mireille Mauclair et Jacqueline Pigrée.

Dans l'intervalle, en 1947, un nouveau bureau était élu :

Président d'Honneur : Cormerais ; *Président* : Lucien Huguenard ; *Vice-Président* : Stanislas Patillon ; *Secrétaire* : Adrien Bracmard ; *Secrétaire-adjoint* : Louis Constantin ; *Trésorier* : Robert Boilabell ; *Trésorier-adjoint* : Etienne Massonie.



En 1953 :

Président d'honneur : Lucien Huguenard

Président : Georges Langlet

Vice-Présidents : Alfred Gaudin et Henri Moreau

Secrétaires : Lucien Ranger et Jean Majou

Trésorier : Jean Vigneron

Le bilan annuel dépasse un million (francs légers).

Une nouvelle fête vint s'ajouter à celles de la saison :

La Nuit Vénitienne

Avec la collaboration du *Club Nautique Pornicais*, des *Pêcheurs* et des *Corsaires* de M. Hougard, une soirée d'août se déroule dans un décor splendide. La rade et le port dominés par le château illuminé, les yachts, les bateaux de pêche et de plaisance garnis de lanternes vénitienes donnent l'impression d'une immense prairie où des vers luisants gigantesques dansent une ronde féérique. C'est une des plus belles attractions de la saison d'été.

En 1958 :

Présidents d'Honneur : Lucien Huguenard et Georges Langlet.

Président : Michel Hocquet.

Vice-Présidents : Adrien Bracmard et Marcel Hubert.

Secrétaire : René Hombert.

Secrétaire Adjoint : Gonzalve Maneyrol.

Trésorier : Jean Vigneron.

Trésorier Adjoint : Hippolyte Guilleron.

Désirant faire un essai des possibilités du Casino en fin de saison 1959, alors qu'on lui présentait celle-ci comme catastrophique, le Comité des Fêtes choisit le 13 Septembre pour cet essai.

C'était une véritable gageure !

Or, le Bal, d'un entrain endiablé, avec l'Orchestre local J. Leblanc, se termina à 2 h. du matin.

La Boule fit 65 000 fr. de recettes et cependant... les commerçants Pornicais ne s'étaient même pas dérangés.

Il est donc possible, avec un peu de bonne volonté, d'avoir un Casino capable d'équilibrer son budget et de donner sur place, à notre jeunesse, des soirées agréables qui lui éviteront d'aller les chercher ailleurs.

C'est pour étudier cette situation à tête reposée, pour faire plaisir à leurs épouses et pour remercier son Trésorier-adjoint Gonzalve Maneyrol, que le Comité décida de faire, *aux frais de chacun*, le Dimanche 15 Novembre, un déjeuner d'adieu chez Gonzalve qui venait de prendre la direction de *l'Hôtel de la Boule d'Or*, à Bourgneuf.

Ceux qui purent faire le déplacement n'eurent pas à le regretter, et après un repas digne des meilleurs hôtels de la région, ils eurent le plaisir de constater que chanteuses et chanteurs tenaient une place honorable au Comité.

Après avoir rendu hommage aux excellentes chanteuses que furent Mesdames Gasse, Hombert, Ordronneau et Vigneron ; donnons une mention spéciale à M. et Mme Joubert pour leur duo du *Pays du Sourire* et au magnifique tenor qu'est M. Joubert, qui, pour clôturer le repas nous chanta *l'Homme est un bouton de rose !!!*, malgré les protestations énergiques des représentantes du sexe faible qui étaient parmi nous.

Le Club des Rase-Mottes

L'aviation avait, à Pornic, de fervents adeptes. Le 8 Août 1931, ils réussirent à organiser un meeting d'Aviation où des Vedettes de l'époque n'hésitent pas à figurer. Maryse Hiltz, Assolant, Frossard, Mauler, Reginensi, Knipping, Bois, Bourmot pilotant des *Caudron*, *Morane*, *Potez*, *Nieuport*, obtinrent un gros succès, malgré un violent orage qui se déclara au début du meeting.

Puis, ce fut l'époque du *Pou du Ciel*. Un Club se forma : Club des Rase-Mottes qui entreprit la construction d'un de ces appareils.

Le Club des Rase-Mottes de Pornic, qui poursuivait la mise au point de son Pou-du-Ciel dont le premier vol date du 27 Mai, essayait une nouvelle hélice Chauvière le 15 juillet 1935.

Les résultats furent excellents et après avoir très peu roulé, *Rase-Mottes* atteignait rapidement 150 mètre d'altitude où son pilote, M. d'Herbomez, d'*Aéro-Potez-Service*, lui fit faire plusieurs fois le tour du terrain à plus de 100 kilomètres à l'heure.

En apprenant au Club des Rase-Mottes que son appareil était homologué n° 46, le directeur du journal *Les Ailes* annonçait que le premier Pou-du-Ciel anglais, construit par un ingénieur de Heston, prenait le n° 47.

Le jeudi 25 Juillet, jour de l'inauguration de la ligne postale aérienne Nantes-Paris en 1 h. 25, Henri Mignet faisait son apparition dans le ciel de Château-Bougon, pilotant son *Pou-du-Ciel H. M. 14* avec lequel il avait quitté Saintes dans la matinée.

Alertés par téléphone tous les Pou-du-Cielistes de la région accoururent rendre hommage à celui qui mit l'aviation à la portée de tous.

Et alors ce fut l'examen officiel de *Rase-Mottes*.

Les deux appareils : *H. M. 14* piloté par Henri Mignet et *Rase-Mottes* piloté par d'Herbomez, prirent le départ escortés par un *Potez 43* où Raymond Poulet, armé de deux appareils photographiques enregistrait les différentes phases d'un magnifique carroussel aérien qui dura plus d'une demi-heure.

Les piqués, les rase-mottes, les chandelles se succèdent pour se terminer par une descente de 400 mètres, hélice calée, suivie d'une ovation monstre à Henri Mignet, le génial créateur de ce merveilleux petit avion et à d'Herbomez le si sympathique directeur de *Station-Service-Aéro-Potez* qui, avec le *Rase-Mottes* avait reproduit exactement toutes les manœuvres de Henri Mignet.

Cette fin de soirée, rehaussée par la présence de Mme Henri Mignet, fut l'agréable récompense des six mois de travail du Club des Rase-Mottes composé d'un garagiste, Charles Gasse ; d'un boulanger, E. Péneau ; d'un entrepreneur de transports, Louis Constantin ; d'un menuisier, Antoine Séjourné ; d'un coiffeur, Alex Simon ; d'un imprimeur, Adrien Bracmard et du benjamin de l'équipe, Marcel Maneyrol, neveu du célèbre aviateur disparu.

La gloire n'allait pas sans épines et dès le lendemain, l'*Aéro-Club de la Baule* demandait la participation de *Rase-Mottes* au magnifique meeting organisé à l'occasion de l'arrivée du rallye-aérien Bretagne.

Qu'allait faire notre petit appareil parmi les magnifiques engins, dernières créations de l'industrie française, présentés sur l'aérodrome de La Baule ?

Arrivé dimanche matin, à La Baule, *Rase-Mottes*, se blottit au fond du hangar des avions civils où deux de

ses constructeurs se mirent à faire sa toilette. Le malheureux n'ayant jusqu'ici jamais quitté Château-Bougon avait besoin d'un sérieux nettoyage après les exercices des jours derniers surtout que le *Luciole Côte d'Amour*, garé en face, devenait un bijou entre les mains expertes de M. Mignot, l'un de ses propriétaires.

Le lundi, au début de l'après-midi, M. d'Herbomez qui venait de couvrir Quimper — La Baule en 1 h. 12, avec son élégant *Potez-60*, se mettait à notre disposition pour piloter *Rase-Mottes* et quand le speaker annonça le Pou-du-Ciel ce fut une ruée vers la piste pour voir ce curieux engin dont on entendait parler mais que la plupart n'avait pas encore vu.

Entre les mains de d'Herbomez, *Rase-Mottes* étonna les spectateurs et n'est-ce pas le plus bel hommage à son inventeur que la dédicace écrite après l'atterrissage par Robert Kronfeld, le merveilleux acrobate aérien, qui venait d'enthousiasmer la foule par les évolutions de son splendide planeur, *Austria III* :

« Robert Kronfeld,
avec toute son admiration pour Henri Mignet »

Cette fois, *Rase-Mottes* pouvait tout tenter et la Ville de Cholet ayant organisé un meeting d'aviation, rien ne fut négligé pour que le petit avion Pornicais inscrivit un nouveau succès à son palmarès.

Les préparatifs avaient donné toute satisfaction et avant le grand départ, d'Herbomez voulut tenter un dernier galop d'essai avec l'appareil qu'il pilotait. Hélas, on avait oublié de contrôler l'essence du réservoir et dans un virage le moteur, n'étant plus alimenté, s'arrêta net, si bien que le petit avion fit un magnifique pylone dans un champ dont le propriétaire, le lendemain, réclamait 50 fr. d'indemnité pour ses choux endommagés et ce fut

LA DERNIERE DE « RASE-MOTTES »

*S'étant bourré d'HERBE AU MESS
Un beau Pou plein d'allégresse
Rêvait virées, ripailles, CHAUD LAIT.
Jalouse de cette gaité, Marie-Rose,
Voulu l'envoyer sur les roses
Mais dans un savant Rase-Mottes
Renvoyant son herbe en bottes
Avant d'mourir le Pauvre Pou
S'envoya cinquante pieds d'choux.*

Ce fut toute l'oraison funèbre du pauvre *Pou du Ciel* et le Président du Club, dégoûté, acheta un *Moth-Morane* qu'il baptisa *Bon Dieu d'Veut* et avec lequel il fit moult randonnées, dont l'une d'elles, en compagnie du Secrétaire du Club, fut digne des meilleures histoires de Courteline.



Toujours sur la brèche, le Président Charles Gasse a construit, sur les plans de René Leduc (dont le *R.L. 16* a enlevé deux records du Monde), un biplace, le *R.L. 19*, qui se classe parmi les meilleurs appareils de sa catégorie.

Le Service d'Eau

Le Syndicat d'Initiative de Pornic annonçait la mise à l'étude d'un Service d'Eau potable, le 20 Janvier... 1908

En Août 1924, la Société *Eau et Assainissement* présentait un projet où pour 2.600.000 fr. elle alimentait Pornic, Sainte-Marie, Le Clion, La Bernerie...

Enfin, en Mars 1932, une enquête était ouverte pour la réalisation d'un Service d'Eau, présenté par l'Ozone et, le 15 Avril 1933, les travaux étaient commencés.

Le samedi 31 Mars 1934, l'usine du Val Saint-Martin commençait à tourner envoyant l'eau dans un réservoir de 600 mètres cubes élevé à 30 mètres de haut, près de la route de La Plaine, sur un faisceau de 8 pylones qui, avec leurs 4 étages, forment un bel ensemble architectural

Les habitants de Pornic recevaient l'eau au prix de 3 fr. le mètre cube et l'abonnement annuel de 18 mètres cubes coûtait 54 francs.

A la cote 8, le Lac Saint-Martin pouvait emmagasiner 200.000 mètres cubes d'eau.

A ce moment, des propositions étaient faites aux communes environnantes pour grouper les travaux et établir un barrage supplémentaires dans la Vallée du Calais au près de la route Saint-Michel - Pornic.

Mais l'initiative de la Ville de Pornic trouve devant elle un contre-projet présenté par les frères Vincent qui se lancèrent dans une campagne acharnée contre le Service d'eau de Pornic.

Le résultat net et indiscutable fut celui-ci :

Pornic a un Service d'Eau irréprochable depuis 1934, soit depuis 24 ans ; alors que Sainte-Marie, Préfailles, Tharon, St-Michel et La Bernerie, terminent seulement des installations, qui, à l'heure actuelle, vont leur coûter des millions alors qu'en 1934, Pornic leur proposait, pour quelques centaines de mille francs. Seules les communes du Clion et de Saint-Brevin avaient vu clair et profité de l'offre que Pornic leur faisait.

Devant l'augmentation de débit d'eau considérable que présente l'alimentation de toutes les communes de la Côte de Jade, revenues enfin au projet initial de 1934, deux nouveaux lacs artificiels ont été créés, au Gros Caillou et à Gâtineau. Une deuxième usine de pompage a été montée et cela va finir par où cela aurait pu commencer !

La Pêche en Eau douce

LES LACS DU GROS CAILLOU ET DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN

Aux pêcheurs en eau douce, Pornic a réservé une agréable distraction.

Deux Lacs : Le Val Saint-Martin à 1 km. et le Gros Caillou à 4 km. tiennent à leur disposition des pièces de choix : carpes brochets, gardons, etc... qui font leurs délices.

La Société de Pêche Pornicaise "Le Black-Bass" moyennant une cotisation minime s'occupe de l'alevinage des

deux lacs et chaque année, le premier Dimanche de Juin, un Concours de Pêche est organisé avec la participation de la Fanfare Pornicaise qui, accompagnée des pêcheurs munis de leur attirails et, certains, de costumes assez fantaisistes, traverse la Ville avant la distribution des prix sur le quai.

Voici le dernier interview accordé à l'Ouest-Eclair, par le Secrétaire-Général, M. Pierre Fromentin :

« Notre société compte 950 membres ; ce nombre est en augmentation de 192 adhérents sur l'année dernière. Même encourageant succès en ce qui concerne les cartes journalières : 103 de plus qu'en 1958.

« Nous avons procédé l'année dernière à trois alevinages, en février, novembre et décembre. Neuf cents kilos de poissons y ont été déversés : brochets, carpes, tanches, perches et gardons. Petits poissons sont devenus grands.

« On peut pêcher toute l'année, mais il est strictement défendu d'appâter, car l'eau de ces étangs est destinée à l'approvisionnement de la ville ».

Louons donc les animateurs de cette belle société : MM. Pierre Grolier, président ; Georges Garos, vice-président ; Marcel Léauté, trésorier et enfin la cheville ouvrière de l'ensemble, M. Pierre Fromentin, l'homme de tous les dévouements.

Le Lac de Gâtineau

Depuis 1956, un troisième Lac artificiel a été mis à la disposition des pêcheurs : Le Lac de Gâtineau.

Situé à 6 km. de Pornic et à 2 km. de Saint-Michel-Chef, dans un site agréable, sa faune aquatique vient s'ajouter à celle de La Fontaine Saint-Martin et du Gros Caillou pour les pêcheurs de la région.

L'ensemble des Lacs qui alimentent en eau potable la Côte de Jade s'établit comme suit :

La Fontaine Saint-Martin (180 000 m³) et le Gros Caillou (500 000 m³) dont l'usine débite 3 600 m³ par 24 heures.

Le Lac de Gâtineau (350 000 m³) qui débite 4 800 m³ par 24 heures.

Une légende nous donne l'origine de la *Fontaine Saint-Martin* : Pendant que le Saint se reposait, un fermier se plaignait de la grande aridité du Pays, disant qu'il n'avait pas une goutte d'eau potable à lui offrir et il lui versa un verre de vin.

Le grand Saint-Martin fit jaillir une fontaine au pied d'un églantier et depuis elle n'a jamais tari. Elle est dotée de vertus magiques et les jeunes époux y vont très souvent. C'est pour cela qu'on voit si peu de ménages stériles à Pornic et dans les environs.

Les Etablissements Paul Paulet

L'importance croissante du Port de Pornic vient de décider l'une de nos grandes firmes françaises : les Etablissements Paul Paulet, dont la marque *Au Petit Navire* est connu sous toutes les latitudes, à créer une nouvelle usine qui s'ajoute à celles de Douarnenez, Ploëmel et Saint-Jean de Luz.

Etablissement moderne, construit en 1949, et appelé à recevoir le poisson de toute la région côtière de Pornic.

Un nombreux personnel, beaucoup de dames ou jeunes filles, sont occupées à l'usine une partie de l'année.

Abondance de Sardines

Avec les Usines Paulet et les pêcheurs des Côtes Sud de Bretagne qui choisissent Pornic comme point d'attache pendant la Saison de la Sardine, notre Port tient une place importante parmi les centres sardiniens Français.

En 1956, 461 tonnes y ont été débarquées dont 332 pour les usines. En Octobre, pendant près d'une semaine, il s'est trouvé insuffisant pour recevoir la flotte sardinière des Sables d'Olonne et de la Baie de Bourgneuf qui l'avait choisi comme port de déchargement par suite de l'abondance des bancs de sardines à l'estuaire de la Loire.

Pour les sardiniens des Sables d'Olonne, c'était une économie, aller et retour, de 6 à 7 heures de mer.

Aussi les Mareyeurs des régions de Nantes et des Sables affluaient à l'heure de la marée pour prendre livraison des cargaisons de sardines dont certaines atteignaient 4 tonnes par bateaux.

Les sardines étaient belles et au prix de 30 000 francs la tonne elles permirent aux équipages de rattraper les mauvaises périodes où les bateaux rentraient avec quelques centaines de kilos chacun.

Les poissons de fond se sont inscrits pour 187 tonnes ; les crevettes grises 37 tonnes, et les moules 83 tonnes.

Sous la direction, depuis de nombreuses années, de M. Bély, assisté de M. Lucien Huguenard, la *Criée de Pornic* a pris une extension de plus en plus marquée.

Les bateaux qui alimentent ou s'approvisionnent à la Minoterie Laraison ; les chalutiers dont le tonnage s'accroît sans cesse, exigeaient la rectification du chenal et son approfondissement.

Sous la direction du sympathique Capitaine du port, M. Le Guen, le chenal a été rectifié et des chasse-d'eau dirigées permettent l'évacuation d'une grande partie de la vase qui comblait le port.

La Manufacture Bretonne de Faïences Artistiques

La *Manufacture Bretonne de Faïences Artistiques* est née à Pornic, au printemps 1948.

Elle est une filiale de la *Faïencerie de Niderviller*, nom connu des amateurs de vieilles faïences et de porcelaines, aujourd'hui rares ; les unes et les autres charmantes, par leurs formes, quelquefois naïves, et surtout par leurs décorations revêtant toute la préciosité, la finesse et le goût du XVIII^e.

C'est cette tradition que la *Manufacture Bretonne* s'est donnée pour tâche de transporter dans le domaine du folklore régional.

Au même titre que l'imagerie, la faïence décorée a toujours été, en effet une manière plaisante de divulguer, sous un aspect utilitaire, les caractères et costumes propres à une région.

Par sa connaissance approfondie du Pays Nantais, Bernard Roy, conservateur du Musée des Salorges, et Henry Simon, peintre vendéen, par son talent lui aussi, ont apporté à ce travail leur précieuse collaboration.

Enfin, le personnel, recruté sur place, s'est rapidement et intelligemment adapté aux divers métiers, inconnus jusqu'alors dans le pays, qu'englobe l'art céramique.

La Fanfare Pornicaise

Fondée en 1881, la *Fanfare Pornicaise* permettait aux jeunes gens de notre région de concourir aux succès de nos fêtes tout en apprenant un art qui, pour certains, est devenu un métier lucratif.

Comme un simple Comité des Fêtes, la Fanfare Pornicaise, a connue des ères de prospérité suivies de crise qui souvent faisaient craindre sa disparition. Il a fallu des hommes dévoués comme Braud, Bourrin et Robert Pastemps pour la sauver malgré vents et marées.

Depuis 1881, elle eut pour chefs MM. Lesage, Houzé, Braud, Morel, Bourrin, Milson, Durand, Bob Serge et Robert Pastemps.

Ses Présidents furent : MM. Fortineau père, Fortineau fils et Louis Constantin.

Mais, depuis quelques années, la mentalité des jeunes a évoluée et *La Fanfare Pornicaise* a disparue faute... d'exécutants.

Les Sapeurs-Pompiers

Pimpon...Pimpon...Pimpon... C'est toujours avec un léger serrement de cœur que les Pornicais entendent cet avertissement qui suit la sirène annonçant qu'un incendie vient d'éclater. La gravité de celui-ci est en grande partie fonction de la rapidité de mise en œuvre des secours, et sous ce rapport, nos Sapeurs-Pompiers réalisent de véritables tours de force : deux à trois minutes après l'avertissement de la sirène, les pompes sont en route.

Cet été cela tint du miracle tant que les Pornicais n'eurent pas été informés de ce qui s'était passé : le *Pimpon* se fit entendre avant que la sirène d'alarme eut terminé son appel !... De retour d'un incendie à Sainte-Marie, les pompes passaient sous les arches du château, quand la sirène retentit, si bien que sans arrêt, nos Sapeurs se dirigèrent sur Le Clion, où un nouveau sinistre venait d'éclater.

Munis d'un matériel ultra-moderne :

Un fourgon Ford ;
 Un fourgon pompe Berliet de 2 500 litres ;
 Une moto-pompe 203 Guinard de 60 mc ;
 Une moto-pompe Citroën-Drouville de 60 mc ;
 Une moto-pompe portative 203 Guinard 30 mc
 et de nombreux accessoires, ils sont toujours sur la brèche avec une rapidité digne de tout éloge, non seulement pour les incendies, mais pour les asphixies et pour les noyades.

Fondée le 1^{er} Octobre 1888, sous la Municipalité Achille Landreau, notaire, elle fut commandée pendant un demi siècle par le Lieutenant Alfred Pinscloux, entrepreneur de peinture, conseiller municipal et collectionneur d'objets anciens dont il a fait cadeau, à sa mort, à la Mairie de Pornic.

Puis, ce fut Pierre Moriceau, ébéniste, qui lui succéda et sut maintenir pour sa section la bonne réputation qu'elle avait.

Depuis 1958, c'est notre sympathique Yves Allais qui a pris le commandement, et qui joint à sa bonne humeur, un esprit d'organisation et de discipline dont tous n'ont qu'à se louer.

En 1959, la section est composée comme suit :

Lieutenant : Yves Allais

Adjudant : Yves Salaün

Sergents : Emmanuel Pacaud et Robert Séguineau

Caporaux : Pierre Douillard, Roger Terrien, Daniel

Briand
et François Vallée, Etienne Massonie, Armand Foucauld,
Edouard Louérat, Michel Aubinais, Alfred Lambert, Marcel
Bachelier, Lucien Aubinais, Roger Séjourné, Quillet,
Pageot, Grosy, etc...

Lorsqu'on regarde les photographies des sections d'autre-
fois, on peut encore mettre des noms sur les visages :

On reconnaît le père Dieumegard, Fouchet, Gourot, Ma-
riacou, Coquenlorge, Grillas, Doucet, Darmezin, Gouraud,
Levrault, Ch. Durand, etc... dont les nombreuses décora-
tions rappellent aux jeunes, l'histoire glorieuse de la
Section de Pornic des Sapeurs-Pompiers.

Son bureau est composé ainsi :

Président : M. de Mun, maire

Secrétaire : Bernard Langlet

Trésorier : Robert Viaud

GOURMALON

SON CASINO — SON CAMPING

Gourmalon, est un des coins les plus charmants de notre
Côte de Jade.

Le Casino de Gourmalon est un des plus vieux, proba-
blement même le plus vieux des casinos qui, aujourd'hui,
s'échelonnent entre l'embouchure de la Vilaine et Les
Sables-d'Olonne, ce qui ne l'empêche pas d'être moderne.
Il fut construit en 1899, par l'architecte Lenoir, (celui qui
construisit le Trocadéro à Paris).

Le propriétaire du terrain fut vraiment hardi en faisant
ériger une telle construction dans un lieu absolument
désert à cette époque là. Il y avait bien alors quelques
villas dans les environs immédiats de Pornic, mais à
Gourmalon il n'y avait encore qu'une ferme !

Lenoir voulut faire quelque chose d'original. Pour ce,
il réalisa le Casino actuel qui lui servit de maquette en
quelque sorte pour le Trocadéro, ce qui, en son temps
obtint un gros succès. D'autres part, la forme arrondie du
bâtiment lui permet de mieux résister aux vents de mer
souvent violents pendant l'hiver.

En décembre ou en janvier, lorsque le soleil paraît, il
fait, à l'intérieur de la grande salle, une température
absolument paradisiaque. On croirait, en contemplant
l'Océan déchainé dont les vagues viennent se projeter
sur le chemin de ronde, et les embruns sur les vitres des
larges baies, se trouver sur un navire auquel, évidemment,
manquent tangage et roulis ! Deux ailes de style oriental
encadrent le *Trocadéro Gourmalonnais* et se comportent
fort bien dans le cadre agreste et sylvestre où elles se
trouvent.

Si à Gourmalon on jouit d'un spectacle unique, on y
mange aussi divinement bien, grâce à Monsieur Alfred,
— et peut-être et surtout à madame ! — et ses *Moules sans
nom* ont une réputation pleinement justifiée.

Monsieur Alfred, bien qu'ayant un nom magnifique de
seigneurerie, est toujours simple. S'il ne porte point l'*habit
de cour*, il n'en n'est pas moins charmant et reçoit ses
clients, mais surtout ses clientes ! avec une grâce exquise.

Un magnifique terrain de camping est homologué à
Gourmalon. Sa surface est d'un hectare et de très beaux
arbres lui font une parure superbe en même temps qu'ils
apportent l'ombre aux campeurs pendant les chaudes jour-
nées d'été. Il y a en particulier des chênes-verts remar-
quables, formant une voûte qui ressemble étrangement à
la nef d'une église et qu'on appelle la « chapelle ».

L'aménagement du camp est parfait. Il y a huit bouches
d'eau, deux lavoirs, quatre water à la turque.

Le service de la réputation se fait régulièrement. Le
courrier est distribué au début de l'après-midi, au Casino
même. La police, ou plutôt le contrôle, qui intervient
d'ailleurs bien rarement, se fait sous la haute direction de
Monsieur Alfred.

Le prix du camping est forfaitaire et s'entend par jour-
née ; il comprend tous les frais qui viennent s'ajouter à
la location de l'emplacement proprement dit et il n'y a
ni redevance ni pourboire en sus.

Il y eut à certains moments, en août surtout, jusqu'à deux cents campeurs à la fois.

Lorsque ces lignes furent écrites, Alfred Gaudin était toujours aussi jeune, mais hélas depuis, un arrêt du cœur a eu raison de lui et c'est son fils et Mme Gaudin qui l'ont remplacé.

La Société des Régates

Sous la présidence de M. Jean-Baptiste Etienne, la Société des Régates de Pornic connu, avant-guerre, des journées mémorables.

Parmi celle-ci, en 1926, la Coupe Chardon-Bleu, gagnée 2 années de suite par *Ciboulette*, fut enlevée par *Sphinx*, inscrit lui, aussi, à la Société des Régates de Pornic qui devint propriétaire de cette magnifique coupe.

A cette époque, les 8 m. 50 mettaient en ligne : *Sphinx*, *Tantale*, *Ciboulette*, *Jaboune*, *Scylla*, *Dianka*, *Pétunia* et *Sinagot*.

Les 6 m. 50 : *Fully*, *Musard*, *Allegro*, *Taquin*, *Mic-Mac* et *Béluga*.

Dans les autres séries, on voyait : *Yannick*, *La Houppée*, *Ain Shallah*, *I. P. K.*, *Hachel*, *La Gaité*, *Coccinelle*, *Billiken*, etc...

Et tous ces jolis bateaux, le lendemain des régates, se trouvaient en rade pour participer à la Course Pornic-Noirmoutier.

En 1924, *Jaboune* et *Ciboulette* étaient grands favoris.

A 8 heures, en rade de la Noëvellard, une trentaine de yachts, insouciantes des lames qui par instant, frôlaient les bordages attendaient impatiemment le signal du départ.

8 h. 20. — Le premier coup de canon vient d'être tiré. Les yachts qui, tels des mouettes, vagabondaient sur les sommets des lames, virent de bord et se rapprochent de la ligne de départ.

8 h. 25. — Le pavillon vient d'être hissé et les signaux comptant les minutes vont, peu à peu, descendre de leur mât.

Mais qu'est devenue *Ciboulette*, vainqueur de la première journée dans sa série ? Elle est disparue depuis dix minutes et son camarade *Jaboune* se balançant à quelques 50 mètres de la ligne, semble décidé, cette fois, à ne pas laisser échapper la première place. Semblables à des chevaux de courses, que leurs conducteurs ont mille peines à maîtriser, *Lëila*, *Faquin*, *Rosen*, *Kraken*, *Conchita*, *Yannick*, *Coup d'Aile*, *I. P. K.*, *Poulette*, et bien d'autres, se croisent et semblent à chaque instant devoir s'aborder.

8 h. 26. — Si le pari mutuel fonctionnait, *Jaboune* serait favori. Où est partie *Ciboulette* ?

« La voilà. » Un spectateur vient de l'apercevoir. Couchée sur les vagues dans un flot d'écume, elle glisse rapide pour essayer d'arriver sur la ligne de départ au moment du signal.

8 h. 27. — *Jaboune* se rapproche et va partir en excellente position. Jamais *Ciboulette* n'arrivera à temps.

8 h. 28. — Coup de théâtre ! *Jaboune*, trop près de la ligne de départ, vire de bord de crainte de la dépasser.

8 h. 29. — *Ciboulette* vient de dépasser la jetée, et les spectateurs, haletants, regardent *Jaboune* qui vient de finir son virage et s'apprête à se jeter à nouveau en lice.

8 h. 30. — Boum... *Ciboulette* d'un bond magnifique vient de franchir la ligne, pendant que *Jaboune* jouant de déveine est obligé d'éviter un essaim de petits yachts qui ne voudraient pour rien au monde laisser passer leur tour.

Ciboulette a déjà cent mètres d'avance quand *Jaboune* passe en fin.

Et c'est l'envolée à tire d'ailes vers Noirmoutier. Le soir, à l'arrivée, *Jaboune* aura presque rattrapé son mauvais départ, et c'est à



peine à un mètre de *Ciboulette* qu'il terminera la course.
Et tous les ans, au mois d'Août, la Rade de Pornic et la Baie de Bourgneuf, sont le théâtre de splendides épreuves où les meilleurs yachts de course viennent s'affronter.

Stade Municipal

Depuis la guerre, la Municipalité de Pornic a tenu à mettre à la disposition de la Jeunesse Pornicaise, un terrain de Sports.

Il fut inauguré le 8 Mai 1949 par M. André Morice, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique, à la Jeunesse et aux Sports.



Aménagé près du réservoir de distribution du Service d'Eau, ce Stade possède un terrain de foot-ball, de basket-ball, une piste pour la course à pieds et des agrès pour les séances de gymnastique.

Proche du centre de la Ville, il a déjà vu se disputer de nombreux championnats.

Le Stade Municipal qui se classe parmi les plus coquets et les mieux organisés du département a été choisi, par l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré de Loire-Atlantique pour y présenter sa première fête départementale.

Le 12 Mai 1957, sous un soleil éclatant, les 600 élèves sélectionnés de Loire-Atlantique, devant une foule enthousiaste,

présentèrent le travail éducatif réalisé dans nos écoles.

Les premiers Lendits primaires du département n'auraient pu avoir un cadre plus agréable.

Le Football Club Pornicais

Pornic a toujours eu des équipes de football ou de rugby qui tinrent une place honorable dans la région.

En 1959, le Football-Club-Pornicais se composait comme suit :

Président : Marcel Voisine
Secrétaire : Bernard Langlet
Trésorier : Jean Vigneron

Première Equipe

Albert (capitaine), M. Baconnais, N. Brosseau, J.P. Dupont, P. Dousset, C. Heurtebise, M. Nau, Y. Padioleau, J.C. Paillusseau, J.P. Paillusseau, G. Salaün, J. Soret, J. Simoneau.

Equipe de Réserve

Jacques Ranger (capitaine), Bellouard, Chatellier, Dupont, Lafont, Lainé, Lenoir, Martini, Rocher, Stephan, Th. Ryant, Pierre Valy, etc...

Le Concours Hippique

Les Sports Hippiques eurent toujours de chauds partisans dans la région Pornicaise, et alors que des Courses de Chevaux se déroulaient sur l'Hippodrome de la Tocnaye, sous l'impulsion de MM. Liévin, A. Laraison, Cossé, Gallo, Commandant Victor, etc... dès 1912, les premiers Concours Hippiques eurent lieu dans le Parc de Calypso.

En 1936, et cette fois sous l'égide de la Fédération Hippique Française, la Société Hippique de Pornic reprit son activité.

Parmi les dirigeants se trouvaient le Marquis de Juigné, Madame Ogliastro, MM. Béchet, Blandin, Chardeau, Gallo, Marcenat, de la Ruelle, de la Villesboisnet, Verdet, Hardy, Lévêque, Desfossés, O'Delant et de Mun.

Parmi les Sociétaires : Bomelaer, Cossé, Dubigeon, Etienne, Fénaille, Herbet, Hoefler, Lavenant, de Madre, etc...

Et pendant des années les meilleurs chevaux des Ecuries de :

Mesdames de Laissardière, Brousset, Barbaud, Thabut, Ducornet, Evain, Musy, Bocquien, de Vallerin, Lalonde, Pacaud, Devillers, Many, Chaix, Orseau, Van de Velde, Gauthier de Bayon, Maret, Barbuat.

Messieurs de Vains, de Boisfleury, Musy, Lemoine, Dr Olléric, Rousseau, Deschamps, Paublan, Guillouard, Labbé, Michaud, Cormault, Verna, Evain, de Carville, Chesné, de Charnacé, de Guébriant, Colins, Marcenat, de la Sayette, Bruchet, Leroy, Gellot, Beitz, Barbaud, de Laurière, Hardy, des Roches de Chassay, Foucher de Carheil, de Bartillat, de Litrées, de Legge, etc...

Des Sociétés Hippiques de Nantes, Les Sables d'Olonne, Cholet, Le Mans, Chantilly, La Gourmette, etc... y participèrent.

En 1959, en deux jours, 7 épreuves furent disputées :

Les Prix René Blandin (1^{er} et 2^e série)

Le Prix Calypso

Le Prix des Sociétés Hippiques Urbaines et Rurales

Le Prix de la Ville de Pornic

Le Prix de la Côte de Jade

Le Prix de Puissance

Et chaque prix réuni de 30 à 40 concurrents, c'est dire le succès de notre Concours Hippique qui a à sa tête :

Président : Comte de MUN

Vice-Président : M. Charles Hardy

Président du Jury : Colonel de Maupeou

Chef de Piste : Colonel Gudin de Valerin

Secrétaire général honoraire : Commandant Brousset

Trésorier : M. André Gaillard

Secrétaire Général : M. le Vicomte d'Ales

Comité : Mlle Blandin, Mme Gallo, MM. Beitz, Desfosses, Gachet, de Laforcade, Paillusseau, de Quelen, Terral.

Les Curés de Pornic

1613-1632 — Jean Bourny

1632-1666 — Bouvour

1666-1689 — Fouon

1689-1700 — Georges Gauvin
 1700-1718 — Poulain
 1718-1721 — Louis Bretet
 1721-1736 — Julien Grasset
 1736-1743 — Cam de Tromouvant
 1744-1774 — Charles-François Le Meunier des Gravières
 1775-1780 — Pierre Fantou
 1780-1791 — Guillaume Galipaud
 1791-1802 — René Mouillard
 1803-1807 — Hyacinthe Tardiveau
 1807-1821 — Pierre Jagorel
 1821-1846 — Michel Delsart, ex-doyen de Châteaubriant
 1846-1895 — François Dubreil
 1895-1920 — Florent Loiret
 1920-1934 — Léon Chaineau
 1934- — Jean-Baptiste Corbineau

Instruction Publique

Les premiers instituteurs portant, dans les campagnes, le nom de *Régent* enseignèrent sous le contrôle du recteur de la paroisse et de l'évêque. Le régent qui, souvent était chantre, sacristain, appariteur, même fossoyeur dans certaines localités, apprenait à lire, écrire, compter et parfois le latin. On faisait plutôt cas de sa moralité et de ses sentiments religieux que de son instruction, parfois rudimentaire.

Philippe Baudry, régent en 1670, et dont la renommée était grande dans les paroisses voisines, enseignait la lecture et les deux premières règles de calcul.

Toutefois, une belle écriture était exigée.

Dans une commune de la Loire-Inférieure (Monnières) un instituteur s'étant présenté en l'an VI pour exercer dans la localité, les Agents, Adjointes municipaux et Recteur chargés d'examiner son écriture et ne l'ayant point trouvé convenable, avaient refusé ses services.

En 1685, l'évêque Gilles de Beauvau demande au Recteur Fouon combien « il y a d'escoliers et le nombre de ceux qui apprennent le latin avec leurs qualités bonnes ou mauvaises ».

(Archives de Pornic. — Registre paroiss. de 1686)

Noms des Régents extraits des registres de la paroisse

Pierre Olivier Delaunay 1648, Régent des écoles.
Philippe Baudry 1670.
Françoise Delaire 1670.
Pierre-Marie sieur du Plessis 1686.
Joseph de Moire 1689.
Vincent Gauvain 1693.
Jacques Gérard 1714.
François Gautier 1730.
Yves Levant 1760.
Pierre Simon 1780.

Ménard fils (Ste-Marie) An VI.

En 1740, une école de filles dite *école charitable*, fonctionnait à Pornic ainsi que le constate une requête adressée au Parlement de la part du bureau de l'hôpital de la ville pour obtenir permission de revendiquer une somme de 1 500 livres léguée par Marie Laubié et Louise Drouet au profit *des filles* qui tiennent l'école charitable.

Si l'on interroge les quelques vieilles personnes existant encore, elles seront unanimes à reconnaître que de leur temps très peu de gens savaient lire, encore plus rares étaient ceux qui savaient écrire. Les registres de l'état civil attestent le fait.

L'enseignement était alors donné par quelques individus se louant dans les foires pour un temps déterminé et reconnaissables aux plumes d'oie, en nombre variable, qu'ils portaient à leur chapeau (1). Ces maîtres étaient payés par les parents des enfants et chaque mois recevaient une petite somme dépendant du nombre des élèves ayant fréquenté l'école. Ordinairement ils ne faisaient la classe que l'hiver et en été travaillaient à la moisson.

Les fils de la bourgeoisie, principalement ceux appelés *nobles hommes* fréquentaient les collèges établis dans les villes importantes comme Rennes, Nantes, et dirigés par les religieux, principalement par les Jésuites.

Les élèves des collèges qui voulaient devenir juges, avocats, médecins, allaient terminer leurs études dans des établissements : les Universités.

(1) Ceux qui portaient une plume d'oie au chapeau enseignaient la lecture ; deux : lecture et écriture ; trois : lecture, écriture, calcul.

Nomination d'un Maître d'Ecole en 1919

Ce jour d'hui seize mai mil huit cent dix-neuf, le Conseil municipal assemblés à la réquisition du sieur Thomas, maire, pour délibérer sur la nécessité d'un maître d'école a reçu la présentation de Antoine Debec par les sieurs curé et maire.

Vue les certificats de vie et mœurs et capacité à nous connue par l'examen que nous en avons faits, le dit Antoine Debec s'oblige d'instruire les écolières qui lui seront confiées dans les principes de la sainte Religion, de la lecture et écriture, arithmétique décimale, arpentage et chant d'église où il présidera en chantant les offices et services moyennant qu'il lui sera payé par mois cinquante centimes pour les commerçants, un franc pour ceux qu'il fera lire et écrire et un franc cinquante centimes pour ceux qui voudront apprendre en outre le chant et l'arpentage.

Qu'il lui sera payé pour les inhumations pour les grands corps un franc et pour les enfants soixante et quinze centimes et deux francs quand on fera la levée des corps. Cinquante centimes pour chaque grand messe qui sont commandées et autant pour les Matines.

A la charge de la dite commune de lui fournir un logement, de lui payer chaque année la somme de *quarante francs*, de lui donner trois boisseaux de blé et les quêtes à la manière accoutumée.

(Ce texte avec son orthographe originale fut rédigé par le maître d'école).

En 1845, l'école des garçons était établie au lieu actuel de la Mairie et fréquentée par 50 élèves dont 20 admis gratuitement.

La rétribution mensuelle fixée à 2,50 fr. donnait un éventuel de 700 francs environ ; le traitement de l'instituteur s'élevait à 200 francs.

L'école actuelle fut édifiée en 1863 sur le terrain Castiès et l'Etat contribua à la construction pour une somme de 9 000 francs.

Par testament, Mlle du Tressay lègue, en 1854, 7 000 fr. à l'hospice à condition qu'une sœur serait chargée de l'instruction gratuite des petites filles. Ce fut l'origine de la salle d'asile.

Les religieuses de Torfou (Maine-et-Loire) ouvrirent en 1856, l'école Ste-Victoire qui, en 1861, devint communale.

Liste des Institutrices

Directrices

| | |
|-----------------------------|-----------|
| Laurent Marie-Louise | 1898-1902 |
| Rondineau Marie | 1898-1902 |
| Bouestif Virginie | 1902-1909 |
| Largeris Marguerite | 1909-1917 |
| Marot Marie-Louise | 1917-1919 |
| Boulo Renée | 1919-1942 |
| Mlle Legrand Clémence | 1919-1921 |
| Faugaret Marie | 1921-1925 |
| Rouzel Odette | 1933- |

Institutrices

| | |
|------------------------------|-----------|
| Fourmond | 1898-1902 |
| Bouestif Marie | 1902-1909 |
| Caugan Claudine | 1902-1907 |
| Moreau Marthe | 1907-1909 |
| Moreau Henriette | 1909-1918 |
| Audureau Renée | 1912-1921 |
| Sébille Juliette | 1920-1924 |
| Mahé Emile | 1924-1929 |
| Camus Esther | 1929-1936 |
| Mahé Marie | 1924-1929 |
| Poillane Constance | 1927-1929 |
| Cousin Simone | 1927-1932 |
| Mercier Jeanne | 1929-1932 |
| Aïati Juliette | 1932-1933 |
| Pieltin Camille | 1939-1941 |
| Barilly Renée | 1940-1941 |
| Prott Jacqueline | 1940-1941 |
| Pieltin Camille | 1940-1941 |
| Aoustin Zoé | 1943-1945 |
| Conan Gisèle | 1943-1946 |
| Juré Hortense | 1946-1947 |
| Landrin Léone | 1947-1953 |
| Quentric Odette | 1951-1952 |
| Noblet Yvonne | 1952-1953 |
| Meunier-Dusseau Jeanne | 1932- |
| Leblais Denise | 1946- |
| Ranger Suzanne | 1951- |
| Viaud Yvonne | 1952- |
| Bégaud Marie-Louise | 1956- |
| Bredier Geneviève | 1957- |
| Reverdy Michelle | 1957- |

Liste des Instituteurs

Directeurs

| | |
|------------------------|-----------|
| Louis Delhomme | 1837- |
| André Roland | 1860- |
| Julien Boudet | 1860-1864 |
| Désiré Legland | 1864-1866 |
| Charles Hubert | 1866-1876 |
| Pierre Douaud | 1876-1895 |
| Pierre Moreau | 1895-1913 |
| Aristide Meunier | 1913-1924 |
| Emile Mahé | 1924-1929 |
| Camus Edouard | 1929-1940 |
| Breseau André | 1940-1951 |
| Ranger Lucien | 1951- |

Instituteurs

| | |
|------------------------|-----------|
| Guiard René | 1917-1918 |
| Boulo Georges | 1919-1933 |
| Rouzel André | 1933-1939 |
| Pallier Maurice | 1935-1937 |
| Farjaudou Jean | 1941-1943 |
| Servignat André | 1941-1943 |
| Aoustin Xavier | 1943-1945 |
| Lenoir Théodore | 1945-1946 |
| Marteau Michel | 1946-1947 |
| Graveline Albert | 1952-1955 |
| Bégaud Georges | 1955- |
| Bredier Claude | 1957- |
| Reverdy Pierre | 1957- |

Au moment où les méthodes d'Enseignement sont en pleine évolution, où la grande Industrie réclame des Ingénieurs, où les données commerciales se transforment et risquent de faire disparaître les petits métiers et les petits commerces, Pornic fait son possible pour donner à ses enfants toutes les facilités leur permettant de se placer honorablement dans la vie.

De nouveaux groupes scolaires ont été édifiés, mais à peine terminés s'avèrent insuffisants devant l'afflux d'élèves qui nous arrivent de toute la région environnante.

Les résultats obtenus au Cours Complémentaire ont été inespérés et de nouvelles classes vont permettre à de nombreux enfants de poursuivre jusqu'au Brevet leur instruction générale.

La Catastrophe du Saint-Philibert

Le 14 Juin 1931, la France subissait une des plus effroyables catastrophes maritimes que le monde ait connue.

Le *Saint-Philibert* avait coulé

Il y avait huit ans qu'il avait été construit. En 1923, il était sorti des ateliers de la Société des Anciens Chantiers Dubigeon ; il était muni d'un moteur de 300 CV fourni par les Chantiers de la Loire.

Ses caractéristiques : longueur 32 m. ; largeur 6,50 m. ; creux 2,60 m. L'équipage comprenait un capitaine, un mécanicien, deux chauffeurs, deux matelots, un mousse. En tout : sept hommes.

Depuis qu'il naviguait, le *Saint-Philibert* assurait chaque année, du mois de Juillet au mois de Septembre, le service maritime entre Pornic et Noirmoutier. C'était un beau bateau tout blanc qui faisait la joie de tous les estivants désirant faire le voyage Pornic-Noirmoutier.

Or, ce dimanche-là le beau bateau tout blanc, propriété de la Compagnie des Messageries de l'Ouest, avait été loué à une filiale de l'Union des Coopérateurs de la Loire-Inférieure et de la Bourse du Commerce qui avait nom : *Les Loisirs*.

Les Loisirs avaient organisé une excursion qui devait mener les Nantais en l'île de Noirmoutier, où l'on devait passer la journée. On partirait de bonne heure — les jours sont longs au mois de Juin — et l'on rentrerait vers dix heures du soir, à peine la nuit tombée.

On s'embarqua très tôt.

496 passagers dénombrés franchirent la passerelle. Il y eut, en plus, des musiciens et des enfants qu'on ne compte pas. De telle sorte que le total exact de ceux qui s'étaient embarqués ne fut jamais connu. Hélas ! on sut rigoureusement combien sortirent vivants de la catastrophe.

On arriva dans l'île aux Mimosas à dix heures du matin et l'on s'égailla dans le Bois de la Chaize où l'on déjeuna joyeusement.

Vers quinze heures, le vent s'était un peu élevé mais si, au loin, la mer semblait s'agiter, elle restait parfaitement calme auprès de l'estacade de la plage des Dames, si calme que des canoës y voguaient.

Des marins de Noirmoutier, cependant, étaient inquiets ; ils communiquèrent leurs craintes à des passagers, et une

cinquantaine de ceux-ci, ayant peur du mal de mer frêtèrent un car et rejoignirent Nantes par la route. Peur du mal de mer ! S'ils avaient su que cette petite peur là leur sauvait la vie !

Le capitaine du bateau, inquiet lui aussi, voulut indiquer aux voyageurs qu'il serait prudent de retarder le retour, mais les passagers voulaient rentrer à tout prix.

L'on partit. Il était dix-sept heures.

Les marins de l'Herbaudière regardèrent passer le bateau. Le gardien du sémaphore de la Pointe Saint-Gildas le surveillait. Il le vit durement secoué, scruta un instant un autre endroit de l'horizon puis chercha le *Saint-Philibert*.

Il n'y avait plus rien.

Un cyclone s'était levé, un terrible cyclone comme jamais n'en avaient vu de vieux longs courriers.

Le gardien du sémaphore, alors, fit alerter tous les ports de la côte. De partout, les embarcations de sauvetage sortirent et s'élançèrent. Seul le bateau-pilote *Loire* repêcha huit nageurs qui avaient pu résister à la force des lames. Parmi eux : cinq Français et trois Autrichiens.

Les autres, tous les autres étaient noyés.

Que s'était-il passé ? On ne le saura jamais exactement car les témoignages des rescapés ne purent qu'être imprécis. Tous, ils ont déclaré :

« Quand le bateau a chaviré brusquement, nous avons été projetés dans l'eau et notre seule pensée a été de tenir dessus ».

De nombreux bateaux participèrent à la recherche des corps. L'un en retrouva quatre ; un autre, huit ; d'autres seize, dix-neuf. M. Joseph Raimond, du Vieil en Noirmoutier, commandant *Le Poincaré*, en retrouva quarante-deux. Tous furent transportés soit dans la salle de la morgue de l'hôpital de Saint-Nazaire, soit dans la salle du Harnachement du Château des Ducs à Nantes, toutes deux transformées en chapelles ardentes. Là se passèrent les scènes atroces de la reconnaissance des noyés : il y avait, à Nantes seulement, soixante-huit veuves !

Des obsèques solennelles eurent lieu le Jeudi 18 Juin, à Nantes, en présence de M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, de M. Cassegrain, maire de Nantes, de M. Blancho, maire de Saint-Nazaire et de nombreuses personnalités.

On rechercha l'épave. *L'Auroch* et le *Paul Lejerme* croisèrent sur les lieux de la catastrophe. A onze heures du matin, le jeudi 18 Juin, le remorqueur-dragueur *Renne* vit sa drague se briser et, sur un morceau de celle-ci, on découvrit des traces de peinture blanche, preuve indubitable que le *Saint-Philibert* était retrouvé. C'était à 250 m. dans le nord de la bouée du Chatelier. Plusieurs mois après, le navire put être renfloué et ramené dans le bassin de Penhoët, à Saint-Nazaire.

La plupart des passagers furent retrouvés dans la cabine, assis, serrés les uns contre les autres.

Cinq cents personnes englouties en une minute, alors que le *Saint-Philibert*, prenant son virage pour l'entrée en Loire, avait été culbuté par une vague gigantesque venue du grand large, qui l'avait pris par le travers !!!

*
**

Les relations Pornic-Noirmoutier en subirent de graves conséquences et toutes les vedettes qui succédèrent au *Saint-Philibert* abandonnèrent jusqu'à ce que M. Bonnin, armateur, se charge de l'exploitation et en tira le maximum ; mais quand le *Goëmonhour*, immense péniche de débarquement vit ses moteurs l'abandonner, ce fut la fin du service.

Alors, un autre armateur, M. Raymond Hougard en assura l'exploitation, et pendant quelques années on vit les *Corsaires* sillonner la Baie de Bourgneuf. L'arrivée du confortable *Corsaire IV* parut le couronnement de l'affaire. Hélas ! les mêmes causes produisent les mêmes effets : le manque de profondeur au débarquement de Noëveillard, et surtout le délabrement de la jetée de Noirmoutier décidèrent le *Corsaire IV* à filer vers la Côte d'Azur où l'absence de marée lui facilitera peut-être le travail ; et ce fut une seule vedette qui assura les relations Pornic-Noirmoutier.

Cependant, la saison fut magnifique ; le débarcadère de Noirmoutier remis en état, et le *Corsaire IV* aurait alors donné le maximum de ses possibilités. Manque de chance !!!

La Maternité

Parmi les nombreuses améliorations apportées à l'Hospice de Pornic, la plus importante fut la Maternité. Toutes les commodités pour les jeunes femmes qui

attendent un bébé, avec le maximum de précautions et de soins, dernier cri de la thérapeutique moderne, ont pu y être réunies, à telle point que la Maternité de Pornic est utilisée par toute la région et que les chambres ne sont jamais assez nombreuses pour les futures mamans.

L'Hospice possède actuellement 10 chambres de pensionnaires payants et 56 lits pour malades et vieillards, 1 réfectoire pour hommes et 1 réfectoire pour dames.

Devant le nombre croissant de jeunes femmes désirant utiliser la Maternité de Pornic, où les soins sont donnés par les religieuses de Torfou, deux nouvelles salles d'accouchement, 2 nouvelles chambres à deux lits et 2 chambres à un lit sont ajoutées aux anciennes.

N'est-ce pas la meilleure preuve de l'excellente organisation de notre Maternité et de notre Hospice sous la direction de M. Bernard qui les dirige depuis de nombreuses années à la satisfaction de tous.

La Hausse des Prix

Au XIX^e siècle, les prix doublèrent ou triplèrent en 100 ans.

Les loyers moyens passèrent de 40 à 110 fr.
Le cent de fagots de 25 à 55 fr.
La douzaine d'œufs de 0,50 à 1,30 fr.
Le poulet de 1,25 à 2,50 fr.
Le homard de 1 à 2,50 fr.

Mais la guerre de 1914-1918 eut des répercussions plus graves et en 15 ans, les prix furent multipliés par 5 et 10.

Avec la guerre 1939-1945, ce fut le risque de catastrophe et certains prix se multiplièrent par 50 et 100 en 20 ans.

Les loyers passèrent de 700 à 70 000 fr.
La barrique de vin moyen de 300 à 8 000 fr.
Le beurre de 9 à 300 fr.
Le homard de 24 à 800 fr.

Le risque d'une catastrophe semblable à celle qui s'était produite en Allemagne où le cours du dollar était passé de 4 à 8 000 milliards de Marks, provoquant la suppression de la classe moyenne et l'inscription aux Bureaux de Bienfaisance du tiers de la population vient de nous décider à reprendre une monnaie plus saine qui se rapproche des cours de 1930.

Souhaitons que l'essai réussira.

Variations du Prix de la Vie

De 1815 à 1914 : 150% en 100 ans

De 1914 à 1930 : 450% en 15 ans

De 1930 à 1960 : 3 000% en 30 ans

| | 1815 | 1900 | 1914 | 1930 | 1950 | 1960 |
|--|------|-------|-------|--------|---------|-------|
| <i>Loyer moyen</i> | 40 | 80 | 110 | 700 | 20.000 | 700 |
| <i>Automobile 7 Cv.</i> | | 5.000 | 6.000 | 25.000 | 500.000 | 7.000 |
| <i>Bicyclette</i> | | 150 | 200 | | 13.000 | 180 |
| <i>Vêtements : Hommes</i> | 25 | 40 | 50 | 275 | 12.000 | 180 |
| <i>Femmes</i> | 33 | 50 | 60 | 300 | 15.000 | 200 |
| <i>Enfants</i> | 14 | 25 | 45 | 200 | 5.000 | 60 |
| <i>Chaussures : Souliers Hommes.</i> | 7 50 | 13 | 24 | 95 | 3.000 | 25 |
| <i>Femmes.</i> | 6 | 9 | 15 | 60 | 2.500 | 20 |
| <i>Enfants.</i> | 3 50 | 5 | 12 | 50 | 2.000 | 20 |
| <i>Sabots Hommes.</i> | 1 | 1 40 | 1 80 | 10 | 400 | 7 50 |
| <i>Mobilier : Lit ordinaire</i> | 20 | 70 | 100 | 240 | 12.000 | 220 |
| <i>Armoire</i> | 75 | 100 | 120 | 300 | 15.000 | 400 |
| <i>Buffet</i> | 45 | 60 | 70 | 500 | 12.000 | 300 |
| <i>Table de cuisine</i> | 5 | 10 | 12 | 100 | 3.000 | 70 |
| <i>Savon 500 grs</i> | 0 50 | 0 35 | 0 50 | 3 | 70 | 0 60 |
| <i>Bois de chauffage : Cent fagots</i> | 25 | 50 | 55 | 300 | 4.000 | 50 |
| <i>Corde Bûche</i> | 18 | 30 | 40 | 250 | 3.000 | 35 |

Objets de Consommation :

| | | | | | | |
|---|------|-------|-------|-------|---------|-------|
| <i>La Chopine</i> | 15 | 0 10 | 0 15 | 0 75 | 40 | 0 50 |
| <i>Barrique de Vin</i> | 0 70 | 0 90 | 1 20 | 300 | 8.000 | 100 |
| <i>Pain de 3 kgs.</i> | 0 30 | 0 65 | 1 20 | 6 | 1 20 | 1 90 |
| <i>V viande : la livre</i> | 0 55 | 1 20 | 1 25 | 10 | 250 | 9 |
| <i>Beurre</i> | 0 80 | 0 60 | 0 45 | 9 | 300 | 4 |
| <i>Sucre</i> | 0 50 | 0 65 | 1 30 | 2 25 | 50 | 0 60 |
| <i>Douzaine d'œufs</i> | 0 15 | 0 20 | 0 20 | 6 | 180 | 2 80 |
| <i>Litre de Lait</i> | 0 80 | 0 20 | 0 20 | 0 90 | 36 | 0 54 |
| <i>Café 500 grs</i> | 0 15 | 2 20 | 3 | 12 | 200 | 4 60 |
| <i>Tabac 100 grs</i> | 0 80 | 1 20 | 1 50 | 6 | 200 | 3 50 |
| <i>Pomme de Terre 10 kgs.</i> | 0 07 | 0 10 | 1 50 | 6 | 150 | 3 |
| <i>Poulets</i> | 1 25 | 2 | 2 50 | 15 | 500 | 8 |
| <i>Lapins</i> | 0 50 | 1 25 | 2 | 12 | 400 | 7 |
| <i>Homards</i> | | 2 | 2 50 | 24 | 700 | 8 |
| <i>Sardines la douzaine</i> | | 0 20 | 0 30 | 1 50 | 120 | 1 50 |
| <i>Boucauds les 100 grs</i> | | 0 20 | 0 30 | 1 50 | 80 | 0 90 |
| <i>Crevettes les 100 grs</i> | | 0 40 | 0 60 | 3 | 150 | 1 60 |
| <i>Animaux de ferme : Bœuf</i> | 500 | 800 | 1.000 | 2.500 | 80.000 | 1.100 |
| <i>Vache</i> | 100 | 250 | 300 | 1.500 | 60.000 | 950 |
| <i>Veau</i> | 20 | 50 | 80 | 600 | 15.000 | 250 |
| <i>Mouton</i> | 18 | 40 | 60 | 350 | 9.000 | 90 |
| <i>Porc 70 kg</i> | 56 | 84 | 90 | 500 | 12.000 | 230 |
| <i>Cheval</i> .. | 150 | 450 | 800 | 1.200 | 60.000 | 1.500 |
| <i>L'hectare de terre labourable</i> .. | 700 | 2.500 | 2.800 | | 300.000 | 2.400 |
| <i>Gages annuels des Domestiques</i> | | | | | | |
| <i>de Ferme : Valet</i> | 150 | 350 | 400 | | | |
| <i>Servante</i> | 70 | 150 | 250 | | | |
| <i>Domest. (13-15 a.)</i> | 15 | 60 | 200 | | | |

Le Club Nautique Pornicais

Notre *Société des Régates* a fait place depuis quelques années à un nouveau groupement

Le Club Nautique Pornicais

dont le Secrétaire, M. Fortineau, fait la présentation suivante :

Discrètement, mais obstinément, le Club Nautique poursuit sa mission de développer le sport nautique sur notre plan d'eau, et les résultats obtenus classent déjà le C.N.P. parmi les plus dynamiques de nos sociétés pornicaises. Une soixantaine de yachts fréquentent le nouveau port du Château ; autant de croiseurs stationnent au fond du port ; tous les mouillages sont alignés sur chaînes ; les régates et croisières sont multipliées pour les quelques 120 membres actifs ; Pornic tient une place honorable dans les revues spécialisées de la plaisance ; enfin et surtout, le C.N.P. s'enorgueillit de la progression magnifique de sa jeune Ecole de Voile.

Sait-on que, cet été, nos quatre bateaux, avec leur deux moniteurs, ont permis à 70 débutants de tirer leurs premières bordées ? Certains venaient de 10 kms en vélo pour participer aux sorties ! Tout ceci, le C.N.P. l'a réalisé, soulignons-le, avec pratiquement ses seules ressources ; et, pour que naviguer soit à la portée de tous, le tarif des stages a été volontairement fixé de façon qu'il ne soit un obstacle pour personne.

Ainsi Pornic contribue-t-il pour sa part à l'essor prodigieux de la petite voile en France ; phénomène logique à notre époque où, au sortir des villes fiévreuses, les routes sont devenues terriblement encombrées et meutrières.

Mais voici que le succès même crée un nouveau problème. Il faut remiser un matériel — bateaux, voiles, appareils — qui ne cesse de croître ; il faut rassembler, animer nos jeunes ; c'est ainsi que tout cours de navigation a besoin d'une salle et d'un tableau noir, voir d'une bibliothèque maritime ; il faut accueillir les clubs visiteurs, organiser une permanence pour renseigner les débutants, distribuer les consignes et les récompenses, bref une maison de club est devenue indispensable. Pour cela le terre-plein de la plage du Château, dans sa partie récemment aménagée, offre un emplacement incomparable, à vrai dire, le seul vraiment fonctionnel.

Il serait possible alors, grâce au noyau de jeunes barreaux déjà exercés, d'organiser dans l'avant-port, chaque

dimanche — et pourquoi pas dès Pâques ? — des régates de petits voiliers, soit d'entraînement, soit des compétitions avec les clubs voisins. De même il deviendrait possible de poser la candidature de Pornic pour des régates d'ordre régional et national.

La construction de cette Maison de club sur un terrain que, d'ailleurs, la ville ne peut raisonnablement aliéner, dépasse les possibilités financières actuelles du C.N.P., d'autant plus qu'il tient à demeurer une société ouverte à tous. C'est pourquoi il vient de proposer à la municipalité d'envisager de la construire, s'offrant à payer un loyer annuel correspondant au capital engagé. Pour cela l'assemblée générale a voté la perception d'un droit de mouillage proportionné à l'importance du bateau.

Pour ce nouveau bond en avant, les dirigeants du C.N.P. ont besoin que l'opinion pornicaise informée les encourage et les appuie, sûrs qu'ils sont que l'investissement proposé s'avérera rentable, lui aussi, en définitive.

Nos plages sont étroites, mais devant nous la mer est sans limites. Que notre port devienne donc le très grand centre de plaisance dont nous rêvons ; nous aurons alors tous ensemble bien servi l'intérêt touristique de notre Pornic et ajouté quelque chose à sa joie et à sa beauté.

En 1959, le Comité de direction était composé comme suit :

Président d'Honneur : M. le Comte de Mun

Président : M. G. Bureau

Vice-Présidents : M. Courot et M. Jean Turpeau

Secrétaire : M. Fortineau

Secrétaire-Adjoint : M. Philippe Cizeau

Trésorier : Commandant David

Délégué à la jauge : M. Milsant

Les cotisations étaient les suivantes :

| | |
|-------------|--------------|
| Ménage..... | 2 500 francs |
| Membre..... | 2 000 francs |
| Junior..... | 1 000 francs |

Pour la Saison 1959, les Régates se déroulèrent ainsi :

- 15 Juillet : Croisière Le Pouliguen-Pornic
- 18 Juillet : Croisière Noirmoutier (aller et retour)
- 15 Juillet : Croisière Pornic-Le Pilier-L'Herbaudière-Pornic
- 9 Août : Régate La Bernerie-Pornic-La Bernerie
- 12 Août : Match Pornic-Noirmoutier
Grandes Régates
- 13 Août : Coupe de la Côte de Jade

Concentration

- 14-15 Août : Coupe St-Augustin
 Coupe de la Côte de Jade
 Mémorial Philippe de Vogüé
 Coupe du Syndicat d'Initiative
 Coupe du C.N.P.

16 Août : Régates

Port aux Poules

En Octobre 1958, Pornic adopta une filleule en Algérie : *Port aux Poules* ; une jolie station balnéaire, à 31 km de Mostaganem, 17 km d'Arzew et 50 km d'Oran. Les jeunes Pornicais qui sont mobilisés dans un rayon de 100 km autour de *Port aux Poules*, connaissent les bienfaits que peut procurer une filleule si sympathique.

Les Tennis et le Golf

Le Golf de l'Association Sportive de Pornic est situé tout près de la Plage de la Noëveillard.

Son parcours de 9 trous, très accidenté, s'étend sur 15 hectares de prairies, tantôt ayant vue sur la Baie de Bourgneuf, tantôt traversant des bois.

Un site magnifique, un terrain varié et de nombreuses compétitions, voilà ce que vous offre le Golf de Pornic.

Les Tennis, qui sont contigus au Golf, sont, eux aussi, dotés de nombreuses compétitions et d'un Tournoi qui se joue, au mois d'Août, pendant une semaine, sous l'égide de la *Fédération Française de Law-Tennis*. Des vedettes internationales y prennent part.

Les Maires de Pornic

1790 (Février) — Boisselier Joseph

1790 (Novembre) — Boutet

1791 — Rocheteau Joseph

An III — Bonfils

An IV — Voisin Martin

Son nom fut donné à la rue reliant la place de la Mairie aux Halles. C'était précédemment la rue des Quatre-Eufs.

1800 — Babain Thomas

Création de la rue de Nantes, autrefois le chemin des Loups. Actuellement rue du Maréchal-Foch.

1802 — Quirouard Léonard

1803 — Paynot René

1814 — Thomas Edouard

La Brouine qui était un lieu de construction de navires, un dépôt de bois, d'engrais, est transformée en place.

1820 — Benoist Jean

Promenade des Terrasses et plantation d'arbres par les habitants.

1827 — Perrotin

Etablissement de la plage du Jardin qui prit le nom de « Plage des Bonnes Femmes ».

1830 — Terrier Eugène

1832 — Quirouard J.-B.

1835 — Guichet

En 1836 la commune est agrandie de 120 hectares aux dépens du Clion et Sainte-Marie. — Construction de l'escalier de la source ferrugineuse de Malmy.

1843 — Quirouard Julien

Achat d'un immeuble pour la Mairie, la Justice de Paix et l'École de garçons. Construction des quais et du Môle.

1848 — Guillon Toussaint

Escalier de Recouvrance.

1852 — Dr Bocandé Stanislas

Création de la station balnéaire de la Noëveillard. — Lavoirs de la Dette. — Salle d'asile. — Bureau de bienfaisance. — Promenade de la Corniche. — Statue de l'amiral Le Ray.

1856 — Tardif Guillaume

1860 — Dr Bocandé Stanislas

1866 — Thibaud Adrien, notaire

1870 — Guillon Toussaint

1872 — Chollet Jean

Pavage des rues. — Quai de Gourmalon. — Abattoir.

1888 — Landreau Achille, notaire

1895 — Laraison Auguste, minotier

Jardin public de Gourmalon. — Poissonnerie.

1912 — Dr Simon Louis

1919 — Chauvin Alfred

Elargissement du quai Le Ray et du pont de l'Écluse. —

Construction de cabines de bains à la plage du Château.

1929 — Girard Joseph

Etablissement du service d'eau, à l'étude en 1909. —

Construction d'une poissonnerie.

1945 — Denis Eugène

L'Administration Municipale

Les Elections de Mars 1959 nous ont donné la Municipalité suivante :

Maire : M. de Mun

1^{er} Adjoint : M^e Courot

2^e Adjoint : M. Gachet

Finances : MM. Courot, Gachet, Girard, Lerat, Boulègue

Travaux Publics : Rocherieux, Billet, Pollono, Pontoizeau

Adjudication : Pollono, Billet, Rocherieux, Bernier, Boulègue

Embellissement et Circulation : Gachet, Cizeau, Baconnais, Pollono, Gasse

Travaux Portuaires : Pontoizeau, Billet, Lerat

Fêtes : Billet, Girard, Gasse

Hygiène : Gachet, Dr Margat, Dr Boulègue

Hospice : Gachet, Rocherieux

Aide Sociale : Girard, Baconnais, Bernier, Briand, Bichon

E. P. et Sports : Dr Boulègue, Cizeau, Baconnais, Bichon

Conseil de discipline : Rocherieux, Lerat

Agricole : Billet, Bernier

Liste Electorale : Baconnais, Pontoizeau

Secrétaire général : Joseph Rio

Commis : Anne Jacquier

Sténo-Dactylo : Mireille Mauclair

Garde-Ville : E. Moizeau

Concierge : Mme Launay

Depuis la guerre, la Municipalité de Pornic eut devant elle, un travail de reconstruction colossal :

Des blockhaus empoisonnaient partout nos corniches, nos plages et nos jardins publics... 5 ans de guerre avaient passé, mais aujourd'hui tout cela est disparu sous la verdure et les fleurs.

La construction d'un aqueduc évitant à la Plage du Château d'être le déversoir des eaux usées d'un quartier de Pornic a permis de l'améliorer. Elle est la plus fréquentée après la Noëveillard.

L'ancien café vétuste a fait place à une Brasserie moderne dont la toiture est le prolongement de l'esplanade qui domine la Plage. En 1956 c'est M. et Mme G. Pollono qui en ont pris la direction.

La descente de la Plage a été élargie et permet un accès

facile aux voitures d'enfants.

La nouvelle Plage qui s'est formée en bordure de l'aqueduc et qui atteint 12 à 15 mètres de large permet, à marée basse, en utilisant un chemin de sable, de rejoindre notre splendide promenade de Corniche en évitant la route qui, en saison, devient impraticable par suite de la circulation automobile.

Ce chemin de sable, utilisé l'été, à marée basse, par des milliers d'estivants et qui conduit à la *Plage des Hommes* pourrait, sans grande dépense, être prolongé jusqu'à l'anse de la *Villa Ombrosa*, puis, ensuite, jusqu'au *Jardinet*.

Il suffirait de quelques coups de mines pour terminer en moins d'un jour le travail commencé il y a plus d'un siècle par le Docteur Bocandé, Maire de Pornic, créateur de notre Corniche de la Noëveillard.

Un nouveau quartier a été édifié dont la voie principale porte le nom de Madame Jeanne Benoist.

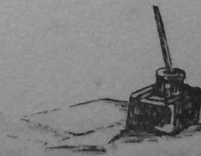
Pille du grand peintre G. Rousse, après un séjour à Madagascar, Mme Benoist était revenue à Pornic où, élue conseiller municipal elle consacra son temps à soulager les malheureux.

Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Rina Toutoute* et *La Petite Méridienne* qui furent un succès en librairie.

Un joli Jardin Public, dont la disposition et les Massifs fleuris rappelleront le *Parc des Dryades* de La Baule, va être créé entre la nouvelle route qui traversera le Jardin de Retz pour rejoindre son extrémité déjà construite par M. Liévin, au bas de *La Clorinde*, il y a une trentaine d'années, et le sentier des Perrières.

Cet oasis, à l'abri des vents, donnera un nouvel attrait à ce délicieux coin de Pornic qui n'aura son égal nulle part ailleurs, et tout sera fait pour que Pornic reste

La Reine de la Côte de Jade



Edition précédente déposée 2^e trimestre 1951
Réimpression : Dépôt légal 4^e trimestre 1959
Editeur : Imprimerie "La Vague" — Pornic



IMPRIMERIE « LA VAGUE »

PLACE DES HALLES. PORNIC

1960

